Le plus fort tirage de tous les journaux de Québec
"Instaurare omnia in Christo"
L'ACTION CATHOLIQUE
Membre de l'A. B. C.
Organe de l'Action Sociale Catholique

L'ACTION CATHOLIQUE

TRENTE-SIXIEME ANNEE No 11,207 — QUEBEC — CANADA — SAMEDI, 29 MAI 1943 — 3 SOUS LE NUMERO

ÉDITION FINALE en page 5
Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET

MESURES DRACONIENNES EN BULGARIE

du soir au matin

La régularité avec laquelle l'aviation alliée attaque le territoire ennemi depuis quelques semaines, nous porte à minimiser l'importance de ces raids. Jamais pourtant nous n'avons causé autant de dommages et d'inquiétude à l'adversaire.

Il faut bien admettre que les attaques aériennes d'aujourd'hui ressemblent bien peu à celles de 1940 ou 1941.

Les raids d'aujourd'hui

En avril 1941, l'aviation nazie devait mobiliser 150 appareils pour déverser 225 tonnes de bombes sur quatre villes anglaises. Pour faire cadeau d'un poids égal d'explosifs en un seul raid, il suffit maintenant de 30 appareils. Les Anglo-Américains transportent aujourd'hui des bombes de 8,000 livres. On peut présumer l'étendue des dégâts quand une bombe de ce calibre atteint un objectif.

Au surplus, les bombardiers actuels voyagent avec une plus grande sécurité que ceux de 1940 ou 41. Le 15 septembre 1940, pas moins de 500 avions survolent l'Angleterre. L'ennemi en perd 185 contre 25, ce qui prouve que les chasseurs luttent efficacement contre les bombardiers et leurs escortes. Aujourd'hui, on observe le contraire. Ceux qui défendent le sol attaqué font plus de pertes que ceux qui attaquent.

En effet, le 9 octobre 1942, les aviateurs alliés envoient 600 appareils en Europe occupée. Ils en perdent 4 seulement contre 53 ennemis.

Tactiques différentes

Si on analyse d'un peu près les rapports des raids multiples de ces derniers temps, on constate que la tactique diffère un peu selon que nos aviateurs attaquent l'Italie ou l'Allemagne.

En Italie, nos aviateurs bombardent les aérodromes afin de détruire au sol le plus d'appareils possible. C'est bien ce que les Allemands firent en Pologne, en Norvège puis en France, au début de la guerre. Les Alliés n'avaient pas encore eu le temps de disperser les aérodromes ou de les camouffler... tout comme les Italiens aujourd'hui.

En Allemagne, c'est autre chose. Tout comme les Anglais dès 1940, les Allemands ont dispersé leurs terrains d'atterrissage. Voilà pourquoi nos aviateurs attaquent plutôt les avions à leur point de fabrication. Les raids dirigés contre le Reich ont plutôt pour cibles les centres industriels.

Quand on jouait le tout pour le tout

La supériorité aérienne alliée s'affirme de plus en plus; et c'est la constatation qui démoralise davantage les populations allemandes. La "Luftwaffe" fut le grand espoir du Reich. En 1940, les Allemands furent à deux pas de la victoire. Elle leur échappa en Angleterre quand la R.A.F. déploya toute sa force pour mettre en échec l'aviation nazie. Des pilotes furent plus de huit jours sans se coucher, faute de remplaçants. Ils se reposaient durant deux ou trois heures, et regagnaient le ciel; on jouait le tout pour le tout.

Que les temps sont changés! grâce à la production aérienne américaine (7,000 avions par mois, en plus de la production des autres pays), grâce aussi au nombre d'aviateurs formés au Canada.

Les raids alliés causeront-ils assez de dommages et de démoralisation pour réduire l'invasion de l'Europe à une simple formalité? D'aucuns l'espèrent. Si la chose est possible pour le cas de l'Italie, nous doutons qu'elle le soit présentement pour l'Allemagne... Mais après un mois de raids encore plus vigoureux?...

Louis-Philippe ROY.

Berlin continue de parler d'une terrible offensive des troupes russes

LONDRES, 29. — (Par Robert Musel, de la "B.U.P.").— Berlin continue de parler d'une terrifiante offensive soviétique dans le Kouban et d'énormes pertes de l'armée rouge, mais le communiqué russe de minuit dit simplement que "des batailles se poursuivent au nord-est de Novorossisk".

Les speakers de la radio allemande situent ce qu'ils appellent "la bataille pour la possession de la tête de pont du Kouban" au sud des marais le long du Kouban inférieur et ils ajoutent que la lutte fait particulièrement rage sur une colline stratégique.

L'agence allemande "DNB" dit que les Russes ont perdu 59 tanks et 57 avions, jeudi, et que les pertes de l'infanterie sont énormes.

La "BUP" mande de Moscou, sans mentionner l'offensive soviétique de Kouban, que les Allemands ont perdu 131 avions mercredi et jeudi, au nord-est de Novorossisk, et que les pertes russes se sont chiffrées par 33 appareils.

Radio-Berlin dit que toutes les attaques soviétiques ont été repoussées et que l'offensive perd de son ampleur. Des grenadiers allemands participent aux contre-attaques.

Dans un communiqué de la nuit, le haut comandement russe signale des duels d'artillerie dans divers secteurs.

Sur le front nord occidental près du lac Ilmen, les Russes ont repoussé les Allemands qui attaquaient un point de défense soviétique, puis ils ont fait des prisonniers.

Les francs-tireurs sur le front de Smolensk ont détruit deux canons et six fortins ennemis et réduit au silence plusieurs batteries d'artillerie. De 200 à 300 Allemands ont été tués. Dans un secteur de Smolensk, un détachement d'infanterie allemand a battu en retraite sous le feu des artilleurs russes.

Le bill Kilday a été rejeté

WASHINTON, 29. —(BUP).— Le comité sénatorial des Affaires militaires a rejeté, hier, le bill Kilday, qui visait à retarder l'appel sous les armes des pères de familles jusqu'à ce que tous les célibataires soient mobilisés.

Le major-général Lewis-B. Hershey, directeur du Service sélectif national, et le secrétariat de la Guerre s'opposaient à ce projet de loi du représentant Paul Kilday, démocrate du Texas.

En ce moment, aucune loi n'interdit au Service sélectif d'appeler les hommes mariés et pères de familles, mais en général, les autorités appellent les célibataires avant eux. Kilday désirait qu'une loi consacrât cette coutume.

Mis au courant de la décision du comité, Kikday a déclaré qu'il en résultera une grande agitation, du mécontentement et une perte de confiance et de respect sélectif.
dans les directeurs du Service

Dans les cercles officiels, on juge la décision du comité comme un vote de confiance pour le Service sélectif.

Patriotes polonais à l'oeuvre

LONDRES, 29. — (BUP). — De source polonaise clandestine, on apprend que les patriotes ont lancé des attaques contre les forces allemandes d'occupation en Pologne et qu'ils ont condamné à mort les chefs nazis les plus brutaux.

Le premier géolier de la prison allemande de Kielce et deux sergents de troupe d'assaut de Jarslaw ont été désignés aux justiciers polonais. La radio polonaise clandestine précise que les condamnations à mort seront exécutées très prochainement.

Le gouvernement polonais réfugié à Londres a appris que 36 prisonniers politiques polonais ont été fusillés par les Allemands à Lida et que 65 autres ont subi le même sort à Bialystock.

WASHINTON, 29. — (BUP). — L'ambassade norvégienne indique qu'environ 200 Norvégiens fuient, chaque jour, leur pays pour entrer en Suède.

HOTEL MONTCALM
161-169, rue St-Jean, Québec, P.Q.
Chambre simple avec eau courante $1.25; avec douche $1.50 avec bain $1.75 en montant prix spéciaux à la semaine. Repas table d'hôte: $0.75.

La frégate, nouveau type de navire d'escorte de la marine canadienne

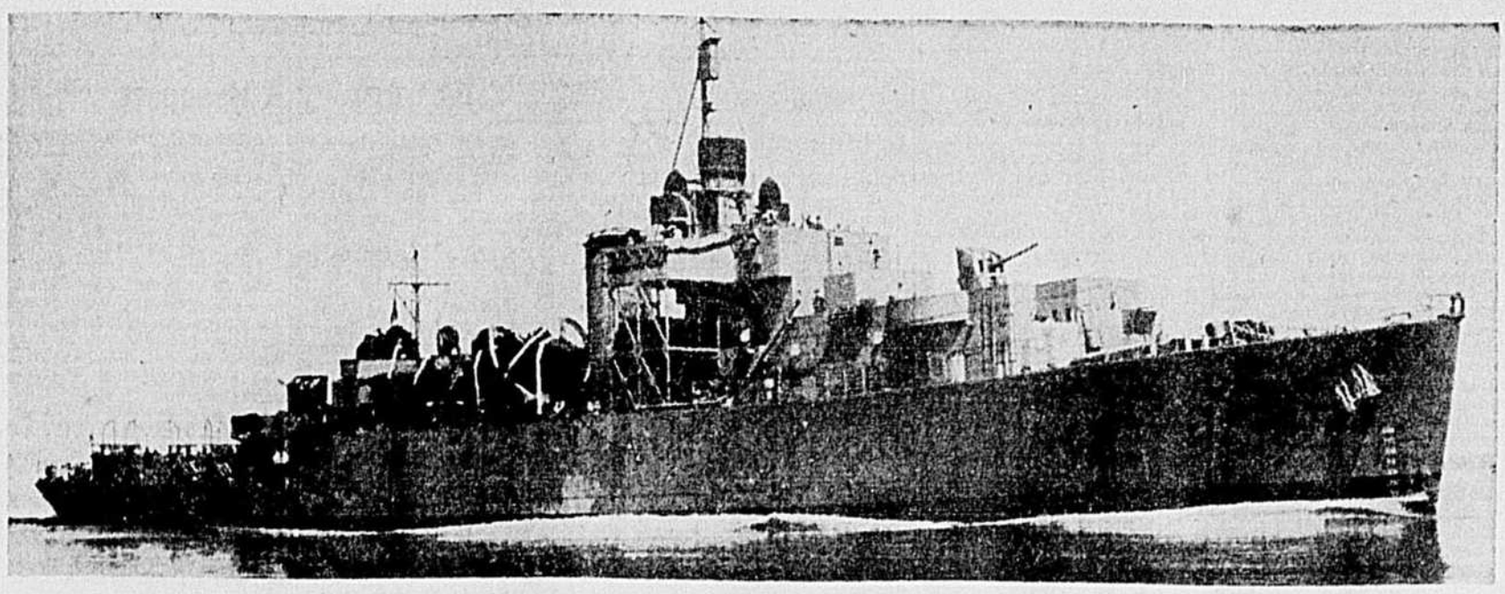

● La marine canadienne possède maintenant des frégates, dont on voit ici un modèle. La frégate est un navire d'escorte, rapide, puissant, bien armé, mais cependant beaucoup plus petit que le destroyer. Elle est destinée sinon à supplanter la corvette, du moins à remplir les missions que celle-ci s'est avérée trop faible pour les mener à bien. Ses caractéristiques restent pour le moment un secret militaire.

Le parti travailliste anglais a refusé la demande d'affiliation du parti communiste

LONDRES, 29. — (BUP).— Le parti communiste britannique a tenté hier de profiter de la dissolution de la Troisième Internationale à Moscou pour s'affilier immédiatement avec le parti travailliste, mais il a échoué.

On prédit, cependant, un vif débat sur la question à la conférence nationale du parti travailliste, le 14 juin.

Le comité exécutif national du parti travailliste a rejeté la requête d'affiliation du parti communiste en prétendant que "la dissolution du Komintern ne signifie pas la répudiation de la doctrine "de la dictature révolutionnaire" et l'acceptation de la démocratie parlementaire comme principe directeur de l'effort communiste".

"Si le parti communiste de Grande-Bretagne croit réellement en l'union des travailleurs britanniques, son attitude est simple et claire : il n'a qu'à suivre l'exemple du Komintern et qu'à se dissoudre lui-même. Il contribuera ainsi à l'unité du travail britannique et du parti travailliste", a dit le comité.

Les observateurs doutent que les communistes adoptent ce point de vue.

La question de l'affiliation sera remise sur le tapis à la conférence nationale du parti travailliste.

L'efficacité de la 5e colonne alliée en Italie

(N.D.L.R. — Reynolds Packard, ancien directeur du bureau de l'"United Press" à Rome, et actuellement correspondant de guerre attaché aux quartiers généraux alliés en Afrique du Nord, étudie dans la dépêche qui suit la valeur et l'importance de la cinquième colonne alliée en Italie. En cas d'invasion, elle serait d'un précieux concours pour les Alliés).

Aux quartiers généraux alliés en Afrique du Nord, 28. (Par Reynolds Packard, de la "British United Press"). — Certains aveux de prisonniers italiens capturés en Tunisie révèlent l'existence d'un sérieux mouvement antifasciste en Italie. Quelques observateurs sont même d'avis que, lorsque les Alliés envahiront la péninsule, cette cinquième colonne pro-alliée sera d'un concours inestimable dans le renversement du régime mussolinien.

Même avant l'entrée des Etats-Unis dans la guerre, nombreux étaient les Italiens favorables aux démocraties. Or, tout indique aujourd'hui que leur nombre n'a fait qu'augmenter considérablement, depuis que les échecs s'accumulent aux dépens du Duce.

Cependant, d'après ceux qui connaissent bien la mentalité italienne, tous ceux qui, de près ou de loin, font partie de la cinquième colonne, attendront d'être bien sûrs que l'invasion est commencé et va bon train avant de tenter un geste pour jeter Mussolini et son régime par terre.

L'opinion générale, dans les milieux bien informés, veut que la révolte, si elle a lieu, commence sous forme d'une révolution de palais. Celle-ci provoquerait la disparition très rapide de Mussolini, du comte Galeazzo Ciano, de Roberto Farinacci, d'Achille Starace et de quelques autres "grosses légumes" du parti fasciste. Ils seraient alors remplacés sans délai par des membres considérés comme modérés dans le parti et ces derniers se donneraient pour mis-

(Suite à la page 2)

Catroux est à Alger; de Gaulle arrivera dimanche

ALGER, 29. — (BUP) — Le général Georges Catroux, officier de liaison de la France combattante, est arrivé de Londres par avion, hier, pour mettre au point la rencontre Giraud-de Gaulle et préparer l'établissement du comité exécutif central qui administrera les affaires de l'Empire français.

(L'"Exchange - Telegraph" mande d'Alger que de Gaulle arrivera dimanche dans cette ville nord-africaine.)

Le général Bouscat, chef de la mission giraudiste à Londres accompagnait Catroux.

Celui-ci semblait fatigué. Il a cependant déclaré à l'aérodrome qu'il rencontrerait immédiatement Giraud et terminerait les préparatifs de l'entrevue.

Il a dit que l'accord entre les Français combattants et le régime nord-africain de Giraud était complet.

"J'espère que tout le peuple français est aussi heureux que moi de voir l'union enfin assurée".

Il croit que le comité exécutif central sera formé le jour de l'arrivée de de Gaulle à Alger. Accompagneront ce dernier René Massigli et André Philip, candidats de la France combattante au poste de membre du comité exécutif central.

2,800 Mexicains par semaine aux Etats-Unis

MEXICO, 29. — (BUP) — L'ambassade américaine annonce que les travailleurs mexicains arivent aux Etats-Unis au rythme de 2,800 par semaine. Ces ouvriers travailleront dans les fermes et sur les chemins de fer.

Trois raids russes

LONDRES, 29. — (BUP). — Radio-Moscou révèle que l'aviation soviétique a exécuté des raids contre trois grands centres ferroviaires aux mains des Allemands au sud de Smolensk. Il s'agit de Mogilev, de Roslavl et de Karachev. Les pilotes ont bombardé les gares, les trains, les entrepôts, les voies de triage, les dépôts de munitions et d'armes, ainsi que des concentrations de troupes.

Des brèches dans le front japonais à l'île d'Attou

WASHINGTON, 29. — (BUP) — Le secrétariat de la Marine a annoncé, hier soir, que les forces américaines ont pratiqué de profondes brèches dans les dernières poches japonaises à Attou, après avoir pilonné avec leur artillerie et leur aviation les retranchements ennemis.

Les forces terrestres qui ont pris d'assaut les positions japonaises dans les collines du port de Chichagof au cours d'un violent corps à corps, ont "réduit à l'impuissance" un poste de défense ennemi après l'avoir affaibli avec leur artillerie.

D'autres unités américaines continuent d'exercer leur pression sur les forces japonaises retranchées dans la région entre le lac Corries et le lac Canirca.

Le secrétariat de la Marine n'a fait aucun commentaire sur la prétention de Radio-Berlin que les Japonais auraient débarqué des renforts à Attou. Précédemment, Radio-Tokio avait admis que les défenseurs de l'île étaient dans une situation précaire.

Plus tard, elle a affirmé que des renforts considérables avaient été dépêchés à Attou par mer et par air. La radio allemande a renchéri en prétendant que les Japonais renforcés ont pu refouler les Américains vers la mer.

Violent raid chinois sur la base ennemie d'I-chang

TCHOUNG-KING, 29. — (BUP) — Des bombardiers chinois, escortés de chasseurs, ont attaqué la grande base japonaise d'I-tchang, hier après-midi, alors que les troupes chinoises luttaient opiniâtrement pour enrayer l'offensive ennemie contre les forts du fleuve Bleu.

Les bombardiers ont attaqué dans l'avant-midi, puis de nouveau au cours de l'après-midi, coordonnant les raids avec les contre-attaques des forces terrestres. L'aviation japonaise était aussi active.

Le communiqué du haut commandement chinois annonce que 1,000 autres soldats ennemis ont été tués dans la région d'I-tchang, ce qui porte à 2,000 le nombre des soldats japonais mis hors de combat en deux jours. Les Chinois ont saisi un butin considérable.

L'ennemi aurait dépêché des renforts dans la région de Youtaï-chang, à l'ouest d'I-chang, où ses forces s'élèveraient déjà à 30,000 hommes. Les troupes japonaises ont attaqué en plusieurs endroits hier et deux positions ont changé de main à quatre reprises avant de demeurer finalement aux mains des Chinois.

Des Canadiens sur Kiska

WASHINGTON, 29. — (BUP) — Le secrétariat de la marine a révélé que les avions de combat porteurs de bombes qui ont attaqué Kiska, mercredi, étaient pilotés par des hommes de l'aviation canadienne.

Jusqu'au bout, dit Mussolini

LONDRES, 29. — (BUP) — On a appris ici que Benito Mussolini, dans une conférence secrète avec les chefs du parti fasciste, a décidé de poursuivre la résistance aux Alliés en Sicile et en Sardaigne "jusqu'au bout".

On ne sait pas encore à quel endroit s'est déroulée cette conférence, mais on croit que c'est à Rome.

Pendant ce temps, des économistes allemands et italiens ont terminé leurs entretiens à Florence, où les Nazis auraient insisté pour que l'Italie exporte à l'Allemagne au moins autant de fruits et de légumes que l'an dernier.

(La radio britannique a dit que Mussolini a convoqué le comité ministériel conjoint à Rome lundi prochain. Le comité étudiera la question des récoltes, qui cette année, seront faites sous la surveillance de l'armée.

Roosevelt a nommé Mgr Haas président d'un organisme gouvernemental

WASHINGTON, 29. — (BUP) — Le président Roosevelt a remanié, hier, le comité dit "des pratiques équitables dans l'emploiement", en nommant président de cet organisme, Mgr Francis-J. Haas, doyen de la faculté des sciences sociales de l'université catholique de Washington.

Dans son ordonnance, le président a spécifié que toutes les agences gouvernementales chargées de distribuer les contrats de guerre doivent inclure dans tous les contrats négociés une clause obligeant l'entrepreneur à traiter avec équité tout employé ou requérant d'emploi, quelle que soit sa race, sa religion, sa couleur ou son origine nationale.

Badinage d'actualité

● Le fonctionnaire : "Tiens . . . tiens . . . enfin!"

Inscription de la population bulgare

LONDRES, 29. — (BUP).— On mande d'Ankara que des mesures très sévères ont été prises en territoire bulgare contrôlé par les Nazis, à la suite d'une conférence de six jours à laquelle ont pris part Peter Gabrovski, ministre bulgare de l'Intérieur, et ses principaux chefs de police.

Toute la population de Sofia a reçu l'ordre de comparaître devant la police par ordre alphabétique. L'internement des Juifs se poursuit dans tout le pays. A Plovdiv, en Bulgarie centrale, 30 Juifs ont été arrêtés pour avoir été en relation avec les saboteurs.

Dans les régions de Varna, en Bulgarie, de Skolpje et de Velès, en Yougoslavie, et de Demishissar, en Grèce septentrionale, tous les chefs de la police auraient été congédiés en bloc "parce qu'on n'avait plus confiance en eux".

Dans ces régions, 400 personnes ont été arrêtées.

(L'agence allemande "D.N.B." dit que tous les Juifs pourront quitter la Bulgarie, mais qu'on ne leur permettra pas de se rendre en Turquie ou en Palestine.)

On mande de Turquie que des mesures draconiennes ont aussi été prises en Grèce et en Yougoslavie dans la crainte que le peuple ne se soulève dans une invasion alliée.

Pour la seconde fois, des saboteurs ont mis le feu à la plus grande filature de Bucarest, la "Textilia".

La lutte se poursuit entre les forces allemandes et les guérilleros de Mikhallovitch en Yougoslavie, et ceux-ci revendiquent des succès.

Radio-Berlin prétend, toutefois, que la résistance en Yougoslavie a été écrasée et que les guérilleros se rendent par milliers.

Radio-Rome annonce que le colonel Giuseppe Lispetti, commandant civil des troupes italiennes dans le sud du Monténégro, a été fait prisonnier et exécuté par les guérilleros. Mussolini l'a décoré à titre posthume.

Radio-Maroc dit que la frontière italo-yougoslave a été fermée à la circulation "particulière", de même que la frontière italo-autrichienne.

Sur mer

La situation sur la mer s'améliore

LONDRES, 29. — (Par Clinton-B. Conger, de la BUP) — informateur autorisé a déclaré, hier soir, que la situation au point de vue naval et maritime dans les eaux européennes et africaines est actuellement très satisfaisante et que même la bataille de l'Atlantique contre les sous-marins allemands prend une bonne tournure.

Dans cette revue de la situation, la plus optimiste qu'on ait encore faite depuis plusieurs mois, notre informateur a indiqué comme suit les améliorations notées :

1) le nombre des sous-marins ennemis coulés a augmenté ;

2) conséquemment, la construction maritime dépasse maintenant les pertes maritimes sous le rapport du tonnage ;

3) la Méditerranée est maintenant libre.

Les succès qu'on remporte maintenant depuis quelques mois, dans la bataille de l'Atlantique sont le fruit de trois ans d'expériences et de durs labeurs, de l'augmentation des effectifs d'escorte des convois, de la présence de porte-avions dans les escortes, de l'emploi d'avions pour le dépistage des sous-marins, et enfin de l'utilisation d'armes secrètes.

Notre informateur a ajouté que l'hiatus de 500 milles de long qui, en plein milieu de l'Atlantique, était laissé sans surveillance aérienne et dans lequel les convois étaient régulièrement attaqués, est maintenant couvert par les appareils lancés des porte-avions et par l'extension du rayon d'action des avions partis des bases terrestres.

"On ne peut pas encore dire que le problème de la menace sous-marine est résolu", a déclaré notre informateur, "mais on peut certainement affirmer qu'il a cessé d'être aussi aigu qu'auparavant".

(Suite à la page 2)

Décès:

BAKER, Mme Vve Barthélemy
BELANGER, Mme Vve Achille
BEAUDOIN, M. Jean-Henri
COULOMBE, Mme Pierre
GAULIN, Mlle Marie-Philoméne
LAMONTAGNE, Mlle Marie-Ange
MOREL, Mme Gérard
PICHER, M. J.-A.
TOUSSAINT, le cap. David
VEILLEUX, Mme Léonidas
SAMSON, Mme Vve Charles

(Avis de décès à l'avant-dernière page)

19 tonnes de bombes sur Wewak

AU GRAND QUARTIER GENERAL ALLIE, en Australie, 29. — (BUP). — Des bombardiers lourds alliés ont jeté près de 19 tonnes de bombes sur l'aérodrome ennemi de Wewak, en Nouvelle-Guinée.

Wewak, base japonaise sur la côte nord-orientale de la Nouvelle-Guinée, est à 125 milles au nord de Madang, où un aérodrome japonais a été soumis à deux raids au cours de la semaine.

Au moins 16 incendies ont été allumés, apparemment parmi les avions japonais au sol. En dépit du feu de la D.C.A., tous les avions alliés sont revenus à leur base.

Quatorze avions japonais ont exécuté un raid sur Millingimbi, île au large de la côte septentrionale australienne, à 300 milles à l'est de Darwin, mais les chasseurs alliés en ont descendu trois et ils en ont endommagé d'autres.

Deux avions alliés ont été perdus. Le raid n'a fait aucune victime et n'a causé que de légers dommages.

Voyages de Rios

SANTIAGO, Chili, 29. (BUP). — Le président Juan-Antonio Rios doit entreprendre le 15 juin sa tournée dans les républiques américaines. Rios visitera les Etats-Unis et d'autres républiques américaines.

Penaranda à Caracas

CIUDAD-TRUJILLO, République dominicaine, 29. — (BUP). — Le président Enrique Penaranda de Bolivie est arrivé hier de Cuba. Il doit partir aujourd'hui pour Caracas, au Vénézuéla.

Raid sur la France

LONDRES, 29. — (BUP). — Des bombardiers alliés ont attaqué la côte française, ce matin. Jeudi soir, ils avaient pilonné Essen, en Allemagne, avec 1,000 tonnes de bombes.

Arrestation de Steele

BELFAST, Irlande, 29. (BUP). La police armée de fusils et de mitrailleuses a arrêté, hier, James Steele, chef de l'armée républicaine irlandaise qui s'est évadé de prison en janvier avec Hugh McAteer, chef de l'état-major du même groupement hors la loi.

Navire norvégien coulé

WASHINGTON, 29. — (BUP). — Le secrétariat de la Marine annonce qu'un sous-marin ennemi a coulé un petit navire marchand norvégien au début de mai dans le nord de l'Atlantique. Les survivants sont arrivés à Boston.

Manoeuvres espagnoles

CAPTAGNE, Espagne, 29. — (BUP). — Une flottille de contre-torpilleurs espagnols commandée par le capitaine Jose-Marie Rivera, est partie aujourd'hui pour Palma, dans l'île Majorque, afin de se livrer à des manoeuvres.

L'île Majorque est située dans l'archipel des Baléares.

Le premier lis qui est sorti plus blanc que la neige des ondes vermeilles du sang de Jésus a été l'Immaculée Conception.

C.-Emile MORISSETTE
LIMITEE
ENTREPRENEURS GENERAUX
Importateurs de cloches. Ouvrages de menuiserie, bois, moulures.
256, rue Lalouette, QUEBEC

Kreisler est devenu citoyen américain

NEW-YORK, 29. — (BUP). — Fritz Kreisler, violoniste de réputation mondiale, est devenu hier un citoyen américain et il a célébré l'événement en jouant du piano au studio de son éditeur de musique. Au journaliste qui lui demandait ce qu'il ressentait en devenant citoyen américain, Kreisler a répondu :

"Je ressens ce que j'ai toujours ressenti, car je suis aux Etats-Unis depuis si longtemps".

Kreisler est né à Vienne, en Autriche, le 2 février 1875, et ses papiers de naturalisation le désignaient comme citoyen français.

L'efficacité de la 5e colonne . . .

(Suite de la 1ère page)

sion de maintenir l'ordre dans le pays en attendant que les Alliés y exercent un contrôle définitif et complet. En même temps, des soulèvements locaux se produiraient un peu partout, en province, tandis que de très nombreuses troupes italiennes mettraient bas les armes, en masse, ou même passeraient du côté des Nations unies.

Toutefois, d'après les déclarations des prisonniers italiens, on peut constater que ceux-ci préfèrent être capturés par des Anglais ou des Américains plutôt que par des Français. Apparemment, les soldats italiens redoutent que les prétentions de Mussolini qui réclame pour son pays Nice, la Savoie, Djibouti, la Corse et la Tunisie, ne provoquent des représailles de la part des Français et les Italiens redoutent d'en subir les conséquences. C'est pourquoi les observateurs sont d'avis que les Italiens se rendront plus facilement en cas d'invasion, à des troupes anglo-américaines qu'à des troupes françaises.

Certains croient en outre que les fameuses "Chemises noires" de Mussolini, qui forment la milice du parti fasciste, se révolteront contre le joug de leur maître plus rapidement que les troupes de l'armée régulière parce qu'après tout, ces dernières sont parfaitement disciplinées. Les correspondants de guerre qui ont vu les dizaines de milliers de prisonniers italiens capturés en Tunisie sont tous d'avis que les fameuses "Chemises noires" de monsieur Mussolini sont loin de constituer l'invincible armée tant vantée par la propagande du Palais de Venise. En fait, on les considère comme tout juste un peu meilleures que les bataillons de chômeurs formés par le Duce, au temps de la crise, pour contrôler son peuple, le nourrir et le vêtir.

D'autre part, la flotte italienne qui, pendant des années, s'est alimentée à même les idées britanniques en matière de stratégie navale et qui a des siècles de tradition derrière elle, forme la partie la plus anti-nazie de la puissance militaire italienne. Par contre, l'aviation, qui recrute ses hommes surtout chez les blancs-becs élevés dans les idées anti-britanniques et anti-américaines, les écoles fascistes, constitue l'aile marchante du fascisme.

Si l'on s'en rapporte aux aveux des prisonniers, les irradiations de propagande américaine en italien, comme les discours du maire Fiorello LaGuardia de New-York, ne sont pas beaucoup écoutées en dépit de l'intensification du sentiment pro-alliée.

Les prisonniers ont aussi indiqué que le comte Carlo Sforza, chef de l'anti-fascisme, en exil depuis l'arrivée de Mussolini au pouvoir, est presque totalement inconnu en Italie. En effet, le Duce a interdit même de mentionner son nom, en parole au par écrit, de sorte que les Italiens ont complètement cessé d'entendre parler de cet homme d'Etat.

Enfin, l'une des principales difficultés qu'on rencontre dans l'organisation d'une cinquième colonne efficace en Italie réside dans le fait que tous les mouvements anti-fascistes dans le pays, bien qu'ils soient nombreux, sont disperses, isolés, sans relation entre eux, et privés de chefs suffisamment forts pour s'imposer.

L'attitude de la Turquie

ANKARA, 29. — (BUP). — On tient pour l'indication d'un changement possible d'attitude de la part de la Turquie l'observation qu'a faite le ministre de la Défense nationale Ali Riza Artunkal, au sujet de l'armée. Dans le passé, il en parlait toujours comme étant prête à résister à toute aggression. Hier, en remerciant les députés d'avoir adopté un budget militaire de 486,700,000 livres turques, soit $389,360,000, il a dit que l'armée est prête à exécuter tous les ordres qu'on lui donnera, toutes les missions qu'on lui confiera.

E.J. CHARTIER & CIE ENR.
MARCHAND DE CHARBON
22, RUE ST-ROCH
TELEPHONE 2-6895

A cause de la rareté des bouteilles vides nous sommes forcément obligés de refuser la livraison de
L'EAU MERVEILLEUSE
à tous ceux qui n'auront pas une bouteille vide à retourner en échange. Vous avez droit, CHEZ VOTRE EPICIER, à un remboursement de 3 sous pour chaque bouteille retournée.
AVIS: Achetons les bouteilles vides d'Eau de Javelle livrées à notre manufacture. Plus hauts prix payés.
DEMONTIGNY & PONLOT
39, 7ième Rue, Limoilou Tél. : 4-2661

L'entente est encore éloignée

WASHINGTON, 29. — (BUP) — Les représentants de l'"United Mine Workers Union" et les patrons des mines de charbon bitumineux sont loin de s'entendre sur les demandes de hausse de salaires, mais on croit généralement que la trêve dans la grève sera prolongée.

Le comité international de l'union doit décider aujourd'hui si la trêve doit être prolongée.

Les mineurs demandent une allocation de $2.00 par jour pour leur voyage de leur domicile à la mine, tandis que les patrons n'offrent que 80 cents.

L'Office du travail a donné 15 jours aux mineurs et aux patrons pour résoudre leurs différends et lui soumettre un rapport.

Un sénateur a prétendu que la demande "excessive" des mineurs amènera la faillite des compagnies si elle est satisfaite.

(A New-York, Joseph Curran, président de l'union maritime nationale, affiliée au C.I.O., a affirmé que "les grèves telles que celle de l'industrie de la houille que dirige John-L. Lewis, sont inspirées par Berlin et Tokio".)

La situation sur la mer . . .

(Suite de la 1ère page)

"Car, poursuit-il, il ne faut pas oublier que les sous-marins gardent toujours l'initiative des opérations et qu'ils peuvent modifier leurs tactiques à tout instant".

On demande alors à l'informateur si la campagne sous-marine allemande avait atteint son apogée.

"Le nombre des sousmarins ennemis en mer varie continuellement répondit-il. Mais je ne crois pas que, depuis quelques semaines, leur nombre ait augmenté de façon inusitée".

"A tout événement, je n'ai aucun doute sur l'efficacité évidente des raids efectués sur les chantiers de construction des sous-marins et sur leurs bases. Pour ma part, j'en suis très reconnaissant aux Américains, en particulier, qui ont bombardé en plein jour, Vegesack, Kiel et Bordeaux. D'autant plus que les rapports ultérieurs indiquent que ces raids ont remporté plein succès".

Puis, notre informateur révéla que très peu nombreux sont les navires de surface de l'ennemi qui ont pu échapper au blocus allié de l'Atlantique.

Quant à la situation navale en Méditerranée, notre informateur admit que la flotte italienne compte encore sept cuirassés et qu'elle est en mesure de livrer un véritable combat.

Jusqu'à la dernière minute, dit-il encore, pendant la campagne de Tunisie, des navires de guerre italiens ont tenté de faire parvenir des ravitaillements à l'ennemi. Mais, jamais celui-ci n'a risqué des navires plus gros que des destroyers. "Mais, nous leur avons constamment coupé l'herbe sous les pieds".

Au sujet du sabordage de la flotte française, à Toulon, au moment de l'invasion allemande de la France non occupée, notre informateur a déclaré que l'ennemi n'avait pu s'emparer que de trois ou quatre petits navires de guerre et d'un certain nombre de cargos. Apparemment, les autres navires de guerre exigent des réparations sérieuses avant d'être remis en service. On dit que navires de guerre et cargos ont été envoyes dans les ports italiens.

Visite de Son Eminence à N.-D. de la Providence

N.-D.-DE-LA-PRIVIDENCE, Bce. — Ce fut une grande réjouissance pour la paroisse Notre-Dame, le samedi 22 mai; elle avait l'honneur de recevoir Son Eminence le Cardinal, qui est venu, lui-même, confirmer 40 enfants, dont 20 garçons et 20 filles.

Dix ans s'étaient écoulés depuis qu'il était venu consacrer au sacerdoce trois de ses enfants: MM. les abbés Emmanuel Bourque, Siméon Bourque et le Rév. Père Antonio Poulin, S.J. Aussi, les paroissiens de N.-Dame, pour cette belle visite, ont voulu lui témoigner leur grattiude, leur vénération et leur attachement, par des décorations peu ménagées de verdure, de banderoles et bannières aux couleurs liturgiques, d'un trône blanc, couleur de la messe du jour, de pavillons, d'inscriptions, etc., etc.

La confirmation eut lieu le samedi après-midi, M. et madame Laurent Poulin assistaient comme parrain et marraine. Le soir, à 7 1-2 h., il y eut salut solennel du Saint Sacrement et allocution de Son Eminence.

Dimanche matin, à 8 h., messe de Son Eminence, à laquelle communièrent presque tous les paroissiens. A 10 h., messe solennelle. Son Eminence présidait au trône, assisté de Mgr H. Fortier, P.D., V.G., comme prêtre-assistant, de M. le curé Dom. Moreau et du Rév. Père Châteauvert, P.B. Le célébrant était le Rév. Père Fortier, M.S.C., assisté des abbés Emmanuel Bourque, D.S.C. professeur à l'Université, et S. Bernard, vicaire à St-Georges, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé P. Nicole dirigeait les cérémonies.

Le sermon fut donné par Son Eminence le Cardinal.

A 2 1-4 h., départ pour St-Philibert. Les paroissiens revinrent recevoir encore une fois la bénédiction de Son Eminence, désirant de tout leur coeur l'honneur d'une visite prochaine.

Les nôtres à bord de la "Régina"

● L'équipage de la corvette canadienne H.M.C.S "REGINA" compte plusieurs Canadiens français de toutes les parties du Canada. En voici quelques-uns de l'est du pays. Ce sont de gauche à droite : le chauffeur Charles Denoncourt de Montréal; le radio-goniomètre Joseph Melbourne Saulnier, Meteghan River, N.-E.; le chauffeur Raymond Leblanc, Campbellton, N.-B.; le signaleur Edward Boudreau, Moncton, N.-B. (Photo de la marine royale canadienne)

Nouvelles de Drummondville

Feu M. S. Legault. — (D.N.C.) — M. Stanislas Legault, de cette ville, est décédé le 24 mai, à Québec, à l'âge de 77 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 26, en l'église de Ste-Thérèse.

Son épouse, Dame Deslandes (Orosie), est décédée en 1937. Il laisse dans le deuil ses fils, Stanislas et Léo; deux filles, Mme Omer Bourbonnière (Antoinette) et Mme Arthur Rochon (Simone), de cette ville; deux frères, Honoré, de Granby, et Wilfrid, de Pawtucket, R.I.; deux soeurs, Mme Michel Lamoureux, de Chambly-Canton, et Mme Napoléon Dupuis, de Roxton-Falls; ses gendres, MM. Georges Chabot, de Montréal, Omer Bourbonnière et Arthur Rochon, de cette ville.

Dégâts par le feu. — Des commencements d'incendie ont causé certains dégâts dans une grange, chez M. Skrell, au quartier St-Pierre, et dans une chambre de la cave à l'hôpital Michaud.

Pavage en béton. — Nos automobilistes ont appris avec beaucoup de plaisir que le pavage en béton de la voie Sir Wilfrid Laurier sera complété jusqu'à notre ville, d'ici au 1er juillet. Des travaux de terrassement et de gravelage commenceront incessamment dans notre ville et Laurier Station. On terminera aussi, avant la fin de juin, les travaux de terrassement et de gravelage entre Laurier et le pont de Québec.

Concert Leblanc. — Le célèbre violoniste acadien Arthur Leblanc donnera un concert, au théâtre Drummond de cette ville, le 17 juin. Ce concert aura lieu sous le patronage des Filles d'Isabelle et au profit de l'hôpital Ste-Croix.

Revue de cadets. — Le lieut.-col. Chicoine, de Montréal, a passé en revue les cadets de l'académie St-Frédéric. Ceux-ci ont également donné une démonstration de gymnastique. La fanfare de l'école était au programme.

M. Gérard Blais, commandant de la compagnie, a été décoré de la médaille de la fondation Strathcona pour l'encouragement de l'éducation physique par la gymnastique, dans les écoles. La gymnastique éducative est pratiquée par tous les élèves de l'académie St-Frédéric, durant toute l'année scolaire.

Recrutement. — Récemment, à l'hôtel de ville, avait lieu une assemblé du comité consultatif du C.W.A.C., destinés à activer le recrutement. Ont adressé la parole : le lieut. M. Nation, officier recruteur; le sous-lieut. Odette Oligny, officier des relations extérieures, et le sergent Olive Moody, des relations extérieures. On remarquait de notre ville Mmes L.-C. Champoux, L. Charpentier, Charles St-Jacques, W.-H. Phillips, Léo Watkins, J.-B. Mitegell, T.-S. Cameron, Mlles M. Courchesne, Réjane Plamondon, Simone Duguay, Hortense De Verteuil et Ruth McMichael.

Feu le Dr G.-E. Gauthier. — Le Dr Geo.-Etienne Gauthier, attaché à l'Unité Sanitaire de notre ville, est décédé à l'hôpital du Christ-Roi de Nicolet, après quelques jours de maladie. Il était âgé de 30 ans.

Les funérailles ont eu lieu à St-Elphège d'Yamaska, sa paroisse natale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le Dr Gauthier avait fait ses études à Nicolet et à Oka. Il laisse dans le deuil: son père et sa mère, M. et Mme Joseph Gauthier, de St-Elphège; deux frères, le Dr Martin Gauthier, M.V., de cette ville, et M. Germain Gauthier, de St-Elphège; deux soeurs, Mme Armand Horion (Marie-Claire, de Ste-Monique, et la R. Soeur Véronique du Calvaire, des Srs de l'Assomption.

Fe M. Cardin. — M. Hermann Cardin, citoyen bien connu de cette ville, est décédé le 24 mai, à l'âge de 63 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 27, à 9 h., en l'église St-Josepn.

Il laisse, outre son épouse, ses fils, Rosaire, Armand, Lucien et Albert; ses filles, Mme Joseph Pelchat (Lucille), Mme Arsène Cardin (Blanche); Mlles Clémence, Candide, Fleurette et Jeanne; ses frères, Joseph, de Montréal, Armand, Ernest et Roch, de Drummondville, Cyprien et Dollard, de St-Gérard d'Yamaska; ses soeurs, Mmes Onésime Desrosiers, de St-Majoric, Léonard Labrecque et Ulderic Hébert, de cette ville.

:-: Achetons :-:
chez les NOTRES

Les ouvriers Ford et le 4e emprunt

Windsor, Ont., 29 mai. — Les ouvriers de guerre de l'usine Ford, à Windsor, ont souscrit une somme de $2,075,000 au quatrième emprunt de la Victoire, dépassant ainsi substantiellement toutes leurs souscriptions précédentes. La campagne fut dirigée par un comité choisi parmi les employés. Environ 95 pour 100 des employés souscrivirent à l'emprunt, et la souscription moyenne fut de $142 par personne.

La souscription totale des employés de Ford-Canada aux quatre emprunts de la victoire dépasse maintenant $5,000,000; et les employés achètent de plus chaque mois $75,000 de certificats d'épargne de guerre.

La compagnie elle-même souscrivit $6,000,000 au dernier emprunt, ce qui fait, avec la souscription des employés, une somme totale de $8,075,000, soit plus de 40 pour 100 de la souscription fixée pour toute la ville de Windsor.

A Beauport

AMICALE DU COLLEGE. — D.N.C. — Une réunion de l'amicale des anciens du collège a été tenue le 24 mai, au collège. Plusieurs questions y furent discutées. Cette séance est la dernière avant les vacances.

Le 20 juin, les amicalistes sont priés de se réunir au collège à 10 h. a.m., pour se rendre au chalet T.-Tom, propriété de M. Jos. Grenier, président de la maison Joseph Grenier, ltée. On y fera une fête champêtre. On pourra s'adresser chez M. Raoul Giroux, à Beauport-Est. Tél. : 4-6954.

SOUSCRIPTION. — La souscription en faveur du bulletin paroissial L'"Entente" a rapporté $64.00.

CARTE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE. — La société St-Jean-Baptiste de Beauport passera de porte en porte pour la vente de la carte d'abonnement qui est de $1.00 pour l'année.

VENTE PAR LA VILLE. — MM. Charles-A. Levasseur et Alfred Giroux ont acheté des terrains, rue St-Cléophas, où était autrefois l'ancienne patinoire.

AFFAIRES MUNICIPALES — Le conseil exécutera des réparations de voirie et de trottoirs. Des arbres seront aussi plantés aux alentours du nouveau réservoir.

La commission scolaire a demandé un octroi à la ville de Beauport.

M. le maire et M. le secrétaire ont été autorisés à signer le contrat avec la Cie Quebec Railway pour que la ville soit propriétaire de l'ancienne voie ferrée, ou un boulevard sera érigé.

Le maire ou un échevin fera partie de la Chambre de Commerce Québec-Montmarency.

Il y aura du calcium dans toutes les rues de la ville.

M. Emilien Lortie, de la police municipale, a commencé à faire le recensement des chiens.

MUTATION. — —M. Alphonse Grenier, de la maison Jos. Grenier, ltée, a acheté le terrain de la succession Dugal, rue St-Cléophas, près de la résidence de M. Geo. Grenier.

M. Grenier a acheté un terrain de madame Léonidas Lortie, ave Royale, près du salon de barbier I. Labrie.

—L'Union St-Joseph a acheté le terrain de Mme Ap. Chalifour, rue St-Cléophas.

SOIREES. — Le 3 juin, il y aura, au collège, une soirée de variétés théâtrales.

—Le 7 juin il y aura, à l'Académie Ste-Marie, une réunion de la société St-Jean-Baptiste, pour décider de la célébration de la fête nationale. Avis aux intéressés.

Si vous ne trouvez pas chez votre marchand votre meuble désiré
VOYEZ
E.-A. ROUSSEAU
EBENISTE
et soyez assuré qu'il sera fabriqué avec satisfaction.
158, rue du Roi. Tél.: 4-4366

VOUS POUVEZ FAIRE BEAUCOUP D'ARGENT
30% en argent ou de très belles PRIMES vous seront données GRATUITEMENT, en vendant 17 images religieuses à .30c. chacune. Demandez 17 images et notre catalogue de beaux cadeaux gratis. Ecrivez à
ALLEN NOUVEAUTES
Dept A.C. ST-ZACHARIE, P.Q.

Création d'un Office de la mobilisation

WASHINGTON, 29. — (BUP). — Le président Roosevelt a créé hier un office de la mobilisation de guerre et il a mis à sa tête James-F. Byrnes.

Byrnes aura tous les pouvoirs requis pour diriger l'effort de guerre sur le front intérieur.

Il a quitté ses fonctions de directeur de la stabilisation économique pour devenir directeur de l'Office de la mobilisation de guerre.

A la Maison Blanche, on annonce que le juge Fred-M. Winson, du Kentucky, membre de la cour d'appel des Etats-Unis, succédera à Byrnes comme directeur de l'Office de la stabilisation économique.

Byrnes et le comité de mobilisation de guerre qu'il dirigera détermineront la politique et uniformeront le travail des agences de guerre intéressées dans la production, la main-d'oeuvre, le transport et la distribution des approvisionnements civils et militaires.

Meilleures recettes de Brazilian Tract.

TORONTO. — Les recettes nettes de Brazilian Traction Light & Power Co. Ltd, avant la dépréciation et l'amortissement, se sont élevées à $2,237,973 pendant le mois d'avril, à rapprocher de $2,006,491 pendant le mois correspondant de l'an dernier. Pendant les quatre premiers mois de l'année, les recettes nettes se sont chiffrées par $8,850,289 soit une augmentation de $1,076,242 sur la période correspondante de 1942.

NEW-DELHI, 29. — (BUP). — Des bombardiers de la R. A. F. ont pilonné, jeudi, un village occupé dans l'île d'Akyab, au large de la côte birmanie, à 75 milles au sud de la frontière de l'Inde.

La plupart des bombes sont tombées sur les objectifs et des incendies se sont déclarés. Des avions de combat escortaient les bombardiers.

Voyez partout la beauté, cherchez-la. Elle agrandira votre esprit et vous fortifiera; elle vous donnera cette plénitude de pensée qui, de jour en jour, vous délivre de tous les petits tracas, de toutes les peines.

Fin de la mission de Davies

MOSCOU, 29. — (BUP) — Le mystère de la mission de Joseph-E. Davies à Moscou demeure dans deux lettres scellées échangées entre le président Roosevelt et le premier ministre Joseph Staline.

Davies a fait aujourd'hui ses malles pour rentrer aux Etats-Unis, porteur de la réponse de Staline à la lettre de Roosevelt.

Davies doit prendre l'avion d'un moment à l'autre et il conserve le mutisme le plus absolu sur le contenu des deux lettres.

Il n'y a aucun doute que ces lettres auront un effet de la plus haute importance sur la strategie des Nations unies.

La santé de Davies était moins bonne hier. L'ancien ambassadeur est demeuré au lit jusqu'au début de l'après-midi et il a pris des médicaments.

Davies a eu trois conférences avec Staline. La dernière a eu lieu dans la soirée du 26 mai, quand il a reçu la réponse du premier ministre au président Roosevelt et passé deux heures et demie à converser avec le dictateur.

Il a exprimé l'opinion que Staline partage le ou les points de vue contenus dans la lettre de Roosevelt.

Journaliste décédé

LONDRES, 29. — (BUP). — Arthur Mee, rédacteur en chef du périodique "The Children's Newspaper" et auteur de plusieurs ouvrages, est mort hier à l'âge de 67 ans.

Sans-filiste arrêté

WASHINGTON, 29. — (BUP). — Le directeur du "Federal Board of Inquiry", J.-Edgar Hoover, a annoncé l'arrestation de John-Roy Horton, sans-filiste d'un navire américain, sous l'accusation d'avoir possédé illégalement des renseignements confidentiels sur l'itinéraire des convois.

Rupture d'alliance

JERUSALEM, 29. — (BUP). — Les groupes communistes arabes à la suite de la dissolution de la viennent de briser leur alliance et juifs, en liaison depuis 20 ans, IIIe Internationale.

Collège Saint-Joseph, Berthierville
REUNION DES ANCIENS
Dimanche, 30 mai
Le conseil de l'amicale fait un pressant appel à ses anciens et les convie aux agapes fraternelles.
Pour correspondance, adresser : Fr. Paul Lefebvre, c.s.v., sec. adj.

Les Sweet Caps apportent la Joie là-bas comme ici.

"Oh, allumez une Sweet Cap et oubliez vos soucis!"
Oui, les Sweet Caps aident à soulager les longues tensions nées de la guerre. C'est leur fonction du temps de guerre. A cet instant même, elles aident nos guerriers à tirer plein profit de leurs moments de loisir . . . et le font si bien qu'elles sont les cigarettes les plus populaires auprès des Canadiens partout.
CIGARETTES
SWEET CAPORAL
"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"
S'il arrive que votre marchand manque de Sweet Caps, c'est parce que la demande pour outre-mer est très forte et très insistante. Assurément ils sont les premiers à les mériter! Demandez encore les Sweet Caps demain!

TRENTE-SIXIEME ANNEE No 11,207

Le blasphème est comme une mauvaise semence, le blasphème se sème par l'exemple. Des blasphémateurs engendrent des blasphémateurs.
Son Eminence le cardinal Villeneuve.

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC — SAMEDI, 29 MAI 1943

Les rapports certifiés de l'A. B. C. établissent que l'"Action Catholique" est le 1er des quotidiens publiés dans la ville de Québec et le 2e quotidien français d'Amérique.

Le dossier de M. Houde à Ottawa

FREDERICTON, 29. — (BUP). — Le comité consultatif de l'internement a presque terminé l'audition de la demande de mise en liberté de Camilien Houde, détenu depuis trois ans, et un communiqué est sur le point d'être publié concernant le résultat des délibérations.

Houde, ancien maire de Montréal et député provincial de Ste-Marie, a demandé le 15 mai que sa requête soit étudiée. Jeudi, le ministre de la Justice, l'hon. Louis St-Laurent, annonça aux Communes que celle-ci avait été accordée.

Le seul communiqué publié ce soir comportait que la preuve présentée et les recommandations du comité seraient transmises au département de la Justice.

Le juge M.-A. Miller, de Sarnia, a présidé à l'audition de la cause. Les deux autres membres du tribunal étaient M. Robert Taschereau, de Montréal, et M. W.-M. Dickson, d'Ottawa. L'inspecteur J. Léopold, de la police fédérale, d'Ottawa, était présent.

A l'audition de la cause, assistaient aussi sa femme et sa fille qui ont visité souvent Houde au camp d'internement. Elles arrivèrent ici hier et sont reparties pour Montréal hier soir.

On sait que l'ancien maire de Montréal fut arrêté pour avoir demandé aux gens de ne pas se conformer à la loi de l'enregistrement national, ce qui était une violation de la loi de défense du Canada fut-il invoqué lors de son internement.

Des députés se plaignent des retards

OTTAWA, 29. — (DNC) — Plusieurs membres de l'opposition se sont plaints que certains comités parlementaires, notamment celui de la radio et celui qui est chargé d'étudier les règlements de la défense du Canada, ne se sont pas encore réunis bien que les membres en aient été nommés et les présidents désignés. L'hon. Louis St-Laurent, ministre de la Justice, a indiqué la procédure à suivre pour obtenir la convocation des comités à la demande de ceux qui en font partie. Le général Laflèche, ministre des services nationaux de guerre, de qui relèvent les questions relatives à la radio, a fait observer que, dans le cas du comité de la radiodiffusion, il avait fallu attendre que certains témoins fussent disponibles, mais qu'il croyait savoir que ces témoins le seraient prochainement et qu'il en avait donné avis aux membres du comité.

Une religieuse canadienne est décorée

Par un récent courrier venu d'Afrique, les Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique ont appris que la médaille d'or des Epidémies a été décernée, par le gouvernement français, à titre posthume, à une de leurs Soeurs, M. St-Richard (Mariette Gagnon), de Jonquière, décédée du typhus, contracté au chevet de ses malades indigènes, au dispensaire d'Ain-el-Arba, en Algérie.

Le sucre pour la rhubarbe

L'administration du rationnement de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre rappelle que la ration spéciale de sucre accordé pour la préparation de la rhubarbe ne sera plus valide après le 31 mai.

L'administration du rationnement insiste aussi sur le fait que le coupon No 1 du feuillet bleu supplémentaire "B" est le seul qui soit valide pour l'achat d'un surplus de sucre aux fins de préparer la rhubarbe.

Il est donc important de retenir que seul le coupon bleu "B" No 1 vaut pour l'achat du sucre en vue d'apprêter le rhubarbe.

A St-Martin

A l'occasion de la visite pastorale, à St-Martin de Beauce, le 30 mai, Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec rencontrera les Lacordaire et les Jeanne d'Arc, les ligues du Sacré-Coeur, les enfants, les jécistes et les croisés. Il y aura présentation d'hommages par les présidents respectifs de ces différents groupements : M. le Dr Raoul Poulin, pour les ligues du Sacré-Coeur, Mlle Jacqueline Poulin, pour les jécistes.

Quelques chants seront aussi exécutés par un groupe de Jeannes d'Arc.

Pour les sinistrés de la Station-d'Hébertville

A peine lancé, l'appel de l'"Action Catholique" en faveur des familles victimes de l'incendie à la Station d'Hébertville a provoqué des souscriptions intéressantes. Voici les premières entrées :

Le Syndicat de Québec, $100 en marchandises ; l'"Action Catholique", $25 ; l'hon. Léon Casgrain, $10 ; M. Joseph Sylvain, 188, de la Reine, Québec, $1. Et plusieurs belles souscriptions nous sont annoncées pour le début de la semaine prochaine.

Des citoyens originaires du Lac-St-Jean se réjouissent de la souscription et se proposent d'y participer. M. Joseph Filion, député du Lac-St-Jean à la Législature, a exprimé sa reconnaissance à l'"Action Catholique", a souhaité le succès de ce beau mouvement de solidarité interrégionale et a exprimé le voeu que plusieurs maisons d'affaires québecoises en relations constantes avec la population de son comté grossissent de leur souscription la somme destinée aux familles appauvries par l'incendie.

Grosses, moyennes ou modiques, toutes les souscriptions seront reçues avec reconnaissance. La procédure est extrêmement simple : on adresse le produit de sa générosité à :

Souscription pour la Station d'Hébertville,
L'"Action Catholique",
3, boul. Charest, Québec.

Lord Halifax est attendu au début de l'après-midi

C'est ce soir, à 8 h. 30 précises, à la salle des Promotions de l'université Laval, que lord Halifax, ambassadeur de Grande-Bretagne aux Etats-Unis, recevra des mains de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, o.m.i., grand chancelier de l'université, un doctorat d'honneur en droit.

Comme la cérémonie sera irradiée par le poste CBV, de la Société Radio-Canada, de neuf heures à neuf heures quarante-cinq, la collation des diplômes commencera à 8 h. 30 précises.

Lord Halifax sera accompagné de lady Halifax, de son fils, l'hon. Richard Wood, de l'hon. Angus MacDonald et du major Lockhart. Assisteront à la cérémonie également, Son Eminence le cardinal Villeneuve, sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province et lady Fiset, l'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province et Mme Godbout, de même que les doyens des facultés de l'université Laval.

M. le chanoine Cyrille Gagnon, val, en l'absence de Mgr Camilvice-recteur de l'université Laval Roy, recteur, retenu à l'Hôtel-Dieu par la maladie, fera le rapport de l'année académique et présentera lord Halifax tandis que Son Eminence remettra au nouveau docteur son parchemin d'honneur, puis lord Halifax répondra. Les discours de M. le chanoine Gagnon et de l'ambassadeur Halifax seront irradiés par Radio-Canada. Puis suivront la collation des diplômes et la distribution des prix spéciaux aux universitaires. On peut se procurer des cartes au Secrétariat, 17, rue Ste-Famille.

Lord Halifax a quitté Washington hier soir, en route pur Québec, où il sera l'hôte d'honneur de sir Eugère Fiset et de lady Fiset. Il retournera dimanche soir en passant par Montpellier, Vt, Concord, N.-H., Portland, Me Boston, Mass et Providence, R.I. Dimanche soir, lord Halifax s'adressera en anglais, aux Canadiens, par le truchement de Radio-Canada.

Lors de la collation de ce diplôme d'honneur, lord Halifax portera la toge de chancelier de l'université d'Oxford. L'ambassadeur britannique aux Etats-est le fils de lord Halifax qui s'est rendu célèbre par ses entretiens avec le grand cardinal Mercier, lors des conversations de Maline en faveur du rapprochement des églises d'Angleterre et de Rome.

Un pasteurisateur au sanatorium du Lac-Edouard

La Corporation du sanatorium du Lac-Edouard, au cours d'une assemblée tenue hier sous la présidence du sénateur Fernand Fafard, a décidé unanimement de doter cette institution d'un pasteurisateur de lait. D'ici à quelque temps, tout le lait consommé au sanatorium du Lac-Edouard sera donc pasteurisé. On sait que la Ligue canadienne de Santé mène présentement une campagne active en faveur de la pasteurisation du lait.

Le règlement de la viande s'en vient

On croit que le règlement municipal relatif à l'inspection de la viande à Québec sera soumis au comité administratif dans trois semaines pour étude.

Ce règlement a été préparé, croyons-nous, par le Dr Berchmans Paquet, directeur du Service municipal d'hygiène. Il serait prêt actuellement.

Des récompenses

La médaille du lieutenant-gouverneur à la faculté de droit canonique a été méritée par le R.P. Bertrand Pelletier, des Pères Blancs. Cette médaille est accordée à celui qui se classe premier aux examens du baccalauréat.

Le prix offert par Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe, à l'élève qui se classe premier aux examents de la licence a été décerné à M. Edouard Gagnon, prêtre de St-Sulpice, de Montréal.

Il préfère 8 jours de prison à une piastre d'amende

Un citoyen de Notre-Dame des Laurentides a été condamné à $1 d'amende et aux frais ou à huit jours de prison, hier, par M. le juge Laetare Roy, après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir assailli le fils de M. Omer Bélanger, de la même localité. Le plaignant, représenté par Me Napoléon Beaudet, a allégué que l'inculpé avait assailli son fils, un soir, et qu'il l'avait ensuite expédié dans le fossé du chemin.

L'inculpé a préféré la prison au paiement d'une piastre d'amende.

La région de l'est au 1er rang pour le 4e emprunt

Les chiffres officiels qui viennent d'être rendus publics par le comité national des finances de guerre démontrent que la région de l'est s'est classée au premier rang de la province durant la campagne du quatrième emprunt de la victoire. Le montant total des souscriptions a atteint la somme de $28,842,300, ce qui représente 124.05 p. 100 de l'objectif de $23,250,000. Le rapport définitif qui sera connu dans quelques jours seulement ne changera pas pour la peine les résultats annoncés aujourd'hui.

En communiquant cette excellente nouvelle à la presse, M. Henri Bray, président du Comité de l'emprunt pour la région de l'Est, a insisté surtout sur l'augmentation considérable enregistrée dans le nombre des souscripteurs. 80,477 prêteurs ont acheté des bons du quatrième emprunt, dans notre région, comparativement à 61,876 lors du troisième emprunt. C'est une augmentation de 18,601 ou de plus de trente pour cent. Le montant souscrit dans la région au troisième emprunt avait été de $19,0002,650.

Nous donnons ci-après le total des souscriptions enregistrées pour chacun des comtés de la région de l'est de la province, ainsi que l'objectif de chaque comté. En ce qui concerne la cité de Québec, le montant de $16,917,600 des souscriptions obtenues représente 132.22 pour cent de l'objectif de $12,795,000. Cette proportion est toute à l'honneur des citoyens de la capitale de la province.

TOTAL DES SOUSCRIPTIONS PAR COMTE AU QUATRIEME EMPRUNT DE LA VICTOIRE POUR LA REGION DE L'EST DE LA PROVINCE

Comté	Objectif du comté	Total des souscriptions enregistrées
Kamouraska	$200,000.	$212,900.
Riv.-du-Loup	423,000.	510,250.
Rimouski	475,000.	626,050.
Matane	275,000.	375,400.
Bonaventure	255,000.	231,300.
Gaspé	270,000.	329,550.
Matapédia	125,000.	140,850.
Beauce	565,000.	606,800.
Bellechasse	210,000.	230,950.
Dorchester	220,000.	303,750.
Lévis	1,405,000.	1,744,450.
L'Islet	220,000.	268,800
Lotbinière	210,000.	242,950
Montmagny	475,000.	537,850.
Roberval	365,000.	398,600.
Chicoutimi	1,455,000.	1,356,400.
Lac St-Jean	260,000.	251,000.
Saguenay	1,565,000.	1,672,300.
Charlevoix	110,000.	140,650.
Québec Comté	560,000.	603,950.
Montmorency	245,000.	296,200.
Portneuf	545,000.	623,750.
Cité de Québec	12,795,000.	16,917,600.
Grand total	$23,250,000.	$28,842,300.

M. King repousse ces accusations

OTTAWA, 29. — (DNC). — Au début de la séance d'hier, à la Chambre des Communes, le chef parlementaire de l'opposition, M. Gordon Graydon, évoqua les grèves qui ont immobilisé l'industrie de l'acier au commencement de l'année. Il cita une publication des United Steel Workers of America, dans laquelle on prétend que les travailleurs de l'acier ont tenu leur promesse de retourner au travail, mais que le gouvernement n'a pas tenu les siennes conformément à l'accord conclu. Le premier ministre repoussa ces allégations en affirmant que le gouvernement a tenu tous les engagements qu'il a pris au cours des négociations poursuivies avec les ouvriers de l'acier au moment de la grève.

Les soldats ontariens pourront voter

OTTAWA, 29. — (BUP). — L'hon. Charles-Gavan Power, ministre de l'Aéronautique, a déclaré en Chambre hier que si une élection a lieu en Ontario, les soldats de cette province qui sont outre-mer auront l'occasion de voter.

M. Power a dit qu'il avait conféré avec les autorités provinciales et qu'il leur avait promis l'entière coopération du gouvernement libéral pour le vote des militaires outre-mer.

Cours de vente des Voyageurs de Commerce

Le 5e cours de vente et de perfectionnement organisé pour les voyageurs de commerce aura lieu ce soir, à 4 h. 30, à l'Ecole des Sciences sociales. L'admission est gratuite et ces cours sont ouverts à tous les voyageurs de commerce. Le professeur est M. Gustave-A. Beaudry.

L'enquête sur le logement se poursuit

Le comité spécial formé par la Chambre de commerce des jeunes, section du comité d'industrie et commerce a entendu comme expert à sa troisième séance d'enquête tenue mardi soir, à ses bureaux, coin Chauveau et côte de la Fabrique, M. Valère Desjardins, statisticien de la cité de Québec.

M. Desjardins a fourni au comité foule de statistiques inédites sur la population de notre ville, son accroissement normal annuel, sur le nombre des nouvelles habitations érigées annuellement en notre ville, laissant voir à la lumière de ces chiffres la proportion de maisons d'habitations faisant défaut à Québec.

Le comité a ensuite entendu avec beaucoup d'intérêt les observations de M. Desjardins sur la condition actuelle de nos maisons d'habitation avec ses conséquences du point de vue social et national.

La Chambre de commerce des jeunes entend continuer son enquête et rencontrer d'autres experts et spécialistes en chaque branche du problème du logement jusqu'à ce qu'elle ait terminé l'étude complète qu'elle en a entreprise.

A St-Jean-de-la-Lande

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec a confirmé, hier, 28 mai, à St-Jean de la Lande, 82 enfants : 46 garçons, 36 filles.

M. et Mme Napoléon Vachon représentaient les parrains et marraines.

Le même jour, Son Excelence Mgr Georges-Léon Pelletier confirmait à Beaupré, 140 enfants : 72 garçons et 68 filles.

M. et Mme Joseph Boudreault représentaient les parrains et marraines.

A cette occasion, Son Excellence a béni la nouvelle école de Notre-Dame de Beaupré, dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

M. Jacques Dumoulin, m.a.l., les membres de la commission scolaire, le maire et les échevins étaient présents.

Un lévisien est rescapé

● Ces deux officiers du C.A.R.C., les officiers pilotes Ward Brown, à gauche, de Hartland, N.-B., et Philippe-J. Bernier, de Lévis, Qué., faisaient partie du groupe d'aviateurs canadiens qui furent récemment sauvés par une corvette anglaise, après que leur navire eut été torpillé en pleine mer, au cours d'une tempête. Ils s'en allaient à la dérive depuis plus de deux heures, dans un berthon, quand on a réussi à leur porter secours. (Photo C.A.R.C.)

Sir Wm Beveridge expose son plan aux ministres et à un groupe d'experts

Sir William Beveridge, économiste anglais rendu fameux par le plan qui porte son nom, a été reçu, hier après-midi, par les membres du cabinet provincial, dans la grande salle du Conseil exécutif. Le distingué visiteur était accompagné de M. Oswald Stein, assistant directeur du bureau international du Travail, à Montréal.

La plupart des sous-ministres et chefs de départements étaient également présents. Mentionnons MM. Gérard Tremblay et O'Connell Maher, sous-ministre et sous-ministre adjoint du Travail, le Dr Jean Grégoire, sous-ministre de la Santé, M. L. Désilets, assistant-procureur général, André Dolbec, auditeur de la province, Henri Bieler, assistant-trésorier provincial, M. Georges Lafrance, surintendant des assurances, le Dr Alfred Morisset, greffier du conseil exécutif, L.-P. Pigeon, officier spécial en loi, J.-C. Coyle, officier spécial au ministère de l'Agriculture, M. Alexandre LaRue, chef de cabinet du premier ministre, M. Joseph Couture, secrétaire du conseil exécutif.

Sir William a exposé les grandes lignes de son plan d'assurance sociale. Le principal objet de ce plan, a-t-il dit, est de fournir une assurance financière durant les périodes de chômage, d'assurer des allocations pour les enfants et de fournir des services médicaux à tous.

Toute personne, sauf celles dont le revenu est de moins de 70 livres par an, contribueront au plan. Ce sera une contribution analogue à celle que paient les Canadiens pour l'assurance-chômage.

Sir William a déclaré que le plan Marsh, soumis au gouvernement d'Ottawa, était sensiblement le même que le sien. Une des principales différences existes dans le fait que le rapport Marsh suggère que les contributions soient graduées, à cause des divergences de salaire dans les diverses parties du pays. En Angleterre, les divergences de salaires ne sont pas considérables et la contribution est la même pour tous.

Le plan Beveridge ne suggère pas l'abolition des compagnies d'assurance-vie, mais des changements dans le système d'assurance, afin que les porteurs de police aient plus de protection pour moins d'argent.

C'est le gouvernement provincial qui a fait venir sir William à Québec, afin de lui faire exposer devant les membres du cabinet, les principaux chefs de l'administration, les experts en questions de finance et d'assurance, les grandes lignes de son plan d'assurance sociale.

Hier après-midi, ceux qui assistaient à l'entrevue ont posé de nombreuses questions au visiteur et ont discuté longuement avec lui les problèmes d'assurance sociale.

Le chef et des membres de l'opposition avaient aussi été invités.

Hier soir, un dîner intime a été offert par le gouvernement à lord Beveridge.

Une triple collision provoque un incendie

DUNBARTON, Ont., 29. (BUP) — Une collision entre trois automobiles a été la cause d'un incendie dont les dommages sont élevés à $50,000. Le feu a détruit un magasin général et un jourd camion. Deux personnes furent blessées: M. William Shismko, 50 ans, de la région de Dunbarton, et Henry Brittain, de Toronto. Une des automobiles faisait son plein d'essence quand elle fut frappée par un autre véhicule. L'incendie se déclara immédiatement.

Les avions de Doolittle brûlent 16 millions de gallons d'essence en 15 jours

WASHINGTON, 29. — (BUP) — L'Office de l'information de guerre a dit, hier, que les avions du 12e corps aéronautique du major général James Doolittle, en Tunisie, consument suffisamment d'essence en quinze jours pour remplir tous les réservoirs des autos de l'Est des Etats-Unis et pour les maintenir remplis pendant plus d'un mois.

Les moteurs des avions de Doolittle brûlent 16,500,000 gallons d'essence d'aviation en quinze jours. L'Office fait remarquer que lorsque les besoins de guerre exigent l'expédition de grandes quantités d'essence d'aviation sur la côte de l'Atlantique, les livraisons d'essence d'automobiles dans l'Est doivent être interrompues.

Nouveaux licenciés en Théologie

La faculté de théologie de l'université Laval compte neuf nouveaux licenciés :

MM. les abbés Louis-Emile Blanchet et Yvon Roy, avec très grande distinction ; MM. les abbés Louis-Philippe Roy, Réal Fortin, Roger Viau et Paul-Emile Girard, avec distinction ; MM. les abbés Alphonse Tremblay, Jacques Tessier et le R. P. Geo. Turgeon, p.b., avec succès.

Nos félicitations.

Une parade d'église des marins de la "Ville de Québec"

De grandes manifestations marqueront la visite de la corvette HMCS "Ville de Québec" dans notre port. Tout d'abord, en depit des règlements sévères qui régissent l'accès du port de Québec, les autorités navales ont pris les dispositions voulues pour que le public puisse visiter ce navire.

Il est accosté au quai no 19. D'ailleurs il n'est pas nécessaire de passer le pont du bassin Louise pour se rendre à ce quai. Celui-ci se trouve près de l'édifice des Douanes. Le public y sera admis cet après-midi et demain après-midi de 2 heures à 6 heures. Par conséquent, les Québecois auront deux après-midis complètes pour voir de près ce valeureux petit navire qui a accompli une action d'éclat en coulant un sous-marin allemand dans la Méditerranée, au début de l'année.

Samedi soir, il y aura une réception au HMCS "Montcalm", 30, avenue Laurier. Le maire Borne et les échevins de la cité de Québec y sont invités. De nombreux personnages officiels ainsi que des officiers de la marine, de l'armée et de l'aviation y prendront part.

Dimanche matin, à 9 h. 30, il y aura parade d'église. Les marins de la corvette, ainsi que ceux du HMCS "Chaleur II" partiront des bureaux du Contrôle naval, à la Pointe-à-Carcy, pour passer par la côte du Palais et se rendre au HMCS "Montcalm", avenue Laurier, où aura lieu l'office religieux, à 10 heures. La fanfare de l'Ecole des signaleurs de St-Hyacinthe marchera en tête du défilé.

Lundi matin, à 11 heures, en face de l'hôtel de ville, le lieutenant-commandant Coleman, RCNR, DSO, commandant de la corvette "Ville de Québec" invitera le capitaine Gauvreau, RCN, commandant du port de Québec, et le maire Lucien Borne à passer en revue les marins de la corvette. Il y aura ensuite réception au salon de l'hôtel de ville où le commandant Coleman remettra au maire Borne le drapeau qui flottait au mat de la corvette lorsqu'elle coula le sous-marin ennemi en Méditerranée.

Trois prisonniers enlèvent le gardien

SALEM, Mass., 29. — (BUP). — Trois prisonniers ont enlevé le gardien de la prison de l'Etat d'Orégon et se sont évadés à 2 h. 30, hier après-midi. Ce sont Merlin Gene Kensler, Doyle Clark McCann et George Durham.

Kensler et McCann ont enlevé le gardien, T.-M. Freeman, et ont atteint la route où ils ont arrêté un automobiliste, pris sa voiture et filé avec leur prisonnier. On croit que Durham se cache non loin de la prison.

Il s'agit là d'un problème national

Le maire Lucien Borne est revenu hier soir d'Ottawa où il a participé au congrès de la Fédération des maires du Canada.

Le maire a déclaré que le combustible avait été la principale question à l'étude durant le congrès.

Le maire de Québec, le maire de Vancouver et quelques autres faisaient partie du comité chargé d'étudier le problème du bois de chauffage. M. Borne dit que le comité a recommandé que les autorités fédérales prennent à leur charge la production et la distribution du bois de chauffage dans tout le pays. La résolution à cet effet a été soumise hier matin aux autorités fédérales.

"Le problème est national, dit M. Borne. Il relève uniquement du gouvernement fédéral. A lui donc revient la tâche de procurer le combustible nécessaire à la population étant donné qu'il dispose de tous les moyens nécessaires. Il y a du bois de chauffage et la principale cause de la disette réside dans la rareté de main-d'oeuvre et dans la pénurie de moyens de transport".

Le maire a ajouté que les municipalités sont prêtes à donner leur concours au gouvernement fédéral mais qu'elles ne prendront pas le problème sous leurs charges.

Le maire Borne est d'opinion que le pouvoir central va se rendre à la demande de la Fédération des maires du Canada.

175 délégués assistaient au congrès. D'autres questions fort intéressantes y ont été discutées, dit M. Borne. Le maire fera rapport aux échevins de ces délibérations à la prochaine occasion.

Causerie du Dr Frappier sur la pasteurisation

Le Dr Frappier, de Montréal, prononcera une causerie ce soir, à 8 heures, sur le réseau de Radio-Canada, sous les auspices de la Ligue canadienne de Santé, en faveur de la pasteurisation du lait.

M. Pouliot soulève la question des examens

OTTAWA, 29. — (Par Lorenzo PARE) — Le ministère de la Défense a été pressé, hier, aux Communes, d'imposer des réformes aux établissements militaires de la citadelle de Québec, de Val-Cartier et de Rimouski, en ce qui concerne la classification médicale des soldats et les traitements médicaux en général.

Cette question a été soulevée par M. Jean - François Pouliot, député de Témiscouata, pendant que les Communes continuaient l'étude des crédits militaires. Le député a remis une formidable masses de dossiers au ministre concernant les cas de jeunes gens qui étaient inaptes physiquement au service militaire et qui furent néanmoins acceptés dans l'armée. Il a exposé les difficultés que ces soldats ont rencontrées avant d'obtenir leur licenciement et il dénonce plusieurs cas de négligence dans le traitement médical des soldats.

M. Pouliot a soutenu que dans plusieurs cas les médecins civils n'ont pas apporté suffisamment de soins à l'examen des recrues et qu'ensuite les médecins de l'armée se sont fiés aux rapports de leurs confrères.

"Il se commet des erreurs dans les examens médicaux comme partout ailleurs, dit le ministre Ralston. Nous avons pris des mesures pour que les médecins civils fassent leurs examens en suivant les mêmes standards que les médecins de l'armée. Mais je puis déclarer que d'une façon générale, il n'y a pas de classe de citoyens plus soucieux de leur devoir que les médecins canadiens et les médecins de l'armée". M. Ralston fait remarquer que les cas individuels cités par M. Pouliot remontent pour la plupart à 1940 et que le département a remédié à la situation.

M. Pouliot dit que certains officiers commandants considèrent comme un déshonneur de renvoyer de l'armée un homme qui est malade et que c'est pour cela que l'on a vu des soldats qui souffraient de pneumonie "laver les planchers des casernes".

Il cite des cas où les médecins d'un camp ont refusé de licencier un soldat qui souffrait de déviation de l'épine dorsale tant que le major du camp ne l'ait pas ordonné. "Je ne nie pas la compétence des officiers supérieurs du corps médical, dit M. Pouliot, ni la compétence de la plupart des médecins, mais à côté des chefs, il y a des marmitons qui ne connaissent pas leur affaire et je ne veux pas que nos gens qui sont malades soient soignés par des marmitons".

En terminant, M. Pouliot demande pourquoi le major A.-Douglas Ratsbone, un médecin de l'Ouest qui ne parle pas français, a été nommé directeur du bureau de révision médical à Québec. Il dit que l'unité médicale à laquelle appartenait cet officier est partie pour outre-mer et il demande jusqu'à quand il restera à Québec. "On a dit qu'aucun médecin en vue de Québec n'aurait voulu de ce poste, dit le député, mais cela, je ne le crois pas".

Le ministre a déclaré qu'il prendrait en considération chacun des cas que le député de Témiscouata avait mentionné et c'est ainsi que s'est terminé le premier débat affable entre M. Pouliot et le ministre de la Défense.

Officiers de la section féminine

Le comité consultatif des divisions infirmières de la brigade ambulancière St-Jean, district de Québec, du sous-district no 4, nous communique la liste des officiers pour la section féminine de Québec de la brigade ambulancière St-Jean. Voici cette liste : lieut.-col. Arthur Gaboury, commissaire provincial; le Dr Armand Rioux, chirurgien de district; lieut.-col. Théo. Paquet, surintendant de district et commandant de district; madame M.-Jeanne Towner, surintendante de district (section féminine). Les surintendantes de divisions sont : mesdames Laure Giroux, division Madeleine de Verchères; Collin Brown, division St-Georges; Almanzor Goulet, division de St-François d'Assise; H.-T. Bélanger, division de Beauport; Mathieu Samson, division de Sillery; Adjutor Dussault, division de Belvédère; Louis Berger, division de Notre-Dame de Québec; Robert Pettigrew, division de St-Dominique.

Le travail d'organisation de cette section féminine a été confiée à Mme Anne Miville Deschênes, g.m.g., déléguée officielle du commissariat provincial du Québec de la brigade ambulancière St-ean.

Les coupons de beurre

Les coupons de buerre numérotés de 6 à 11 inclusivement ne seront plus valides après le 31 mai prochain.

Le Commission des prix et du commerce en temps de guerre attire l'attention du public sur ce point. Plusieurs personnes sont sous l'impression que les coupons 10 et 11 ne sont valides que depuis le 15 mai et que par conséquent leur date d'expiration est portée à la fin du mois de juin. Depuis quelque temps les coupons deviennent valides les jeudi au lieu du samedi.

Les coupons 10 et 11 en vigueur le samedi 15 mai le sont en fait depuis jeudi le 13 mai et par conséquent valides jusqu'au 31 mai seulement.

Les Terrains de jeux

L'ouverture officielle de la patinoire à roulette de l'Oeuvre des terrains de jeux aura lieu dimanche après-midi, à 2 heures, a annoncé hier M. l'abbé Alfred Leblond, directeur de l'oeuvre. On a complètement refait la surface de la patinoire et on a engagé une nouvelle fanfare composée de 7 membres.

DEMAIN: Collecte à domicile pour la presse catholique acadienne. — N'oublions pas ceci: en aidant la presse acadienne, c'est notre propre cause que nous servons

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique
Eugène L'HEUREUX, Rédacteur en chef

SAMEDI, 29 MAI 1943

Les Anglo-Canadiens se méprennent étrangement

Que des Anglo-Canadiens fanatiques et impérialistes avant tout se méprennent sur l'attitude générale des Canadiens français à l'égard de la guerre, rien d'étonnant ; mais que des compatriotes de langue anglaise sincères, tel M. Sandwell, nous jugent assez mal pour nous traiter d'anti-démocrates et de séparatistes, voilà qui est profondément décevant.

Est-ce à ce confrère du "Saturday Night" que l'hon. Oscar Drouin a voulu répondre avant hier, en déclarant que notre province, comme toutes les autres, veut la victoire et le maintien de la Confédération ? Quoi qu'il en soit, le Ministre a exprimé la vérité. Et M. Sandwell devrait le savoir.

Pourquoi les Canadiens français ont dit NON.

Il est étrange que nos compatriotes de langue anglaise s'émeuvent et se méprennent sur nos sentiments, chaque fois que nous différons d'opinion avec eux, sur les moyens de gagner la guerre. Les Anglo-Canadiens ne sont pas encore revenus de l'unanimité de notre "NON", au plébiscite. Les voilà qui se scandalisent parce que beaucoup de Canadiens français s'opposent au don d'un autre milliard à notre alliée l'Angleterre.

L'attitude du Québec est pourtant simple.

Quand le parlement a organisé un plébiscite pour savoir si les Canadiens, tous les Canadiens, voulaient ou ne voulaient pas le relever de ses promesses anti-conscriptionnistes, était-il sincère ou non ? Tenait-il un plébiscite à la Hitler, c'est-à-dire une consultation pour forcer les gens à dire "OUI", ou pour leur fournir l'occasion d'exprimer une opinion *libre* ?

Les Canadiens avaient la liberté de voter "OUI" ou "NON" ; et user de cette liberté dans le sens où nous en avons usée n'avait absolument rien d'anti-démocratique. Messieurs les ministres et députés, ont dit les Canadiens français, vous nous avez représenté la conscription comme une monstruosité durant 25 ans ; nous vous refusons la liberté d'y recourir. Raisonnement logique, attitude loyale, vote démocratique.

Pourquoi nous sommes contre le DON d'un milliard

Nous sommes en guerre comme le reste du pays, et voulons la victoire autant que quiconque. Pour arriver au triomphe de nos armes, nous ne croyons pas à la nécessité de la conscription, pas plus qu'à la nécessité d'un autre cadeau d'un milliard à l'Angleterre. Nous ne voyons pas pourquoi le Canada ferait un pur *don* de cette valeur quand les Etats-Unis *prêtent* aux Alliés.

Ceux qui croient à la nécessité de maintenir l'empire économique de Londres, a-t-on expliqué ici même mardi dernier, approuvent ce cadeau. Nous usons de la liberté démocratique de ne pas admettre cette nécessité ; voilà tout. Nous ne voyons pas de traîtres en ceux qui ne pensent pas comme nous ; de quel droit nous qualifie-t-on de mauvais Canadiens parce que nous défendons sincèrement les intérêts canadiens ?

Pour apprécier notre attitude à l'égard de la guerre, pour mesurer notre désir de vaincre et notre fidélité au pacte fédératif, les Anglo-Canadiens pensent au plébiscite et au milliard. Que ne se demandent-ils comment nos jeunes répondent à l'appel du volontariat ? Que ne s'enquièrent-ils de la façon dont nos ouvriers travaillent dans les usines de guerre ? Que ne s'informent-ils du rendement de nos cultivateurs ? Que n'analysent-ils nos réponses aux quatre emprunts de la victoire ?

Dans tous ces domaines, les Canadiens de langue française ne se laissent dépasser par personne. N'est-ce pas aussi significatif qu'un "NON" au plébiscite ou qu'une oppostition au don gratuit d'un milliard ?

Pourquoi nous sommes contre le Parti communiste

Visiblement impatienté sans que nous sachions trop pourquoi, M. Sandwell écrit : *"Les autres provinces n'ont aucun désir d'expulser Québec de la Confédération, mais si c'est le désir de Québec de n'être point une démocratie et celui des autres provinces de demeurer démocratiques, la permanence de l'association deviendra extrêmement difficile. A Québec d'en décider. La question est d'une importance pressante, parce que ces éléments entretiennent à l'égard de l'attitude canadienne envers la Russie des vues violemment opposées à celles d'autres éléments du pays et parce que, si le problème n'est pas tranché par de justes procédés démocratiques de discussion et de majorité, il divisera le pays"*.

Et tout cela parce que les Canadiens français pressent M. le Ministre de la Justice de ne pas lever le ban contre le Parti communiste canadien et parce que les autorités civiques de Montréal ont interdit la tenue d'une assemblée communiste. Or, l'hon. Saint-Laurent l'a répété une fois de plus en commentant la décision de Staline de dissoudre la IIIe Internationale : Le Parti communiste canadien est interdit parce qu'il se propose de renverser l'ordre établi, par la violence.

Les Tim Buck veulent s'emparer du pouvoir par la force si nécessaire, afin d'instaurer la DICTATURE d'une classe ; avec le Ministre de la Justice et nombre de Canadiens anglais, les Canadiens français veulent les en empêcher ; est-ce là faire preuve d'esprit anti-démocratique ?

Avant tout, nous sommes CANADIENS !

Non, cher M. Sandwell ; ceux qui mettent en danger la Confédération, ce ne sont pas ceux qui la chérissent, la protègent et la respectent, mais ceux qui la menacent directement avec l'arme du bolchévisme, et ceux qui la menacent indirectement en ne se conformant ni à la lettre ni à l'esprit de la constitution.

En s'associant pour former la Confédération, les deux éléments ethniques ont pris des engagements l'un envers l'autre. Notre élément a tenu généreusement ses engagements envers la minorité dans Québec; l'autre élément ne les a pas tenus envers les minorités françaises dans les autres provinces. Dans le domaine fédéral même, la majorité mesquine sur la représentation à nous accorder et sur la reconnaissance pratique du bilinguisme.

Nous voulons la victoire par les moyens que nous croyons les meilleurs. Nous préférons la démocratie à la dictature, plus spécialement à la dictature bolchéviste, n'en déplaise à M. Sandwell et à ses semblables.

Louis-Philippe ROY

Le blasphème dans les camps militaires et forestiers

L'habitude du blasphème est malheureusement répandue en divers milieux. Les personnes au courant de la question savent que l'on blasphème ailleurs que dans les camps militaires et que l'on blasphémait avant l'ouverture de ces camps. Voici un passage du mandement du Cardinal-archevêque de Québec dont il faut saisir tout le sens :

"Lorsque, il y a environ deux ans, on appelait aux camps d'entrainement militaire les premières levées de recrues, il est avéré que, dès l'arrivée, au témoignage des aumôniers et des officiers militaires, un trop grand nombre blasphémaient déjà comme des démons... Pourtant, hâtons-nous de le dire, ce ne pouvait être à la caserne qu'ils avaient emprunté pareil langage, puisqu'ils s'en servaient d'eux-mêmes à peine entrés. Où avaient-ils appris des manières si irreligieuses de s'exprimer ? Ce n'étaient point d'autre part des païens que ces jeunes gens. Ils ne venaient ni de Chine ni d'Arabie. Ils venaient de notre province, ils venaient de nos paroisses, ils venaient de nos familles chrétiennes, et pourtant ils blasphémaient ainsi, comme des suppôts d'enfer".

Et Son Eminence explique, autant qu'elle peut s'expliquer, cette anomalie d'un peuple de gentilshommes comme le ntre considéré comme plus enclin à blasphémer que d'autres moins chrétiens et moins bien éduqué par ailleurs :

"C'est que, dit le Cardinal, par une inconscience lamentable chez plusieurs, par la faiblesse et l'irréflexion les plus étranges des parents, par des habitudes prises en divers milieux, le langage blasphématoire s'est répandu chez d'aucuns comme une contagion épidémique, inoculant à certaine classe de notre peuple la façon la plus grossière de s'exprimer même dans les circonstances les plus ordinaires.

"Les bûcherons dans les chantiers de la forêt, continue Son Eminence, **ont à cet égard une histoire qui n'est que légendaire; on y a constaté et on y constate encore parfois, quoique plus rarement, des foyers de pestilence au point de vue du blasphème. On y a vu s'établir des pratiques aussi abominables que celles qu'on a appelées des chapelets ou des litanies de blasphèmes; ou encore des espèces de concours ou de cérémonies diaboliques dans lesquelles ce serait à qui "cracherait", selon leur terme, le plus effroyable juron. On y a vu se former comme des écoles d'initiation des jeunes à la pratique du blasphème. On y a entendu des gens inventer des formules dont la subtilité blasphématoire dépassait leur propre intelligence et qui paraissaient de directe inspiration infernale...**

Et Son Eminence de conclure : **"Quels milieux pour la formation de la jeunesse toujours portée, au moins par le respect humain, à prendre les habitudes irréligieuses de l'entourage et même souvent, par un sot orgueil, à les empirer !"**

Tout cela nous remet en mémoire les tristes constatations que nous avons faites nous-même, il y a près de vingt ans, au cours d'une étude-enquête sur la vie dans les chantiers forestiers de chez nous. Depuis ce temps, nous croyons ne devoir jamais laisser passer une occasion d'aider ceux qui s'attaquent au hideux blasphème. Notre amour des nôtres nous en fait un devoir sacré.

Eugène L'HEUREUX.

PETITES NOTES

La "Ville de Québec"

Pour fins de propagande, la Marine canadienne a permis à la corvette "Ville de Québec" de venir dans notre port où le public pourra la visiter samedi et dimanche, de 2 heures à 6 heures de l'après-midi. L'événement vaut d'être souligné puisqu'il concerne un navire canadien qui s'est distingué, dans la Méditerranée, au début de l'année. En effet, la "Ville de Québec" a coulé un sous-marin ennemi, au cours d'oérations de convoiement. On sait qu'à cette époque, l'offensive alliée était en plein élan en Afrique du Nord et le mouvement des navires revêtait de ce fait une très grande importance.

Ce navire est sous les ordres du lieutenant-commandant Coleman, RCNR, DSO. On aurait préféré voir un Canadien français à la tête de cette corvette qui porte un nom bien français. Mais, il ne faut pas non plus pousser les exigences trop loin. D'ailleurs, on a la corvette "Sherbrooke", avec un nom anglais, qui est commandée par le lieutenant Lévesque, RCNR, qui a un nom bien canadien-français.

G.-H. D.

Apôtres en Afrique du Nord

Le christianisme s'est implanté en Afrique du Nord dès les premiers temps. On sait qu'aux environs de l'an 200, un concile de 70 évêques se réunit à Carthage, fameux pour ses martyrs héroïques et des personnages tels que Tertullien et saint Cyprien. Saint Augustin, né à Tagaste, ville située sur la frontière actuelle de la Tunisie et de l'Agérie, fut évêque d'Hippone (396-430). Lorsque la ville de Carthage tomba entre les mains des Arabes, en 698, son Eglise entra dans une éclipse dont elle ne commença à sortir qu'en 1884. A cette date, Léon XIII rétablit l'ancien siège de Carthage et mit à sa tête Mgr Lavigerie, fondateur des Pères Blancs. Malgré l'opposition du maréchal de Mac-Mahon, gouverneur de l'Algérie, Laévigerie avait obtenu de Napoléon III la permission d'inaugurer un vaste programme missionnaire parmi les musulmans de l'Afrique du Nord.

Un certain nombre des plus intrépides missionnaires de l'Afrique du Nord eurent des existences remarquablement dramatiques. Il y eut, par exemple, Raymond Lully (1232-1315), qui avait d'abord été page à la cour d'Espagne. Lorsqu'il se rendit finalement à l'appel des missions, il obtint la permission de sa femme et de ses enfants, pourvut comme il fallait à leurs besoins et se prépara alors, parmi les musulmans de Majorque, son île natale, pour la grande oeuvre qu'il devait accomplir. Voici comment il entendait sa mission : "Je vois des chevaliers se rendre au delà des mers en Terre-Sainte, dans l'espoir naïf de s'en emparer par la force des armes. En fin de compte, tous sont épuisés, sans atteindre le but qu'ils désiraient. Quant à moi, je crois que cette conquête ne peut se faire, ô mon Seigneur, qu'à Ta manière, c'est-à-dire avec Tes apôtres, par la prière, le sacrifice et beaucoup d'amour."

On parle beaucoup aujourd'hui du Père Charles de Foucault, que les "Missions catholiques" placent immédiatement après Raymond Lully pour la compréhension de l'âme musulmane. Dans le but de se préparer et de poser les bases d'un apostolat moderne parmi les musulmans de l'Afrique du Nord, Charles de Foucault se rendit seul dans le désert pour y mener une vie de solitude et de pénitence héroïques. Il fut tué en décembre 1916, par un traître touareg, et on l'enterra dans les sables du Sahara. L'un des plus grands parmi ses successeurs fut le Frère Franciscain Charles Foissonier, qui évangélisa le sud du Maroc. Comme preuve de son zèle, dans la seule année 1932 il donna personnellement des traitements médicaux à plus de 10,000 Berbères. Il y succomba au typhus en 1938.

The Commonweal, 5 février).

L'assurance-maladie obligatoire

V - Pourquoi provinciale et non fédérale

V — Pourquoi provinciale et non fédérale

Le fait indiscutable que le projet Mackenzie soit excessivement dispendieux pour la province de Québec n'est pas un témoignage contre le principe de l'assurance-maladie obligatoire. **Il est possible à la province de Québec d'organiser elle-même un système d'assurance-maladie qui tienne compte de ses besoins et de ses véritables possibilités financières.** D'ailleurs la recommandation essentielle du rapport de la Commission provinciale d'enquête sur les hôpitaux se résume à l'organisation de l'assurance-maladie généralisée par le gouvernement provincial.

Substitution de l'Assurance à l'Assistance

La Commission est d'avis que l'instauration d'un système d'assurance-maladie généralisée est une solution possible à **"toutes les difficultés qu'on lui a signalées en marge de l'application de la Loi de l'assistance publique et de la Loi des asiles d'aliénés".** Cette opinion n'a pas été exprimée à la légère. C'est la conclusion unanime d'une enquête approfondie.

Le système devra correspondre aux nécessités

La Commission énumère dans son rapport dix caractéristiques qui sont particulièrement afférentes au problème qu'elle a étudié. Voici quatre d'entre elles qu'il faut retenir :

a) **"Accès de toute la population aux soins médicaux,** qu'elle soit en état de pauvreté, de gêne financière, d'aisance ou de richesse : donc, satisfaction d'un de ses besoins essentiels ;

b) "Contrôle unifié et conséquemment plus efficace des services publics d'hospitalisation: donc, **exercice de cette responsabilité qui relève de la compétence provinciale** ;

c) "Etablissement de **standards provinciaux** pour l'accès aux soins médicaux et ce, à l'avantage de la population ;

d) **"Sauvegarde de la cellule familiale** et aide directe aux familles nombreuses si le système d'assurance prévoit une prime familiale au lieu d'un prime individuelle."

Un système d'assurance-maladie provincial devra s'inspirer directement de ces principes. Il s'en dégage une conclusion non équivoque : **préoccupation de la famille nombreuse.** La Commission demande instamment que la législation prévoit **le calcul de la prime d'assurance par cellule familiale** et non sur une base individuelle. Aussi, l'échelle des contributions devrait être fixée de manière à exiger des célibataires une contribution égale à celle exigée de ceux qui ont des charges de famille. La même prime comportera les services médicaux **pour l'individu et sa famille.** D'ailleurs la Commission le recommande : "que, de plus, tous les membres de la famille aien taccès aux prestations et soient assurés au même titre que les célibataires". En référant aux articles précédents, vous constaterez qu'il n'en serait pas ainsi avec le plan Mackenzie.

Détermination des prestations

L'aménagement des prestations est d'importance capitale. Les services médicaux de l'assurance-maladie doivent être organisés selon les besoins immédiats de notre province, c'est-à-dire en fonction des réalités qui donnent à la province sa physionomie propre. D'où l'importance de déterminer nous-mêmes les "standards" du sytème de l'assurance-maladie. Ainsi, qu'il s'agisse des soins au dispensaire ou au domicile du malade, de l'hospitalisation, des soins dentaires, de l'assistance pharmaceutique, de l'assistance maternelle et infantile, tout devra être déterminé en fonction des besoins de notre population. En d'autres termes, l'aménagement des prestations devrait être conditionné par la répartition professionnelle et la composition familiale de notre population. Or, ces conditions diffèrent d'une province à l'autre. **Les standards d'une province conviendraient rarement à une autre province.** D'où la nécessité pour les provinces, particulièrement la province de Québec, de déterminer elles-mêmes la nature et l'étendue des services que comporte l'assurance-maladie obligatoire. En serait-il ainsi avec le projet Mackenzie ? Ce que nous avons écrit dans les articles précédents en dit suffisamment long.

La fixation des cotisations

Tout système d'assurance-maladie obligatoire doit être financé de quelque façon. Répétons-le : qu'il s'agisse de l'Etat ou de l'initiative privée, on **n'obtient jamais rien pour rien.** Mais on peut organiser le système de façon à ce que son financement ne comporte aucune injustice pour personne. Dans ses recommandations, la Commission provinciale d'enquête sur les hôpitaux propose d'établir les proportions de contribution suivantes :

a) — de l'Etat, de l'employeur et de l'employé dans le cas des salariés ;"

b) — de l'Etat et des individus soit propriétaires d'entreprises individuels, soit professionnels, soit faisant partie des industries agricoles et forestières;"

La plupart des systèmes d'assurance-maladie sont financés d'après ces principes. Mais il existe de grandes différences entre les systèmes suivant l'économie de chaque pays. En déterminant les proportions de contribution, il faut tenir compte **du rapport** entre la **population salariée** (employés, ouvriers) et **la population économiquement indépendante** (petits entrepreneurs, paysans, professionnels, etc.), il faut également tenir compte du niveau moyen des salaires et des revenus des indépendants ; afin, tenir compte **de la composition typique de la famille ouvrière et de la famille paysanne.** Ainsi, la population de la province de Québec se compose de petits salariés et d'agriculteurs. Et ce sont ces petits salariés qui, le plus souvent ont la responsabilité d'une famille nombreuse. N'exiger aucune contribution de la grande industrie parce qu'elle paie des salaires relativement élevés, comme le propose le projet Mackenzie, surchargerait les petites entreprises dont les possibilités financières sont plutôt limitées.

L'assurance-maladie est un service social, avons-nous écrit. A ce titre, elle réclame une répartition équitable des charges entre toutes les classes de la société, tant sur le plan personnel que sur le plan industriel. D'où la nécessité d'organiser l'assurance-maladie dans le cadre provincial, afin que le gouvernement provincial puisse fixer lui-même les cotisations de manière à répartir équitablement les charges et réduire au minimum le déficit à financer. Sur ce point, comme les précédents d'ailleurs, le projet Mackenzie laisse entrevoir un énorme déficit qui devrait être financé par les contribuables québecois.

Aide fédérale : un trompe l'oeil

Pourquoi ne pas faire appel au gouvernement fédéral pour obtenir un subside qui réduira ce déficit ? Parce que l'aide fédérale signifie tout simplement que c'est le fédéral qui taxe au lieu de la province. **Cela n'allège pas l'impôt, bien au contraire, car le plus souvent, la part de notre province dans la distribution est moins élevée que la part des citoyens dans la contribution.** En revanche, l'aide fédérale signifie toujours un prétexte à ingérence plus ou moins complète dans le domaine provincial. Ainsi, parce que c'est le fédéral et non la province qui prélève 75% des impôts requis pour **les pensions de vieillesse,** la province est pratiquement obligée de se soumettre aux dictées du fédéral. Ce serait la même chose pour l'assurance-maladie avec **aide fédérale,** surtout le projet Mackenzie.

Responsabilité de la province

Pour toutes ces raisons, il nous semble que la province doit endosser sa responsabilité. Le discours du Trône le déclarait catégoriquement au début de la session. Que la province collabore avec les autres provinces, soit. Mais l'organisation des services médicaux, la détermination des standards, etc., tout cela evra être préparé par la province elle-même suivant les besoins et les possibilités de notre économie. En agissant ainsi, la province donnerait suite aux recommandation de la Commission provicnale d'enquête sur les hôpitaux, recommandations basées sur la situation propre à la province de Québec.

Jean-Pierre DESPRES.

Les contributions dans le projet Mackenzie

La semaine dernière ,nous écrivions qu'advenant la réalisation du projet Mackenzie, le père de famille paierait une contribution pour sa femme et pour toutes les personnes à sa charge âgées de plus de seize ans, mais qu'il ne serait pas tenu de payer plus de 3.7% de son salaire, à moins qu'il ne gagne plus de $2,100.

Cette base nous avait été fournie par le discours de M. Mackenzie lui-même. Or le texte complet du rapport de la Commission consultative d'assurance-maladie (commission fédérale) vient de paraître. A la page 490, il révèle que la restriction du montant de la contribution par rapport au revenu du chiffre de famille **ne s'arrête à 3.7% que dans le cas** où l'assuré n'a qu'une personne à charge (femme ou enfant de plus de 16 ans).

Le taux véritable des contributions serait le suivant : un dépendant ,3.7% du salaire; **deux dépendants 4.3% du salaire; trois dépendants 4.95% . . .** Comme le faisait remarquer quelqu'un, le projet Mackenzie équivaudrait **à des allocations familiales à rebours !**

Jean-Pierre DESPRES.

TRIBUNE LIBRE

L'"Action Catholique", publie sous cette rubrique les lettres signées dont la lecture peut être utile ou intéressante pour le public. Toutefois, il est bien entendu que l'"Action Catholique" ne prend aucune responsabilité de ce qui paraît en ces lettres — On est prié d'être court.

Tourbe et coopération

M. Eugène L'Heureux,
Rédacteur en chef,
l'"Action Catholique",
Québec, Qué.

Monsieur le rédacteur,

Je vous prie de m'accorder l'hospitalité de votre "tribune libre", afin de mettre vos lecteurs et qui de droit, au courant d'une question qui est, ou qui deviendra, d'une importance capitale dans la vie des habitants de la province de Québec.

A un nombre déjà imposant de richesses du sol et du sous-sol de la province, vient s'ajouter une autre, assez peu connue jusqu'ici : c'est la tourbe Combien de nos concitoyens réalisent la valeur réelle de cette humble matière qu'on trouve en abondance un peu partout ? Pourtant je n'ai aucune hésitation à affirmer que le temps viendra — peut-être très prochainement — où les tourbières se rangeront parmi nos industries les plus florissantes.

Sans m'aventurer trop loin dans le domaine de la technique, je crois que je ne fais pas d'erreur en affirmant que la tourbe renferme, outre la matière combustible, maints autres produits — quelques-uns même très recherchés par nos voisins du sud. Mais c'est là une question qui est présentement à l'étude par des spécialistes du ministère des Mines : laissons à ces hommes qui ont une compétence particulière dans la matière, le soin de résoudre ce problème tout à fait technique.

Il est, cependant, un autre aspect de la question — un aspect, en effet, qu'il nous incombe souverainement de souligner : c'est celui de l'exploitation des tourbières, et puis de la mise au marché d'une façon qui profitera dans la mesure du possible, à notre province, des produits divers que fournissent ces tourbières.

Vu la nature du matériel et sa facilité d'exploitation, il semblerait que nous avons là une industrie toute désignée pour la coopérative. De fait, étant donné que le gros de l'exploitation se fait au moyen de la main-d'oeuvre, il est évident que le capital requis serait minime : et l'on pourrait facilement trouver ce capital chez les intéressés : c'est-à-dire le peuple.

L'on exploite déjà, il est vrai, plusieurs tourbières, mais je crois que l'on expédie aux Etats-Unis, pour y être mis en usage, la matière brute. Quoi qu'il en soit, on se demande combien s'écoulera de temps avant que les "trusts" s'emparent de ces richesses, tout comme ils ont déjà fait dans le cas des mines. Si je ne me trompe le dépouillement serait déjà commencé.

Voilà un autre héritage de Baptiste. Que Baptiste s'éveille, et qu'il prenne soin de son héritage avant qu'il ne soit trop tard.

Claude-V. JOHNSON

Le monde ouvrier
LA VIE SYNDICALE CATHOLIQUE
par André Roy

Objection peu sérieuse

Nous venons de parcourir le trente et unième annuaire du mouvement syndical ouvrier au Canada. Cet annuaire est publié chaque année depuis 1911. Plus bref que les années passées, il contient les renseignements essentiels concernant le syndicalisme canadien.

A la fin de 1941, il y avait 3,318 syndicats inscrits. 2,782 ont fait rapport. Les chiffres sont donc assez exacts. A cette date, l'effectif total des organisations ouvrières était de 461,681, soit une augmentation de 96,137 sur l'effectif de 1940, qui était de 365,544 et une augmentation de 76,642 sur celui de 1938, qui était de 385,039. Cet accroissement s'explique par la reprise du travail. L'augmentation de la main-d'oeuvre dans les industries de guerre à concouru largement à cette augmentation des effectifs syndicaux. Il n'en reste pas moins vrai que le nombre des syndiqués est très peu nombreux comparativement au nombre des salariés. C'est dire qu'il reste encore beaucoup d'ouvrage à faire dans ce domaine. Le travail d'organisation syndicale s'impose de plus en plus.

Le rôle du syndicalisme national est donc très considérable, surtout lorsqu'il nous est donné de lire que "la majeure partie des syndicats canadiens sont des succursales d'unions ouvrières dont la plupart sont des organisations internationales qui s'étendent au Canada et aux Etats-Unis, parfois à Terre-Neuve, au Mexique, à la zone du canal de Panama et aux Philippines". Ce qui n'est pas très réjouissant, ni très logique non plus. C'est peut-être là une des causes de dissensions entre les peuples. Aux apôtres du syndicalisme national, on pose souvent l'objection suivante : Nous faisons précisément la guerre contre des peuples qui veulent tout dominer, qui sont opposés à l'accord entre les nations. En combattant les unions internationale, vous adoptez une attitude fort semblable à la leur. Vous prêchez la lutte entre les différents groupes.

Nullement. Cette objection ne saurait tenir à une argumentation sérieuse. La meilleure façon d'assurer la paix entre les nations, c'est d'abord d'établir de l'ordre, d'empêcher certaines ingérences très dangereuses pour le maintien de la paix. Il faut mettre chaque chose à sa place. Le travail occupe dans le pays une place de choix. Cependant, il reste soumis à l'autorité supérieure, détenue par l'Etat. Il doit collaborer au bien commun de la société. Ce qu'il pourra faire difficilement, s'il reçoit ses directives et ses mots d'ordre de l'extérieur. En somme, tout revient à une question d'ordre et de hiérarchisation. Il est souverainement illogique qu'un groupement ouvrier tient sa ligne de conduite d'un pouvoir extérieur et soit, en même temps, soumis à son propre gouvernement. Cela, on peut le voir, devient facilement une cause de désordres.

Marie, Reine de la paix

Dans l'émouvante consécration du genre humain au Coeur Immaculé de Marie qui termine l'allocution de S. S. Pie XII, irradiée en novembre dernier au Portugal, le Souverain Pontife s'adresse en ces termes à Marie, reine de la paix : "O Mère de miséricorde, obtenez-nous de Dieu la paix, et surtout les grâces qui peuvent en un instant convertir le coeur des hommes, ces grâces qui préparent, concilient, assurent la paix ! Reine de la paix, priez pour nous et donnez au monde en guerre la paix après laquelle les peuples soupirent, la paix dans la vérité, dans la justice, dans la charité du Christ. Donnez-lui la paix des armes et la paix des âmes, afin que dans la tranquilité de l'ordre s'étende le règne de Dieu. Accordez votre protection aux infidèles et à tous ceux qui gisent encore dans les ombres de la mort; donnez-leur la paix; faites que se lève pour eux le Soleil de la vérité et qu'ils puissent avec nous, devant l'unique Sauveur du monde, répéter : Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !

Cette belle prière vient de paraitre au verso d'une image (format livre de messe) qui reproduit la radieuse statue de Bourrichet "Marie, reine de la paix". Cette image, teinte azur, se vend 10 sous la douzaine, 50 sous le cent. On ne saurait trop la répandre à l'heure actuelle. (S'adresser à l'Ecole Sociale Populaire, ou à notre service de Librairie).

E. S. P.

LE PETIT FORUM
QUESTIONS

A — Que deviendra notre corps après la mort ?

B — Quelles raisons invoqua le lieutenant-gouverneur Robitaille pour refuser à Joly, après sa défaite au Parlement, la dissolution des Chambres ?

C — Le cheval-vapeur correspond-il à la force d'un cheval ordinaire ?

(Voir les réponses à l'avant-dernière page)

Protégeons ce que nous avons semé

Vous connaissez le dicton : "Il est plus facile de gagner l'argent que l'épargner". En agriculture, ce n'est pas tout de semer, le cultivateur doit faire en sorte de récolter tout le fruit de ses semences et de son labeur.

Toutes les récoltes sont sujettes aux attaques des insectes et des maladies. Les cultures maraichères, en raison de leur diversité, sont infiniment plus vulnérables. Le tribut payé aux fléaux horticoles est très élevé chaque année. Les insectes et les maladies non réprimés soulagent le gousset de l'exploitant d'une part trop élevé, parfois, de ses bénéfices.

En cette année de production intensive, alors qu'il y a lieu d'augmenter les plantations de tous les genres de légumes, les producteurs devront faire trève à une trop grande générosité à l'égard des parasites qui vivent du fruit de leur travail, diminuent les rendements et altèrent la qualité des produits horticoles.

Si pous questionnez un jardinier d'expérience, il vous dira que le nombre d'insectes et de maladies s'attaquant aux cultures maraichères et fruitières s'accroit constamment. S'il fallait dresser une liste des différents insectes nuisibles aux récoltes et des diverses maladies fongueuses ou bactériennes propres aux légumes, celle-ci serait démesurément trop longue pour entrer dans les cadres de cette chronique.

Citons comme exemple le choux, légume riche en v itamines, qui se conserve facilement à la ferme, et dont on recommande d'augmenter la production précisément pour ces raisons, ce légume est exposé aux attaques des vers gris, de la teigne, de la piéride, de la fonte et de plusieurs autres désordres de moindre importance. La liste s'allongerait indéfiniment si nous prenions chaque espèce de légumes en particulier.

Il faut donc que des mesures soient prises pour réprimer les dégâts causés par ces fléaux. Il est encore mieux de prévenir ceux qui peuvent l'être en appliquant à point les traitements recommandés. Cette répression des fléaux horticoles s'impose encore plus cette année, à cause de la rareté des travailleurs agricoles, situation qui oblige plusieurs maraichers à réduire les étendues cultivées. Une lutte efficace contre les fléaux horticoles aurait pour effet d'atténuer les effets de cette pénurie d'ouvriers sur la production globale des légumes. On sait que la rareté d'aides sévit précisément chez les producteurs de légumes pour le marché et les conserveries.

Protéger les récoltes contre les ennemis qui s'y attaquent, c'est prendre une police d'assurance sur sa récolte, police à prime relativement peu coûteuse en regard des rendements accrûs et de la meilleure qualité des produits obtenus, facteurs qui réduisent le coût de production et qu'il faut plus que jamais faire travailler à son bénéfice, alors que nous avons besoin d'une production maximum pour nourrir nos combattants, maintenir la santé nationale et sauver de la famine certains de nos alliés.

Prévenir les déprédations des insectes et les dégâts des maladies est un des moyens à la disposition des producteurs pour s'assurer une production intensive sur des étendues restreintes.

Dans ces quelques considérations sur la lutte à livrer contre les fléaux horticoles, nous n'oublions pas les milliers de citadins et de villageois qui, répondant généreusement à l'appel des autorités, ont entrepris la culture d'un jardin de la victoire.

Eux aussi doivent songer à protéger les légumes qu'ils veulent cultiver. Les insectes et les maladies se sentent chez eux aussi bien dans un petit jardin que dans une grande plantation commerciale. Là, plus qu'ailleurs, à cause de la superficie réduite du jardin, les ravages seront généralement plus désastreux.

La protection efficace des récoltes exige certaines connaissances. Il faut connaître les ennemis à combattre et leurs moeurs s'il s'agit d'insectes. Dans le cas des maladies il faut en savoir les causes et en observer les développements. Cela est du domaine des sciences : entomologie et pathologie. On pourra lutter avec avantage en ayant les insecticides et les fongicides nécessaires ainsi qu'un outillage convenable en relation avec l'importance de l'exploitation.

Le but de cette chronique n'est pas d'entrer dans tous ces détails, mais de signaler l'importance du problème. D'ailleurs le ministère provincial de l'Agriculture, désireux de simplifier la tâche des producteurs expérimentés et débutants dans la lutte à engager contre les fléaux horticoles, a confié à un groupe de spécialistes en protection des plantes, le soin de préparer un **guide de protection des légumes.** (1) Sous la forme pratique d'un calendrier que l'on peut accrocher au mur sont inscrites les principales espèces de légumes cultivés chez nous. Sous chaque espèce sont indiques les maladies et les insectes qui s'y attaquent ainsi que les moyens de répression recommandés, le mode de traitement et le moment propice de l'appliquer.

Le guide de protection des légumes simplifiera considérablement la tâche des producteurs. Il servira d'aide-mémoire aux producteurs expérimentés, tandis qu'il tiendra lieu de conseiller précieux pour les jardiniers amateurs qui cultivent un jardin de la victoire. L'un et l'autre ayant fort à coeur la réussite d'une entreprise aussi nécessaire à l'efficacité de l'effort de guerre national.

Frs. FLEURY.
Service de l'Information et de la Recherche.

(1) On peut se procurer, sans frais, le Guide de Protection des légumes préparé par le ministère provincial de l'Agriculture en écrivant au Service de l'Information et de la Recherche, ministère de l'Agriculture, à Québec.

SOURDS
Ravox-Radio-Phone
202, boul. St-Joseph O., Montréal
Demandez notre brochurette gratuite
Votre degré de surdité exige le merveilleux appareil
GEM-V-4
approuvé par l'Ass. Médicale des E.-U.
GARANTIE POUR LA VIE
Prix, qualité, réception incomparable. Démonstration gratuite. CA. 6665

NE MANQUEZ PAS D'ECOUTER
L'Opinion libérale
DIMANCHE SOIR
CHRC — de 6 h. 15 à 6 h. 30
causerie de
Me Charles CANNON
avocat de Québec
LA CHRONIQUE PARLEMENTAIRE
LUNDI SOIR
CHRC — de 8 h. à 8 h. 20
Chroniqueur :
Albert DUQUESNE

Les programmes radiophoniques

× — **Emission recommandée par le Centre catholique d'Action radiophonique.**

» — **Programme habituellement digne d'intéresser la classe d'auditeurs à laquelle il s'adresse.**

ECOUTEZ CE SOIR

Samedi, 29 mai

6.15 p.m.—CBV-CBF—Radio - Journal, français.
7.00 p.m.—CKAC—A l'opérette.
7.00 p.m.—CKCV—Grands chanteurs.
7.00 p.m.—CBV-CBF—Musique enregistrée.
7.15 p.m.—CKAC—Le bon parler français.
7.15 p.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique".
7.30 p.m.—CBV-CBF—Les Chevaliers du folklore.
8.00 p.m.—CBV-CBF—La pasteurisation du lait.
8.15 p.m.—CBV - CBF—Symphonie de Boston.
8.30 p.m.—CHRC—Veillée du samedi soir.
9.00 p.m.—CHRC—Les montagnards Laurentiens.
9.00 p.m.—CBV-CBF—Lord Halifax, à l'Université Laval.
9.15 p.m.—CBV-CBF—Sérénade.
9.30 p.m.—CBV-CBF—Le Quatuor Hart.
10.00 p.m.—CBV-CBF—Radio - Journal.
10.00 p.m.—CHRC—Au foyer.
10.30 p.m.—CBV-CBF—Orchestre.
10.45 p.m.—CHRC—Album populaire.
11.15 p.m.—CBV—Radio - Journal, anglais.

ECOUTEZ DEMAIN

Dimanche, 30 mai

8.05 a.m.—CBV-CBF—Concert d'orgue.
+8.45 a.m.—CHGB—Prière du matin.
8.55 a.m.—CBV-CBF—Radio - Journal, français.
+9.00 a.m.—CKAC—Le quart d'heure de l'Oratoire.
9.30 a.m.—CBV-CBF—Musique religieuse.
10.00 a.m.—CBV-CBF—Concerto.
*10.30 a.m.—CHRC—L'heure de la messe.
11.00 a.m.—CBV-CBF—Rhapsodies.
12.00 midi—CBV-CBF—La France combattante.
12.15 p.m.—CBV-CBF—Radio - Journal, français.
12.15 p.m.—CBV—"What keeps us apart" — Causerie en anglais de M. l'abbé Arthur Maheux.
1.00 p.m.—CBV-CBF—Des études sur notre production littéraire par Guy Sylvestre.
1.00 p.m.—CKCV—Divertissement.
1.30 p.m.—CBV-CBF—Un quatuor de Beethoven.
2.00 p.m.—CBV-CBF—Orchestre.
+2.00 p.m.—CKAC—L'heure catholique.
*2.30 p.m.—CHRC—Salut, Jacistes.
2.15 p.m.—CKCV—Le club musical.
*3.00 p.m.—CBV—Symphonie Columbia.
3.00 p.m.—CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique.
3.30 p.m.—CHRC—Extraits d'opérettes.
4.00 p.m.—CBF—Recital de piano.
4.30 p.m.—CBV—Airs d'opéras.
4.45 p.m.—CHRC—Les amicalistes des Frères des Ecoles chrétiennes.
5.00 p.m.—CBV-CBF—Symphonie de la N. B. C.
5.05 p.m.—CKCV—Musique variée.
5.30 p.m.—CHRC—Extraits d'opéras.
5.40 p.m.—CHRC—Ligue de sécurité.
6.00 p.m.—CBV-CBF—Musique enregistrée.
6.30 p.m.—CBV-CBF—Radio - Journal.
7.15 p.m.—CBV-CBF—Quand l'Afrique bouge.
7.30 p.m.—CBV-CBF—La musique des Grenadiers Guards.

La musique des H. M. Grenadier Guards reprendra ses concerts à Radio-Canada, le dimanche 30 mai, à 7 h. 30 du soir. Les auditeurs connaissent déjà cette musique militaire que dirige le capitaine J.-J. Gagnier, docteur en musique.

Depuis la guerre, elle s'en est tenue particulièrement, à des marches sans négliger toutefois d'autres oeuvres comme des ouvertures, des sélections, etc. Elle se compose d'une quarantaine de musiciens recrutés parmi les plus connus à Montréal.

"Les Actualités Canadiennes" passeront à huit heures.

8.00 p.m.—CBV-CBF—"Activités canadiennes".
8.00 p.m.—CHRC—L'emprunt de la victoire.
8.30 p.m.—CHRC—La Survivance française.
9.00 p.m.—CBV-CBF—Ce que dira M. François Rozet.

M. François Rozet lira dimanche soir à neuf heures, aux auditeurs de Radio-Canada, "Les Petites Vieilles", poème de Charles Baudelaire, et "Les Vieux" d'Alphonse Daudet. Pages admirables d'une littérature toujours vivante, dites par cet éminent artiste dramatique, elles sauront émouvoir.

9.15 p.m.—CHRC—Radio-Théâtre.
9.30 p.m.—CBV - CBF—"American Album".
9.45 p.m.—CKCV—Lucille Dompierre.
9.45 p.m.—CHRC—Armand Thomas.
10.00 p.m.—CBV-CBF—Radio - Journal, français.
10.15 p.m.—CBV-CBF—Concert du dimanche.
10.45 p.m.—CHRC—Mélodies populaires.
11.00 p.m.—CBV-CBF—En plein vol.
11.15 p.m.—CBV—Radio - Journal, anglais.
11.15 p.m.—CHRC—La musique que vous aimez.

ECOUTEZ

Lundi, 31 mai

+7.25 a.m.—CKAC—Le quart d'heure de l'Oratoire.
8.00 a.m.—CBV-CBF—Radio - Journal français.
+8.15 a.m.—CBV-CBF—Elévations matutinales.
+8.15 a.m.—CHRC—Prière du matin.
9.30 a.m.—CBV-CBF—Les chansons que vous aimez.
9.37 a.m.—CBV-CBF—Bulletin de nouvelles.
10.30 a.m.—CBV-CBF—Vie de famille.
10.45 a.m.—CBV-CBF—Pierre Guérin.
11.00 a.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique".
11.15 a.m.—CBV-CBF—La Métairie Rancourt.
11.15 a.m.—CKCV—Variétés lyriques.
11.45 a.m.—CHRC—Programme agricole.
12.00 midi—CBV-CBF—Jeunesse Dorée.

Le dernier livre de
RINGUET
Un monde était leur empire
C'est l'histoire du Nouveau-Monde, celle du Canada, avant l'arrivée des Européens en Amérique. Des empires qui ont compté parmi les plus grands ont grandi et sont disparus. Un vol. de 300 pages avec illustrations et cartes. Prix : $1.50, par poste 1.60. **La Librairie de l'"Action Catholique".**

A la mémoire de M. Louis Boily

Roberval, (Spéc.) — Le service de M. Louis Boily a été chanté en l'église de Notre-Dame de Roberval, lundi le 3 mai, à 10 h. Il n'a pu être chanté sur le corps, qui alors n'avait pas encore été retrouvé. On continuait les recherches.

A Mistassini, le défunt était à l'emploi des RR. PP. Trappistes depuis environ un an et demeurait là avec son épouse et un de ses fils.

Feu M. Boily était âgé de 61 ans. Il avait vécu à Roberval pendant 30 ans. Père de 14 enfants vivants, dont plusieurs religieux et religieuses, c'était un fervent catholique, qui prêchait par l'exemple.

Les enfants qu'il laisse dans le deuil, outre son épouse affligée, sont : M. l'abbé Chs Auguste Boily, vicaire à Bagotville, la Révde Soeur Marie de St-Louis (Marie-Alice) et Révde Soeur Ste-Gertrude (Gertrude), Antoniennes de Marie à Chicoutimi; le R. Frère Jean-Joseph (Paul-Henri) et le R. Frère Louis-Joseph (Jean-Pierre), des Frères de St-Jean-de-Dieu, à l'hôpital N.-Dame de la Merci, à Montréal; le R. Frère Pacôme (René) et le R. Frère Jean-Pierre (Thomas-Léonce), tous deux des Trappistes, à Mistassini, Mme Victorin Dallaire (Juliette), de Rouyn; MM. Louis-Joseph, de Roberval, Aurélien, de Rouyn, Simon-Léo, de la milice active, Georges-Etienne, de Roberval, Noël-Yves, étudiant, et Emilien, de Roberval. Il laisse, en outre, sa belle-fille, Mme Louis-Joseph Boily (Eliette Larouche), de Roberval; son beau-fils, M. Victorin Dallaire, de Rouyn; six soeurs, dont trois religieuses : Sr Marie-de-l'Eucharistie (née Calixte Boily), des Srs Antoniennes de Marie, Chicoutimi, Sr Marie-de-la-Présentation (Marie), des Ursulines de Roberval, et Sr Marie (Arthémise), des Dames du Sacré-Coeur, à Montréal, Mme Aimé Boily (Philomène), de Chambord; Mme Damase Bédard (Elvina), de Newport, Vermont, et Mme Philippe Simard (Mathilde), de Laterrière, Chicoutimi; trois frères : MM. François et Léonard, de St-Coeur de Marie, et J.-Bte Boily, de St-Gédéon. Il était aussi le neveu du R. Frère Louis Boily, des Jésuites, à Montréal.

Le service a été chanté par son fils, M. l'abbé Chs-Aug. Boily, assisté de M. l'abbé Jos. Lavoie, vicaire à Kénogami, et M. l'abbé Philippe Bergeron, aumônier des Syndicats catholiques, comme diacre et sous-diacre.

L'"Action Catholique" presente à la famille éplorée ses condoléances les plus sincères.

Tél. : 2-3430
HENRI TURGEON
NOTAIRE
405, rue St-Jean

POUR LONGUE DURÉE ET MEILLEURE ÉCONOMIE
DEMANDEZ À VOTRE TAILLEUR LES
TISSUS
ROBINTEX
FABRICATION BRITANNIQUE GARANTIE

Nouvelles
Des plus grands magasins de Québec
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE
Membres de l'Association des Marchands Détaillants du Canada

HEURES D'AFFAIRES ! Comme à l'ordinaire, à l'exception des samedis et veilles de fêtes, alors que nos magasins fermeront à 6 heures p.m.

Offres attrayantes en TISSUS D'ETE au rayon des TISSUS A LA VERGE

Tissu Alpine
Le tissu populaire pour la confection de jupes, robes, manteaux. Très belle variété de couleurs, savoir : **Beige, Bleu-poudre, Bleu-royal, Vert-foncé, Rouge-vin, Turquoise, Noir.**
Largeur 54 pouces.
LA VERGE **$1.95**

Crêpes imprimés et imitation de toile unie et à pois
Très beau choix de dessins et couleurs, expressément créés pour la confection de ravissantes toilettes d'Eté.
Largeur 38 pouces.
LA VERGE ..... **79c.**

Sheer imprimé
Pour robes légères, dont vous voudrez vous parer pour les journées chaudes.
Largeur 38 pouces.
LA VERGE ..... **95c.**

Crêpes imprimés
Nouvellement reçus — des imprimés avec bordure ; effet de rayures, fleurs, pois sur fond blanc ou foncé. Des tissus qui vous feront de charmantes robes d'été. Prenez la peine de venir les voir.
LA VERGE **$1.25**

Crêpe "Maracel"
Largeur 44 pouces — Expressément pour lingerie et robes d'enfants — Nuances :
Blanc, bleu-azur, rose, pêche.
LA VERGE ..... **59c.**

Au SOUS-SOL d'économies
BALANCOIRES DE PELOUSE
Suspendues ou sur rouleaux pour véranda
Ces balançoires sont en bois dur, finies en deux couleurs — vernis et rouge — Elles sont faites pour accommoder quatre grandes personnes.
Modèle suspendu **$15.75**
Modèle véranda, sur rouleaux **$18.95**

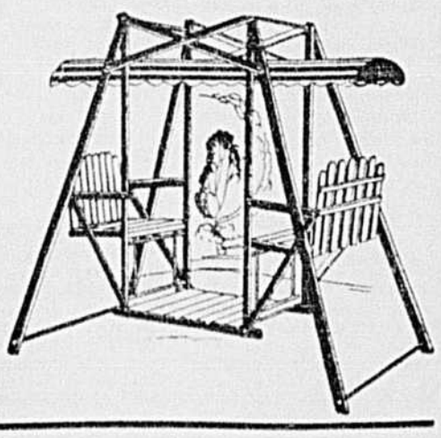

Aidons nos frères acadiens
en souscrivant à la campagne organisée par le Comité de la Survivance Française en Amérique

* Nous vendons au comptant seulement et l'économie qui en résulte rejaillit sur les prix de nos marchandises.

TERRY ET LES PIRATES 743 par Milton Caniff

LE FOYER

DIRECTRICE: FRANÇOISE

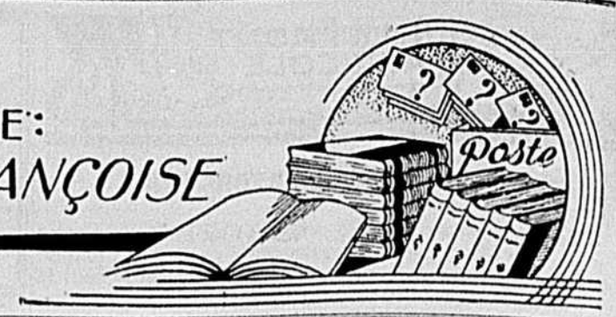

Le rationnement DE LA VIANDE

Vous ne sauriez croire, mes chères amies, comme les directrices de pages féminines peuvent être débordées de communiqués de toutes sortes, depuis que des organismes de valeur et de noms différents y vont, chacun de ses nouvelles, pour nous aider, nous pauvres humains, à supporter les ennuis et complications de la guerre !

Aujourd'hui encore, sur le seul sujet du rationnement de la viande, j'aurais des colonnes et des colonnes de matière à vous communiquer . . .

Allons ! Je choisis dans le lot, puis à l'aide d'une longue paire de ciseaux et d'une certaine quantité de colle (!) je groupe à vos intentions, les renseignements qui me semblent les plus sérieux et les plus pratiques.

Et d'abord, en femmes intelligentes, vous voulez savoir, sans doute, quelles sont les vraies raisons alléguées en faveur de ce dernier rationnement ?

Les voici :

Les voici : approvisionner les membres de nos forces armées qui jouent une part de plus en plus grande dans la défaite de l'ennemi; permettre à l'Angleterre de maintenir la santé de ses soldats et de ses civils desquels dépend une grande partie de la production des armements ;permettre à la Croix-Rouge d'envoyer à nos prisonniers de guerre de la viande conservée; approvisionner Terre-Neuve et les Indes occidentales qui dépendent d'autres pays pour leurs provisions de viande; fournir aux nombreux bateaux des Nations unies qui mouillent dans les ports canadiens les provisions nécessaires à leur équipage; alimenter les ouvriers employés actuellement à la construction de la route Alcan en Alaska et au pouvoir hydraulique de Shipshaw; assurer à nos hommes et à nos femmes qui fabriquent les armements et les munitions, ainsi qu'à tous nos civils, assez de protéine animale pour les garder en bonne santé.

Il était nécessaire aussi de rationner la viande si nous voulions que les approvisionnements disponibles soient également partagés, surtout maintenant que le pouvoir d'achat de chaque individu s'est accru. Beaucoup de gens gagnent aujourd'hui plus d'argent qu'ils n'en ont jamais gagné auparavant. Et comme ils ne peuvent acheter des articles de luxe, tels qu'un appareil radiophonique, une automobile, ou une glacière frigorifique dont la fabrication est suspendue, ils dépensent plus sur la nourriture et spécialement sur la viande. Certaines personnes achetaient même au delà de leurs besoins, ce qui explique la rareté de la viande dans certains endroits du pays au cours des derniers mois.

En second lieu, cherchons la réponse à cette objection. Il sera relativement facile pour une famille nombreuse d'acheter la quantité de viande autorisée par le rationnement. Mais, quel problème pour une ou deux personnes ?

La section des consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture suggère l'arrangement suivant pour un couple qui peut disposer de quatre Deux coupons peuvent être coupons par semaine : utilisés pour l'achat d'un rôti, en fin de semaine. On pourrait choisir, par exemple, deux livres de veau, de mouton ou de porc dans le filet ou 1 1-2 livre de boeuf (tenderloin) qui pourrait être farci. Ce rôti suffira pour deux repas et il en restera probablement.

Au milieu de la semaine, on pourra acheter 2-4 de livre de boeuf pour ragoût ou une tranche de boeuf dans la ronde ou un peu de rognon de boeuf (non ragoût et on utilisera le reste rationné). On en tirera un bon le jour suivant avec le rognon de boeuf pour un pâté au rognon et au boeuf. Cette quantité de viande équivaut à un coupon.

Le coupon qui reste pourrait servir à l'achat de deux côtelettes et quelques saucisses. Les côtelettes et deux saucisses accompagnées de tomates ou peut-être de champignons serviront pour un repas. Il restera suffisamment de saucisses pour le jour suivant. Les viandes non-rationnées ou le poisson serviront pour le diner, une fois par semaine.

Les techniciennes de la section des consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture, ont établi certaines recettes nouvelles et en ont revisé d'anciennes pour répondre au rationnement. La plupart des plats à la viande peuvent être confectionnés indifféremment avec n'importe quelle sorte de viande ou n'importe quelle coupe.

Pour ces recettes fournies par la section des consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture (voir dans une autre colonne), vous pouvez utiliser n'importe quelle viande. Leur coût en coupons est aussi établi.

Enfin, à toutes les raisons alléguées ci-haut, en faveur du rationnement de la viande, il en est une d'ordre hygiénique qu'il nous faut nécessairement admettre : Au seul point de vue santé, la consommation de la viande doit être réduite; nous en mangions trop !

Voici le réajustement proposé :

Les services d'hygiène alimentaire nous font observer imposée par le rationnement, que cette quantité de viande procurera suffisamment de protéines pour les besoins de chacun, quelle que soit son occupation. La viande fournit aussi le fer et la vitamine B-1. La réduction de la consommation de la viande amènera donc une diminution de vitamine B-1 et de fer. On y remédiera en mangeant plus de céréales complètes, et, à mesure qu'ils se feront plus abondants, des légumes verts, souvent crus, car ils sont parmi les meilleurs producteurs de vitamine B-1 et de fer.

Françoise

Recettes repondant aux exigences du rationnement

Viande et pommes de terre en casserole
(1 coupon — Pour six personnes)
1 livre de viande (hamburger) (Groupe C) ou 1 livre de jarret de boeuf haché (Groupe C)
½ c. à t. de sel
Poivre
1 oignon haché de grosseur moyenne
3 à 5 pommes de terre
1½ tasse de tomates en conserves passées à travers un couloir
½ tasse de chapelure

Mêler la viande, les oignons, le sel et le poivre. Déposer une couche de pommes de terre tranchées, crues, dans le fond d'une casserole graissée. Couvrir avec la moitié de la viande. Mettre une autre couche de pommes de terre et le reste de la viande. Ajouter les tomates et recouvrir de chapelure. Couvrir et cuire dans un four modérément chaud (375° F) pendant une heure environ. Découvrir et cuire encore trente minutes ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres et le dessus du plat bien doré.

AGNEAU, BOEUF OU VEAU EN ESCALOPES
(2 coupons — pour 6 personnes)
2½ livres d'agneau — devant — (Groupe D, ou
1½ livre de boeuf sans os dans la croupe ou de boeuf à ragoût (Groupe B) ou
1½ livre de viande en tranches (Groupe B) ou
1½ livre de veau désossé (Groupe B)
Farine
2 oignons hachés
1½ c. à thé de sel
Poivre
1¼ tasse d'eau chaude
1¼ tasse de tomates en conserves
¼ tasse de champignons tranchés.

Enlever le gras de la viande et faire fondre dans la poêle. Couper la viande par morceaux, rouler légèrement dans la farine, assaisonner. Faire revenir l'oignon dans le gras. Y déposer la viande et laisser brunir. Déposer ensuite dans une casserole la viande, les oignons, les champignons, les tomates, l'eau chaude. Ajouter du sel et du poivre. Couvrir et cuire à four modéré (350° F) pendant une heure et demie ou deux heures — un peu plus longtemps si on utilise du boeuf. Enlever le couvercle à la fin de la cuisson. Servir avec du macaroni bouilli, des nouilles ou du spaghetti.

Le seul éternellement aimé

Poursuivant l'amour toute notre vie, nous ne l'obtenons jamais que d'une manière imparfaite qui fait saigner notre coeur. Et l'eussions-nous obtenu vivants, que nous en restera-t-il après la mort? Je le veux, une prière amie nous suit au delà de ce monde, un souvenir pieux prononce encore notre nom, mais bientôt le ciel et la terre ont fait un pas, l'oubli descend, le silence nous couvre, aucun rivage n'envoie plus sur notre tombe la brise éthérée de l'amour. C'est fini, c'est à jamais fini, et telle est l'histoire de l'homme dans l'amour.

Je me trompe, Messieurs, il y a un homme dont l'amour garde la tombe; il y a un homme dont le sépulcre n'est pas seulement glorieux, comme l'a dit un prophète, mais dont le sépulcre est aimé. Il y a un homme dont la cendre, après dix-huit siècles, n'est pas refroidie; qui chaque jour renait dans la pensée d'une multitude innombrable d'hommes, qui est visité dans son berceau par les bergers et par les rois, lui apportant à l'envi et l'or, et l'encens, et la myrrhe. Il y a un homme dont une portion considérable de l'humanité reprend les pas sans se lasser jamais, et qui, tout disparu qu'il est, se voit suivi par cette foule dans tous les lieux de son antique pèlerinage, sur les genoux de sa mère, au bord des lacs, au haut des montagnes, dans les sentiers des vallées, sous l'ombre des oliviers, dans le secret des déserts. Il y a un homme mort et enseveli, dont on épie le sommeil et le réveil, dont chaque mort qu'il a dit vibre encore, et produit plus que l'amour, produit des vertus fructifiant dans l'amour. Il y a un homme attaché depuis des siècles à un gibet, et cet homme, des milliers d'adorateurs le détachent chaque jour du trône de son supplice, se mettent à genoux devant lui, se prosternent au plus bas qu'ils peuvent sans en rougir, et là, par terre, lui baisent avec une indicible ardeur les pieds sanglants. Il y a un homme flagellé, tué, crucifié, qu'une inénarrable passion ressuscite de la mort et de l'infamie, pour le placer dans la gloire d'un amour qui ne défaille jamais, qui trouve en lui la paix, l'honneur, la joie, et jusqu'à l'extase. Il y a un homme poursuivi dans son supplice et sa tombe par une inextinguible haine, et qui, demandant des apôtres et des martyrs à toute postérité qui se lève, trouve des apôtres et des martyrs au sein de toutes les générations. Il y a un homme enfin, et le seul qui ait fondé son amour sur la terre, et cet homme, c'est vous, ô Jésus ! vous qui avez bien voulu me baptiser, m'oindre, me sacrer dans votre amour et dont le nom seul, en ce moment, ouvre mes entrailles et en arrache cet accent qui me trouble moi-même et que je ne connaissais pas.

LACORDAIRE.

● *Le chapeau, la jupe, le manteau et une double collerette détachable, même les boutons sont de même couleur et de même tissu. N'est-ce pas que c'est chic et sport tout à la fois, et surtout très pratique, car chaque accessoire se porte aussi bien séparément qu'ensemble.*

L'infirmière idéale

"Pro Deo et Humanitate", telle est la devise de l'infirmière. Ces quatre mots renferment toute une carrière. Elle est la plus noble, la plus grande de toutes les vocations chez les jeunes filles.

Quel rôle grandiose accomplit l'infirmière sur la scène du monde. Car pour être une vraie garde-malade, il ne suffit pas simplement de porter l'uniforme et la coiffe. Ceci peut être bien beau, mais pour l'acquérir il faut passer par trois longues années d'études, de sacrifices, de pratique et de durs travaux parfois.

Pour être infirmière, l'on dit souvent qu'il faut avoir une âme d'élite, une volonté de fer, et une patience à toute épreuve, afin de continuer heureusement chaque jour le travail qu'elle entreprend. C'est s'oublier pour les autres que d'être garde-malade, et procurer à d'autres les joies que l'on désirerait pour soi. Certes, toutes les jeunes infirmières n'ont pas toutes ces qualités en entrant à l'hôpital, mais elles s'acquièrent par l'entraînement.

Une jeune fille, qui vient de finir ses études au couvent ou ailleurs, laisse sa famille et entre dans un état de vie tout différent de celui qu'elle vient de laisser. Jeune, bien disposée, un peu nerveuse parfois, elle entreprend la tâche qui lui a été assignée. Combien de choses maladroites va-t-elle faire ? Combien de fois par jour sera-t-elle reprise, grondée peut-être ? Mais le courage aidant, elle finira ses premiers mois de pratique et le grand jour de la réception du "Bonnet" arrive. C'est sans doute une fête dans son coeur ; elle voit que maintenant elle progresse. Un cas d'urgence ne l'énerve plus, et elle prend plus d'intérêt à ses malades. Elle remplit avec exactitude les prescriptions du médecin, elle est sa coopératrice. C'est elle aussi qui prépare le mourant à affronter la mort ; c'est elle qui voue son temps au service des incurables, des contagieux. Elle les console, les encourage, et les aide à supporter leurs souffrances. Toujours avec un sourire, elle circule, ne ménageant pas ses forces, mais occupée constamment à soulager la souffrance.

Elle n'oublie pas que là-bas, bien loin parfois, elle a un père, une mère, des frères et soeurs, son "home" chéri, mais elle entend aussi le commandement de son coeur qui rêve d'un apostolat plus grand, plus réconfortant et plus méritoire, et elle garde toujours cet air joyeux et compatissant. Voilà la petite infirmière étudiante.

Mais un jour arrive où ses études doivent terminer. Ses trois années de labeurs sont couronnées de succès. Les préparations pour la collation des diplômes la stimulent. Enfin, son uniforme, ses fleurs, sa médaille, tout son complet est en sa possession, et en présence de ses compagnes de classe elle monte triomphante sur le théâtre. Son diplôme, depuis si longtemps désiré, elle va le recevoir. Ses parents et ses amis en sont fiers, la contemplent et la félicitent. Elle sera pour toujours infirmière de profession.

Elle est maintenant libre. Elle continue son travail d'apostolat, et exerce son dévouement inébranlable auprès des malades, des pauvres, des désintéressés. Elle sera peut-être du groupe de ces âmes généreuses et souvent méconnues, à qui l'on jettera plus tard l'appelation de "vieilles filles" mais qui aura fait preuve d'une grande abnégation, d'une générosité héroïque. Elle sera peut-être cette infirmière ignorée, qui aura aussi le mérite d'avoir accompli une charité noble, et aura l'admiration entière de ceux qui comprennent son rôle. Toujours vaillante, toujours active elle vit son motto : "Pro Deo et Humanitate".

Albertine LOSIER,
Etudiante garde-malade,
Hôtel-Dieu de Campbellton.

Les problèmes de la famille et l'éducation

Résumé d'une causerie de M. l'abbé Hudon

N. D. L. R. — Il nous fait plaisir de publier ici le résumé d'une causerie donnée récemment par Monsieur l'abbé Ls-Em. Hudon, D.Th., L.D.C., L.Ph., professeur à l'Université Laval, à la Journée d'étude des Techniciennes laïques en sciences ménagères.

M. L'ABBE HUDON

Dans une première partie, le conférencier fait un exposé des problèmes de la famille chez nous, quels sont les ennemis qui s'attaquent à la société familiale et comment il faut avoir l'oeil ouvert pour ne pas nous laisser envahir par toutes les propagandes matérialistes des temps présents.

Dans une deuxième partie, il indique le grand remède qui sauvera notre famille de la ruine: l'éducation du peuple, l'éducation de la jeunesse, l'éducation de la jeune fille. Et, dans cette éducation, comment il ne faut pas se limiter à des connaissances théoriques, à un savoir et à une connaissance empiriques qui ne produisent rien de bon dans la vie, mais à une connaissance pratique qui oriente l'appétit, qui dirige la volonté et qui assure, aux actions humaines, une bonté et une harmonie en conformité avec les volontés divines.

Il insiste beaucoup sur ce point qu'en éducation on doit tenir compte surtout des exigences morales, sociales et spirituelles de la jeunesse.

Il met en garde contre une certaine pusillanimité qui, parfois, a cours chez les éducateurs et les éducatrices et qui fait que, cédant un peu à certaines idées qui s'inspirent du jansénisme, l'on abdique devant certains devoirs, en éducation, ou qu'on les remplit mal, surtout dans l'orientation des filles à la vie familiale.

Le conférencier montre que les éducatrices religieuses doivent bien faire cette préparation de la jeune fille à la vie familiale pour deux raisons; une parce qu'elles continuent l'oeuvre des parents et de la mère à la classe et l'autre, parce que toujours dans notre pays, la jeunesse féminine de beaucoup de nos familles, fut de tout temps, formée par les éducatrices religieuses; et que dès les premières organisations des foyers en Canada, ce furent des religieuses, filles de Marie de l'Incarnation et de Marguerite Bourgeoys qui en eurent la responsabilité.

En terminant il indique quelques points pratiques sur lesquels les mères de familles et les religieuses dans l'éducation et la formation des filles à la vocation familiale doivent insister tout particulièrement: la vie moderne avec ses problèmes touchant la famille; les ennemis de la famille; la famille: son importance; le mariage fondement de la famille; la vocation familiale; le grand devoir de la maternité; le rôle et la dignité de l'épouse dans la transmission de la vie; la vie de nos enfants; le problème de la chasteté au foyer; les problèmes de l'adolescence, etc., etc.

N'oublions pas que dans l'histoire de nos familles, ici en ce pays, l'action de la Providence est clairement marquée et que notre mission comme peuple, pour la propagation de la foi se dessine de plus en plus.

En éducation, secondons toujours nos chefs spirituels, les Souverains Pontifes, Son Eminence, NN. SS. les Evêques et travaillons à bien former nos filles au grand rôle de mères de famille.

JEUNE CAMPAGNARDE. — *Puisque vos fréquentations sont sur le point d'en arriver au dénouement normal, pourquoi ne pas vous entendre sur ce point qui soulève en votre coeur une si cruelle énigme ? Il me serait impossible et peut-être injuste de taxer de jalousie le sentiment inspirateur de son étrange attitude. Il peut bien y avoir seulement un manque d'usage, une sorte de gêne, bref une incertitude sur vos sentiments, une sorte d'incompréhension de votre attitude à son égard d'où proviennent, ensuite, inquiétudes et angoisses morales. Entendez-vous donc sur ce point. Demandez-lui pourquoi il témoigne cette sorte de mécontentement, lorsque ces faits se produisent et puis vous aurez ses explications. Après cela seulement, vous pourrez juger quel sentiment l'anime, en l'occurrence. Si vous y découvrez la passion de la jalousie, voyez immédiatement si elle est trop enracinée pour disparaître, car il ne fait pas bon associer son existence à un jaloux !... Toutefois, il ne faudrait pas prendre pour de la passion, ce qui ne serait que faiblesse de caractère, cette jalousie d'affection particulière à certains amoureux, mais qui disparaît lorsque le grand sacrement a consacré un amour craignant le partage...*

UNE LECTRICE. — C'est toujours avec un vif intérêt que je suis votre courrier; il y a quelque temps, j'entendais à la radio: "L'Annonce faite à Marie" de Paul Claudel: le mystère de l'Annonciation est très bien symbolisé dans le rôle de Violaine et de Pierre de Craon, mais chaque personnage remplit-il un rôle symbolique dans cette pièce? N'y voit-on pas en Mara cette France croyante mais abandonnée au vice par exemple ?... Enfin, je suis sûre que votre appréciation sur ce chef-d'oeuvre intéresserait hautement ceux qui l'ont écouté, ou vu ou lu. Merci bien sincère.

Mais oui tout est symbolique dans cette "Annonce faite à Marie", comme d'ailleurs dans toute l'oeuvre de Claudel. Pour ma part, je trouve ce genre très attachant. Ne sont-elles pas jolies ces petites scènes qui s'apparentent à la fable?... C'est un genre nouveau; c'est un genre léger et moral à la fois; au surplus charmant et qui plait beaucoup. Il est entendu cependant que même en littérature et en art dramatique, des goûts et des couleurs, on ne discute pas...

MIMI FAUVETTE. — Mlle Françoise, je viens vous exposer un problème dont j'attends la solution avec impatience. Que pensez-vous d'une jeune fille instruite et de très bonne éducation, qui ne peut vaincre sa gêne, ce qui la rend gauche et presque détestable. N'y aurait-il pas moyen de remédier à ce genre "d'inferiority complex", par la lecture ou la rencontre de certaines personnes, etc., etc.

En m'appelant au bureau, un jour du début de la semaine prochaine, vous pourriez m'y rencontrer. Je vous dirais alors de vive voix ce que je pense de votre amie qui vaut plus que bien d'autres jeunes filles, je vous l'assure. Vous pourriez vous-même être sa conseillère et lui procurer les moyens de vaincre sa timidité sans toutefois tomber dans le défaut contraire.

M. E. L. — Pourriez-vous me procurer une adresse où j'aurais chance de vendre un tableau de John Buchanan Smith, peint en 1834 et signé de sa main. Merci anticipé.

Vous pourriez vous adresser chez J.-A. Morency, 57, rue Couillard, à Québec. Si la toile a de la valeur, l'offrir au Musée provincial, a-s de M. Paul Rainville, Québec.

GEORGINE. — *Comme je fus contente de vous lire ! Merci pour le joli billet. Vous êtes vraiment une tante idéale, édifiante, exemplaire! Et vous êtes, au surplus une femme d'oeuvre ? J'aimerais en savoir plus long sur votre nouvelle mission. Suis-je indiscrète?... Je confie "Rien que cela"... à la composition; je le publierai dès que possible. Encore merci.*

MYOSOTIS. — Je désirerais savoir comment m'y prendre pour faire changer le nom d'une carte d'enregistrement ou d'un carnet de rationnement pour une future mariée. Je vous remercie à l'avance.

Vous n'avez qu'à consulter la personne en charge de votre bureau local; elle vous renseignera sur les différentes formalités à remplir.

IRENE T. — Celui qui écrit ces lignes est inconnu de vous, mais non pas quelqu'un qui ne vous connait pas. Je lis, en effet, avec grand intérêt, votre page du Foyer et je vous félicite pour sa belle tenue. Vos articles d'actualité et ceux que vous faites écrire, sont imprégnés de qualités qui dénotent, chez vous, un esprit supérieur. Continuez dans le même sens; vous faites du bien...

Merci pour votre aimable appréciation de notre page. Comme vous avez pu le voir dans la page de samedi dernier, le 22 mai, votre hommage a été publié. Je n'ai pu le faire plus tôt, faute d'espace. . . . . .

UNE IGNORANTE EMBARRASSEE. — *Ma chère correspondante, si ce mariage a lieu devant un prêtre catholique, les témoins peuvent être ceux mentionnés dans votre lettre; sinon, on devra laisser les mariés, à leur propre sort!...*

ROXANE. — *Ma pauvre petite, je crois qu'il n'y a qu'un remède : faire du sport et de la gymnastique, et puis, laissez faire. — Pour ce qui est de votre seconde question, nous ne publions rien de ce genre.*

UNE PETITE EMBARRASSEE. Auriez-vous la bonté de me dire quel genre de toilette devrai-je porter à un banquet où les demoiselles seront vêtues en robes courtes. Quel genre de robe mettrai-je ? Quelle sorte de chapeau ? Une petite bourse sera-t-elle nécessaire ? Est-ce trop vous demander de me dire tout, en parlant de la toilette ainsi que de la manière dont se passe un banquet. Une qui fait ses débuts dans les grandes réunions.

Ma pauvre correspondante, votre lettre manque de précisions. Est-ce un banquet à l'heure du midi, à l'issue d'une cérémonie religieuse ou à l'heure du diner, le soir, et précédant immédiatement une soirée de gala. Dans le premier cas, une robe d'après-midi ou un élégant tailleur avec accessoires de fantaisie pourrait très bien se porter. Il en est autrement s'il s'agit d'un banquet à neuf heures du soir, où la tenue du soir pourra être, soit une robe longue, (celle que vous aviez et non celle que vous aurez, puisqu'il ne s'en fabrique plus) soit une belle robe d'après-midi. Le chapeau ne se porte pas.

UNE LECTRICE ASSIDUE DU COURRIER. — *Je regrette, ma chère correspondante, mais ne réponds jamais par lettre personnelle. Voici donc, la réponse à vos questions. Pour la noce, vous pouvez très bien mettre cette toilette, mais non pour le premier dimanche, après le mariage. Si vous vous mariez en blanc, vous pourrez sûrement porter votre robe après l'avoir raccourcie. Si vous voulez porter le deuil en même temps que votre mari, il est entendu que vous devrez porter soit du noir, soit du blanc. Pour ce qui est de votre manteau de voyage, si vous le voulez pratique, prenez le donc gris, ou bleu marine, c'est si distingué.*

LECTRICE QUI A HATE DE SAVOIR. — Je viens à mon tour vous demander quelques renseignements. Je vous envoie un modèle de manteau avec appliqués et d'une petite robe pour fillette de quatre ans. Seriez-vous assez bonne de me dire les couleurs en vogue et quelle sorte de matériel conviendrait le mieux pour la confection de ces modèles ? En attendant avec impatience les réponses à ces questions, veuillez, chère Mademoiselle, accepter mes remerciements les plus sincères.

Pour enfants les couleurs toujours les plus en vogue sont dans les tons clairs, celles qui conviennent le mieux à leur teint. Pour la confection de vos modèles, je crois qu'un tweed ou qu'un velours irait très bien.

BLONDE AUX YEUX BRUNS — *Ma chère correspondante, je ne publie rien de ce genre dans mon courrier.*

INQUIETE DE SAVOIR. — Un couvre-pieds de satin qui a un coussin se porte-t-il avec les oreillers, ou s'il faut les enlever pour mettre le coussin ? Merci ? l'avance, madame Françoise.

Ordinairement les coussins sur lesquels la tête se repose se placent en dessous du couvre-pieds, tandis qu'un coussin de fantaisie, décore le lit lorsque le couvre-pieds, est étendu. L'on voit aussi, de nos jours, des lits tout simplement couverts du couvre-pieds et d'un seul coussin parce que certains dormeurs reposent sans oreillers.

MARIE-PAULE V. — *Ma pauvre enfant, est-ce que votre imagination a suppléé à mon retard? Avez-vous encore besoin de mes suggestions?... Les voici : Hors-d'oeuvres, c'est-à-dire céleri frisé, radis; en tulipes, olives farcies; sandwiches: au jambon, aux tomates, à la marmelade d'oranges; damiers roulés : au poulet, aux noix et aux olives, aux olives et à la laitue; petits fours, mokas, ou gâteau des anges , etc., etc. Comme breuvage : une orangeade au sirop d'érable (vous savez la recette? douze oranges, de l'eau et le tout sucré au sirop d'érable. C'est exquis!...) sinon du thé ou du café. Dans les circonstances, je donnerais en cadeau, quelque chose d'utile ou d'agréable pour la classe, par exemple, une plante, un cadran électrique, une jolie Madone, ou toute autre chose que votre goût vous inspirera. Bonne chance et meilleur succès !*

UNE ABONNEE A L'"ACTION CATHOLIQUE" DEPUIS LONGTEMPS. — Seriez-vous assez bonne de me dire où je pourrais m'adresser pour avoir des bocaux pour la mise en conserves, et aussi pourriez-vous me donner la recette du chou rôti et du chou roulé. Merci à l'avance.

Les marchands de vaisselle ont en dépôt ce genre de bocaux, comme d'ailleurs très probablement le marchand général du village ou du rang. Voici une recette délicieuse de choux rôtis: Choisir 2 ou 3 petits choux; les couper en quatre et les faire cuire à l'eau bouillante, salée. Lorsqu'il sont cuits, les presser pour en extraire l'eau; les rouler en ayant soin d'enlever la partie dure, et mettre cuire dans une poêle avec le beurre et le bouillon. Assaisonner et servir un rouleau par personne.

Françoise

Demandes de feuilletons

Madame Marie-Marthe Hébert, St-Théophile, Beauce, demande les feuilletons nos 21 à 24 du roman : Le Drame de North Clifton, et les nos 25 à 28 de La Sauvageonne.

Mlle Thérèse Rivard, Ste-Marie, Beauce, demande les feuilletons nos 117 à 121, de l'Héritier des Ducs de Sailles ; nos 57 à 61 de L'Ombre ; nos 17 à 21 et 97 à 101 de La Sauvageonne ; nos 13 à 17, 48 à 52 et 65 à 69 de La Libération ; nos 73 à 77 de L'Héroïne de Barcelone ; nos 29 à 33 de La Maison Sinistre ; nos 57 à 61 de Un Meurtre à Runymede ; nos 73 à 76 et 85 à 88 de François de Bienville.

Mlle Rachel Audet, RR no 2, Compton, demande les feuilletons 33 à 37 et 53 à 57 de Trois jeunes filles ont rêvé !

Mlle Martine Robichaud, cté de Bonaventure, demande les feuilletons nos 2 de Un meurtre à minuit; nos 3, 15 et 16 de L'Ombre.

Mlle Marie-Paule Laprise, Ste-Thérèse Colombier, Côte-Nord, demande les feuilletons nos 60 jusqu'à la fin de L'Affaire Ormond ; nos 108 à la fin de l'Héritier des Ducs de Sailles ; nos 1 à 5, 24 à 29, 32 à 41 de Le Drame de North Clifton ; nos 64 à 69 de Le Salut ; nos 28 à 32 de Le Collier Secret ; nos 148 à 153 de La Sauvageonne.

Monsieur Ernest Vien, rue Rouleau, Rimouski, demande les feuilletons nos 33 à 37 de L'Ombre.

Mlle l'institutrice, école no 4, Weedon, A.P., demande les feuilletons suivants : Vassia Kassan, pp. 81 à 85 ; et 85 à 89. Une mystérieuse affaire, pp. 173 à 177. Par peur de l'amour, pp. 293 à 397. La Sauvageonne, pp. 53 à 57, et 93 à 97. Le drame de North Clifton, pp. 45 à 49, et 69 à la fin. Sous la lune de Bruyère, pp. 160 à 165. Notre reine Astrid, pp. 25 à 29, et 105 à 109. L'Ombra, pp. 49 à 53.

C'EST COMME METTRE UN EMPLÂTRE SUR UNE JAMBE DE BOIS

Elle prenait un tonique alors qu'elle devait faire usage d'un remède actif sur ses organes malades

"Je me croyais faible et anémique", nous écrivait dernièrement une femme bien connue de Québec — "et pour me rétablir j'eus recours à un tonique populaire importé. Cependant, mon mal empirait tous les jours et je devins de plus en plus faible et nerveuse. A Noël, j'allais passer quelques jours chez mes parents, et ma mère, à qui je confiai mes inquiétudes, me déclara qu'elle aussi avait subi les mêmes malaises et que les **Pilules Fémol** lui avaient rendu la santé. Rendue chez moi, je m'en procure 3 boîtes. Je prends le remède consciencieusement et bientôt je sens mes douleurs disparaître et mes forces revenir graduellement. Aujourd'hui, je suis en parfaite santé. Je n'ai qu'un regret: avoir jeté tant d'argent à l'eau en employant un remède qui ne convenait pas à ma maladie."

Nous recevons tous les jours des lettres de ce genre. Pourtant les symptômes des maladies de la femme sont faciles à reconnaître: douleurs au dos, aux aînes et dans le bas ventre, affections urinaires; mal de tête, névralgie, nervosité, dépression et faiblesse générale.

La santé rendue

Si vous — Madame — éprouvez quelques-uns de ces symptômes, n'hésitez pas à faire usage des **Pilules Fémol.** Ce remède précieux, inoffensif et peu coûteux, vous fera un bien inestimable. Il agit directement sur les organes féminins, décongestionne et tonifie.

En peu de temps

De fait, il n'est pas nécessaire de prendre longtemps des **Pilules Fémol** pour constater qu'elles sont vraiment bienfaisantes—trois boîtes suffisent ordinairement pour vaincre la maladie à ses débuts.

LES PILULES FEMOL sont purement végétales, parfaitement inoffensives et réellement efficaces contre toutes les maladies particulières à la femme. Elles se vendent partout.

"Achetez des Timbres et des Certificats d'épargne de guerre régulièrement"

La Vie Sociale

Madame Louis Saint-Laurent qui passe quelques jours à Ottawa, a reçu à déjeuner mercredi, au café de la Chambre des Communes.

Mademoiselle Esther Paquet est partie pour la Métropole, où elle a assisté, ce matin, au mariage Montmais-Brodeur.

Le major et madame René Garneau passent la fin de semaine à St-Joseph de Beauce, où ils ont assisté ce matin, au mariage Thibaudeau-Morin.

Madame Thérèse Lepage-Caron, de L'Islet, a passé quelques jours en notre ville.

M. et madame Jules Vézina sont de passage à St-Joseph de Beauce, où ils ont assisté ce matin, au mariage Thibaudeau-Morin.

Madame Charles O'Neill passe quelques jours à Québec, l'invitée de M. et madame Thomas O'Neill, avenue des Braves.

M. et madame P.-H. Bouffard sont de passage à St-Joseph de Beauce, où ils ont assisté ce matin au mariage Thibaudeau-Morin.

Mademoiselle Lucia Chouinard est partie pour Fitchburg, Mass., où elle passera quelque temps l'invitée de sa soeur, madame Walter Case.

Le capitaine et madame D. Duchesne sont de passage à St-Joseph de Beauce, où ils ont assisté, ce matin, au mariage Thibaudeau-Morin.

La séance annuelle de clôture de l'ouvroir Notre-Dame de Pitié, aura lieu à la Crèche, 680, chemin Ste-Foy, lundi, le 31 mai, à 2 h. Il y aura récital de violon. Toutes les dames sont invitées.

Mademoiselle Patricia Bouffard est de passage à St-Joseph de Bce où elle a assisté ce matin au mariage Thibaudeau-Morin.

M. et madame Louis Auger ont reçu ces jours derniers en l'honneur de mademoiselle Thirza McPhee.

M. et madame P.-A. Lamontagne, de Lévis, passent la fin de semaine à St-Joseph de Beauce, où ils ont assisté ce matin, au mariage Thibaudeau-Marin.

Madame Roland Simard a reçu ces jours derniers à l'heure du thé, au Château Frontenac, en l'honneur de mademoiselle Annette Simard, à l'occasion de son prochain mariage.

Madame Ernest Pelletier et mademoiselle Denise Pelletier passeront trois mois à St-Gervais de Bellechasse, les invités de leurs cousins, M. et madame Alphonse Nadeau.

Mlle Germaine Beaulieu de l'avenue Cartier, a reçu lundi soir de 9 à 11 h., à un shower de toile, en l'honneur de Mlle Colette Despatis à l'occasion de son prochain mariage.

En l'église de St-Fidèle, lundi, le 7 juin, à 8 heures, sera béni par le Révérend Père J.-J. Plamondon, P.S.V., le mariage de Jacqueline, fille de M. et Mme Roméo Dorval, décédés, avec M. E. Donat Dechênes, jr, fils de M. et Mme Donat Dechênes, de Québec. Pas de faire-part.

M. J.-N.-Emile Vincent et madame Vincent, de Québec, annoncent pour le 7 juin prochain, le mariage de leur fille, Cécile, avec le lieutenant Gilbert Boucher, fils de M. Alexandre Boucher et de madame Boucher, de Cabano. Pas de faire-part.

Le 1er juin, en l'église de Notre-Dame du Chemin, à 10 heures, sera célébré le mariage de Marcelle, fille de M. et Mme Jules Gingras, avec M. Dominique Chamberland, fils de madame Arthur Chamberland.

Mme Gérard Lortie a reçu à déjeuner chez Kerhulu en l'honneur de Mlle Suzanne Boucher à l'occasion de son prochain mariage.

Le 7 juin prochain, en l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier, sera célébré le mariage de Mlle Annette Simard, fille de M. et Mme Joseph Simard, décédés, à M. Gérard Catellier, fils de M. et Mme Joseph Catellier, de Québec.

M. et Mme John Baker, de St-Rédempteur, annoncent le mariage de leur fille, Marguerite, à M. Adrien Lapointe, fils de M. Cyrille Lapointe, décédé, et de Mme Lapointe, également de St-Rédempteur. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. l'abbé Omer Lapointe, oncle du marié, en l'église de St-Rédempteur, le 19 juin à 9 heures. Pas de faire-part.

M. et Mme Lévis Brochu, de Lévis, annoncent le mariage de leur fille, Colette, à M. Roger Samson, fils de M. et Mme Albert Samson, de Lévis. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la chapelle des Congréganistes à Lévis, le 17 juin, à 9 heures. Pas de faire-part.

M. Léonard Demers, industriel de Lévis, vient de partir pour les Etats-Unis en compagnie de M. Georges McMaster, de Lévis, et M. Joseph Faucher, de Thetford-les-Mines, afin de visiter les principaux manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre.

M. et Mme Arthur Foster annoncent les fiançailles de leur fille, Jacqueline, au lieutenant Fernand Turgeon, du Royal 22e régiment, fils de madame E.-B. Turgeon.

M. et Mme Antonio Côté, de Québec, annoncent le mariage de leur fille Rachel, à M. Jean-C. Couture, fils de M. et Mme Louis-Ovide Couture, décédés. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, en l'église du St-Coeur-de-Marie, le 12 juin à 9 heures.

M. et Mme Emile-L. Boutin (Françoise Côté), annoncent la naissance de leur fils, André, né le 21 mai à l'hôpital St-François d'Assise.

Le 7 juin, en l'église de St-Fidèle de Québec, M. l'abbé Charles-Henri Garneau bénira le mariage de sa nièce, Rita, fille de M. et Mme L.-Gustave Garneau, à M. Paul-Emile Veilleux, fils de M. et Mme Théophile Veilleux, de Giffard.

Le 12 juin sera célébré en l'église de Jacques-Cartier, le mariage de Mlle Pauline Plante, fille de M. Pierre Plante, ing. en chef de la Traverse de Lévis et de Mme Plante, avec M. Raymond Gauvin, C.G.A., fils de M. Elzéar Gauvin, courtier en assurance et de Mme Gauvin. Pas de faire-part.

Lundi, le 31 mai, en l'église de Notre-Dame-de-la-Paix, sera béni le mariage de Mlle Béatrice Côté, fille de M. Ulderic Côté, de Cornwall, Ont., et de Mme Côté, décédée, à M. Jean-Charles Gobeil, C. C. A. F., fils de M. et Mme L.-A. Gobeil, de Québec.

M. et Mme Léopold Poitras (comptable) annoncent le mariage de leur fille, Simonne, avec M. Dominique Bédard, de Chicoutimi, fils de M. et Mme J.-Art. Bédard, (marchand de Québec.)

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église du St-Esprit, le 9 juin, à 9 heures.

Mlle Yvette Devarennes est de retour de Montréal où elle a assisté au mariage Fortin-Felx.

M. et Mme E.-J. Bussières annoncent pour le 5 juin, le mariage de leur fille, Marguerite, à M. J.-Aimé Giguère, fils de M. et Mme Iréné Giguère, de Ste-Marie de Beauce. Pas de faire-part.

A St-François d'Assise, le 14 juin, à 9 heures, M. l'abbé Fernand Wagner bénira le mariage de sa nièce, Yvette, fille de M. Jean-Baptiste Wagner, voyageur de commerce et de madame Wagner, à M. Vilmont Verreault, fils de M. J.-Edouard Verreault, entrepreneur général et de madame Verreault. Pas de faire-part.

M. et Mme Louis Morisset annoncent le mariage de leur fille aînée, Louise, à M. Philip Nolan, fils de M. et Mme T.-J. Nolan, de Québec. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 5 juin, en l'église du St-Sacrement.

On annonce le mariage de Madeleine, fille du docteur P.-A. LeBon, décédé, et de Mme LeBon, de Québec, à M. Roland Faucher, I.M., surintendant du moulin de la mine Sullivan (Abitibi), fils de M. Joseph Faucher, de Ste-Famille, I. O. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, mardi, 8 juin, en l'église de St-Coeur-de-Marie. Pas de faire-part.

En l'église du St-Esprit à Québec, décorés de fleurs blanches et de verdure, mardi, 25 mai, à 9 heures, M. l'abbé Goerges Gingras a béni le mariage de Mlle Ghislaine Vallière, fille de M. et Mme Alex. Vallière, de Québec, avec M. Antoine Labbé, fils de M. Omer Labbé et de Mme Labbé, décédée, de Québec.

Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par MM. Paul-Emile Roy, Paul-Emile Blouin et Gérard Fecteau. M. Létourneau touchait l'orgue. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe en crêpe bleu fumée, un long voile retenu par un diadème de camélias, ainsi qu'un rang de perles, cadeau du marié.

M. Alex. Vallière fut le témoin de sa fille et M. Omer Labbé le fut pour son fils.

MM. Marcel et Marius Vallière, frères de la mariée, plaçaient les invités. A l'issue de la cérémonie, il y eut déjeuner au "Habitant Inn". M. et Mme Labbé partirent ensuite pour Ottawa où ils séjourneront une quinzaine.

M. Bruno Lafleur est de passage à Saint-Joseph de Beauce, où il a assisté ce matin, au mariage Thibaudeau-Morin.

M. et madame Gérard Paiment, le Saint-Henri, ont fait un court séjour en notre ville.

M. Jacques Taschereau est de passage à Saint-Joseph de Beauce, où il a assisté ce matin, au mariage Thibaudeau-Morin.

Mesdemoiselles Rose et Juliette Vallière sont retournées à St-Henri, après avoir fait un bref séjour en notre ville.

Dans la métropole

C'est le mardi 1er juin, à trois heures, qu'une partie de cartes sera donnée au collège Marie de France.

Au nombre des personnes qui y assisteront, on remarque: Mmes Paul Riou, Irénée Vautrin, Maréchal Nantel, Léon Gérin-Lajoie, Maurice Chartré, Gustave Moquin, Paul Caumartin, C.-H. Cahan, Calixte Favreau, Conrad Archambault, A. Larue, Damphousse, Mlles W. Juge, M. Henri-G. Archambault, G. Bonhomme, Aimée Cusson, Mmes P. Dansereau, G. Carreau, Armand Papineau-Couture, J.-O. Lacroix, Elphège Prévost, Henri Archambault, V. Mallette, A. Dagenais, R. Laporte, Bastien, L.-V. Farley, A. Tétrault, E. Bertrand, C.-W. Lacaille, M. Durand, J. Touchette, Mlles Aline Hébert, Monique Nantel, Louise Desjardins, Germaine Parizeau, Mmes C.-L. Moquin, G. Valiquette, P.-H. Paquette, H. Dalgeccio, Mlles L. Desmarais, L. Dalgeccio, Mmes E. Letellier de Saint-Just, Fernand Chaussé, Georges Landreau, Pierre Dupuy, N. Levesque, V. Pager, L. Fabien, A. Boyer, Roméo Boucher, M. Robert, A. Lafleur, Saint-Jean Desrosiers, Antonio Barbeau, Honoré Parent, Martinet, Dubois, Paul Fontaine, A.-J. Tourangeau, E. Blain, Hector Leduc, A. Groulx, Fraiken, Jacques Fortier, Bernard Valiquette, Ernest Tétreau, Maurice Forget, Pierre Michaud, L. Beauchemin, J. LeMoine, J. Benoit, Adélard Descarries, Paul Bourgeois, V. Bodson, J. Barsalou, H. Roy, E. Gariépy. Auguste Archambault, A. Thouin, A. Lachapelle, H. Langevin, Hector Lamontagne, W. Downes, C.-E. Billard, G. Lussier, L.-H. Gariépy, Alfred Thibaudeau, Pierre Masson, Armand Dupuis, Roméo Delcourt, Gérard Parizeau, Gaston Leblanc, N. Lafleur, Alexandre Gérin-Lajoie, Henri Gérin-Lajoie, Emile Vaillancourt, Aristide Cousineau, J.-A. Francoeur, L. Chopin, M. Gagnon, A. Choquette, M. Bissonnette, A. Mathieu et Fournier.

A l'école ménagère moyenne du couvent de Limoilou

L'ouverture de l'exposition annuelle des travaux manuels et culinaires se fera le 30 mai. Cette exposition durera jusqu'au 7 juin.

La plus cordiale bienvenue est assurée à tous les visiteurs.

FUTURS MARIES

● Samedi le 5 juin, à 9 heures, sera béni, en l'église de St-Grégoire de Montmorency, le mariage de Mlle Marie-Paule, fille de M. et Mme Léopold Côté, décédés, de St-Grégoire de Montmorency, avec M. Georges-Emile, fils de M. et Mme Emile Picard, de Beauport. Pas de faire-part.

DOCTEUR
MARTHE PELLAND
MALADIES NERVEUSES
402 St-Jean - Tel Bureau 2-5589 Rés.: 3-1287
Consultations: 2 h. à 4 h. 30 p.m.

Chronique de Bridge

par Arsène DesRochers

MEMBRE AGREGE DES STUDIOS DE ELY CULBERTSON

1,436. — Problème cartes sur table

Voici la solution du quatrième de notre deuxième série de problèmes à jeux découverts. Cette solution nous est fournie par Mme Jeffrey Lord, de Lachine près Montréal.

Problème No 4

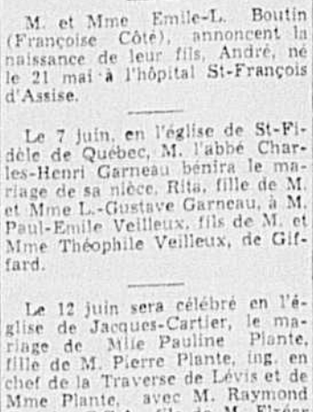

Pique est l'atout et Sud a la main. Le côté Nord-Sud doit remporter six (6) des sept (7) levées restantes contre n'importe quelle défense.

"Sud joue le neuf de coeur; si Ouest ne met que le sept, Nord défausse un carreau et continue du dix coeur. Cette fois, Nord coupe du valet de pique et fait fait atout avec l'as. Suit la dame de trèfle, sur laquelle Sud défausse le huit de carreau. Nord n'a plus maintenant que des carreaux que Sud coupe du sept de pique, ce qui oblige Ouest à surcouper du neuf. Sud remporte alors les deux dernières levées avec sa fourchette à atout"

"Si Ouest couvre le neuf de coeur, Nord coupe, fait atout et retourne trèfle, que Sud coupe. Le coeur maître suit, puis carreau. Forcé de couper, Ouest revient ensuite vers la fourchette du déclarant."

Merci, madame Lord!

Samedi prochain, en même temps qu'un nouveau problème, paraîtront les noms des problémistes qui m'auront fait tenir, dans le délai exigé, la solution exacte au problème No 4.

UN CERCLE DE BRIDGE . . .

A Victoriaville.

Grâce à l'esprit d'initiative et au dévouement d'un groupe de bridgeurs, Victoriaville compte maintenant un cercle de bridge qui tient régulièrement des tournois de bridge-duplicate. M. Gérard Falardeau, ici, en est le président, et M. Fernand Boutet, le vice-président. Le secrétariat a été confié à Mlle Madeleine Vallières et la trésorerie à M. Gérard Amiot. MM. Henri Tardif, Benoit Tardif et Georges Hamel en sont les directeurs.

On y tient des tournois qui ont lieu les mardis et samedis soir. Tous les amateurs de bridge, de Victoriaville et des environs, sont cordialement invités à prendre part à ces intéressants tournois.

POILS SUPERFLUS
VERRUE SIGNES
enlevés pour toujours avec
L'ELECTROLYSE
"MULTIPLIE"
la seule méthode recommandée par des médecins d'Europe
Venez consulter
Mme JEANNE SAVARD
10 ans d'expérience aux Etats-Unis
272, rue Du Roi — Tél.: 3-0445
autrefois 32 rue de l'Eglise

J.-Raymond MARCHAND
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
EXAMEN DES YEUX
EXERCICE ORTHOPTIQUE
325½, rue St-Joseph Tél. : 3-0043
(Vis à vis l'église Jacques-Cartier)

A VOTRE SERVICE:
Assortiment complet de bandes herniaires, ceintures anatomiques, bandes abdominales, corsets de maternité, genouillères, bas élastiques, etc., etc.
SERVICE COMPLET D'AJUSTAGE
par des personnes expérimentées.
(Marque) CAMP
Service autorisé
Pharmacie Paul-H. SOUCY
85, avenue CARTIER TEL. : 2-1235

Mots croisés No 1569

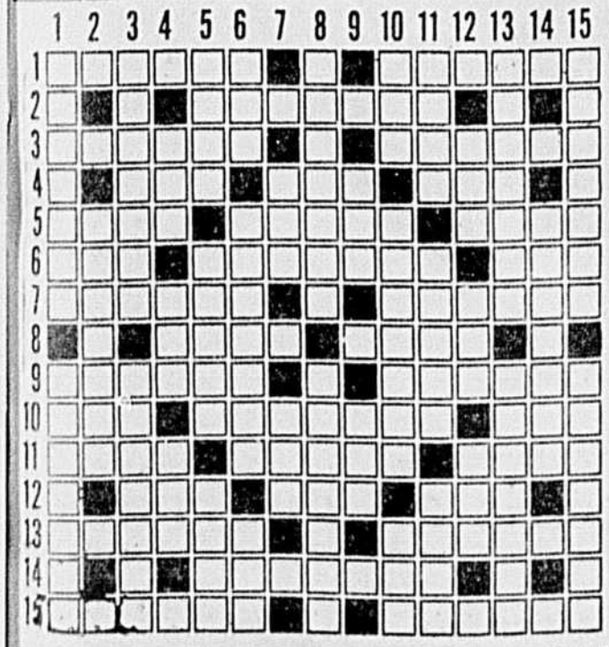

HORIZONTAL

1—Intrigant, fripon. — Brochet d'une certaine taille.
2—Chez les verriers, entretenir le feu.
3—Nomade, qui n'a pas de demeure fixe. — Nuage offrant l'apparence d'une masse de filaments tenus ou de plumes légères.
4—Essence de graminée. — Vase demi-sphérique. — Tranquille, calme.
5—Adverbe. — Ancienne petite monnaie. — Légumineuse à feuilles pennatives.
6—Roue à gorge d'une poulie. — Vert cuit. — Rôti.
7—Professeur d'équitation. — Essence de roses blanches.
8—Trésorier de Clotaire II. — Pièce fiscale qui constate un fait.
9—Oter la tête d'un clou. — Evêque de Lyon, martyrisé au début du IIIe siècle.
10—Adj. démonstratif. — Après-midi. — Mot turc signifiant grand.
11—Le plus important affluent du Kour. — Faire glisser (Mar.). — Préposition.
12—Patriarche biblique. — Trois fois. — Lieu où l'on s'exerce à tirer.
13—Permis par la loi. — Se dit d'un boeuf qui a perdu son compagnon d'attelage.
14—Briller d'un vif éclat.
15—Disciples, écoliers. — Très certainement.

VERTICAL

1—Homme sans valeur, sans dignité. — Carapace de la tortue.
2—Raconter.
3—Grosse lime triangulaire. — Qui retient l'eau.
4—Planche de bois. — Mollusque gastéropode. — Pronom personnel.
5—Nom donné en Suisse à des airs pastoraux. — Cacher. — Exister.
6—Possédent. — Discourir longuement et avec emphase. — Du verbe avoir.
7—Réunion où l'on danse. — Canal dans lequel coule une rivière.
8—Ville du Brésil. — S'affaiblir, s'approcher de sa fin.
9—Garçon d'écurie de course. — Animal mou.
10—Ce qui termine un objet. — Touffe de ronces. — Maigre, décharné.
11—Roi de Suède (1533-1577). — Nom vulgaire du salpêtre. — Grosse moulure ronde, de forme circulaire.
12—Peigne du tisserand. — Genre de poissons. — Oignon d'une odeur très forte.
13—Qui est en retard. — Qui cause une vive affliction.
14—Etat de l'Europe septentrionale.
15—Tombée en désuétude. — Nom donné aux descendants d'Esaüe.

Solution du problème no 1568

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	■	C	■	A	■	P	A	G	I	N	A	T	I	O	N
2	C	H	E	V	A	L	I	E	R	■	S	A	R	R	E
3	A	R	M	E	■	I	S	S	O	S	■	S	A	I	N
4	B	O	I	R	E	■	S	I	N	O	N	■	S	O	I
5	A	M	E	S	■	M	E	R	I	N	O	S	■	N	E
6	S	I	R	■	P	A	L	■	E	N	T	E	R	■	S
7	■	S	■	T	E	L	L	E	■	E	O	N	■	R	■
8	E	T	A	I	N	■	E	■	H	■	I	S	S	U	E
9	■	E	■	M	A	S	■	L	E	V	R	E	■	B	E
10	V	■	F	E	T	E	R	■	M	I	E	■	C	E	P
11	E	T	■	S	E	M	I	N	A	L	■	B	A	S	E
12	G	A	P	■	S	E	N	A	T	■	M	E	R	C	I
13	E	P	O	I	■	E	C	R	I	T	■	A	V	E	N
14	T	O	R	D	U	■	E	R	N	E	S	T	I	N	E
15	E	N	C	A	S	T	R	E	E	S	■	E	T	■	■

Robe de fillette

Le coton est pratique pour les grandes personnes, à plus forte raison pour les enfants. Le modèle ci-dessus sera très pratique en chambrai uni avec garniture de ruban multicolore.

Le patron no 2085 est dessiné dans les grandeurs 4 à 10 ans. Le no 8 requiert 1⅜ verge de tissu de 35 pouces et 3¼ verges de ruban pour le tablier et 1⅛ verge pour la blouse.

Les instructions sont en français. Envoyez 25 sous pour chaque patron. (Les timbres ne sont pas acceptés). Ecrivez lisiblement vos noms et adresse ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur désirée. Adressez le tout au "Service des Patrons", l'"Action Catholique", Québec.

Votre patron vous parviendra dans une douzaine de jours après que vous aurez donné la commande.

Le prix de 25 sous, comprend 24 sous pour le patron et 1 sou pour la taxe de vente.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....
.....

Brûlements d'estomac?
Mauvaise digestion?
Maladie du foie?
Constipation?
PRENEZ ANSAL
● Tonique et purificateur de sang par excellence
Demandez à vos amis qui l'ont déjà essayé!

60 JEUX D'ENFANTS
Un recueil bien illustré de jeux et amusements pour les jeunes. $0.35.
Librairie de l'"Action Catholique", Québec

L'INDUSTRIE NE PEUT PAS CHÔMER...

L'activité féminine, de nos jours, est illimitée. Beaucoup de jeunes filles et de femmes remplacent les hommes dans les usines et les ateliers. Il en faut toutes sortes de besognes pour gagner une guerre . . . mais il en faut aussi de la force et de la résistance aux jeunes filles et aux femmes qui exercent parfois de durs métiers.

Si vous voulez, madame, mademoiselle, conserver votre vitalité en dépit des fatigues inhérentes à votre tâche, faites de temps à autre un traitement de bonnes PILULES ROUGES, afin d'avoir un sang riche, source de force et de santé. N'attendez pas d'être rendue au bout, comme on dit dans le langage courant, . . . l'organisme humain est un rouage plus compliqué que les machines les plus perfectionnées avec lesquelles vous travaillez peut-être, il importe de le tenir en ordre en lui conservant sa vigueur.

Depuis près de 50 ans, les bonnes PILULES ROUGES ont fait du bien à des milliers de jeunes filles et de femmes dans les cas de: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE); pourquoi ne vous feraient-elles pas de bien à vous aussi?

"Je travaillais dans une manufacture depuis longtemps et mon état de santé en général m'inquiétait. J'avais complètement perdu l'appétit, mes forces diminuaient en conséquence, je me trouvais étourdie . . . Dès que j'eus commencé à prendre les PILULES ROUGES, je constatai une amélioration dans mon état de santé. Mon appétit a repris et mes forces sont vite revenues; tous mes autres malaises ont disparu avec ce tonique . . ."

(Signé)—M. E. LANGEVIN,
St-Jean, P. Q.

Témoin (Signé)—Y. P.

Pilules Rouges par la poste: 50c. la boite ou 3, $1.25

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

LA SOURIS MIQUETTE 1386 — par Walt Disney

ALBERT LEROUGE ET LES COMMANDOS 286 — par Rosser et Findley

Pour enrayer la syphilis

La syphilis ne sera jamais enrayée si l'on se contente d'appliquer le traitement à ceux qui l'acceptent de leur plein gré. Aussi faut-il de toute nécessité mettre en vigueur la loi, qui rend le traitement obligatoire pour tous les syphilitiques infectés depuis moins de quatre ans et, même au delà de ce délai, pour la femme syphilitique durant ses grossesses.

Les personnes qui tombent sous le coup de cette loi et qui refusent ou négligent leur traitement, doivent être rapportées sur la formule M.V. II, dans un délai de vingt jours, et leur nom et adresse être révélés au directeur de la Division des maladies vénériennes, afin que celui-ci prenne les mesures nécessaires pour leur faire accepter le traitement.

En vue d'assister ces malades négligents ou simplement ignorants, de prévenir de nouvelles infections, et, par là même, de protéger le public, le ministère de la Santé a organisé un service social qui s'étend à toute la province et a pour fonction:

1. La surveillance des malades infectieux qui ne se soumettent pas au traitement;

2. La recherche des sources d'infection et des contacts, c'est-à-dire des personnes qu'un malade a pu infecter et de celle qui l'a contaminé lui-même.

L'enquête épidémiologique est menée avec discrétion et ses résultats sont strictement confidentiels. Nous prions instamment messieurs les médecins de se procurer et de nous fournir les renseignements nécessaires pour la mener à bonne fin, toutes les fois qu'ils auront découvert une nouvelle infection, sans avoir l'assurance que la personne responsable de la contamination est déjà sous traitement.

Une entière collaboration entre la profession médicale, la Division des maladies vénériennes et le public en général est nécessaire, pour assurer le contrôle de la syphilis, et nous comptons l'obtenir. De leur côté, le directeur de la Division et ses adjoints s'efforceront en tout temps d'aider les médecins dans l'application de la loi ou dans les difficultés que présentent parfois la direction du traitement et l'interprétation des réactions sérologiques.

Les formules légales et autres, des publications de propagande, et des reproductions d'articles parus dans les revues médicales seront distribuées sur demande. S'adresser à 89 est rue Notre-Dame, Montréal.

HERNIE SOULAGEE

Notre méthode améliorée a soulagé des milliers. Pas de courroie sur la jambe, pas d'élastique, pas d'emplâtres. Pas de pression sur les hanches ou l'épine dorsale. Rien qu'un coussinet Flexo. Diffère totalement des autres. Recommandé par médecins, mécaniciens commis de carton. Très léger, PEU COUTEUX. Garanti. Demandez renseignements et offre d'essai.
SMITH MANUFACTURING COMPANY fondée en 1892 Dépt 193 Preston, Ont.

Un succès:

Votre testament et votre succession

Un ouvrage du notaire De la Bruère Fortier qui à peine sorti de presse en est rendu à son second mille. L'auteur explique clairement d'après quels principes et par quelles règles doit être et conçu et préparé un testament et doit être effectué le règlement d'une succession. Un volume utile. $1.00, par poste 1.10. La Librairie de l'"Action Catholique", Québec.

Nos soldats de 1914 seraient fiers de nos compatriotes

"Nous avons gagné la dernière guerre, mais perdu la paix, parce que nous avons mis trop de foi dans un traité basé uniquement sur les revendications du président Wilson, parce que nous avons cru que la Société des Nations allait tout régler, parce que nous nous sommes imaginés qu'une nation pouvait changer en un jour d'état d'esprit, parce que nous avons oublié qu'au dessus des pouvoirs temporels, il y a un être suprême qui régit toute chose!

Il ne faudra pas perdre la paix, cette fois, et, après avoir blâmé les Etats totalitaires, les imiter en mettant en application des plans sociaux qui, sous prétexte de préserver l'homme des misères humaines du berceau à la tombe, le mettront, en somme, à la merci de l'Etat!"

Voilà, en bref, la pensée que mettait en un relief, hier soir, le major abbé J.-C. Beaudin, aumônier du régiment de Châteauguay et aumônier de la succursale Jean Brillant de la Légion Canadienne, au cours du banquet qui réunissait hier soir, au Château Frontenac, les membres de la Légion Canadienne actuellement en congrès en notre ville. Plusieurs centaines de personnes assistaient à ces agapes. Le dîner était sous la présidence de M. J. Boyd, président provincial. En plus de M. l'abbé Beaudin, les orateurs furent dans l'ordre suivant: le lieut.-colonel Philippe Ouellet, le lieut.-colonel B. Nicolson, le lieut.-colonel J.-L. Rolland, Mme Théo Paquet et Mme B. Taylor. Un magnifique programme musical fut exécuté durant ces agapes. Madame Rita Bilodeau-Fleury se fit applaudir dans une nouvelle pièce dédiée aux Alliés, composition de Mme Eva Doyle. Le trio Patry et plusieurs autres artistes étaient au programme. Au cours de la soirée, deux magnifiques cadeaux furent offerts au président Boyd.

Le conférencier d'honneur fut présenté aux convives par le lieut.-colonel Philippe Ouellet. L'aumônier du régiment de Châteauguay a fait l'apologie des troupes canadiennes et tout spécialement des troupes canadiennes françaises. La Légion Canadienne est bien placée, expliqua-t-il, pour parler du rôle joué par les troupes canadiennes dans le présent conflit. Les gens à qui ils s'adressent présentement ont fait notablement leur devoir durant la dernière guerre et nombre d'entre eux sont encore au premier poste. "En nous penchant sur la tombe de nos morts", dit-il, "nous pouvons entendre un double message, message de fierté et message de sécurité nationale. Il ne s'agit pas de savoir si nous avons bien fait d'entrer dans la bataille, si nos gouvernants ont eu la main plus ou moins forcée. Ceci est du domaine du passé. Nous sommes maintenant dans le domaine de la réalité et celle-ci est dure. En Europe, l'homme ne trouve plus sa sécurité, ni dans les airs, ni sous les flots, ni sur terre". Le conférencier ajoute que la Bible avait prévu tous ces événements. Il explique que dans presque tous les pays européens, on a fait pratiquement table rase de la foi, de la langue et de la religion ainsi que des droits des citoyens tandis qu'ici, au Canada, on a encore le bonheur de parler notre langue, de pratiquer notre foi et d'avoir des gouvernements élus selon la constitution. "Certes nous avons lutté pour conserver notre foi et notre langue", dit-il, "mais la lutte fait les peuples forts et un peuple qui ne sait pas lutter ne mérite pas de vivre. Nous avons décidé de plein gré de participer à la guerre actuelle et le Canadien français fait son devoir aussi bien, sinon mieux, que les Canadiens d'autres langues. Du fond de leur tombe les Canadiens français tombés en 1914 approuvent l'attitude de leurs compatriotes".

Déclarant qu'il ne faut pas perdre la paix, comme nous l'avons fait en 1914, l'orateur fit allusion aux différents plans de sécurité sociale que l'on met actuellement de l'avant et déclara qu'il n'avait pas entièrement foi en leur réalisation et en la nécessité de leur application. Il ajoute qu'il faut toujours en revenir à la doctrine du Christ qui en est une de charité. "Après la guerre", dit-il "la meilleure façon, à mon sens, de régler la question sociale, c'est de donner du travail à tous et des salaires qui permettront à chacun de vivre par soi-même et de faire face à ses propres besoins, sans que l'Etat soit obligé de veiller sur lui "du berceau à la tombe". Il espère que nos gouvernements comprendront cela à la fin des hostilités.

Un grand nombre de résolutions ont été adoptées, hier, dont nous pourrons donner la liste lundi. Au nombre des principaux invités au banquet nous remarquions: le brigadier Edmond Blais, M.C., commandant de la région militaire de Québec, le lieut.-col. Dollard Ménard et Mme Ménard, le capitaine Maurice Gauvreau, commandant de la région maritime de Québec, M. Metty Koetz, consul de Belgique et du Grand Duché de Luxembourg, à Québec, M. R.-R. Winslow, consul des Etats-Unis à Québec, qui vient d'être nommé consul-général dans un autre pays; le lieut.-col. Théo Paquet et Mme Paquet; le lieut.-col. J.-D. Brousseau et Mme Brousseau; M. Henri Gonthier, M. Maurice Hébert, l'archidéacon Scott, M. S.-E. Wood, sous-ministre des Pensions et de la Santé Nationale; Mme Harry Quart, M. E.-A. Coleman, M. Frédéric Dorion, député fédéral de Charlevoix-Saguenay; Charles Delagrave, député provincial de Québec-Sud, M. R. Talbot, député provincial du Lac-Saint-Jean, le colonel Nicolson, etc. L'aviation était représentée par le chef d'escadrille Jean-Paul Desloges, commandant de l'Ecole no 1 d'entraînement au sol pour les mitrailleurs de bord.

Les pommes de terre de semence

OTTAWA, 29. (DNC). — Au nom du ministre des Finances, dont il est l'adjoint parlementaire, M. T.-C. Abbott, député libéral de St-Antoine-Wesmount, a fait une déclaration au sujet des pommes de terre de semences, à la demande de M. J.-H. Blackmore, leader créditiste.

M. Abbott a expliqué que la consommation des pemmes de terres avait augmenté considérablement bien que la production de 1942 ait été exceptionnellement bonne et ait atteint 70 millions de boisseaux, contre 65 millions l'année précédente. La consommation a augmenté considérablement et une certaine proportion de la production a été déshydratée pour l'usage des forces armées. D'autres part, les importations de patates nouvelles des Etats-Unis, au printemps, ont été très faibles, à cause de la rareé qui sévit chez nos voisins. Il en est résulté une rareté chez nous.

Pour corriger cette situation, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a pris des mesures exceptionnelles. Elle a requisitionné des consignations de pommes de terre pour les expédier dans les régions où l'on en manquait le plus. Elle a subventionné le transport de l'Ouest vers l'Est. Puis elle a donné des explications sur les règlements qui régissent les patates de semences. La Commission des prix a aussi reçu des plaintes portant que des patates de semence étaient vendues pour la consommation et elle a immédiatement interdit ce commerce.

A M. J.-H. Leclerc, député de Shefford, qui avait protesté contre la limitation des livraisons de glace à trois par semaine, M. Abbott a déclaré qu'il était heureux d'annoncer que cette décision avait été modifiée et que les commerçants de glace pourraient faire six livraisons par semaine, du 31 mai au 2 octobre.

Institutrices du district 59

STE-ANNE DE LA POCATIERE, (DNC) — L'Association catholique des institutrices rurales du district No 59, comté de L'Islet, prie ses membres de se rendre à Ste-Anne de la Pocatière, samedi, le 29 mai, à 1 h. p.m., pour assister à leur réunion annuelle qui sera tenue dans la salle du couvent des RR. Srs de la Charité.

M. l'abbé Lemay, aumônier général, Mlle Laure Gaudreault, présidente de la fédération des institutrices, ainsi que M. l'inspecteur Vital Veilleux, assisteront à cette importante réunion.

Une très intéressante causerie sera prononcée par un éducateur averti, M. l'abbé Marius Paré, directeur des élèves au collège de Ste-Anne de la Pocatière.

En l'honneur des familles nombreuses

La paroisse St-François d'Assise rendra hommage, la semaine prochaine, aux familles nombreuses, à l'occasion de la semaine familiale. Au cours de la semaine, il y aura une série de causeries radiophoniques au poste CHRC. Voici la liste des causeries et le nom des personnes qui les prononceront:

Dimanche, 30 mai, 6 h. 30, "la famille et la morale", par M. le chanoine A.-A. Godbout. Lundi, 31 mai, 10 h. 15 à 10 h. 30, "la famille et la propriété", par M. C.-J. Bédard. Mardi, 1er juin, 10 h 15 à 10 h. 30, "la famille et la nation", par M. Léonidas Perreault. Mercredi, 2 juin, 10 h. 15 à 10 h. 30, "la famille et la coopération", par M. Roger Paquet. Jeudi, 3 juin, 10 h. 15 à 10 h. 30, "la famille et l'éducation" par Mme Louis Ruelland. Vendredi, 10 h. 15 à 10 h. 30, "la famille et la jeunesse", par M. Gaston Poulin. Samedi, 6 h. 45 à 7 h., "la famille et la société St-eJan-Baptiste", par M. Edmond Paquet.

Un poulet qui a du coeur à défaut de tête!

VANCOUVER, 29. — (BUP). — A.-R. Reusch, de Vancouver, a eu la surprise de sa vie hier matin. Désireux d'augmenter sa ration de viande, Reusch tua quatre poulets jeudi soir. Hier matin, il trouva trois de ses poulets bien morts, mais le quatrième se promenait bien qu'il eût la tête en moins. Le bipède déambula ainsi pendant quelque temps encore, mais se rendant compte sans doute que de vivre sans tête serait plutôt un inconvénient, il tomba finalement pour ne plus se relever.

Deux autres arrestations

Deux autres arrestations ont été opérées hier au sujet du différend ouvrier qui existe depuis quelque temps déjà à la manufacture Maranda & Labrecque, avenue Renaud. Les prévenus ont été accusés d'assaut sur des ouvriers qui voulaient continuer à travailler. Comme tous les autres, ils ont plaidé non coupable.

Ces nouvelles arrestations portent à six le nombre des arrestations opérées en trois ou quatre jours en marge de cette affaire. L'un des prévenus qui a comparu hier après-midi en est à sa deuxième arrestation; il était sous caution après avoir plaidé non culpabilité quand il a été de nouveau appréhendé hier sous une autre accusation d'assaut; cette fois, la Cour a exigé un cautionnement de $1,500 pour sa mise en liberté provisoire.

Il y a au plus seize à dix-sept ouvriers qui ne sont pas retournés, tandis qu'environ cent quinze continuent à travailler. En outre des accusations d'assaut portées contre la plupart des prévenus, on a porté des accusations de dommages à la propriété il s'agit dans ce cas des individus qui ont lancé une grosse pierre dans la fenêtre d'une maison d'un ouvrier retourné à son travail; peu s'en est fallu que la femme et les enfants de cet ouvrier fussent blessés.

Depuis quelques jours, la Sûreté municipale exerce une surveillance particulière autour de l'établissement Maranda et Labrecque pour éviter que les ouvriers soient molestés. Tout le conflit vient que des membres d'une union ouvrière veulent implanter leur organisation dans cet établissement.

L'enrôlement des élèves dans l'Aviation

Le lieutenant de section Charles Fournier, officier commandant du bureau de recrutement du corps d'aviation royal canadien, rappelle que les élèves de nos institutions scolaires peuvent s'enrôler immédiatement dans la R.C.A.F. et terminer ensuite leur année scolaire. A la fermeture des classes, ils se rapporteront au dépôt de l'effectif. Cette procédure permet à un jeune homme de réserver sa place dans les rangs de l'aviation sans nuire à la poursuite de ses études commerciales, classiques ou techniques.

Au bureau de recrutement, les élèves peuvent rencontrer l'officier commandant lui-même ou encore les officiers d'aviation J.-G.-R. Belisle, et Gustave Bédard, ainsi que l'officier pilote Charles Miville-Deschênes. Ils seront reçus avec courtoisie par le personnel. Au cours du mois de mai, la plupart des écoles et collèges de notre ville ont reçu la visite d'un officier recruteur.

L'appel de l'aviation s'adresse surtout à ceux qui terminent cette année leur cours d'études. C'est une belle orientation que la carrière de l'aviation. Après avoir fait leur part pour la victoire, en portant l'uniforme, les jeunes pourront bénéficier d'une situation enviable, après la guerre.

"Tout le monde est bienvenu à notre bureau" nous déclare le commandant Fournier. "On ne s'engage à rien en venant nous voir. Nous nous employons à éclairer les jeunes sur leurs chances de succès et, en causant avec eux, nous essayons de les orienter de la meilleure façon possible".

On demande le nom et l'adresse

Comme nous l'annoncions il y a quelque temps, les dames auxiliaires du corps des magasins militaires (R.C.O.C.) s'occupent très activement depuis plusieurs mois des soldats de cette unité qui sont en service outre-mer, et leur plus pressant problème est de se mettre en communication avec les plus proches parents des membres de cette unité, afin d'être en mesure de leur faire parvenir les fruits de leurs oeuvres, tels que vêtements supplémentaires, cigarettes, friandises, etc.

A cette fin, il est essentiel qu'elles aient le numéro régimentaire, le nom et l'adresse des membres de cette unité. Cette information est requise immédiatement et doit être envoyée à l'adresse suivante: Dames Auxiliares des corps des magasins militaires régional, édifice de l'Immigration, bassin Louise, Québec, P. Q.

Il est envoyé à la prison de Bordeaux

Le juge Thomas Tremblay a condamné à la prison un individu qu'il venait de trouver coupable de grossière indécence. L'accusé avait contre lui quatre chefs d'accusation et il a été trouvé coupable sur les quatre. Le juge l'a condamné à douze mois de prison pour chaque accusation mais avec sentences concurrentes.

L'individu a été envoyé à la prison de Bordeaux.

Le sergent-détective Charles Fiset, chef du Service social de la Sûreté municipale, avait conduit l'enquête. Il avait fait condamner le prévenu pour la même offense en 1935.

POURQUOI HESITER—POURQUOI DOUTER?

Lorsqu'un remède soulage depuis des années des douleurs rhumatismales, de la goutte, des névralgies, pourquoi n'essayeriez-vous pas ce remède? Employez-le en toute confiance, il ne vous désappointera pas.

THE AREX COMPANY, Lévis, P. Q.

AREX

CONTRE LES douleurs rhumatismales

Le voyage de
L'ACTION CATHOLIQUE

Il reste à peine un peu plus de trois semaines, avant le départ de ceux qui participeront au superbe voyage organisé par l'"Action Catholiqu". Les demandes de renseignements continuent d'arriver, très nombreuses, à nos bureaux, et tout indique que nos excursionnistes formeront un groupe des plus imposants.

Le voyage aura lieu, comme l'on sait, du 23 juin au 2 juillet. Cette excursion constituera donc, en plus d'un voyage d'été des plus agréables, des vacances à la fois reposantes et d'un particulier intérêt. Elle sera incontestablement aussi l'une des aubaines du genre, cette année. Un simple coup d'oeil sur l'itinéraire du voyage, sur les conditions de transport, d'accommodation, de logement, etc., en fournira la preuve.

Dix jours de voyage par chemin de fer et par bateau; visite des trois plus importantes villes du Canada, Montréal, Ottawa, Toronto; visite des Mille-Iles et des chutes Niagara; croisière de cinq jours sur les Grands Lacs; escales à Port-McNicoll, Sault-Ste-Marie, Fort-William et Port-Arthur, voilà comment on peut résumer les futures pérégrinations de nos excursionnistes. Il convient, croyons-nous, d'insister de façon particulière sur l'intérêt que comportera la croisière de cinq jours, sur les lacs Huron et Supérieur. Elle fournira aux voyageurs l'occasion de vivre la vie calme et intéressante du bord, tout en leur faisant connaître l'une des plus belles parties de notre pays.

Est-il nécessaire, par ailleurs, de vanter la pittoresque région des Mille-Iles que l'on appelle volontiers la "Venise de l'Amérique", et que nos voyageurs devront traverser pour se rendre, en bateau, de Prescott, On., jusqu'à Toronto? Ceux qui déjà ont visité la région des chutes Niagara diront facilement qu'à elle seule cette visite peut constituer un voyage des plus intéressants et des plus enchanteurs. Cette région, nos excursionnistes la parcourront avant de s'embarquer à bord de l'"Assiniboia" pour effectuer la croisière de cinq jours sur les Grands Lacs.

Les prix du voyage sont les suivants: chambre simple aux hôtels: $171.70 (par personne), chambre à deux lits: $169.70. Ces prix s'entendent de Québec. Les prix à partir d'autres localités seront fournis sur demande.

Nos prix comprennent:

1.—Tous les transports de Québec à Fort-William et retour.
2.—Place réservée dans cabine extérieure munie de 2 lits sur le paquebot de Prescott à Toronto et pour la croisière de cinq jours de Port-McNicoll à Fort-William et retour; il y aurait un léger supplément pour occuper une cabine seule sur les paquebots.
3.—Les trajets par chemin de fer se feront dans des voitures confortables et modernes.
4.—Les frais d'installation dans des chambres avec salle de bain à l'hôtel Queen's à Montréal, l'hôtel Royal York à Toronto et l'hôtel Lord Elgin à Ottawa.
5.—Tous les repas en wagon-restaurant, aux hôtels et à bord des paquebots.
6.—Tous les pourboires sur les trains et paquebots, aux gares, dans les hôtels, etc.
7.—Transfert des voyageurs et des bagages entre la gare maritime et l'hôtel Royal York à Toronto.
8.—Transfert des bagages entre les gares de l'hôtel à Montréal et à Ottawa; les hôtels sont près des gares dans ces deux villes.
9.—Taxes de guerre, etc.
10.—Les services d'un guide canadiens-français qui assurera le bon fonctionnement du voyage.
11.—Direction personnelle d'un représentant de l'"Action Catholique".

Pour tous renseignements et inscription, on n'a qu'à s'adresser à l'agence de voyages de l'"Action Catholique", 3, boulevard Charest (tél.: 2-4771).

RECUPERATION

Le nouveau Comité de Récupération est maintenant organisé de telle sorte qu'il puisse aller chercher promptement tous les rebuts utilisables qu'on voudra bien lui confier. Téléphones à 5-8376.

Regardez ce char d'assaut...

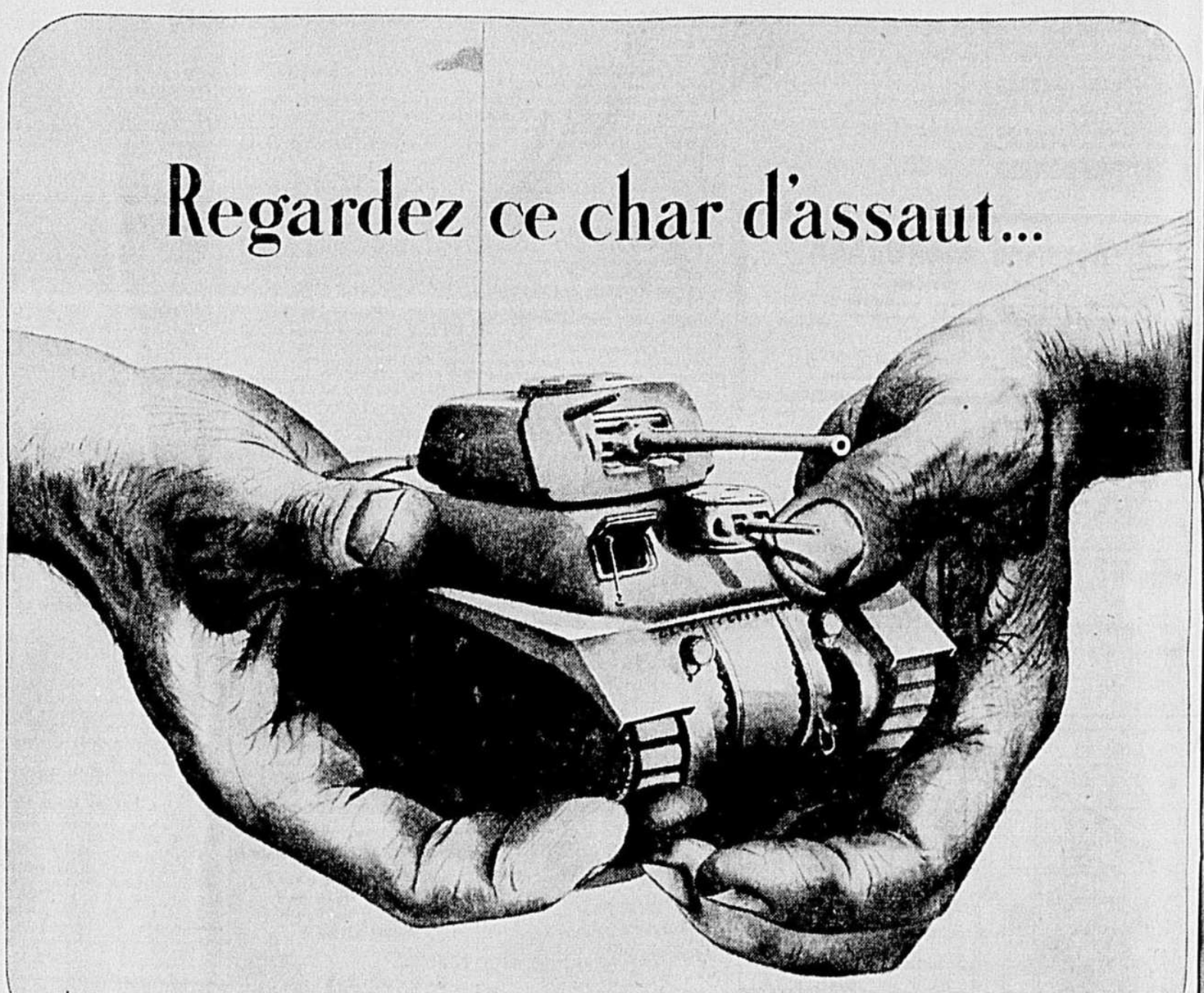

Vous avez là la Northern Electric en guerre

Non, nous ne fabriquons pas de chars d'assaut—mais nous leur donnons la voix et l'ouie radiophoniques qui les guident dans la bataille et sans lesquelles ces terribles engins de guerre seraient pratiquement impuissants. De braves soldats combattent dans nos chars d'assaut—ce sont les frères, les maris, les fils d'un peuple fier qui lutte pour la sauvegarde de ses libertés et de son droit de vivre. Et c'est pour le succès de cette cause, pour que nos vies ne soient plus exposées inutilement, que les ouvriers de la Northern Electric font un effort de guerre total—accomplissent une tâche formidable et d'une extrême importance, qui ne s'interrompra qu'avec la victoire finale. C'est alors seulement que les ouvriers de la Northern Electric reprendront leurs activités de paix dans le domaine de l'électricité.

"INFORMATION"

"Notre travail de guerre ne se limite pas seulement aux chars d'assaut. Nous fournissons aussi des pièces d'équipement à tous les services militaires—armée, marine et aviation."

40-33-5F

Northern Electric
ET SES EMPLOYÉS

DANS LA GUERRE COMME DANS LA PAIX...UN SERVICE ÉLECTRIQUE NATIONAL

Annoncez régulièrement dans l'"ACTION CATHOLIQUE", le plus grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

L'ACTION CATHOLIQUE

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

TRENTE-SIXIEME ANNEE No 11,207 — QUEBEC — CANADA — SAMEDI, 29 MAI 1943

Appel de M. Mitchell aux professeurs et étudiants

L'hon. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, a aujourd'hui demandé aux professeurs et étudiants — des universités, collèges, écoles secondaires et élémentaires — de s'occuper de travaux agricoles ou autres travaux utiles au cours des longues vacances de cet été. "Les agriculteurs auront un besoin urgent de toute l'aide possible, durant tout l'été", déclara le ministre, "D'autres industries de guerre manquent aussi de main-d'oeuvre. Le gouvernement espère donc avec confiance que les professeures et étudiants ne considéreront pas la fin des cours cet été comme le début des vacances, mais bien plutôt comme une occasion qui leur est offerte d'aider directement à la solution des problèmes de main-d'oeuvre que cause cette guerre. La nation aura besoin de tout l'aide que peuvent fournir ces personnes".

En faisant cette déclaration, M. Mitchell signala que le Service sélectif national s'efforce de trouver emploi pour tous les professeurs et étudiants. Les programmes en vigueur utiliseront à cet effet les services des bureaux de Placement et du Service sélectif et sont appliqués en collaboration avec les gouvernements des diverses provinces et la Fédération canadienne du personnel enseignant.

Les étudiants en médecine et en dentisterie poursuivront leurs études tout l'été, et les étudiants en sciences pures peuvent suivre des cours dans certaines universités durant les vacances, s'ils le désirent. Ces mesures font partie d'un programme ayant pour but de hâter l'obtention de diplômes en ces matières, les services de ces étudiants étant absolument requis dès la fin de leurs études. Les étudiants en sciences pures et appliquées sont dirigés chaque fois que la chose est possible vers un emploi d'été de nature essentielle qui, en même temps, contribue à leur formation technique. Les bureaux de Placement et du Service sélectif ont obtenu de l'Office fédéral de Placement des techniciens en temps de guerre des renseignements au sujet des genres d'emploi appropriés, et chacune des universités a nommé un de ses hauts représentants comme conseiller auprès de ces bureaux dans les cas douteux.

Les autres étudiants, universitaires, ou élèves des écoles secondaires ou primaires, seront incités à accepter du travail agricole autant que possible, ou dans d'autres industries de première importance lorsqu'ils ne seront pas employés dans l'agriculture.

On a pris des mesures en vue de placer des fonctionnaires des bureaux locaux de Placement et du Service sélectif national dans les universités et collèges durant un certain temps, avant la fin de l'année académique, afin de renseigner les étudiants et de les guider vers les travaux d'été.

Des dispositions spéciales ont été prises par les comités fédéraux-provinciaux de main-d'oeuvre agricole établis pour l'administration du programme agricole dans chaque province, en vue du recrutement des étudiants pour emploi agricole durant les vacances d'été. On espère, par exemple, que l'armée agricole de l'Ontario, financée conformément aux termes de l'accord fédéral-provincial sur la main-d'oeuvre agricole, expédiera des milliers d'étudiants sur les fermes cet été. Plusieurs provinces ont permis aux étudiants par l'entremise de leur ministère de l'Instruction, de quitter l'école avant la fin de l'année académique lorsqu'ils conservaient un certain minimum, pour aller travailler sur la terre. Certaines provinces règlent la date des vacances de manière que celles-ci coïncident avec le moment où la demande d'aide agricole est la plus forte.

M. Godbout et l'Aide à l'Acadie

"L'Acadie, c'est la porte d'entrée du Canada, la première pierre de l'édifice national et la page la plus émouvante de notre histoire. De quelque côté que l'on considère l'Acadie, elle est à l'origine, à la base et à la source de notre vie. Elle incarne tout ce que l'idéal français et catholique a de plus grand", disait hier soir, dans une causerie radiophonique sur le réseau canadien, l'honorable Adélard Godbout, premier ministre de la province, qui a bien voulu apporter son concours à la grande campagne en faveur de l'Aide à l'Acadie.

Après avoir rappelé la grandeur, la ténacité et la vivacité du peuple acadien, l'hon. premier ministre ajoute : "Fraternelle Acadie, que de reconnaissance nous te devons, à toi qui, collaborant aux desseins providentiels, as mené des luttes parallèles aux nôtres, dans des circonstances extrêmement plus difficiles que les nôtres. Pas plus que nous, tu n'as jamais failli, jamais craint, jamais trahi. Sage, prudente, tenace, tu es allée de l'avant. Aujourd'hui, nous nous rencontrons, chacun à la tâche et côte à côte. Nous nous rejoignons, reconnaissons, entr'aidons, abolissant les distances, pour accomplir ensemble notre double mission d'ordre français au service du Canada",

En terminant, M. Godbout lance un appel à ses compatriotes pour l'Acadie ait son journal quotidien, français et catholique : "Nous avons été privilégiés. Nous sommes saturés de français. Les livres, les journaux sont là qui discutent, exposent, commentent en français nos problèmes et nous apportent dans notre langue les nouvelles des quatre coins du monde. Les Acadiens n'ont que trois hebdomadaires, vaillants, il est vrai, mais qui ne suffisent pas à la besogne. Il est temps qu'ils aient un quotidien qui entretienne chez eux la vie française, au fur et à mesure que se présentent les événements, et qui interprète ceux-ci et les éclaire pour eux, selon leurs besoins propres. La solidarité du geste des Canadiens français aura sa signification profonde en révélant aux Acadiens que tous les Canadiens français, fidèles à leur devise, se souviennent".

Congrès et anniversaire

MONTREAL, 29 — (D.N.C.)— Les agronomes réunis, hier soir, au Cercle universitaire, ont décidé de faire coïncider leur congrès, les 28, 29 et 30 juin avec le 50e anniversaire de l'Institut d'Oka. Ce congrès étudiera l'avenir économique de la culture québecoise.

Parade d'église de la Légion

Demain, dimanche, les membres de la Légion Canadienne, succursales de la province de Québec, auront une parade d'église. Ils se réuniront, à 9 h. 30, sur la terrasse Dufferin, pour se rendre en parade à la Basilique, où une messe sera dite pour eux, à 10 h. 10.

Un appel est particulièrement lancé aux membres de la succursale 39 qui doivent se faire un devoir de rencontrer leurs camarades des autres succursales actuellement en congrès provincial, dans nos murs.

Conventum tenu à Loretteville

Dimanche dernier, le 23 mai, avait lieu le conventum de l'amicale du collège de Loretteville. Le président, M. Paul-Emile Blondeau, et les directeurs de l'amicale avaient organisé à cette occasion une "Journée amicaliste" à laquelle participèrent plus de 300 anciens venant de Loretteville, de Québec et des environs.

Les anciens, précédés du Corps des cadets, paradèrent dans les rues de la ville avant de se rendre à l'église paroissiale où une grand-messe solennelle fut chantée par M. l'abbé Antoine Parent, assisté de MM. les abbés J. Fortier et Jos. Rochette. M. l'abbé J.-Chs Dumas, curé de la paroisse, prononça le mot de bienvenue et M. l'abbé G.-S. Gagnon, aumônier de l'amicale, fit le sermon.

Après la messe, un grand banquet fut servi à la salle Montcalm. Au cours du dîner, M. Edmond Paquet, vice-président de l'Union régionale des amicales, adressa la parole en faisant l'éloge des oeuvres accomplies par l'amicale de Loretteville, parmi lesquelles on peut mentionner la fête annuelle des anciens, le don de livres gratuits aux élèves les moins fortunés, le don de prix de fin d'année, un service gratuit d'orientation professionnelle, l'organisation mensuelle de forum auxquels assistent parents et professeurs, etc.

Prirent aussi la parole : le R. Frère Virgile, animateur régional des amicales, M. Edouard Durand, président de la Commission scolaire, le R. Frère Magloire, visiteur des F. E. C., et M. P.-E. Blondeau.

Le soir, à l'église paroissiale, furent chantées les vêpres solennelles de S.J.B. de la Salle. Après cette cérémonie, les anciens, accompagnés de leurs femmes, se rendirent à la salle Montcalm où une soirée récréative avait été organisée à leur intention. Plusieurs films en couleurs furent montrés sur l'écran tandis que sur la scène, la chorale du collège se faisait entendre dans les plus beaux chants. M. l'ammé J.-Chs Dumas, curé de la paroisse, adressa la parole pour féliciter les anciens de leur esprit d'initiative. Le président Paul-Emile Blondeau, le Rév. Frère Christophe, directeur du collège, et le Rév. Frère Robert, directeur de l'Institut Don-Bosco et co-fondateur du collège de Loretteville avec feu les RR. Frères Elisée et Emile, adressèrent aussi la parole aux anciens.

M. Levesque passe ses examens en criminologie

De Cambridge, Massachusetts, on nous apprend que M. érard Lévesque, avocat et secrétaire de la Sûreté provinciale à Québec, a passé d'une façon brillante les examens de criminologie de l'université Harvard. Il a gradué avec distinction.

M. Levesque est le fils de M. et Mme Jos. Lévesque, de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Il a fait ses études classiques au collège de Ste-Anne, où il a obtenu son baccalauréat ès arts. Il est licencié en droit de l'université Laval.

Après son admission au Barreau, on lui a confié le poste important de secrétaire de la Sûreté provinciale. Après avoir occupé ce poste pendant quelque temps et acquis une expérience précieuse, Me Lévesque a été envoyé à la célèbre université Harvard pour y faire des études de spécialisation.

Ses nombreux amis de Québec se réjouiront avec nous du succès qu'il a obtenu.

Trois assemblées du Bloc Populaire

Le Bloc Populaire Canadien a trois assemblées au programme sur la rive sud pour demain. Ces assemblées auront lieu dans le comté de Lévis, soit à Lauzon et à St-Romuald dans l'après-midi et à Lévis même dans la soirée. A Lauzon les orateurs parleront dans la cour du collège tandis qu'à St-Romuald l'assemblée aura lieu dans la salle de l'Exposition. Ces deux assemblées sont fixées à 2 heures de l'après-midi. L'assemblée de Lévis commencera à huit heures et elle sera tenue dans la salle St-François-Xavier.

Plusieurs orateurs porteront la parole aux trois endroits et ils exposeront les principales questions politiques des domaines fédéral et provincial.

Démonstration des vétérans

● Hier après-midi, le parc des champs de bataille était le théâtre d'une imposante cérémonie, alors que les délégués de la légion canadienne, en convention à Québec depuis quelques jours, se rendaient à la croix du sacrifice, afin d'y déposer des gerbes de fleurs en hommages à nos disparus de cette guerre aussi bien que ceux de la précédente. Cette photo, prise au cours des deux minutes de silence qui fut observé après la lecture d'un poème par le Rév. F. Scott, archevêque anglican, nous fait voir le lieutenant-colonel V. Brousseau, représentant S. E. sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province ; le colonel G.-E.A. Dupuis, d.s.o, m.c., officier commandant du 35e groupe d'éléments de brigade et représentant du brigadier Edmond Blais, m.c. ; le lieutenant-colonel E.-T. Paquet et le lieutenant-colonel Stewart Rolland, président et vice-président du chapitre provincial de la légion canadienne, ainsi que le Rév. F. Scott.

(Photo relations extérieures — Armée)

Une enquête Gallup

La législation sociale

Note. — Voici le dernier d'une série d'articles concernant l'attitude du public canadien au sujet de divers aspects de législation sociale.

TORONTO, 29. — (Par l'Institut canadien de l'Opinion publique). — Une enquête Gallup démontre que les niveaux actuels des pensions de vieillesse au Canada sont considérablement moins élevés que ceux que le public établirait, si la décision dépendait directement des Canadiens et des Canadiennes.

Les enquêteurs ont posé la question suivante à des gens de toutes les parties du pays: — "Si c'était à vous de décider combien le gouvernement devrait donner par mois aux personnes éligibles pour la pension de vieillesse, qui n'ont aucun autre moyen de subsistance, quel montant fixeriez-vous?" —

La pension normale dans la plupart des provinces est de $20. par mois, avec quelques ajustements pour l'augmentation du coût de la vie dans quelques provinces. Sur ce montant, la province verse $5, et le gouvernement fédéral $15. Ces montants, dans l'opinion d'une majorité considérable de voteurs, sont trop bas, comme l'indiquent les réponses apparaissant ci-dessous:

Ce que le pension devrait être, d'après le public:

$20. ou moins	7 p.c.
De $21. à $25	12 "
De $26. à $30	26 "
De $31. à $35	11 "
De $36. à $40	19 "
$40. ou plus	23 "
Pas d'opinion	2 "

On verra que pas moins que 91 p.c. des gens fixeraient la pension des vieillards n'ayant pas d'autres moyens de subsistance, à un chiffre plus élevé que le chiffre basique qui prévaut actuellement, et que 79 p.c. fixeraient la pension au-dessus de $25. par mois.

Cette opinion rappelle les résultats d'une enquête que l'Institut conduisait en novembre dernier, enquête qui démontre alors que 84 p.c. de ceux que l'on avait interrogés voulaient que le bon de vie chère s'étendit aux bénéficiaires de la pension de vieillesse aussi bien qu'aux membres des forces armées. Depuis ce temps, on a augmenté les allocations du dernier groupe.

Les résultats de la dernière enquête démontrent que les Canadiens de la jeune génération établiraient les pensions de vieillesse à un niveau plus élevé que celui qui est suggéré par les gens d'âge moyen et les plus âgés. Le tableau suivant compare les réponses considérées du point de vue de l'âge de ceux que l'on a interrogés:

	De 21 à 29 ans	De 30 à 49 ans	50 ans et plus
$25. ou moins	16 p.c.	19 p.c.	30 p.c.
De $26. à $30.	22 "	25 "	29 "
De $31. à $40.	27 "	31 "	30 "
Au-dessus de $40	31 "	23 "	19 "
Pas d'opinion	4 "	2 "	2 "

Au cours de l'enquête, on a demandé aux gens s'ils connaissaient le montant de la pension de vieillesse dans leur province, et les réponses ont fait voir un degré remarquable de connaissance de la part du public. En Ontario, par exemple, 72 p.c. de ceux que l'on a interrogés ont pu mentionner le montant de la pension versée aux vieillards, en dépit du fait que seulement une petite proportion de la population reçoit présentement cette pension.

(Droits réservés)

Mort de Mlle M.-A. Lamontagne institutrice

Saint - Nérée, Bell., 29.—(Spéciale). — Nous regrettons d'apprendre le décès de Mlle Marie - Ange Lamontagne institutrice, survenu le 28 courant, à Saint-Nérée de Bellechasse, à l'âge de 30 ans.

La regrettée défunte était la fille de M. et Mme Joseph Lamontagne (née Eva Comeau), de St-Nérée. Elle a succombé à une maladie de trois ans, soufferte avec une résignation exemplaire.

Mlle Lamontagne était la secrétaire du cercle des fermières de sa paroisse. Sa disparition sera vivement regrettée. Elle laisse dans le deuil, outre ses parents, éplorés, quatres soeurs et trois frères: Bernadette, Thérèse, Evariste, R. Frère Roch-Bernard, Mariste, de Val-Brillant, Hervé, Gertrude et Jacqueline, de St-Nérée. Elle laisse également son grand-père, M. Arthur Lamontagne, aussi de St-Nérée.

Nièce de M. le chanoine Jos. Vaillancourt, de l'archevêché de Québec, Mlle Lamontagne laisse plusieurs autres oncles et tantes, dont les RR. Soeurs Henri-Aime, de Québec, Benoit-Alyre, de St-Grégoire, et Ste-Miriam, de l'Orphelinat d'Youville.

Les funérailles auront lieu lundi, le 31 courant, à 9 heures, dans la paroisse de St-Nérée, suivies de l'inhumation au cimetière de l'endroit.

L'"Action Catholique" présente à la famille en deuil, ses condoléances les plus sincères.

L'anniversaire des jumelles

CORBEIL, 29. — (BUP). — Les jumelles Dionne, qui ont célébré hier leur neuvième anniversaire de naissance, ne visiteront pas Montréal le 24 juin pour le festival religieux de la Saint-Jean-Baptiste.

On avait annoncé précédemment que les jumelles prendraient part au festival.

Les jumelles ont célébré leur anniversaire dans l'intimité familiale. A midi, elles se sont partagé un petit gâteau et ont déballé les cadeaux qu'elles ont reçus en abondance de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Seuls les proches parents des jumelles assistaient à la fête.

De grandes fêtes à St-Narcisse

ST-NARCISSE, Lotb. — (DNC) — Le jubilé d'argent de M. le curé A. Beaumont a été célébré le 23 mai, d'une manière solennelle.

La cérémonie fut inaugurée par une messe d'action de grâces chantée par le jubilaire, assisté de M. l'abbé G. Montmigny, curé de Ste-Agathe, comme diacre, et de M. l'abbé A. Grenier, curé de St-Bernard, comme sous-diacre.

Assistait au sanctuaire: M. l'abbé Aug. Castonguay, v.f., curé de St-Agapit.

Le sermon de circonstance fut donné par le R.P. Garneau, o.m.i. Il mit en relief le rôle du prêtre dans la vie sociale.

Un groupe d'Enfants de Marie et d'élèves se joignit à la chorale régulière. Dans un esprit vraiment paroissial, on s'approcha nombreux à la sainte table.

A l'issue de la messe, après le chant du Te Deum, une adresse, rappela au jubilaire ses oeuvres les plus marquantes: restauration de notre église et fondations paroissiales nombreuses qui concoururent au bien général des intéressés. On évoqua aussi les diverses étapes de sa vie sacerdotale. Comme marque de reconnaissance pour le zèle que M. l'abbé Beaumont a déployé ici depuis dix ans, on lui présenta un jeu de bréviaire et une superbe bourse.

Après ces manifestations, le jubilaire remercia en termes émus et choisis tous ceux qui s'étaient unis pour l'aider à commémorer cet heureux anniversaire.

Les enfants ont présenté un gracieux bouquet spirituel.

Des jeunes gens et jeunes filles du village ont donné des séances récréatives qui ont dignement terminé cette fête.

Ce jubilé sacerdotale a remporté un succès complet et laisse dans nos coeurs un précieux souvenir.

Officier disparu à Attou

*PITTSBURG, (B.U.P.) — Le secrétariat de la Guerre annonce que le lieutenant-colonel James Richard Watt, commandant du corps des chasseurs de l'armée américaine aux Aléoutiennes, est porté disparu depuis dimanche. On n'a pas donné d'autres précisions.

On réclame un code et un tribunal du travail

OTTAWA, 29. — (DNC) — Dans un mémoire qu'elle a présenté, hier, au conseil national du travail, l'"International Nickel Company" a proposé l'adoption d'un code ouvrier national qui interdirait l'établissement de syndicats de compagnie, un code qui reconnaîtrait "le droit des employés à s'organiser collectivement et à traiter ainsi par l'entremise de représentants de leur propre choix".

Ce mémoire, qui fut présenté par l'avocat de la compagnie, M. T.-D. Delamere, faisait suite à un autre communiqué de la succursale de Sudbury, Ont., de l'Union Internationale des employés de mines et de fonderies, qui dit que "la direction de l'International Nickel s'est toujours opposée à l'organisation de ses employés en une union de leur choix". Le mémoire ajoute que l'International Nickel avait déjà encouragé dans ses usines l'organisation d'unions sous son propre contrôle.

Dans son mémoire, le compagnie dit que le "code ouvrier" qu'elle propose devrait être mis en vigueur par un tribunal "de caractère essentiellement juridique" et "libre de toute influence ou ingérence politique". Il est ajouté qu'à l'heure actuelle, il semble exister une sorte de méfiance entre les employeurs et leurs employés; on se craint mutuellement quant au degré de puissance que l'un ou l'autre peut atteindre. Le moment est venu, souligne le mémoire, où il faut s'entendre sur la base définitive qui devra établir le pouvoir et la juridiction de l'employeur et de l'employé dans le domaine de l'organisation ouvrière.

Cette base, dit encore le mémoire, a été établie, mais jusqu'ici l'on a souffert de l'absence du mécanisme autorisé pour le mettre en pratique. On se plaint, et avec raison, qu'on n'a jamais donné une définition exacte de la juridiction qui doit, un moment ou l'autre, faire jouer dans les relations entre patrons et ouvriers. La législation actuelle n'est pas complète; elle ne dit rien au sujet du contrat collectif, pas plus que du droit des employés à s'organiser. Il est proposé que trois juges soient désignés par décret ministériel parmi les juges des provinces.

Le mémoire se termine en préconisant le droit des employés à l'organisation et à la signature de contrats collectifs par l'entremise de leurs propres représentants, et "le droit des patrons d'exercer effectivement leurs fonctions au point de vue direction".

ADMINISTRATEUR

● M. ROLAND MERCIER, étudiant en Sciences commerciales, vient d'être nommé, par l'Association générale des étudiants de Laval, administrateur de leur journal, le "Carabin-Laval", pour l'année 1943-44.

Tremblement de terre

LONDRES, — (BUP). — La radio allemande dit, aujourd'hui, qu'un tremblement de terre a secoué Francfort et d'autres villes du sud de l'Allemagne, hier soir.

En certains endroits, la secousse a été si forte que les habitants ont été réveillés.

Une dépêche de Suisse dit que le choc sismique a aussi été ressenti à Zurich.

Qui veut un garçon ?

On demande des parents adoptifs de bonne éducation, sobres, religieux, charitables, pas trop pauvres, pas trop riches, mais fortement recommandés, pour élever chrétiennement et convenablement 160 garçons de zéro à six ans, totalement délaissés.

La Crèche, 660, Chemin Ste-Foy, Québec.

Comme première démarche, demandez le "Questionnaire des parents adoptifs" et consultez votre Curé.

Tél. : Rés. 3-4433 Tél. : Bur. 2-3520
ANTONIN-F. BELLEAU
COURTIER D'ASSURANCES
Bureau : Immeuble Bédard,
251, rue St-Joseph, Québec.

Dr Charles-E. Coté M. D.
SPECIALISTE
Yeux - Oreilles — Nez - Gorge
Ex-Elève New-York Polyclinic
Session 1940-41
Bureau : 2 à 5 p.m. - 7 à 9 p.m.
699, St-Vallier — Tél. : 8304

Distribuée par
ELZ. FORTIER LTEE
En vente dans les
Epiceries et Pharmacies

METAIRIE DE LA CHAUDIERE
CHARNY, CO. LEVIS
LAPINS à VENDRE
Spécialité, lapins angoras
Achat garanti de la laine angora, industrie nouvelle dans le Québec. Adressez-vous pour prix et renseignements à la :
METAIRIE de la Chaudière
Charny, Co. Lévis. Tél.: zone 6036

— ATTENTION —
ANTICLAVO
tonique antiseptique sans alcool arrête la chute des cheveux et les fait repousser.
ENRAYE : la teigne — l'eczéma — la gale — la pelade.
Demandez la brochure
En vente dans les pharmacies ou chez :
F.-X. Simard, - Baie-St-Paul

BUVEZ KIK C'EST DÉLICIEUX!

Un remarquable piano console

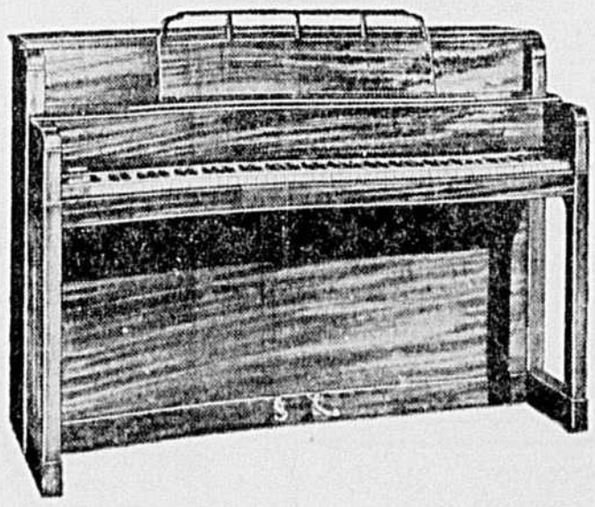

C'est un Mason & Risch
STYLE 94
Hauteur : 37 pouces.
Profondeur : 33 pouces.
Longueur : 56 pouces.

Echelle extra-étendue. — Clefs en ivorine et nouveau système d'action Sterling à soufflet direct. — Les meilleurs marteaux en feutre de laine de fibre. — Cordes de basse en cuivre résonnant. — Dos solide avec cinq noteaux — et caisse en érable construite de façon tout à fait spéciale.
Fini satiné à la main en noyer ou en acajou.
Paiement conforme aux règlements des prix et du commerce en temps de guerre.

Ces avantages font que ce piano est, de loin, le plus parfait des instruments musicaux.

Membres de l'Association des Marchands détaillants.

C. ROBITAILLE ENR.
PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES MEUBLES - POÊLES - REFRIGERATEURS
320, rue St-Joseph — Téléphone : 8167

O. Chalifour Inc.
MARCHAND DE BOIS,
Manufacturier de portes - chassis - escaliers, etc.
MOBILIERS pour églises - écoles - magasins
126, rue Prince-Edouard — Québec — Tél. : 4-3546

Automobiles et camions demandés
25 AUTOMOBILES — 10 CAMIONS
Nous payons des prix raisonnables
Universal Auto Ltd
37, rue de la Couronne
TEL. : 5113 — Québec

Ouverture de la saison du baseball à Québec

Les concours interscolaires d'athlétisme

sur les Plaines aujourd'hui

Les concours d'athlétisme interscolaires organisé annuellement par le Y.M.C.A. auront lieu ce matin, samedi, et cet après-midi sur les Plaines d'Abraham. A 10 h. 30, il y aura les éliminations pour les lancers du poids.

Sept institutions différentes prendront part aux tournois. Le collège Charles Garnier, détenteur du titre et gagnant de l'an dernier aura de sérieux adversaires chez les jeunes affiliés à la Fédération interscolaire d'athlétisme, le Québec High School, le St-Patrick, le St-Georges, les jeunes du parc Ferland, le collège St-Jean Eudes et l'équipe Laval.

Son Honneur le maire de Québec et M. Emery Boucher, secrétaire de l'Exposition provinciale assisteront aux épreuves de même que plusieurs échevins.

Les concours dans l'après-midi reprendront vers 2 h. 30. Le public est invité à venir encourager les jeunes qui évolueront sur les Plaines d'Abraham. Il y aura courses, sauts, lancers du poids et du disque.

Un fête aux As de Morton le 4

Le club de hockey des As de Morton aura une soirée de fin de saison au Château Frontenac vendredi prochain, le 4 juin. Il y aura dîner et quelques discours qui rappelleront les activités du club au cours de la saison.

Championnat à la Jeunesse libérale

La ligue de petites quilles Québec et District, vient de terminer une brillante fin de saison alors que devant de nombreuses assistances, l'équipe, Jeu. Lib. Qué. Est, a gagné le championnat de la ligue en finale par 4 à 0 contre le Magasin Forteresse, qui s'était classé en tête de la ligue durant la saison régulière.

La série éliminatoire, donna lieu à de très belles rencontres. En préliminaire, la Jeu. Lib. Qué. Est gagne contre les C. de C. 2721 par 3 à 0, et le St-Sacrement défait le St-Louis de Courville par 3 à 1. La semi-finale fut très contestée, mais la Jeu. Lib. Que. Est, l'emporta contre le St-Sacrement, champion de l'an dernier, par 3 à 1, ce dernier perdant une partie par quelques points. La finale entre le Magasin Forteresse et La Jeu. Lib. Qué. Est fut très intéressante, malgré le total gagné, les deux équipes rivalisèrent d'adresse et tirent de très beaux coups mais, la Jeu. Lib. Qué. Est jouant avec plus de brio, réussit à gagner par 4 à 0 et s'assurer le championnat des petites quilles de Québec pour la saison 1943.

M. René Paquin, de la Jeu. Lib. Qué. Est, fut le héros de la série, il réussit un grand total de 523 en trois parties avec des simples de 193 et 205. René Dupuis, du St-Sacrement, fit un total de 652 en quatre parties, ainsi que Pierre Pichette, de la même équipe qui roula 658 en quatre parties. G. Gaétano, du Magasin Forteresse a réussi une simple de 176. Voici le rapport de la finale.

FINALE

MAGASIN FORTERESSE :

G. Martel	173	162	100	435
J. Dérome	120	109	101	320
G. Tremblay	136	111	142	391
R. Gaétano	105	137	138	380
G. Gaétano	141	111	121	373
TOTAUX	677	630	602	1901

JEU. LIB. QUE. EST :

A. Vallières	169	115	144	428
R. Gladu	112	121	120	353
P. Dubé	96	134	93	323
R. Paquin	168	123	118	409
B. Joncas	155	152	130	437
TOTAUX	700	645	605	1950

Jeu. Lib. Qué. Est gagne par 3 à 0.

MAGASIN FORTERESSE :		JEU. LIB. QUE. EST :	
G. Tremblay	134	A. Vallières	111
R. Gaétano	141	R. Gladu	95
G. Martel	96	P. Dubé	143
J. Dérome	111	R. Paquin	161
G. Gaétano	176	B. Joncas	154
TOTAUX	660	TOTAUX	664

La Jeu. Lib. Qué. Est gagne la série par 4 à 0.

Le secrétaire, Emile Lafrance remercie sincèrement tous les joueurs ainsi que tous les amateurs qui ont supporté la ligue, pour leur esprit sportif ainsi que les rédacteurs sportifs, pour avoir eu l'obligeance d'insérer dans les colonnes sportives les comptes rendus de la ligue Québec et District. A tous merci et à l'an prochain.

EMILE LAFRANCE,
secrétaire de la ligue

RECUPERATION

Le nouveau Comité de Récupération est maintenant organisé de telle sorte qu'il puisse aller chercher promptement tous les rebuts utilisables qu'on voudra bien lui confier. Téléphonez à 2-2396.

Formation de la ligue de tennis "Boisseau" hier

L'on a jeté les bases de l'ancienne ligue Boisseau hier soir à une réunion intéressante au club de tennis Belvedère, rue Calixa-Lavallée qui a groupé la majorité des directeurs des clubs de tennis de la ville et du district sous la présidence conjointe des deux organisateurs de la ligue, MM. Marcel Côté et Jean Marois.

L'ouverture de la ligue a été fixée au 7 juillet.

Six clubs ont donné immédiatement leur adhésion à la ligue et accepté les règlements. D'autres clubs suivront le mouvement et l'on s'attend à ce que trois autres clubs fassent leur entrée à la prochaine réunion qui aurait lieu à la fin de la semaine prochaine.

Les clubs inscrits sont avec leurs représentants d'hier soir, trois clubs des Employés civils, MM. Ernest Pelletier et Alfred Levesque; deux clubs de Belvedère, MM. Marcel Côté, Jean et Maurice Côté et un club de Giffard, M. Henri Simard. Les clubs qui feront probablement leur entrée sont : le Ferland, M. Jean-Paul Moreau; l'Everell, M. Jean-Paul Gagnon; l'hôpital militaire, le Serg. Raymond Plamondon.

M. Fernand Guay, ancien directeur de la ligue, assista à la réunion.

Albert Laperrière lance trois défis

Albert Laperrière, le populaire pugiliste local, qui prétend qu'en deux fois consécutives, on lui a volé une décision bien méritée aux mains de Gérard "Poupouce" Blouin et de Norman Sea, est passé par nos bureaux, pour lancer un défi à D.-C. Rowe, le fameux boxeur de "Londres" qui a mis Jerry O'Brien hors de combat en deux temps et trois mouvements mercredi soir dernier.

Si l'on croit que Rowe est un si bon homme que ça, qu'on me l'amène a dit Laperrière et je me charge de lui faire son affaire. Je suis prêt n'importe quand à rencontrer Blouin ou Norman Sea avec des juges compétents.

Cédule de la fin de semaine à St-Malo

Les quilleurs de Rimouski figureront sur les allées de la salle de quilles St-Malo demain au tournoi provincial des petites quilles sous la direction de M. Raoul Pineau.

Cet après-midi et ce soir les quilleurs du Centre Recréatif de St-Dominique et la Dominion Arsenal de Valcartier seront en action.

CENTRE RECREATIF ST-DOMINIQUE : Pierre Blagdon, René Trudel, Roger Darveau, Cha Roy, Guy Poulin, Raymond Delvaide, Roger Paquet, Maurice Mathieu, M. Labrecque et quelques autres.

DOMINION ARSENAL DE VALCARTIER : Camille Angers, Emile Doddridge, Paul Gourdeau, Alcide Labrecque, Cha Racette, Léopold Filion, Rene Faucher, Nazaire Olivier, Cha Chamberland, Ludovic Bergeron, Claude Mercier, Jules Vezina, Paul Marcoux, Henri Moisan, Pierre Hamon et Henri Lemieux.

QUILLEURS DE RIMOUSKI : Roger Pineau, Léopold Garon, Robert Dubé, Cha Desrosiers, Walter Burgess, Antonio Rousseau, Ernest Doucet, Maurice Bellavance, Antoine Robichaud et Raoul Pineau.

Les quilleuses de Courville à St-Malo

Les quilleuses de St-Louis de Courville seront au programme du tournoi provincial féminin de petites quilles demain après midi, à St-Malo, à partir d'une heure et trente.

Voici les noms des quilleuses de St-Louis de Courville :

Mlles Rose Giroux, Rita Laperrière, Isabelle Grenier, Alice Garneau, Géraldine Grenier, Françoise Giroux, Alphonsine Chabot, Aurea Corriveau, Bern. Bernard, Florence Grenier, Mme Godiose Bernard et quelques autres.

Angott et Armstrong le 11 juin prochain

NEW-YORK, 28. — (BUP). — Le 1er pas a été fait hier pour clarifier l'étrange histoire du championnat poids-léger à la boxe quand l'on a organisé hier un combat entre Sammy Angott et Henry Armstrong pour une rencontre de 10 rondes au Madison Square Garden le 11 juin prochain. Sammy Angott, l'ancien champion, qui n'a jamais été défait mais a quitté la boxe il y a environ deux ans, soutient qu'il a droit au titre. Armstrong vient de battre Beau Jack pour le titre.

Le 26 juin serait le jour du baseball

WASHINGTON, 28. — (BUP). — Le représentant républicain du Connecticut, William-J. Miller, a proposé que le 26 juin, anniversaire du double jour Abner, soit proclamé officiellement par le gouvernement américain "jour national du baseball" en honneur de l'organisateur des parties de baseball.

Baseball

HIER

Ligue Internationale

Montréal, 4; Toronto, 5.
Rochester à Buffalo, remise.
Newark, 2; Syracuse, 3.
Jersey City, 4; Baltimore, 5.

Ligue Nationale

Boston, 1; St-Louis, 2.
Brooklyn, 6; Pittsburg, 2.
New-York, 3; Chicago, 1.
Philadelphie, 8; Cincinnati 11.

Ligue Américaine

Chicago, 2; Philadelphie, 3.
St-Louis à Washington, remise.
Détroit, 1; New-York, 2.
Cleveland, 5; Boston, 2.

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale

Montréal à Toronto.
Rochester à Buffalo.
Syracuse à Baltimore.
Jersey-City à Newark.

Ligue Américaine

Chicago à Washington.
St-Louis à Philadelphie
Détroit à Boston.
Cleveland à New-York.

Ligue Nationale

Boston à Chicago.
Brooklyn à Cincinnati.
New-York à St-Louis.
Philadelphie à Pittsburgh.

DEMAIN

Ligue Internationale

Montréal à Rocheste (2).
Toronto à Buffalo.
Syracuse à Baltimore.
Jersey-City à Newark.

Ligue Américaine

Chicago à Washington (2).
St-Louis à Philadelphie (2).
Détroit à Boston (2).
Cleveland à New-York (3).

Ligue Nationale

Boston à Chicago (2).
Brooklyn à Cincinnati (2).
New-York à St-Louis (2).
Philadelphie à Pittsburgh (2).

Ligue Nationale

	G.	P.	P.C.
Brooklyn	22	12	.647
St-Louis	19	11	.633
Boston	15	12	.556
Philadelphie	15	15	.500
Cincinnati	15	16	.484
New-York	15	18	.455
m-Pittsburg	12	16	.443
Chicago	9	23	.281

Ligue Américaine

	G.	P.	P.C.
Washington	17	13	.567
Cleveland	17	13	.567
New-York	15	12	.556
Detroit	14	13	.519
Philadelphie	16	15	.516
Boston	13	18	.419
Chicago	10	14	.417
St-Louis	10	14	.417

Ligue Internationale

	G.	P.	P.C.
Toronto	21	11	.656
Syracuse	12	10	.545
Montreal	15	13	.536
Newark	14	13	.519
Baltimore	13	15	.464
Buffalo	10	13	.435
Jersey City	13	18	.419
Rochester	10	15	.400

m—Parties d'hier non incluses dans cette ligue.

Ligue Nationale

Philadelphie . . 410 000 300— 8 12 2
Cincinnati . . . 004 004 03x—11 14 1
Kinball, Kraus (3), Podgajny (7) et Livingston; Vandermeer, Stone (1), Beggs (5), Shoun (6) et Mueller.

Boston . . . 000 001 000 0— 1 5 1
St-Louis . . . 100 000 000 1— 2 6 1
Barrett et Masi; Lanier et W. Cooper.

New-York . . . 200 000 001— 3 5 1
Chicago, . . . 000 000 100— 1 9 0
Feldman et Lombardi; Bithorn et Hernandez.

Brooklyn . . . 400 000 110— 6 8 1
Pittsburgh . . . 000 000 101— 2 6 0
Head et Owen; Gornicki, Hallett (1), Shuman (8), et Baker.

Ligue Américaine

Détroit . . . 000 000 001— 1 8 1
New-York . . . 000 110 00x— 2 6 2
Trout, Henshaw (7) et Parsons, Richards (7); Borowy et Dickey.

Chicago . . . 010 000 001— 2 9 1
Philadelphie . . . 000 131 00x— 5 9 2
Ross, Haynes (6) et Turner; Christopher et Swift, Wagner (2).

Cleveland . . . 111 101 000— 5 10 0
Boston . . . 000 000 020— 2 10 1
Salvison et Rosar; Chase, Karl (2), Brown (8) et Peacock.

Ligue Internationale

Newark . . . 000 200 000— 3 5 1
Syracuse . . . 101 000 00?— 3 8 3
Page et Garbara; Carter et West.

Jersey City . . . 100 200 010— 4 9 0
Baltimore . . . 021 000 111— 5 11 1
Fisher et Steines; Swift, Burkart (4), Kielman (8) et Becker.

Montréal . . . 100 300 000— 4 9 3
Toronto . . . 000 130 10x— 5 7 0
Gregg, Collins (3) et Howell; Jarlett, McCabe (4) et Crompton.

Partie de crosse

Le club de crosse St-Dominique rencontrera celui du collège des Jésuites, dimanche après-midi, sur le terrain de ce dernier à 2 h. Le public est invité à assister à cette partie.

Champion au saut en longueur

● A. Richmond (Boo) Morcom, du New-Hampshire, a établi le premier triple record dans l'histoire des tournois au stade Triborough à l'occasion du 67e championnat annuel. Morcom remporta la victoire aux sauts en hauteur, en longueur et à la perche. On le voit ici en train d'établir un saut en longueur de 23 pieds et 10 pouces, pour battre Viron Jones, de St. John et Howard Yielding, de l'armée. (Photo Acme)

Une partie entre les Eperviers et le St-Patrick de la ligue Midget demain

La ligue de baseball Midget aura une partie dimanche après-midi sur les plaines d'Abraham, quand le club des Eperviers rencontrera le St-Patrick à 2 hres. C'est la deuxième partie dans cette ligue. Le St-Patrick a défait dimanche dernier, le St-Cyrille par 20 à 17.

Les clubs qui désireraient faire partie de cette ligue seront encore admis dans la ligue. On est prié de communiquer avec M. Pierre Lemieux, 79, rue St-Louis, tél.: 3-0740.

Six clubs à l'Association des Employés Civils au baseball

La ligue de baseball de l'Association des employés civils sera formée de six équipes au cours de la prochaine saison, et voici quels sont les ministères représentés: Revenu-Mines, Sûreté provinciale, Colonisation-Terres et Forêts, Affaires municipales, Industrie et Commerce, Procureur général-Santé-Conseil exécutif et ministère du Travail. On trouvera donc deux nouveaux clubs dans ce circuit, soit le Conseil Exécutif et le Ministère du Commerce.

A l'assemblée présidée par M. Albert Audet, président de ce circuit, M. Francis Paré, gérant de la ligue, a fait rapport à l'assemblée de ce qui a été fait depuis le début de la saison en fait d'organisation. Il est entendu que le losange du stade municipal sera à la disposition de la ligue chaque mercredi soir; à ce propos, les directeurs de la ligue ont grandement apprécié la générosité et l'esprit coopératif manifestés par l'administrateur du stade.

Une autre assemblée sera tenue au cours de la semaine prochaine, afin d'adopter les règlements et de préparer la cédule.

Les 1ers tournois aujourd'hui et demain au Royal Quebec Golf Club

L'ouverture du Royal Quebec Golf Club aura lieu cet après-midi à 1 h. 30 quand les équipes Perrin, président, et des Rivières, vice-président se rencontreront. Il y aura thé et dîner au club, la soirée étant agrémentée par la projection d'un film intitulé "Bobby Jones".

Dimanche matin, un "Round Robin" un tournoi nouveau genre sera joué pour la première fois et permettra à tous les joueurs anciens comme nouveaux de se livrer au plaisir du jeu.

Les joueurs des trois classes A, B et C doivent y participer. Ils joueront dimanche matin une ronde dite de "qualification" et ceux qui feront les quatre meilleurs scores "nets" dans chaque classe, commenceront ensuite les rondes d'élimination "match play".

Ceci permettra aux joueurs de la classe C par exemple de jouer contre ceux de la classe A ou de la classe B selon le tirage qui sera fait postérieurement à la ronde de qualification de dimanche.

Il va sans dire qu'il s'agit d'un tournoi "handicap". Ainsi, si un joueur de la classe C, ayant un handicap de 27, se qualifie et est tiré contre un joueur de la classe A ayant 5 de handicap, ce dernier devra lui concéder autant de coups qu'il y a de différence entre les ½ de leurs handicaps respectifs, soit un coup par trou.

Le tournoi a été créé pour donner une chance aux joueurs de classe plus basse de se mesurer contre les plus forts joueurs du club. En plus de permettre aux premiers d'acquérir de l'expérience, cela leur assure une confiance qu'ils acquièrent difficilement autrement.

Nous demandons à tous nos joueurs de se rendre au club dimanche.

Nouveauté

DIX LECONS D'AMOUR

Causeries radiophoniques du R. P. Goyer, s.s.s., sur les vraies leçons de l'amour. Ces causeries restent aussi vivantes sur le papier; elles gardent leur éclat et leur intérêt.

Prix : $1.00, franco 1.16.

Librairie de l'"Action Catholique", Québec.

Un gymnase en plein air à la Citadelle

Un gymnase en plein air a été installé à la Citadelle de Québec pour le divertissement des militaires qui y sont cantonnés. Le travail a été fait par la 36e compagnie de prévôté de l'armée sous la direction du major Hamel c.d. Le gymnase comprend à peu près tout, arène, sac de sable, etc. L'ouverture aura lieu probablement jeudi prochain.

L'ouverture de la ligue Garnison

Le brigadier Edm. Blais, m.c., commandant du 5e district militaire lancera la première balle à l'ouverture de la ligue de balle molle de la Garnison. Le capitaine M. Gauvreau, de la marine canadienne et le chef d'escadrille, J.-P. Desloges, de même que le capitaine R.-M. Ievers, président du circuit accompagneront le brigadier. L'on attend une foule nombreuse au terrain Saint-Patrice, mardi soir à 7 h. 30.

Grand spectacle de boxe le 4 juin pour le CARC

Le plus grand spectacle encore présenté à Québec, dans le domaine de la boxe, tiendra l'affiche vendredi soir prochain, 4 juin, au Colisée, alors que Dave Castilloux, champion canadien à 135 et 147 livres, fera face à Gene Johnson dans une bataille de 10 rondes.

Dans le passé, plusieurs attractions pugilistiques ont été offertes aux amateurs de la région de Québec, mais on n'a jamais réussi à organiser un programme aussi attrayant que celui annoncé pour la semaine prochaine. Le club Athlétique Champlain organise cette séance de boxe en coopération avec le Corps d'Aviation royal canadien, les recettes devant être versées aux organisations du C. A. R. C. On sait que Dave Castilloux est membre de l'aviation canadienne et l'on peut être certain qu'il tiendra à faire valoir les couleurs qu'il représentera.

Signalons, en passant, le fait que Castilloux a participé à date à trois programme au bénéfice du C.A.R.C., et partout il a permis aux organisateurs de remporter un succès sans précédent. On ne doute pas que les Québecois et les amateurs de toute la région tiendront à voir les numéros au programme de vendredi prochain, car cela leur fournira l'occasion de passer leur plus belle soirée depuis longtemps, tout en participant à une bonne oeuvre.

La bataille Castilloux-Johnson sera la principale attraction au programme, mais il y aura également d'autres numéro importants à l'affiche. Le programme comprendra six batailles formant un total de 36 rondes de trois minutes. Les figurants de la semi-finale seront le populaire Johnny Tousignant, de Montréal, et Norman Sea, de Québec. Tousignant se bat aux Etats-Unis sous le nom de Johnny Price, et il est tellement populaire qu'il figura dans la semi-finale du récent combat de championnat alors que Bob Montgomery, qui dut se contenter d'une décision de 10 rondes sur Gene Johnson, enleva son titre à Beau Jack.

Le Club Athlétique Champlain présentera aussi, dans un combat de six rondes, un autre aviateur dont on dit beaucoup de bien. Il s'agit de Jackie Brace, un boxeur à 145 livres qui fait merveille partout. On lui choisira un adversaire sous peu.

Florian Bibault, de Montréal, aspirant au titre canadien à 112 livres, sera également au programme. Bibault a lancé un défi à Lulu O'Connor, autre aspirant, mais ce dernier a refusé la rencontre. On ignore encore actuellement quel sera le rival de Bibault vendredi.

Le programme sera complété avec deux rencontres de quatre reprises chacune, ce qui devrait suffire pour satisfaire les spectateurs.

Les organisateurs et le C.A.R.C. entendent faire un succès de ce programme, et rien ne sera épargné afin d'atteindre ce but. Dès maintenant, on a la certitude qu'au moins 6,000 personnes se rendront au Colisée le soir du 4 juin, afin d'assister à ce grand gala de boxe, le plus imposant jamais organisé à Québec.

Dans les ligues majeures

Le programme Hamid-Morton

Voici l'intéressant programme que présentera le cirque Hamid-Morton au colisée du 8 au 13 juin, en matinées et en soirées, avec Joe Basile comme directeur de la fanfare du Madsion Square Garden de New-York.

LE GRAND TOURNOI

Présentant tous les artistes et les animaux dans un grand déploiement. La plus belle démonstration jamais offerte par un spectacle d'intérieur. Tous les acteurs vêtus des costumes des Nations alliées et portant les drapeaux des 32 nations unies en guerre avec l'Axe.

Rice-Davidson Trio : bouffons comiques; Herb Taylon Four : bouffons acrobates et drôles; Donahue & La Salle : numéros comiques sur table chancelante.

Miss Janet : jeux sur trapèze simple; Ed. & Jenny Rooney : jeux sur trapèze double; Miss Orton : jeux sur toile espagnole.

Florenz et Kinko : les ours de Stanley Bebee, présentant le seul ours du monde pouvant marcher sur fil métallique.

Silvers Johnson : le meilleur bouffon d'Amérique avec son automobile "Austin" et la "Remorque". Une représentation comique sans comparaison.

La nouvelle famille George Hanneford, présentant la plus petite et la plus merveilleuse cavalière sans selle dans le monde entier : "Kay Francis".

Jenney & Betty Stewart : numéros aériens émouvants sur perches suspendues.

Orton & Orton : acrobaties sur hautes perches oscillantes; cette représentation se terminant par une poignée de mains des deux exécutants tout en conservant un équilibre parfait.

The Juggling Jewels (les joyaux de la jonglerie) : sept demoiselles venant des Iles Britanniques, championnes jongleuses avec cercles et cerceaux.

Miss Winnie Colleano : une prodigieuse demoiselle présentant, du haut des airs, ses prises uniques par les doigts du pied et par le talon.

Will Morris & Bobby : une présentation comique en bicyclette, exécutée par les deux plus drôles comédiens du Broadway.

Bouffons -- Bouffons -- Bouffons.

Joe Greer : 12 magnifiques chevaux — Une remarquable démonstration d'équitation.

Eléphants : Hamid-Morton est heureux de présenter Miss Massie Robinson et ses éléphants savants, marcheurs sur câble — Pyramides, tours d'adresse sur gros baquets (cubes).

Tournoi de bouffons : LeRoy Thompson, Herb Taylor, Slivers Johnson, Roy Barett, Donahue and LaSalle, Billy Rice-Jimmie Davidson.

Les phoques du capitaine Roland Tiebor : introduisant une coalition d'habiles phoques dans la plus remarquable exhibition d'intelligence animale jamais présentée sur une scène ou enceinte.

The Flying Wards (les gardes volantes) : une enlevante représentation du haut des airs par des artistes du trapèze, comprenant des doubles et triples bonds et sauts périlleux.

Ballet aérien "Hollywood" de Gibson : John Gibson et cinq ravissantes demoiselles dans une magnifique exhibition de poses vivantes.

O CANADA
DIEU SAUVE LE ROI
SORTIE

(La direction se réserve le droit de modifier le programme si nécessaire).

Réunion de la balle molle pour St-Malo

Il y aura une importante réunion des clubs de la ligue de balle molle au parc Dollard des Ormeaux dimanche à 10 h. 30. L'on prie tous ceux qui désirent participer à cette ligue de St-Malo quasi inter-paroissiale de se faire représenter car l'on ne considérera que les présents.

NEW-YORK, 29. — (BUP). — Les Indiens de Cleveland de la ligue Américaine sont maintenant sur un pied d'égalité avec les Sénateurs de Washington à la suite de leur victoire sur les Red Sox de Boston 5 à 2. Les Yankees ont mis une fin à leur série de défaite en remportant la victoire sur les Tigres de Détroit 2 à 1. Les Athlétiques de Philadelphie se rapproche du Détroit par une partie et demie après avoir défait les White Sox de Chicago par 5 à 2 hier grâce à trois points comptés à la 5e manche pour briser une égalité de 1 à 1.

Dans la ligue Nationale, les Dodgers de Brooklyn ont compté quatre fois dans la 1ère manche pour prendre une avance et remporter la joute 6 à 2 contre le Pittsburg. Vince Dimaggio obtint son quatrième circuit. Les Phillies avec 12 coureurs ont été défait par le Cincinnati 11 à 8 Ces derniers obtenant 14 coups sûrs. Les Cardinaux ont encore remporté une autre victoire pour se rapprocher des Dodgers aux dépens des Braves de Boston 2 à 1. Les Cubs de Chicago ont perdu par 3 à 2 contre les Giants de New-York. Lou Novikoff jouait sa 3e partie et obtint ses premiers coups sûrs, deux simples.

Dans la ligue Internationale les vainqueurs furent Syracuse, Baltimore et Toronto.

Ne détruisez pas ce JOURNAL !

● Contribuez à l'effort de guerre du Canada en offrant vos vieux journaux au

Comité de récupération

5e District Militaire contre chez Rosaire

L'ouverture de la saison du baseball à Québec aura lieu demain dimanche, à 2 h., au stade municipal avec le concours du président de la ligue Senior de baseball de l'Est de la province, M. Alex. Gauvin, de S. H. le maire de Québec, ainsi que plusieurs échevins et les directeurs des deux clubs en présence, le capitaine Paul-E. Plante, des services auxiliaires du 5e district militaire pour le club de ce nom, et M. Rosaire Bourget, pour le club Chez Rosaire.

Voici l'alignement du club des militaires et des porte-couleurs des sportifs de la rive sud :

5e District Militaire: receveur, Jean Pusie; lanceur, Paul Plante; 1er but, Roland Gladu; 2e but, G. Labrie; arr.-court, Maur. Parr; 3e but, Bob Daoust; extérieurs, Larry, Moquin, Schwartz, Ro; substituts: Moreau, Magnan, Lachance, Garant, Beaupré et P. Hébert.

Chez Rosaire: receveur, Conrad Parent; lanceur, Jean-Paul Tétreault; 1er but, Armand Paquet; 2e but, Marcel Bouchard; arrêt-court, Henri Ferrand; 3e but, M. Fillion; champ centre, Paul Morotte; champ gauche, Gérard Bellemarre; champ droit, Emile Bernard; autres joueurs: Armand Bourdon, Therrien, Dussault et les lanceurs Boissinot et Marc Fournier.

Au club Casting

Les membres du club Casting de Québec sont priés de se rappeler que la prochaine reunion du club aura lieu cet après-midi, samedi, à 2 h. 30 sur les Plaines d'Abraham pour la pratique régulière du lancer à la mouche. Le rassemblement se fera au Musée provincial ou les directeurs les recevront pour les diriger vers l'endroit de la pratique.
REUNION DE LA . . . . . .

Les As de Morton aux Trois-Rivières

Les As de Morton de la ligue senior de baseball de l'Est de la province rendront visite aux Commandos des Trois-Rivières demain après-midi au stade de l'endroit. L'alignement du club Québec sera le suivant : receveur : Rozzini ; lanceurs : Labrecque et Tardif ; 1er but Allarie ; 2e but : Cloutier ; arrêt-court : Gaudreault ; 3e but : Vereault ; champ centre : Gagné champ gauche : Bruneteau champ droit : Léon Racine et Mc Mahon comme joueur d'utilité. Le gérant du club, M. Henri Grant accompagnera, les joueurs de même que le pilote Lionel Bouvrette.

Le camp de Lauzon à la ligue Lévis

Le camp de Lauzon qui fera partie de la ligue de balle molle de la cité de Lévis a porté à cinq le nombre d'équipes dans ce circuit. Ce même club fera les frais de l'ouverture de la ligue le 7 juin alors qu'il recevra les Paradis Bijoutiers sur le terrain de la Terrasse Lévis. Son Honneur le maire Adélard Bégin et le lieut.-col. A.-G. Routhier seront les invités des officiers de la ligue à l'ouverture.

Les autres clubs de la ligue sont : le Hadlow, la 60e Batterie, le Collège de Lévis.

COLISÉE (EXPOSITION) QUEBEC
du 8 au 13 juin inc.

Grande Première, Mardi, 8 Juin, 3 h. 15 p.m.

L'EDITION 1943
des
SPECTACLES D'ANIMAUX SAUVAGES DOMPTES
HAMID-MORTON
3 - RONDS - 3
30 numéros a sensation -- 30
100 ARTISTES de renommée mondiale

6 SOIREES 8 h. 30 p.m.
6 MATINEES 3 h. 15 p.m.
Samedi et dimanche matinée: 2.30 p.m.

* Acrobates
* Bouffons
* Equilibristes
* Eléphants
* Phoques savants
* Chevaux savants
* Artistes du trapèze
* Ours domptés

Prix d'entrée matinées
ADULTES .75 et 1.00
Enfants : .50
SOIREES et MAT. (dim.)
Adultes : .75
$1, 1.50 1.75
Enfants Section Ouest : .50

Toutes taxes comprises

Les jambes LOURDES comme du plomb -- même après une nuit de sommeil . . .

Nous avons tous nos points faibles. C'est par ces points faibles, si nous n'y prenons garde, que la maladie finit par avoir le dessus sur nous. Ainsi, quand un homme se plaint d'avoir les jambes faibles ou lourdes comme du plomb, il peut craindre l'épuisement; d'autres perdent l'appétit, n'ont pas de force dans les bras, sont toujours fatigués ou souffrent de douleurs de dos ou de reins.

Il y a contre l'épuisement les PILULES MORO dont des milliers d'hommes parlent comme étant le meilleur tonique pour redonner des forces et de l'endurance. Après un traitement de quelques semaines, vous vous sentez alerte, vigoureux et tout à fait à l'aise pour le travail.

"J'ai travaillé fort et j'ai été exposé aux mauvais temps durant plusieurs années. Petit à petit, je m'aperçus que mes forces déclinaient, les journées me paraissaient plus longues et mon travail plus difficile à accomplir. Les douleurs aux reins me fatiguaient beaucoup et ce mal augmentait d'une semaine à l'autre. Un ami me dit un jour : "Prends donc les PILULES MORO, tu vas voir si c'est bon". En effet, j'en ai fait usage et j'ai constaté moi-même l'efficacité des PILULES MORO; mes forces augmentaient et mon mal de reins s'en allait . . . je me suis bien rétabli avec un bon traitement de PILULES MORO . . ."
(Signé — JOS. MOREAU.
42, rue Montmagny, Québec, P.Q.
Témoin (Signé) — Y. P.

Pilules Moro par la poste : 50c la boite ou 3, $1.25

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue St-Denis, Montréal

L'aide et la protection que peuvent apporter les pêcheurs aux poissons

I—Aide que les pêcheurs peuvent apporter aux travaux de recherches.

Quand on prend un poisson auquel une étiquette a été attachée (à la mâchoire inférieure) on doit noter le numéro de cette étiquette et libérer immédiatement le poisson. Il faut ensuite faire rapport au docteur V. Vladikov, Laboratoire d'ichtyologie, Université de Montréal, en donnant les détails suivants:

1—Numéro de l'étiquette;
2—Longueur approximative du poisson;
3—La date de sa capture;
4—L'endroit où cette capture a eu lieu;
5—Le nom de l'envoyeur.

Quand on trouve des poissons morts ou que l'on prend des poissons malades, on doit les envoyer à M. B.-W. Taylor, directeur de la pisciculture, Laboratoire de biologie, Université McGill, Montréal, après avoir placé les poissons dans de la glace ou' mieux encore, après les avoir lavés avec la solution suivante: une partie de formol de commerce pour 20 parties d'eau. Il faut mentionner:

1—La date;
2—L'endroit de la capture;
3—Le nom de l'envoyeur.

Quand on trouve du poisson en grande quantité à un endroit situé un peu plus bas qu'une écluse ou que l'on s'aperçoit que des passes migratoires sont soit endommagées soit en mauvaise condition, on doit en informer M. P.-E. Nobbs, Association pour la protection du rivier et du poisson, Montréal.

Quand le détenteur d'un permis s'aperçoit que l'on pratique le braconnage sous une forme ou une autre, il doit immédiatement en prévenir M. Charles Frémont, surintendant de la chasse et de la pêche, à Québec.

Tous renseignements possibles sur les noms, prénoms et adresses des délinquants, endroit et date du délit et les noms des témoins seraient fort appréciés. Le département prendra soin de ne pas divulguer les noms des informateurs.

2—Protection du poisson.

Les trois causes de diminution du poisson dans les régions les plus populeuses de la province, sont:

a) le braconnage — qui est généralement accompli sur les frayères;

b) la pollution des eaux par des usines industrielles — pollution constante, pollution intermittente;

c) l'obstruction au passage du poisson — provoquée par certaines écluses et par les écluses hors d'usage.

La pêche sportive, même quand elle est faite conformément aux exigences de la loi, peut, si elle est excessive, diminuer considérablement le nombre de certains poissons d'ordre sportif, mais il est assez probable que la seule variété qui puisse être épuisée par des pêches légales dans cette province, est la truite mouchetée — qui mord si facilement à certaines saisons.

Dans cette province où les cours d'eau sont nombreux et où la population est peu dense, il faudrait une armée de gardes-pêche. Il ne peut être question de considérer une telle dépense.

Il est également impossible, pour des raisons pécuniaires, d'assurer la survivance du poisson dans les centres populeux par des méthodes de pisciculture. Ces méthodes seraient d'ailleurs inutiles. Le rôle de la pisciculture est d'empoissonner les cours d'eau dans lesquels il n'y a pas de poisson ou ceux dans lesquels le poisson est rare. La pisciculture ne doit pas servir à réparer les dommages causés par les braconniers, l'industrie, l'obstruction ou les pêches excessives qui sont faites même dans les limites de la légalité.

Rédigé par le Comité Conjoint de chasse et de pêche de la province de Québec.

Les méthodes de braconnage

Les moyens suivants sont ceux qui sont le plus fréquemment employés pour prendre des poissons d'ordre sportif. **Ils sont strictement interdits par la loi.**

1—La pêche au dard, qui est souvent pratiquée la nuit, au flambeau;

2—L'emploi — sans permis — de lignes dormantes que l'on retire ensuite avec un grappin;

3—L'emploi — sans permis — de filets qui retiennent le poisson captif à l'intérieur. Ces filets sont ensuite retirés comme les lignes dormantes;

4—L'emploi de la dynamite. On décèle l'usage de cet explosif par la présence de nombreux petits poissons morts qui flottent en aval de l'endroit où le dynamitage a eu lieu;

5—L'empoissonnement par la chaux vive. Les poissons ainsi exterminés ont les ouïes enflées.

Précieux renseignements pour les pêcheurs!

1943 — CALENDRIER DU PECHEUR "COBLE" — 1943

PLUS LE POISSON EST NOIR . . . MEILLEUR EST LE JOUR POUR LA PECHE

Copyright 1943 pour les Etats-Unis et le Canada, par GRADY W. COBLE, de Greensboro, C.N.

AVRIL

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOUT

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

PLUS LE POISSON EST NOIR . . . MEILLEUR EST LE JOUR POUR LA PECHE

Sur le calendrier ci-dessus, les meilleurs jours de pêche sont indiqués par un poisson entièrement noir; les jours où le poisson devient moins noir, la pêche est moins bonne et lorsque le poisson devient blanc la pêche est très pauvre ces jours-là. Ce calendrier est compilé d'une manière scientifique en se servant de la lune, des signes et de tout facteur connu des anciens pêcheurs comme des pêcheurs modernes. Choisissez avec discrétion vos jours de pêche . . . choisissez des jours calmes et où le poisson apparaît complètement noir sur le calendrier ci-dessus; c'est alors que vous trouverez ce calendrier précis d'une façon surprenante, soit pour la pêche de lac, de rivière ou de mer.

Copyright 1943 pour le Canada et le Etats-Unis par GRADY W. COBLE, Greensboro, N.C.

CALENDRIER COBLE DES PECHEURS

Le calendrier du pêcheur Coble n'est pas seulement premier dans le domaine de la circulation mais aussi par l'exactitude de ses prédictions. Sa circulation dans chacun des Etats de l'Union Américaine et au Canada se chiffre dans les millions et sa précision est vantée par les pêcheurs d'un océan à l'autre qui l'on éprouvé jusqu'ici.

"DIT QUAND LE POISSON MORD"

Le calendrier de pêcheur ci-dessus peut être obtenu à même un joli pamphlet de 32 pages et couvrant les 12 mois de l'année; ce pamphlet comprend également 13 pages réglées pour enregistrer vos prises (six pages pour "Le poisson et la façon de le prendre" d'intéressants détails, etc. Comme autre caractéristique additionnelle, ce pamphlet donne l'heure de chaque jour où le poisson mord le plus, de même que le meilleur jour de chaque mois. Prix, 25c la copie ou 5 pour $1., poste payée. Envoyez votre remise avec la commande.

Adressez : GRADY W. COBLE, Boite 203, Greensboro, N.C., U.S.A.

"Dit tout excepté où aller"

A NOTER : — S. V. P. écrire vos commandes en anglais et faire remise en argent américain ou par mandat. Ecrivez lisiblement nom et adresse.

Le tableau du pêcheur

PRINCIPALES ESPECES DE POISSONS SUSCEPTIBLES D'INTERESSER LE PECHEUR DE LA PROVINCE DE QUEBEC

	Nom scientifique	Nom Français	A	B
1.	Salmo salar	Saumon	F. A.	50
2.	Salmo salar	Saumon de lac	F. A.	24
3.	Salmo sebago	Saumon sebago	F. A.	14
4.	Salmo ouananiche	Ouananiche	F. A.	8
5.	Salmo trutta fario	Truite brune	F. A.	9
6.	Salmo gairdnerii irideus	Truite arc-en-ciel	F. P.	15
7.	Salvelinus fontinalis	Truite mouchetée	A.	9
8.	Salvelinus fontinalis	Truite de mer	A.	12
9.	Salvelinus marstoni	Truite rouge du Québec	A.	5
10.	Cristivomer nanaycush	Truite grise ou touladi	A.	20
11.	Micropterus dolomieu	Achigan à petite bouche	F. P.	8
12.	Huro Salmoides	Achigan à grande bouche	F. P.	12
13.	Aplodinotus grunniens	Bars blanc	F. P.	20
14.	Amblopliles rupestris	Crapet de roche	F. P.	1
15.	Roccus saxatilis	Achigan d'Amérique	F. P.	40
16.	Stizostedion vitreum	Doré	D. P.	20
17.	Stizostedion canadense	Doré noir	D. P.	4
18.	Esox masquinongy	Maskinongé	D. P.	50
19.	Esox lucius	Brochet	D. P.	20
20.	Perca flavescens	Perchaude	D. P.	2
21.	Hioden tergisus	Laquaiche	P.	2
22.	Ameiurus nebulosus	Barbotte	F. P.	3

NOTES : (A) La période de la frai est indiquée de la façon suivante : début du printemps : D. P.; printemps : P.; fin du printemps : F. P.; automne : A.; fin de l'automne : F. A.

(B) Le poids maximum en livres. Les spécimens plus gros sont très rares et, si l'on en capture un, on doit en informer les autorités.

Ré digé par le Comité conjoint de Chasse et de pêche de la province de Québec.

La saison du golf a débuté au Seigniory

Seigniory Club. — (Spécial.) L'ouverture du terrain de golf Seigniory a eu lieu samedi dernier. En dépit d'un dur hiver et d'une forte chute de neige, le printemps a fourni quand même de bonnes conditions pour avoir d'excellents "greens" et "fairways". A sa 30e saison, l'on attend un plus grand nombre de joueurs cette année. Voici la liste des tournois qui auront lieu sous la direction de M. J.-P.-E. Collette, président et de M. Donald-V. Robertson, capitaine chez les messieurs; chez les dames, la présidente est Mme T-Wallace Orr.

16 juillet: Pro-Amateur Golf Competition (Essai).
4 septembre: Golf, President's and Captain's Prizes.
5 septembre, Mixed Golf Competition.
22-23 septembre, Twelfth Annual Women's Invitation Golf Tournament.
24-25 septembre, Twelfth Annual Men's Invitation Golf Tournament.
26 septembre, Mixed Invitation Golf Tournament.
2 et 3 octobre, Curlers' Invitation Golf Tournament.

Suivez l'exemple des fervents de la pêche

Rendez-vous à notre magasin et examinez notre stock d'articles de pêche. Nous avons tout pour plaire aux plus difficiles, et nos prix sont à la portée de tous.

SIMARD & FRERE ERNG.

PEINTRES-DECORATEURS ET QUINCAILLIERS

270-272, rue St-Joseph et 86, rue Dorchester

TELEPHONE : 9925

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

Les

QUARTIERS GÉNÉRAUX

des

SPORTSMEN

Lorsqu'il s'agit du choix d'un vêtement ou d'un article pour le sport, les sportsmen s'adressent à nous sans appréhension, en toute confiance; ils sont certains d'avoir ce qu'il y a de mieux et de payer un prix très raisonnable.

Le vêtement approprié à votre sport favori se trouve vite et bien à nos magasins.

Réglements revisés pour la saison 1943

RESTRICTIONS IMPOSEES PAR LOIS DE PECHE

Il est défendu :

1°.—A toute personne non-domiciliée dans la province de **pêcher** sans permis, même si cette personne est locataire de privilèges de pêche ou membre d'un club;

2°.—A toute personne domiciliée dans la province de **pêcher** sans permis soit dans un lac, soit dans une rivière à saumon. La pêche dans les autres rivières est libre;

3°.—A toute personne de **pêcher** autrement qu'à la ligne ou la canne et ligne; l'usage des filets, seines, lignes dormantes et autres engins étant pohibé sans un pemis spécial;

4°.—A toute pesonne de **pêcher**, sans la permission du locataire, dans un territoire qui fait le sujet d'un bail;

5°.—De faire usage de dynamite ou d'un explosif quelconque pour prendre ou tuer du poisson;

6°.—De prendre en un jour, suivant les espèces, plus de poissons qu'il n'est permis de le faire;

7°.—De capturer des poissons plus petits que la taille réglementaire;

8°.—D'avoir en tout temps, en sa possession, plus de poissons que la prise légale de **deux jours**, suivant les espèces;

9°.—De faire passer, de jeter ou déposer, dans les eaux fréquentées par le poisson, de la **chaux**, des **substances** chimiques, des **matières vénéneuses**, des **déchets de scierie**, de la **sciure de bois** ou **toute autre substance délétère.**

10°.—D'acheter, d'exporter, de vendre, d'offrir en vente ou d'avoir en sa possession pour fins de vente, la **truite mouchetée**, la **truite arc-en-ciel**, l'**ouananiche**, l'**achigan** et le **maskinongé**;

11°.—Aux hôteliers, aux restaurateurs, aux maîtres ou maîtresses de pensions d'offrir en vente, de servir, d'offrir à servir au public les poissons mentionnés précédemment.

PRIX DES PERMIS DE PECHE

Pour domiciliés :
Indispensable pour avoir le droit de pêcher dans un lac ou dans une rivière à saumon . . . . . $ 1.00

Pour non-domiciliés :

1. Pour pêcher le saumon et autres poissons. Permis de saison $15.00
   Permis de 3 jours . . . $ 5.00
2. Pour pêcher toute espèce de poisson, le saumon excepté. Permis de saison . . . . . $ 5.00
   Permis de 3 jours . . . $ 2.00

Ces permis sont valables pour la femme et les enfants de moins de 18 ans.

QUAND ET COMBIEN ? ?

ESPECES	SAISONS DE PECHE Ces dates inclusivement	LIMITE JOURNALIERE	LONGUEUR MINIMUM
Saumon	Mai 1 au 31 août.	Pas de limite	3 livres
Saumon de lac	Mai 1 au 30 sept.	5 ou 40 livres	15 pouces
Saumon Sebago	Mai 1 au 30 sept.	5 ou 40 livres	15 pouces
Ouananiche	Mai 1 au 30 sept.	10 ou 15 livres	12 pouces
Truite brune	Mai 1 au 30 sept.	10 ou 15 livres	10 pouces
Truite arc-en-ciel	Juin 16 au 30 sept.	5 ou 20 livres	10 pouces
Truite mouchetée	Mai 1 au 30 sept.	40 ou 15 livres	7 pouces
Truite de mer	Mai 1 au 30 sept.	40 ou 15 livres	7 pouces
Truite rouge du Québec	Mai 1 au 30 sept.	10 ou 20 livres	7 pouces
Truite grise ou touladi	Mai 1 au 30 sept.	Pas de limite	7 pouces
Tehigans noirs	Juin 16 au 15 oct.	10 ou 15 livres	9 pouces
Autres archigans	Juin 16 au 15 oct.	Pas de limite	Pas de limite
Doré	Mai 16 au 15 nov.	10 ou 30 livres	15 pouces
Maskinongé	Juin 1 au 15 oct.	3 ou 30 livres	24 pouces
Brochet	Saison ouverte et sans restriction dans les eaux au nord de la rivière Ottawa et du fleuve Saint-Laurent.		
Brochet, ailleurs	Juin 16 au 15 oct.	10 ou 100 livres	17 pouces
Esperlan	Juil. 1 au 31 mars	Pas de limite	Pas de limite

REMARQUE : — Aucun pêcheur ne doit prendre plus que le nombre permis, mais il peut dépasser la pesanteur permise pourvu que cet excédent de poids ne représente qu'un seul poisson. Limite de possession : prise légale de 2 jours.

Goûtez davantage les plaisirs de votre sport favori...

PORTEZ DES VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS À CETTE FIN

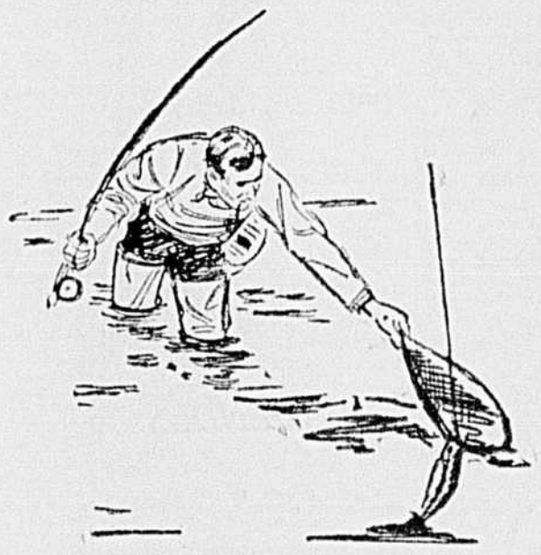

Qu'ils soient pour la pêche, le tennis ou tout autre sport, nos vêtements sont établis avec les mêmes soins. Ils sont soigneusement confectionnés avec les tissus parfaitement appropriés à leur emploi; c'est-à-dire qu'ils sont solides, légers et durables. Nous les recommandons en toute confiance à tous les sportsmen.

À notre rayon spécial de vêtements de tous genres pour le sport -

(2e étage, annexe Blvd Charest)

Veston en bon duck kaki, à l'épreuve de l'eau			9.95
Culottes breeches, en duck kaki, à l'épreuve de l'eau			3.95
Pantalon ordinaire en duck kaki			3.95
Sac de portage — Grand assortiment, de	3.98	à	9.25
Chandail en gros tricot jumbo	2.95	et	3.95
Chemise kaki, en bon broadcloth			2.50
Chaussettes de laine grise, pour porter avec des bottes	.29	.39	.49

Bottes "Palmers", les préférés de tout sportsman

Cuir solide — 14 pouces : 11.95 12 pouces : 10.95 9 pouces : 8.95
Pour dames — 14 pouces de hauteur — 3 à 9 . . . . . 10.95

Sous-sol

Aux Grands Magasins à Rayons du SYNDICAT de QUÉBEC LIMITÉE

LUCIEN COTE Président et Gérant Général
CH.-EUG. COTE Vice-Président EMILE COTE Directeur

Pourquoi le rationnement et comment on rationne

Depuis une année, le public de ce continent accepte de plus en plus l'idée que le rationnement est parfois le meilleur mode de distribution lorsque certaines denrées deviennent rares par suite de la guerre, dit la revue mensuelle de "The Bank of Nova Scotia".

On a fait observer que la leçon a pénétré surtout à la suite des injustices manifestes du système de "premier arrivé, premier servi", qui accorde la marchandise très en demande à qui a le plus de loisirs ou de patience, est le plus favorisé des fournisseurs, ou tient le plus fortement à bien garnir sa cave à la première rumeur. Dans les cas de hausses, ce système favoriserait nettement les mieux pourvus d'argent et amènerait forcément toutes ces conditions regrettables qui ont forcé les nations belligérantes d'adopter — à divers degrés — des mesures de contrôle des prix et des revenus.

Le rationnement n'est pas, cependant, une panacée pour toutes les difficultés et injustices résultant des raretés créées par la guerre. La solution de certains problèmes, dans un système de rationnement efficace, est comparativement aisée; dans d'autres cas, elle comporte de grandes complications administratives et ne peut accorder au consommateur qu'une mesure relative de justice. **Il y a premièrement les problèmes de l'approvisionnement, car il ne suffit pas de produire : il faut que les produits arrivent au consommateur.** Par exemple les fruits, les légumes, le lait, la viande, les oeufs sont par nature difficiles à rationner, puisqu'on ne peut guère en contrôler la production. **Ensuite, il y a les difficultés résultant des variations des besoins des consommateurs et de leurs habitudes d'achat.** Evidemment, les denrées qui se vendent régulièrement en quantité à peu près uniformes, dont la consommation varie peu d'une personne à l'autre, qui ont peu de succédanés et dont les ressources sont assez fortes pour assurer constamment à chacun une part suffisante, ne présentent guère de difficultés; mais plus un produit s'éloigne de ces conditions, moins les rations égales seront équitables, et plus il y aura de réclamations individuelles et cas spéciaux, qui seront difficiles à classer et à juger.

La revue souligne que le problème est peut-être plus complexe sur notre continent qu'en Angleterre, parce que nous importons fort peu de produits alimentaires, que la consommation varie beaucoup plus ici d'une région à l'autre que dans un pays à population dense et homogène, assez uniformément répartie sur le territoire, comme en Grande-Bretagne, et que nos grandes distances créent des problèmes spéciaux de transport et de distribution. D'autre part, nous avons eu les avantages d'en être venus assez tard au rationnement. La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a établi d'importants organismes de recherches et de contrôle — dans son programme de rationalisation et de plafondement des prix. Nous avons pu profiter de l'expérience d'autres pays, tout en évitant les obstacles qui ont fait trébucher nos devanciers. Finalement, cette observation d'un expert, concernant le contrôle britannique de l'alimentation, devrait nous servir d'encouragement: "La chose la plus remarquable, dit-il, c'est le nombre de choses dont l'administration gouvernementale était regardée jadis comme impraticable, et qui ont eu un succès extraordinaire dès qu'on les eut essayées".

Ce numéro de la revue examine divers procédés de rationnement, en particulier les permis et les coupons. Le système de permis, qui réserve le privilège d'acheter aux seules personnes dont les besoins sont admis comme urgents et essentiels, est limité dans la plupart des pays à l'acquisition d'articles "durables". Quant aux coupons, ils servent pour la rationnement de marchandises utilisées par toute la population, ou par des groupes importants de consommateurs, et dont l'achat est relativement fréquent. Au Canada, on a utilisé jusqu'ici un seul genre de coupons : celui qui permet d'acheter une quantité déterminée d'une marchandise particulière dans une certaine période. Toutefois, le thé et le café sont associés, les mêmes coupons valant pour l'un ou l'autre. Cela respecte le choix individuel des consommateurs, évite l'émission de coupons spéciaux pour celui des deux articles dont une personne peut ne faire aucun usage, ou très peu, et évite de restreindre outre mesure la ration des gros usagers. **Les rations de viande suivent un peu le même principe; le groupement de celles-ci suivant la proportion d'os qu'elles contiennent permettant au consommateur d'obtenir pour chaque coupon une quantité assez uniforme de viande utile et de faire son choix suivant ses préférences.** Le rationnement par points, inauguré en Europe pour les articles de vêtement et récemment adopté aux Etats-Unis pour les conserves, et pour la viande, le fromage et les matières grasses, permet aussi le choix d'une grande variété de produits de ce groupe, au moyen des mêmes coupons. Chaque article "vaut" tant de points, dont le consommateur reçoit un nombre total limité. Aux Etats-Unis, par exemple, une personne reçoit maintenant tous les mois, pour les aliments en conserves, 3 coupons de 8 points et autant de 5, de 2 et de 1 point, soit 12 coupons ou 48 en tout. Ce système permet d'étendre le rationnement à d'autres articles sans multiplier les sortes de coupons; il est également flexible, car la valeur en points d'un article est aisément ajustée au besoin, selon l'état de l'offre et de la demande. D'autre part, c'est un "système compliqué au début et qui exige des consommateurs beaucoup de calcul anticipé de leurs dépenses des coupons".

Tout système de rationnement — au prix d'une plus grande complexité d'administration — peut distinguer spécialement certains groupes de consommateurs. Par exemple, en Grande-retagne, on accorde des coupons de vêtements supplémentaires aux jeunes enfants . . . des rations alimentaires plus fortes aux marins . . . un surplus de fromage à certaines classes de travailleurs, etc. Mais en général, le système anglais comporte des rations égales des principaux produits nutritifs, fixées à une moyenne qui suffit aux besoins ordinaires. On assure la flexibilité du système au mayen de repas "non rationnés", servir aux travailleurs dans leurs cantines, et d'un groupe d'aliments abondants, dont le pain et les pommes de terre, qui ne sont pas rationnés, coûtent peu et fournissent un bon supplément de calories. Jusqu'ici, le Canada et les Etats-Unis ont suivi d'assez près la pratique anglaise. **En Allemagne,** au contraire, **le système est très "différencié", les rations variant non seulement selon l'âge, le sexe et la santé des individus, mais aussi suivant l'occupation. Presque tous les aliments sont d'ailleurs rationnés en Allemagne, où une bonne partie du supplément de nourriture accordé aux ouvriers dont le travail est intensif consiste en des rations plus fortes de pain.** La revue compare les rations de beurre et de viande au Canada, en Grande-Bretagne, et en Allemagne. **Ici, par exemple, une famille de 4 personnes reçoit 2 livres de beurre par semaine, ce qui égale la ration totale de matières grasses en Grande-Bretagne et dépasse un peu la ration de toutes matières grasses en Allemagne (comprenant huile, saindoux, margarine, etc.). Quant à la viande, voici les chiffres comparatifs : Canada, moyenne de 8 livres; Grande-Bretagne ,moyenne d'environ 4½ livres; Allemagne, 3½ si le travail de l'homme est pénible ou 4¾ livres si ce travail est classé comme intensif. En outre, les journaux rapportent que ces rations de viande viennent d'être sérieusement diminues.**

La revue fait un résumé des règlements canadiens touchant le rationnement et commente leur application. Elle ajoute en terminant que l'expérience passée nous démontre qu'il serait téméraire de prédire que nous avons atteint la limite du rationnement. Toutefois, "si le grand public achète avec une sage modératoin, certaines méthodes moins sévères que le rationnement peuvent souvent assurer uen juste et équitable distribution, même lorsque les stocks sont tout à fait limités".

Photo Engravers

Toronto. — La compagnie Photo Engravers & Electrotypers Limited a fait un bénéfice net de $20,927 au cours de l'exercice terminé le 28 février; c'est l'équivalent de 70 cents par action de capital, à comparer à $40,045 ou $1.33 par action l'exercice précédent. Le bénéfice brut s'est élevé à $113,807 contre $146,382.

Le fonds de roulement s'établit à $435,308 au lieu de $406,783 à la fin de l'exercice précédent.

DIVIDENDES

Robert Mitchell Co., $1 par action, payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 10 juin.

Canadian Cottons Ltd., $1 par action ordinaire et 1½% par action privilégiée, tous deux payables le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 5 juin.

Canadian General Electric Co., $2 par action, payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 12 juin.

Foundation Company of Canada, 25 cts par action pour le trimestre finissant le 30 juin, payable le 23 juillet aux actionnaires inscrits le 30 juin.

George Weston Ltd., 20 cents par action, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 5 juin.

Beatty Brothers Ltd. 25 cents par action "A", payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

United Corporation Ltd., 38 cents par action "A", payable le 16 août aux actionnaires inscrits le 15 juillet.

Beatty Brothers, Ltd., 3½% par action de deuxième privilège, payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Hamilton United Theatres Ltd., 1¼% par action privilégiée, payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 15 juin.

National Steel Car Corp., $1, par action, payable le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Melchers Distilleries Ltd., 30 cents par action privilégiée pour le semestre finissant le 30 juin, payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 31 mai.

National Breweries Ltd. 50 cents par action ordinaire et 44 cents par action privilégiée, tous deux payables le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 2 juin.

Kerr-Addison Gold Mines, 6 cents par action, payable le 29 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Hamilton Cotton, Co., 10 cents par action ordinaire et 50 cents par action privilégiée, tous deux payables le 2 juillet aux actionnaires inscrit le 15 juin.

Real Estate Loan Co., 1 p.c. par action, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 17 juin.

Ontario Loan & Debenture Co., $1.25 par action, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Nous nous spécialisons dans
l'ACHAT et la VENTE des
OBLIGATIONS DU DOMINION DU CANADA

CLEMENT, GUIMONT, Inc.
Valeurs de Placement
56, rue ST-PIERRE — QUEBEC — Tél. : 2-3958

Marché des obligations

MONTREAL, 29. — (BUP) — Au cours de la semaine, le marché des obligations a été actif et le ton vigoureux, dit-on dans le relevé hebdomadaire de la maison Nesbitt, Thomson & Co. Ltd.

Les fonds d'Etat canadiens et les C.N.R. ont réalisé des gains fractionnaires. On rapporte une bonne demande d'emprunts de la victoire.

Parmi les valeurs provinciales, celles du Québec ont haussé légèrement, celles du Nouveau-Brunswick, de Nouvelle-Ecosse et d'Ontario ont offert de la fermeté, tandis que les émissions de Colombie sont demeurées stables, alors que les offres extrêmement rares, les obligations d'Alberta, du Manitoba et de Saskatchewan ont été l'objet d'une demande exceptionnellement bonne.

Dans l'ensemble, le groupe des valeurs de services publics a manifesté de la vigueur. Les Algoma Central and Hudson Bay Railway 5 p.c. se sont mises en évidence avec une hausse de 4 points. La plupart des autres valeurs se sont raffermies de 1-2 point à 1 1-2 point.

Au compartiment des valeurs industrielles, presque toutes les obligations étaient en demande. Les Industrial Acceptance 4 p.c. ont avancé de 1 1-2 point. On a aussi enregistré des gains variant de 1-4 à 1-2. Seules les Wertern Grain 6 p.c. ont fléchi de 1 point.

Le virement des valeurs papetières continue de s'accroître. Les Abitibi Power and Paper 5 p.c., les B.C. Pulp and Paper 6 p.c., les Canadian International Paper 6 p.c., les Consolidated Paper 5 1-2 p.c., les Donnacona Paper 4 1-2 p.c., les Great Lakes Paper 5 p.c., les Mersey Paper 5 p.c. et 6 p.c. ont progressé de 1-2 point. Les Bowater 5 p.c., les Minnesota and Ontario 5 p.c. et les Price Bros. 5 p.c. ont gagné 1 point et les Lake St-John 5 1-2 p.c. ont monté de 1 1-2 point.

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie 70, rue St-Pierre, Québec, Tél.: 2-1251

Titres :	Préc.	Haut	Bas	Ferm.
Alm.	23	123	123	123
Asbestos C.	25	25	25	25
Bath. Paper A.	12½	12½	12½	12½
Bell. Tel.	147	147	147	147
Braz. Traction	23⅝	23⅝	23½	23½
B. C. Pow. B.	3½	3½	3½	3½
Can. Cem.	7	7	7	7
Can. Cem. pr.	99¾	99¾	99¾	99¾
Can. Steam.	14¼	14¼	14	14
Can. Bronze	33	33	33	33
Can. Car.	9¼	9⅜	9¼	9⅜
Can. Car Priv.	29½	29½	29½	29½
C. Locomotive	16½	17½	16½	17¼
Can. Pac. Ry.	12½	12½	12¼	12¼
Cock. Plow.	13¼	13¼	13¼	13¼
Cons. Smel.	44	44	44	44
Cons. Glass	27¾	27¾	27¾	27¾
Dom. Bridge	27¾	27¾	27¾	27¾
Dom. Coal priv.	15¾	15¾	15¾	15¾
Dom. Tar.	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
Dom. Steel B.	9⅞	9⅞	9⅞	9⅞
Dom. Stores	9	9	9	9
Dryden Pap.	7½	7½	7½	7½
Gat. Power	10	10	10	10
Gat. Pow. priv.	90	90	90	90
Gen. Steel W.	11½	11½	11½	11½
Gyp. L. & Al.	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
Hamil Bridge	5¾	5¾	5¾	5¾
How. Smith	14	14	14	14
Hud. Bay. M.	30½	30½	30½	30½
Imp. Oil	13⅞	13⅞	13⅞	13⅞
Int. Nickel	38	38	38	38
Int. Petroleum	18¾	18¾	18¾	18¾
Lake of the W.	25	25	25	25
Massey H.	8⅞	8⅞	8⅞	8⅞
Mont. Power	24¾	24¾	24¾	24¾
Nat. Brew.	31	31	31	31
Nat. Steel Car	54½	55½	54½	55½
Noranda	46½	46½	46½	46½
Ont. Steel P.	15	15	15	15
Penmans	50½	50½	50½	50½
Power Corp.	8⅞	9⅞	8⅞	9⅞
Price Brothers	15¼	15¼	15¼	15¼
Regent K.	8½	8½	8½	8½
Shawinigan	17⅞	17⅞	17⅞	17⅞
Sherwin W.	14	14	14	14
St. Law. C. priv.	13½	13½	13½	13½
Steel of Can.	70½	70½	70½	70½
Un. Steel	5¼	5¼	5¼	5¼
Win. Elec. A.	4⅞	6¼	4⅞	6¼
Win. Elec priv.	46	51	46	51
BANQUES :				
Montréal	158	158	158	158

CURB DE MONTREAL :

Titres :	Préc.	Haut	Bas	Ferm.
Abit. Com.	100	105	100	105
Abit. P. R. 6%	9	9	9	9
Bathurst B.	3	3	3	3
Beauharnois	10	10	10	10
B. A. Oil	20½	20½	20½	20½
C. & D. Sug.	19¼	19¼	19¼	19¼
Can. Brew.	3⅞	3⅞	3¼	3¼
Can. Marconi	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
Cons. Pap.	4½	4½	4½	4½
Ford A.	22⅞	23	22⅞	23
Fair. Airc.	4	4	4	4
Fleet Air.	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
Int. Ut. A.	10¼	10¼	10¼	10¼
Int. Ut. B.	50	50	50	50
Lake St John	16	16	16	16
M. H. pr (New)	18	18	18	18
Mitchell Rob.	18	18	18	18
MINES :				
East Mal.	122	122	122	122
Lk Shore	13	13	13	13
Sullivan	77	77	77	77

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy 9181 rue St-Pierre, Québec, Tél.: 2-7006

Titres :	Préc.	Haut	Bas	Ferm.
Aunor	184	184	184	184
Beattie G. M.	110	110	110	110
Bralorne M. L.	925	935	935	925
Broulan Por.	50	51	50	51
Chest. Larder	116	116	116	116
Cent. P. G. M. L.	109	110	109	110
Can. Mal. G. M.	41	41	41	41
Dome Mines L.	23	23	23	23
East Mal. M. L.	121	123	121	123
Fal. Nickel M. L.	400	410	400	410
God's Lake M.	20	20	20	20
Gunnar G. M. L.	14½	14½	14½	14½
Hard R. G. M. L.	45	45	45	45
Holl. C. G. M. L.	440	440	440	440
Kerr. A. G. M. L.	600	610	600	610
Little L. L. G. M.	67	67	67	67
MacL. C. G. M. L.	158	158	158	158
Min. Corp. of C	150	150	150	150
McK. R. L. M. L.	90	91	90	91
Macassa M. L.	300	305	300	305
McI. P. M. L.	51	51	51	51
McW. G. M. L.	12¾	12¾	12¾	12¾
O'Brien G. M. L.	63	63	63	63
Perron G. M. L.	85	85	82	82
Pion. G. M. of B.C.	183	183	183	183
Pamour P. M. L.	175	175	175	175
Prest. E. D. M. L.	192	198	192	198
Pickle C. G. M. L.	138	138	137	137
Sherritt G. M. L.	90	90	90	90
San. Ant. G. M.	285	285	285	285
Sullivan C. M. L.	75	75	75	75
Syl. G. M. L.	165	165	161	161
Steep Rock.	178	178	175	175
Teck H. G. M. L.	286	286	285	285
Ventures Ltd.	560	560	560	560
Wright H. M. L.	330	340	330	340
Bidgood K.	20½	22	20½	22
Leitch G. M. L.	81	81	81	81
Moneta P. M. L.	32	32	32	32
Malartic G.	175	175	175	175
Mad. R. L. G. M.	109	110	109	110
Norm. M. C. L.	88	88	87	87
Sladen M. M. L.	34	34	33	33
Upper Canada	115	115	113	115
Calg. & Edm.	145	145	145	145
Calmont Oils L.	29	29	29	29
Dalhousie Oil Co	34	34	34	34
Home Oil Co. L.	320	320	320	320

D' n jour à l'autre

Les marchés mobiliers

Revue générale de la situation

Les experts de Wall-Street estiment que les compagnies ferroviaires pourront supporter les dépenses additionnelles qui les attendent. L'augmentation était prévue et ne devrait pas déranger l'allure du marché. On estime de plus que les bénéfices d'opérations seront suffisants pour assurer de bons profits à la plupart des compagnies ferroviaires. Entre temps, on s'attend à ce que le facteur prises de profit influence défavorablement un certain nombre de stocks. Et le marché pourrait bien reculer temporairement. La rumeur veut à Wall-Street que la Chase National Bank soit sur le point de vendre ses intérêts dans la Twentieth Century-Fox Fils priv. Un syndicat de courtiers prendrait en mains les valeurs pour les liquider sur le marché. ' La Chase détient 665,000 parts.

Un siège vient d'être vendu $5,500 sur le Curb de New-York. C'est la plus haute enchère depuis le 13 décembre 1939 et une augmentation de $1,000 sur la transaction précédente.

Le trend était irrégulièrement ascendant, hier, à la Bourse de New-York. Le volume des transactions fut moindre que la veille. Quelques stocks spéciaux manifestèrent une particulière fermeté et Commonwealth & Southern s'est mis en évidence en donnant lieu au plus considérable volume de virements. Les transactions comprenaient trois virements en vrac de 20,000 parts.

LES OBLIGATIONS

Le trend était irrégulier, hier, sur le marché des obligations américaines. La plupart des changements étaient fractionnaires. Sur le marché des valeurs internationales, les Amérique latine étaient faibles. Les bons du Trésor étaient à la hausse avec nouveaux sommets pour quatre échéances. Les ventes totalisèrent $10,319,100 comparativement à $14,400,900 la veille.

LES DENREES

Les prix des porcs ont réalisé de 5 à 10 cents le cent livres, hier, sur les marchés américains. Les meilleurs se vendaient $14.40 le cent. Les cours du coton étaient irréguliers. Sur le marché des céréales les grains ont presque tous perdu du terrain. Les fluctuations: entre 1-4 et 3-4 en perte pour le blé; entre 1-8 et 1-2 en perte pour l'avoine; entre 1-4 à la baisse et 1-8 à la hausse pour le seigle, et le maïs, stable.

La croyance semble modifiée en ce qui regarde les exportations de seigle à la Russie. A Winnipeg, le blé et le seigle ont légèrement reculé. Sur les marchés américains secondaires la tendance était la même qu'à Chicago.

WALL-STREET

Une demande massive a valu des gains substantiels à un certain nombre de stocks, hier, à la Bourse de New-York. Atteignirent de nouveaux hauts dans le groupe le plus transigé: American Can priv. avec gain de 2 1-4 à 177 1-2; Dow-Chemical, avec gain de 1 à 153; Johns-Manville, avec gain de 3-4 à 87 1-2; American Sugar priv., avec gain de 1 à 111 et Allied Chemical, avec gain de 1-2 à 162.

Chrysler faisait exception dans son groupe . Il atteignit un nouveau haut à 77 5-8, avec gain de 2 1-8 et retint la plus grande partie de cette avance. Parmi les autres stocks dans le groupe automobiles, Nash-Kelvinator fut actif avec nouveau haut pour l'année. Les tabacs étaient en demande et plusieurs stocks touchèrent de nouveaux sommets dans le groupe. Nouvelles cimes pour General Transportation et Pullman, Lima Locomotive renouvela sont haut de l'année. Gain de 3 points et nouvelle cime pour New-York & Harlem. Légers déclins pour Santa Fe, Chesepeake & Ohio, New-York Central et Pennsylvania. Par contre, de légers gains furent encaissés par Southern Pacific et Erie Certificates. Enfin, les aciers étaient légèrement à la hausse et les cuprifères à peu près stables.

Total des virements pour la journée d'hier: 1,047,729 comparativement à 1,468,440 la veille. Sur le Curb: 290,245 comparativement à 402,445 la veille.

Les cours moyens Dow-Jones

Stocks :	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Changement
30 Inds	140.83	141.58	140.30	141.18	plus 0.36
20 Ferrov.	37.00	37.18	36.80	37.06	moins 0.02
15 Utilités	20.25	20.40	20.18	20.30	plus 0.02
65 Stocks	48.91	49.17	48.71	49.03	plus 0.08

Bourse de Montréal

MONTREAL, 29. — (BUP) — **Le trend était irrégulièrement à la baisse avec gains s'étendant jusqu'à la limite de 5 1-2 points bien que la majorité des avances furent d'ordre fractionnaires, hier, à la Bourse de Montréal. La séance fut modérément active.**

Le groupe des utilités s'est mis en évidence avec nouveau haut et gain de 5 1-2 à 51 pour Winnipeg Electric privilégié. L'ordinaire atteignit également un nouveau sommet avec gain de 1 1-2 à 6 1-4. Gain d'un point avec nouveau haut à 9 3-8 pour Power Corporation. Autre cime pour International Nickel avec gain de 1-2 à 11.

Les autres gains dans le groupe comprenaient Bell Telephone à 147, en avance de 2 points et, Gatineau Power qui réalisa 1-3 à 10 (nouveau haut).

Le cours des papiers était irrégulièrement à la hausse et les stocks peu actifs. Dans l'équipement forroviaire National Steel Gar avança d'un point avec nouvelle cime à 55 1-2. Gains fractionnaires pour Canada Car et Dominion Steel & Coal B. Dans le groupe des métaux usuels les prix étaient fractionnairement à la baisse. Construction et aviation demeurèrent stables. Pas de changements dignes de mention sur le Curb.

VALEURS DE PLACEMENT
J.E. Laflamme, Limitée
15, SAUT-AU-MATELOT
QUEBEC
Tél. 2-1264

Bourse de Toronto

TORONTO, 29. — (BUP) — **Le groupe aurifère était à la baisse, les métaux usuels, stables et les valeurs industrielles, fermes, hier, au moment de la fermeture à la Bourse de Toronto.**

Bralorne recula de 10 cents et, Hollinger, Teck Hughes et Wright Hargraves, de 5 cents. Dans le groupe des métaux usuels, gain de 15 cents à $4.10 pour Falconbridge. Winnipeg Electric atteignit un nouveau haut à 5 7-8 et le privilégié réalisa une avance de 4 avec nouveau haut également à 50. Western Flour privilégié avança de 3 7-8 à 89 7-8 et National Steel Car était en gain de 1 à 55.

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy 9181 rue St-Pierre, Québec, Tél.: 2-7006

Titres :	Préc.	Haut	Bas	Ferm.
Anaconda Cop.	29	29⅝	29¼	29¼
Amer. Can.	83	83¼	83	83¼
Allied Chem.	162	162	162	162
Amer. Smel.	43	43¼	43	43¼
Bethlehem St.	64½	64⅞	64⅝	64⅞
Chrysler	75¾	77⅝	77	77½
Curtiss Wright	8⅞	8⅞	8⅜	8⅜
Dupont de N.	156⅞	157	155½	155½
Douglas Air.	70½	70⅞	70⅞	70⅞
Gen. Elec.	38	38	38	38
Gen. Motors	52⅞	52⅞	52⅜	52⅜
Int. Harvester	67½	67½	67½	67½
Int. Paper priv.	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝
Stand. Oil N. J.	55⅞	56⅛	56	56⅝
Kenn. Copper	32⅜	32⅜	32½	32½
Int. Nickel	34¼	34¼	33⅞	33⅞
Atchison Ry.	56⅞	57¼	57	57¼
Am. Tel. & Tel.	153⅞	154⅞	154	154⅝
West. Elec.	96⅞	96⅞	96⅝	96⅞
U. S. Rubber	41½	42	41½	42
U. S. Steel	55⅞	55⅞	55¼	55⅞
Y. Sheet	36⅞	37⅞	37⅝	37⅞

CURB DE NEW-YORK :

Titres :	Haut	Bas	Ferm.	Préc.
Alum. Ltd.	107¼	106¼	106¼	107¼
Alum. Co. Am.	116½	114	114	116
Am. Cyan B.	39⅝	39⅝	39⅝	39⅝
Am. G. & El.	26⅜	26¼	26⅜	26¼
Am. Lt. & Tr.	16¼	16	16	16
Am. Maracaibo	⅞	⅞	⅞	⅞
Am. Super	⅞	⅞	13-16	13-16
Braz. Tr.	20⅞	20⅝	20⅝	20⅞
Breeze Corp.	11⅝	11¼	11⅝	11
Brewster Aero	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
Can. Mar.	2½	2½	2½	2⅝
Cities Ser.	17	15½	17	16
Col. Air.	7	7	7	7½
Col. F. & I. Ws.	2¼	3	3	3¼
Com. & So. Wts.	3-32	1-16	1-16	1-16
Cons. G. & E. B.	61⅝	61½	61⅝	61½
Creole Pet.	22½	22	22	22⅝
El. B. & Sh.	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
Fair. Aviat.	9¼	9¼	9¼	9¼
Ford of Can. A.	20	19¾	19¾	20
Ford Eng.	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜
Glen. Alden	17½	17¼	17¼	17½
Gulf. Oil	47⅞	47	47	46⅞
Hollinger G.	8	7⅞	8	7
Humble Oil	73⅝	73⅝	73⅝	73⅝
Imperial Oil	12	11⅞	12	11⅞
Intl. Pet.	16	16	16	16⅞
Lake Shore M.	11⅝	11	11⅝	11
Mid. S. Pet. A. V.	6¼	6¼	6¼	6
Nat. Cont.	12½	12	12½	12¼
Nat. Rubber M.	12	11⅞	12	11½
Nj. Zinc.	63⅝	63	63	63
Niag. Hud.	3½	3¼	3⅜	3⅜
Nor. Am. L. & P.	11-16	⅞	⅞	⅞
Pant. Oil V.	6	5⅞	5⅞	5⅞
Pennroad	4¾	4⅞	4⅞	4⅞
St. Regis Pap.	3⅜	3½	3½	3⅜
So Ky.	16⅞	16⅞	16⅞	16⅞
Technicolor	13½	13¼	13¼	13½
Un. Lt. & P. A.	11-16	⅞	11-16	⅞
Wright Har.	3½	3	3¼	3½

RECUPERATION

Le nouveau Comité de Récupération est maintenant organisé de telle sorte qu'il puisse aller chercher **promptement tous les rebuts utilisables** qu'on voudra bien lui confier. **Téléphonez à 2-2396.**

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE DE STE-ANNE-DES-MONTS

SOUMISSIONS DEMANDEES

La Corporation Municipale de Ste-Anne des Monts donne avis public qu'elle recevra des soumissions pour la construction d'un pont sur la rivière Ste-Anne à l'endroit où la route No 6 traverse cette rivière, jusqu'à midi heure solaire, le 26 juin 1943.

Les travaux devront être exécutés d'après les plans et devis préparés par le Ministère des Travaux Publics de la Province de Québec.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, payable à l'ordre de la Corporation Municipale de Ste-Anne des Monts, pour une somme représentant 10% du montant total de la soumission.

Les soumissionnaires pourront consulter les plans et devis au bureau du secrétaire-trésorier de la dite Corporation à Ste-Anne des Monts, ou s'en procurer des copies au ministère des Travaux Publics à l'Hôtel du Gouvernement à Québec.

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Les soumissions devront être faites sur des blancs fournis par le ministère susmentionné.

Toutes les soumissions devront être scellées, adressées au SECRETAIRE TRESORIER de la corporation Municipale de Ste-Anne des Monts, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots suivants : "soumission pont rivière Ste-Anne".

L.-C. SASSEVILLE,
Sec.-trés.

Ste-Anne des Monts,
26 mai 1943.

LOUIS PHILIPPE MORIN, C. P. A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIE
LIQUIDATEUR — SYNDIC
335, boul. CHAREST — QUEBEC

Congé lundi à N.-Y.

NEW-YORK. — Les bourses seront fermées lundi prochain, le 31 mai, aux Etats-Unis pour observer le "Memorial Day".

Au Canada et en Grande-Bretagne les institutions financières seront ouvertes comme d'habitude.

Canadian Breweries

Au cours du trimestre terminé le 30 avril, le deuxième de l'exercice, Canadian Breweries Limited a réalisé un bénéfice net de $131,137 à comparer à $104,414 dans la même période de l'an dernier. Le bénéfice net des six premiers mois de l'exercice s'est élevé à $287,720 contre $210,421 dans les mois correspondants de l'exercice précédent.

Les bénéfices d'exploitation et les revenus divers du deuxième trimestre se sont totalisés à $530,-339 contre $420,674; il en a été déduit $21,887 pour les intérêts, $135,41 pour la dépréciation, $235,000 pour les impôts estimatifs et $6,903 pour les intérêts minoritaires.

Le bilan au 30 avril indique que la situation financière de la compagnie a renforci; le fonds de roulement s'établit à $2,004,018 à comparer à $1,649,214 à la même date en 1942. La dette obligataire a été réduite de $175,000 au total de $1,300,000 et les emprunts de banque ont été diminués de $1,397,375 à $635,000.

Le compte capital reflète l'offre faite aux actionnaires de Canada Bud Breweries d'échanger leurs actions pour celles de Canadian Breweries Ltd; le nombre des actions ordinaires émises est passé de 675,195 le 30 novembre 1942 à 712,323 et celui des actions privilégiées, de 163,200 à 170,611. L'offre d'échange a été prolongée jusqu'au 15 juin prochain.

Obligations canadiennes

N. D. B. F. — Cours donné à titre indicatif.

Obligations du Dominion	Offre	Dem.
1¾ mai 46	99⅝	100⅛
2 1 juin 44	100⅛	101¼
2 15 déc. 45	100	100¾
2½ 15 J. 56-66	102	103
3½ 15 N. 44	101⅜	102⅜
3 perps	94	95
3 1 ju. 50-55	99⅞	100⅞
Do 53-58	99⅝	100⅝
3¼ 1 ju. 48-49	102⅞	103¼
3¼ 15 N. 48-51	102⅝	103⅛
4 15 O. 43-45	101	102
Do 47-52	105¾	107¾
3½ 15 oct. 44-49	102⅝	103⅞
4½ 15 oct. 44	104	105
4½ 1 fév. 46	106⅞	107¾
4½ 1 nov. 46-56	107	108
Do 47-57	108	109
Do 48-58	108¾	109½
Do 49-59	109⅞	110⅞
5 15 oct. 43	101⅞	..
Emprunts de guerre :		
3 15 ju. 50-51	101⅞	102⅞
3 1 oct. 49-52	100⅞	101⅞
3¼ 1 F 48-52	103⅜	104⅜
3 1 mars 52-54	100⅞	101⅞
3 nov. 52-56	100	100⅞
Gar. par le Dom.		
C. N. R. 2¾ 44	100½	101½
Do 2½ 46	100¾	101½
Do 3 44	101½	102½
Do 3 45-50	100⅞	101⅞
Do 3 48-52	100½	101½
Do 3 48-53	100	101
Do 5 54-59	99⅞	100⅞
Do 4½ 51	121½	..
Do 4½ 56	124¼	..
Do 4½ 57	125	..
Do 4¾ 55	125¼	..
Do 5 54	117	119
Do 5 49-69	125½	..
CNWISS 5 55	127½	..
GTP 3 62	107	..
Provinciales :		
Alberta 4 54	80	84
Do 5½ 45	103½	105¾
Man. 4½ 56	112	..
B. C. 4½ 53	116	..
Do 6 47	107	109
N. B. 3 51	97	99½
Do 4½ 61	113	..
NS. 3 50	99	102
Do 4½ 60	117½	..
Ont. 3½ 50-53	101	102½
Ont. 3 47-50	99½	101
Do 4½ 49	107	109
Do 3½ 49-51	102	104
Que. 3 51	99½	101
Do 3½ 49	100	102
Do 4½ 45-50	114	116
Do 3½ 51-53	100	102
Do 3½ 60	99½	101
Pel. 3 45	99½	102
Sas. 4½ 51	98	101
Do 5 58	97	100
Municipales :		
Cal. 4½ 62	99½	102
Elmon. 4½ 67	99	102
Halif. 4½ 52	107	110
Mont. 5 54	99	102
Do 4½ 71	99	102
MCS 4 48	93½	101
Mtl. Met. 4½ 62	101	103
Do 4 47	98½	101
Q. 4½ 50	103	105
Régina 5 45	98½	102
St. John 4½ 71	103½	106½
Trois-Rivières 4 53	99½	101½
Tor. 4½ 45	103	..
Winn. 4½ 60	114	..
Vancouver 4½ 68	104	..

Livraisons de grains par les fermiers

OTTAWA. — Le blé livré par les fermes dans l'Ouest canadien durant la semaine terminée le 13 mai est de 2,999,870 boisseaux contre 3,829,865 la semaine précédente. Depuis le 1er août 1942, il s'est livré 194,067,041 boisseaux, ce qui est plus que les 182,359,219 boisseaux de la même période de la campagne précédente.

Les livraisons d'autres grains sont les suivantes (chiffres de la semaine précédente entre parenthèses) : Durum, 81,977 (76,408) boisseaux; avoine, 2,395,234 (3,-370,127); orge, 1, 240,819 (1,846,-591); seigle, 321,013 (493,866); graine de lin 42,977 (76,121).

Commerce de marchandises au Manitoba

OTTAWA. — Les ventes au détail au Manitoba en 1941 dépassent $200,000,000 d'après les compilations préliminaires du recensement de 1941. Cette province compte 6,891 établissements de commerce de détail.

L'Ave Maria est la prière qui doit faire germer dans nos âmes la parole de Dieu et porter le fruit de vie : Jésus-Christ.

Bx Grignion de Montfort

Assurance-vie et sécurité sociale

TORONTO. — A l'assemblée annuelle de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie le président sortant de charge, M. J.-G. Parker, a insisté sur l'importance de la part prise par l'assurance-vie dans l'amélioration des conditions sociales et il a nié que le commerce de l'assurance-vie s'opposait au principe d'une assurance sociale.

"Depuis nombre d'années, a dit M. Parker, les compagnies d'assurance-vie encouragent les hommes et les femmes à pratiquer l'épargne, par le système des rentes viagères et par les rajustements après décès. Les projets d'assurance sociale veulent atteindre les mêmes fins que toutes les compagnies ont toujours visées, et par lesquelles elles assuraient à toute la population un minimum de protection. Sous un régime de libre entreprise, nous ne craignons pas l'application d'un système sérieux, pourvu qu'il ne nuise pas à notre économie nationale".

M. Parker a cependant demandé à tous de bien étudier tous ces projets d'assurance sociale avant de donner leur adhésion.

M. Parker a attiré l'attention sur le fait que les hommes en service actif peuvent maintenir leurs polices d'assurance-vie en vigueur.

Jusqu'aujourd'hui le pourcentage des déchéances et des rachats de polices détenues par les militaires est de beaucoup au-dessous de la moyenne. Toutefois il se peut que la situation change lorsque le gouvernement mobilisera les hommes mariés. Les compagnies d'assurance-vie ont assuré les autorités de leur coopération pour résoudre ce problème le plus avantageusement possible pour les hommes en service.

Pour conclure, M. Parker a recommandé fortement l'entreprise privée, basée sur la concurrence saine. On propose toutes sortes de panacées économiques pour les maux de l'après-guerre. Seul le système appelé entreprise privée offre une garantie appuyée sur l'expérience de succès dans le passé.

Dividende de $1.00 de Nat. Steel Car

National Steel Car Corporation vient d'annoncer un dividende de $1 par action, qui sera payé le 15 juillet. Pour le premier trimestre, la compagnie avait distribué un dividende de 50 cents, ainsi qu'un boni de $1; auparavant, le taux trimestriel était de 50 cents depuis la fin de 1937.

Produits agricoles

PRIX DU BEURRE

Marché au comptant :
Québec, 92 points : 32¾-33.
Marché à terme :
Novembre : 34 of.

PRIX DES OEUFS
Marché au comptant
Prix de clôture au Canadian Commodity

	Prix de gros
A-gros	32¼-35½
A-moyens	33¼-33½
A-poulettes	28-28½
B	30-31
C	23-23½

Marché à terme :

Beurre novembre	34
Oeufs mai	34½

Prix fournis par le gouvernement

Prix de cente au comptant	Au wagon	Petites Quantités
A-gros	35¼-½	39-40
A-moyens	33¼-½	37-38
A-poulettes	28½-29	32-33
B	31	34-36
C	28½-29	30-31

(En cents la douzaine) — Les oeufs en petites quantités sont vendus en boîte de carton aux détaillants. Libres ils se vendent 2 cents de moins la douzaine.

FARINES GRAINS ET MOULEES

Northern No 1	1.17
Northern No 2	1.14
Avoine extra no 3 c. w.	0.55
Orge no 2 fourragère	0.31
Farine du printemps :	
Première qualité	5.15-5.35
Deuxième qualité	4.50-4.70
A boulangerie	4.40-4.60
(Moins 10 cents au comptant)	
Farine de blé d'hiver de choix :	
Au wagon	4.80
En petits lots	5.00-5.35
Farine de maïs blanche au wagon	7.60
En petits lots	7.90
Gru	29.25
Son	30.25
Middling	32-25
Foin No 3	18.00
Gruau d'avoine sac de 80 lbs	3.25-3.40

Le marché des provisions

(Marché libre)

Le tableau suivant indique les prix de gros des produits alimentaires vendus en petites quantités aux détaillants :

BEURRE	
No 1 pasteurisé	33
En tinette, demi-gros	34½-35
Pain de 1 lb. demi-gros	35-35½
POMMES DE TERRE	
Québec no 1	2.10
Québec No 2	1.75-1.80
Fancy	2.40
I. P.-E.	2.10
Nouveau-Brunswick	2.10
Louisiana rouge (100 lbs)	5.00
VOLAILLES	
Poulets nourris au lait :	
"A"	35½
Poules fraîches tuées	27⅞-29½
Dindes "A"	38½
Canards domestiques	28
Canards lac Brôme	29

Nouvelle GRILLE à fournaise...

Donnez à votre fournaise l'efficacité requise par les conditions du marché du charbon en l'équipant

avec la nouvelle
GRILLE PERFECTIONNEE "DRAGON"

qui brûle indifféremment à tire forcée ou naturelle les charbons à résidus de MACHEFER ou de CENDRE. Cette grille s'adapte à toutes fournaises, type domestique ou industriel, forme circulaire ou carrée. Cette grille sassante vous permet de brûler un combustible moins dispendieux que celui que vous brûlez actuellement

donc elle se paie par elle-même.

Demandez nos experts pour l'achat de CHAUFFEURS "AUBURN" soit hydrauliques ou mécaniques, nous pouvons vous donner entière satisfaction.

Consultez votre plombier. Il connait l'efficacité de nos appareils de chauffage.

LA CIE DE CHAUFFAGE DRAGON LTEE
274, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal. Tél. : Belair 3319
ou à **J.-L. LETARTE** *Représentant*
15, rue St-Martial Québec. Tél. : 4-3462

Le coin des obligataires

Les obligations municipales

CANTON LABRECQUE (comté de Chicoutimi)

Mise en défaut : 28 juillet 1936
Réorganisation : 22 octobre 1941

Conditions de la réorganisation

Les billets composant l'ancienne dette furent échangés, valeur au pair, pour des annuités. Les intérêts dûs au 1er juillet 1940 ont été réglés, au taux de 2% par billet remboursable le 1er juillet 1941. Le canton Labrecque a émis vingt annuités au total de $5,500, en date du 1er juillet 1940, et échéant jusqu'au 1er juillet 1960. Chaque annuités représente 6% du capital des créances, comprenant le capital et l'intérêt.

Remboursement de la dette

Au 31 décembre 1942, le canton Labrecque avait remboursé $550 sur ses annuités et le solde dû s'élevait à cette date à $4,950.

Contrôle de la Commission

La Commission municipale de Québec conserve le contrôle des finances du canton Labrecque durant une période de quinze ans; elle pourra, cependant, s'en désister avant cette date, si elle le juge à propos, pourvu que la dette de la corporation ait été réduite au tiers de ce qu'elle était au moment de la réorganisation.

Dette nette sur annuités

Au 1er novembre 1941 : $5,500.
Au 31 décembre 1942 : $4,950.

Les céréales

(Séance du 28 mai)

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Blé :				
Juil.	144-143⅞	144	143½	143⅝-¾
Sept.	144⅜-¼	144½	143⅞	144⅛-¼
Déc.	145¾	145⅞	145	145⅜-½
Maïs :				
Juil.	..	..	..	105
Sept.	..	..	..	105
Déc.	..	..	..	101
Avoine :				
Juil.	63½-¼	63½	62⅞	63
Sept.	61⅜-¼	61⅜	61	61⅛
Déc.	62⅛	62⅛	61⅞	62⅛
Seigle :				
Juil.	92½-93	93⅜	92½	92¾-⅞
Sept.	94⅝-⅞	95⅛	94⅛	95⅛
Déc.	96-97⅜	98⅛	97⅛	96-97⅞

Pétroles de l'Ouest

Admiral	5½	..
Alberta Pacific	11	12
Anaconda	4½	5
Anglo Canadian	60	..
British Dom.	31	..
Calmont	25	28
Calgary & Edmonton	148	150
Command	17	20
Commoil	17	20
Commonwealth	25	27
Dalhousie	31	..
Eastcrest	12	..
Grease Creek	2½	3
Highwood Sarcee	15	..
Home Oil	310	..
Madison	2¼	3
Mar-Jon	1¼	2
McDougall Segur	7½	9
Mercury Oil	5½	..
Model Oil	21	..
National	..	1
Okalta	70	75
Pacalta	5½	..
Phillips	6	7
Royal Can.	3¼	4
Royalite	2300	2350
Southwest	25	30
Spooner	8	..
Sunset	8	..
United	..	1
Vulcan	..	1

Bénéfice réduit de Pioneer Gold Mines

VANCOUVER. — Pioneer Gold Mines a réalisé un bénéfice net de $224,021 ou de 12.8 cents par action de capital au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1943, à comparer à $532,260 ou 33 cents par action l'exercice précédent.

Ce montant n'a pas entièrement défrayé le dividende annuel de 20 cents par action; M. Victor Spencer, président, a déclaré que les dividendes futurs dépendront de l'augmentation de la production et des bénéfices.

Le fonds de roulement s'est accru de $168,022 au total de $1,621,-260.

Avis de soumissions pour pont

La municipalité de la paroisse de St-Pacôme, comté de Kamouraska, donne avis qu'elle recevra des soumissions pour la construction d'un pont sur la rivière Rivière-Ouelle, site St-Pacôme jusqu'à midi le douzième jour de juin 1943.

Les travaux devront être exécutés suivant les plans et devis préparés par le ministère des Travaux Publics de la province de Québec.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté à l'ordre de la municipalité de la paroisse de St-Pacôme pour une somme représentant 10% du montant total de la soumission.

Les soumissionnaires pourront consulter les plans et devis au bureau du Secrétaire, ou s'en procurer des copies au ministère des Travaux Publics de Québec.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Les soumissions devront être faites sur des blancs fournis par le ministère susmentionné.

Toutes les soumissions devront être scellées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission, pont sur Rivière-Ouelle, municipalité de la paroisse St-Pacôme".

Alphonse CHAMBERLAND
secrétaire-trésorier.

St-Pacôme,
27 mai 1943.

Funérailles de Louisette Lassiseraye

Des funérailles imposantes ont été faites mercredi le 21 mai, en l'église de St-Malo, à la petite Louisette Lassiseraye, fille de Edouard et de dame Antoinette Bazinet, décédée à l'âge de 9 ans et onze mois.

Un cortège nombreux a fait escorte à la dépouille mortelle de la défunte de la résidence de ses parents, 96, rue Lafayette jusqu'à l'église et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.

La cérémonie religieuse fut solennelle. Le chanoine Lamontagne, curé, a fait la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé E. Marcoux, assisté des abbés I. Robitaille et L. Chabot, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par son père, M. Edouard Lassiseraye; ses frères : Georges, Edouard, Rolland, Henri et André Lassiseraye; ses oncles : MM. Napoléon Bazinet et Arthur Chamberland; ses cousins : J.-Arthur et Albert Chamberland, Arthur Matte, Joseph Hamel, François Michaud, Fernand Arcand.

Dans les rangs du défilé on remarquait des citoyens en vue de notre ville, des hommes d'affaires, les élèves du couvent de St-Malo ainsi que de nombreux amis de la famille.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

Nouveauté :

VOUS QUI SOUFFREZ

Cette brochure du chan. G. Panneton contient des exhortations et des lectures qui serviront à consoler et à réconforter les malades, les infirmes et tous ceux qui souffrent. Il contient aussi la Messe des Malades. Une brochure de 72 pages. $0.35, par poste, $0.40. La Librairie de l'Action Catholique, Québec.

Dans les occupations, quelque saintes qu'elles puissent être, nous devons éviter l'empressement qui nous fait sortir de nous-mêmes et quitter le sanctuaire où Dieu nous fait sentir sa présence.

Funérailles de M. J. Sigefroid Doyon à Beauceville

Samedi le 22 mai, à l'église de Beauceville, eurent lieu les funérailles de M. Joseph-Sigefroid Doyon, décédé à l'âge de 78 ans. M. le curé Emery Pépin fit la levée du corps et le service funèbre fut chanté par le Rév. Père Leduc, o.p., assisté des abbés Florian Jolicoeur, neveu du défunt, et Maurice Legendre, vicaire de la paroisse.

Dans le choeur, où l'on remarquait les bannières du Tiers-Ordre et de la ligue du Sacré-Coeur, prenaient place : M. le curé Pépin, MM. les abbés Charles Rodrigue, curé du Christ-Roi, à Lévis, G.-N. Pelletier, aumônier du collège, Eugène Dumas, principal de l'Ecole Normale, C.-E. Langelier, curé de St-Alfred, Antoine Dussault et H.-A. Boulet, vicaires de la paroisse, Antoine Gilbert, vicaire à St-Sébastien, le Rév. Frère directeur du collège et les RR. Frères Henri-Ambroise, Etienne-André et André.

Une nombreuse assistance remplissait l'église. On y remarquait les membres de la famille : la Révde Soeur Saint-Eloi, fille du défunt, accompagnée de Soeur Sainte-Catherine de Ricci, toutes deux religieuses de Jésus-Marie; la Révde Soeur Saint-Adrien, nièce, accompagnée de la Révde Soeur supérieure, religieuses S.C.M. du couvent de Saint-Victor; son épouse, Mme Joseph Doyon; les autres enfants : MM. Napoléon, Charles et Jos.-Alonzo, Mme Adélard Roy (Gertrude), Mlle Madeleine Doyon; ses petits-enfants : Mlles Gisèle et Micheline Doyon, de Thetford, MM. Georges-Henri, Emmanuel, Dominique, Vincent, Rosaire, le petit Gérard et Thérèse Roy; MM. Jean-Gilles, Michel Doyon et Lorraine, accompagnée de Mme Louis Roy mère adoptive du petit Jules-Adrien; ses frères : MM. Gédéon Doyon, de St-Ephrem, Fortunat, Edmond et Athanase, de Beauceville; ses beaux-frères et belles-soeurs M. Jos. Jolicoeur, de St-Victor, M. et Mme Théodore Poulin, Mmes Louis de Poulin, Lambert Gilbert, de St-Joseph, Edmond Doyon, de Beauceville, Gédéon Doyon, de St-Ephrem, et deux cousins : MM. Henri Grenier, de St-Ephrem, et Jos. Lachance de St-Georges; ses neveux et nièces : M. et Mme Joseph-F. Doyon, de St-Romuald, Mme Louis-Georges Demers et son fils, Jean, de Québec, MM. Ferdinand, Alfred et Athanase Doyon, Mme Marie Doyon-Thibodeau, tous de St-Ephrem, MM. et Mmes Alfred Jolicoeur, de Beauceville, et François Bernard, M. Hervé Jolicoeur, de St-Victor, Mme Gédéon Grondin, de Beauceville, Mme Généré Poulin, de St-Georges, M. et Mme Wilfrid Provençal, de Beauceville, Mme Pierre - Albert Bernard, de Lauzon, Mlles Cécile, Suzanne et Juliette Doyon, MM. Charles, Jacques et Grégoire Doyon, de Beauceville, Dominique Poulin, de St-Alfred, Joseph Gilbert, de St-Joseph, MM. et Mmes Oram Poulin, de St-Victor, et Louis Gilbert, de St-Jules, Mmes Gaudias Pigeon, de Ste-Hénédine, et Charles Morin, de Notre-Dame-des-Pins, MM. et Mmes Charles Poulin (Gabin), Napoléon Quirion, Pierre Mathieu, Gédéon Lacombe, Dominique Poulin, Henri-Louis Poulin et Jean Poulin, tous de Beauceville, et un grand nombre de petits-neveux, petites-nièces et autres cousins et cousines.

On remarquait en outre les religieuses de l'Ecole Normale et du couvent avec leurs élèves; M. Henri Lacombe, président de la ligue du Sacré-Coeur, et plusieurs membres du conseil; Mme Napoléon Rodrigue, présidente de la Fraternité du Tiers-Ordre, et plusieurs membres du conseil. Marguilliers, maîres, conseillers et nombre de citoyens et amis de la Beauce et des environs, dont il est impossible de publier la liste.

Sous la direction de M. Gaudias Bolduc, accompagné de M. Valérien Doyon, organiste, la chorale rendit un dernier hommage à l'un de ses membres, en exécutant la messe de requiem de Yon. A l'offertoire, M. Jos.-F. Doyon chanta le "Miserere mini mei".

La quête fut faite par MM. Charles Poulin (Gabin) et Joseph Thibodeau (Johnny).

M. Josaphat Rodrigue portait la croix, suivi des porteurs : MM. William Bernard, Augustin Bolduc, Paul Rodrigue et Antoine Bolduc.

Au cimetière, M. l'abbé Florian Jolicoeur, récita les dernières prières.

Nous réitérons à la famille en deuil nos condoléances les plus sincères.

Bel hommage à Mme Vve Hon. Brousseau

Des obsèques imposantes ont été faites, lundi matin, le 24 mai, en l'église de St-Malo, à Mme Vve Honoré Brousseau, née Domithilda Bourbeau, décédée à l'âge de 83 ans.

Un cortège nombreux a fait escorte à la dépouille mortelle de la défunte jusqu'à l'église et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.

Dans les rangs du défilé, on remarquait des citoyens en vue de notre ville, des hommes d'affaires ainsi que de nombreux amis de la famille en deuil.

La cérémonie religieuse fut solennelle. M. le chanoine Lamontagne, curé, a fait la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Robitaille, assisté des abbés P.-E. Arsenault et Edgar Marcoux, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par son fils, Adélard Brousseau; ses neveux: Hormisdas et Moïse Bélanger, Roméo Plante, L.-P. Boissinot, Paul Tremblay et Arthur Boucher; ses cousins : Arthur Laflamme, Jos. Pruneau, Ernest Daigle, Arthur Belanger, G. Paradis, J. Boissinot, E. Boissinot, G. Boissinot, G. Paradis, E. Deshârnais, A. Bernard, F. Hamel, H. Moreau et E. Moreau.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

URGENT

à tous ceux qui

DEVIENNENT CHAUVES

DONT LES CHEVEUX S'ECLAIRCISSENT

QUI SE PLAIGNENT

DE LA CHUTE DE LEURS CHEVEUX

ou de l'état de leur cuir chevelu

PAQUET GRATUIT D'ESSAI POUR 3 JOURS DE STIMULANT DU CUIR CHEVELU

offert à tous les lecteurs de ce journal qui enverront le coupon ci-dessous

AUSSI BROCHURE GRATUITE

Le Procédé "RENAIR" pour la Santé des Cheveux

Par Frederick Godfrey

Qui explique comment beaucoup peuvent conserver et améliorer l'état de leur chevelure en employant le Procédé Renair pour les cheveux, découvert par un spécialiste capillaire anglais.

Voici une nouvelle de réelle importance pour des milliers d'hommes et de femmes qui ont des ennuis avec leur chevelure. Une firme anglaise qui s'occupe de traitements pour les cheveux et le cuir chevelu a préparé ce qui est maintenant connu sous le nom de Procédé Renair pour les cheveux. Les résultats remarquables obtenus par les usagers de ce procédé sont devenus notoires en Grande-Bretagne, l'Australie et au Canada. Récemment, le procédé était introduit en Amérique et a connu beaucoup de succès, tellement que ceux qui ont des inquiétudes au sujet de leur chevelure, feraient bien de faire venir le Paquet d'Essai pour trois jours GRATUIT. Ils connaîtront mieux le procédé et apprendront combien il peut leur aider.

LES TEMOIGNAGES PHOTOGRAPHIQUES SONT SUFFISANTS

Les nombreux témoignages et photographies reçus prouvent les résultats obtenus par ce Procédé. Dans la brochure "Le PROCEDE RENAIR POUR LES CHEVEUX", vous trouverez d'abondants détails sur la méthode que vous pouvez employer à la maison et ce qu'elle peut faire pour vous.

LES DAMES EN PROFITENT AUSSI!

DEMANDEZ LE PAQUET D'ESSAI DE TROIS JOURS

"J'avais 4 ou 5 plaques chauves sur la tête et perdais mes cheveux en abondance. Après trois mois de traitement, j'ai une très belle tête". — Mme S. Bond.

"Mes cheveux ont commencé à pousser sur les plaques chauves dès la première bouteille. Les progrès ont continué jusqu'à disparition complète de la calvitie". — Mme S.-E. Ford.

"Il y a un an, je devins pratiquement chauve après une maladie grave. Après 3 mois de traitement, mes cheveux sont devenus épais et en bon état" — Mme S. Bahaire.

AVEZ-VOUS DE CES AFFECTIONS CAPILLAIRES?

Si vos cheveux tombent sur le front ou s'éclaircissent sur le sommet, il est temps que vous fassiez quelque chose pour améliorer cette condition. Il vous serait très profitable de faire venir le "Paquet d'Essai" ainsi que la brochure illustrée **Gratuite** pour obtenir de plus amples informations sur le Procédé Renair et la façon dont il active la pousse des cheveux comme en témoignent plusieurs personnes qui l'ont essayé. Ce Procédé a aussi fait pousser les cheveux sur les plaques chauves où c'était possible.

Si vos cheveux sont secs, sans vie et cassants, pauvres en apparence et en quantité, cette brochure vous dira comment ces affections ont été rapidement améliorées par l'emploi du Procédé Renair qui en a satisfait des milliers.

DEUX AUTRES USAGERS DU PROCEDE SATISFAITS

M. Fischer écrit :

Messieurs. — J'inclus ma photographie. Je suis âgé de 57 ans et je considère les résultats magnifiques. J'ai les cheveux plus épais et plus forts depuis que j'ai fait usage de votre procédé.

Bien à vous,

A. FISCHER

M. Newman écrit :

Monsieur. — Je profite de l'occasion pour vous envoyer mon rapport final sur votre cours de traitement.

Il a réellement fait merveille chez moi et maintenant j'ai de nouveau une bonne tête de cheveux, sans le moindre signe d'affection capillaire. Je ne saurais trouver de mots pour vous dire combien j'apprécie votre traitement.

Votre très reconnaissant,

R.-C. NEWMAN

MALLEZ AUJOURD'HUI CE COUPON POUR RECEVOIR GRATUITEMENT LE FAMEUX ESSAI DE TROIS JOURS RENAIR

ainsi que la brochure illustrée décrivant le Procédé Renair pour les cheveux. Des milliers de personnes qui ont profité de cette offre se sont réjouies d'en avoir fait l'essai. Ils parlent avec satisfaction des résultats obtenus par l'emploi du Procédé Renair. Aucune réclame ou promesse n'est offerte pour un cas particulier, mais nous prenons ce moyen pour permettre à qui désire essayer le Procédé Renair de décider pour lui-même. Ce procédé avantageusement connu en Angleterre ainsi que dans plusieurs pays étrangers est très populaire depuis sa récente apparition au pays. Découpez le coupon aujourd'hui et mallez-le à M. Frederick Godfrey, distributeur du Procédé Renair, à 484, rue McGill, Montréal pendant que vous l'avez sous les yeux.

POSTEZ CE COUPON

POUR AVOIR ESSAI GRATUIT ET BROCHURE

M. Frederick Godfrey (D p. 52-E)
484, rue McGill, Montréal, P. Q.

Veuillez m'envoyer GRATUITEMENT votre brochure, "Le Procédé RENAIR pour les cheveux" et provision GRATUITE d'essai de votre stimulant capillaire.

(Vous pouvez, si vous voulez, inclure 10 cents en timbres ou argent pour couvrir frais de port et d'emballage.)

NOM

ADRESSE

(Prière écrire en LETTRES CAPITALES CARREES)

AVIS concernant le **PETIT MISSEL ILLUSTRÉ**

Ce charmant petit ouvrage ne contient que la messe mais il veut en faire « une fête quotidienne pour l'enfant ». Chaque feuille porte une gravure artistique, vivante, lumineuse et, en face, en caractère bien lisible, l'interprétation du tableau sous forme de prière. C'est le drame sacré rendu actuel. Tout cela sous un format agréable, commode, et à un prix insignifiant —«Bulletin des Etudes», Iberville

96 pages — 80 illustrations

Prix : franco, : 30 sous.

L'abbé V. GERMAIN

686 bis, Chemin Ste-Foy, QUÉBEC.

Les Filles Gauthier ont eu une journée très occupée

LA guerre est une chose effroyable, mais il est possible même en temps de guerre de rendre la vie gaie. Après une dure journée de travail, les filles Gauthier s'assoient à table pour dîner. Cependant la tâche de guerre que chacune d'elle accomplit n'est pas une chose que l'on doit considérer à la légère. Vous ne voyez pas Papa... ses heures de travail sont de trois à onze. Marcel étant stationné en Angleterre depuis l'événement mémorable de Dieppe est un disparu temporaire, il n'y est plus mais personne ne s'en plaint étant trop occupé à faire leur possible pour lui aider.

Annette travaille dans une industrie de guerre... Lucienne fait partie de la CWAC. Juliette qui n'a que treize ans est Mademoiselle Canada, elle vend des certificats et des timbres de guerre. Maman ? Elle prépare les repas, s'occupe de la maison, maintient le niveau moral de la famille et **de plus** s'arrange de façon à accorder à la Croix Rouge trois jours de son temps par semaine.

Eh ! bien oui, la famille Gauthier est une famille Canadienne idéale. Et le plus tôt des millions d'entre nous, suivront son exemple, le plus tôt, nous gagnerons cette guerre. Faites-vous votre part ? — **Pourriez-vous, vous aussi accorder de votre temps à l'effort de guerre ?** En vous adressant au bureau du Service Sélectif National l'on vous apprendra comment il vous serait possible d'aider en accordant une partie de votre temps. Votre Gouvernement a **besoin de vous !**

ANNETTE NE PENSAIT PAS qu'il lui serait possible de bien remplir la position de guerre qu'elle occupe, mais d'après Paul le contremaître elle y remporte un grand succès. Il s'agit d'ouvrage de précision mais son oeil sûr et sa main attentive lui permettent de rivaliser avec les travaux masculins, permettant ainsi à l'homme qui occupait cette position de faire partie de nos glorieuses forces armées.

AVANT QUE MADAME GAUTHIER puisse laisser la maison pour participer à son travail à la Croix Rouge il lui faut finir tous ses menus travaux tels que le reprisage, la couture et le polissage, afin que les choses durent. Il lui faut rationner les repas et le magasinage en marge des coupons et des dollars qu'elle a à sa disposition. Toutes ces choses faites gaiment permettent à cette famille de maintenir le plus joyeux des foyers.

IL N'Y A QU'UNE COUPLE D'ANNEES Lucienne conduisait une superbe voiture, maintenant elle conduit un camion pour Jack Canuck. Elle est fière d'appartenir au Corps de l'Armée Canadienne Féminine et est heureuse de ses nouvelles associations. La CWAC a des centaines de positions à offrir à des jeunes filles patriotiques telle que Lucienne leur offrant des gages substantiels et des conditions de vie enviables.

★ ★ ★

La véritable cire JOHNSON (pâte, liquide ou Crème) protège et préserve vos planchers, boiseries et précieux meubles de maison. LE GLO-COAT JOHNSON SE POLISSANT PAR LUI-MEME protège la surface des linoleums dans des milliers de foyers. CARNU nettoie et polit votre voiture d'une seule application.

En plus de ces produits si bien connus S. C. JOHNSON & SON fabrique un nombre de finis et polis qui contribuent directement et indirectement à l'effort de guerre... Nettoyeur pour canon de fusil, fini imperméable pour tissus, fini préventif pour métaux, caoutchouc et autres surfaces de bateaux, aéroplanes, fusils.

JOHNSON'S WAX

S. C. JOHNSON & SON, LIMITED, Brantford, Canada

LA FAMILLE TETEBECHE 1254 — par Chic Young

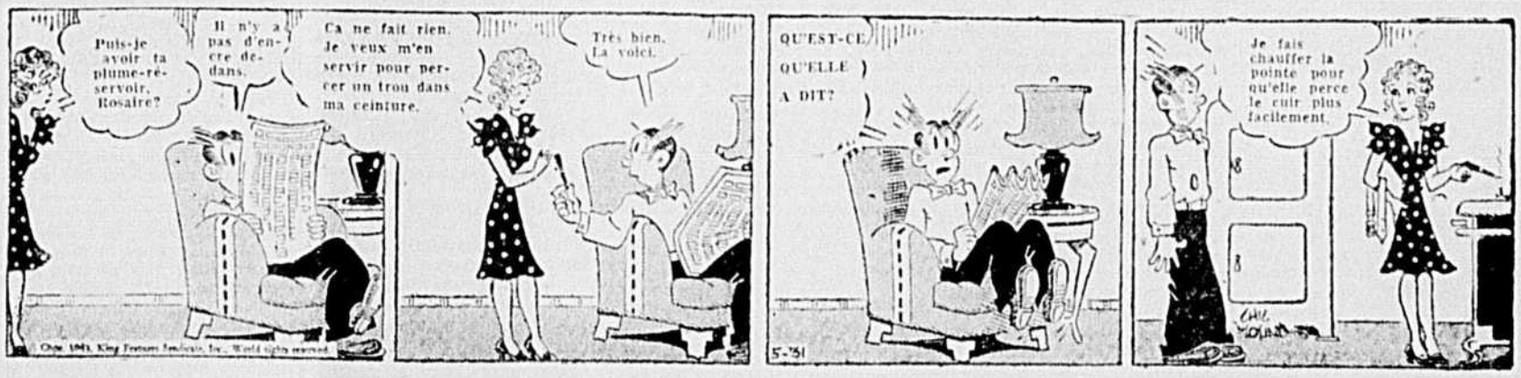

VIC JORDAN 449 — par Paine et Norris

REVONS BEAU... REALISONS

Il est des périodes dans la vie de chacun où les grands idéaux émergent à la façon de fantômes...

Rien n'est trop grand, trop immense pour leur espoir, pour leurs ambitions, pour leur avenir.

Ils rêvent de conquêtes, de révolutions fructueuses au bien commun, de transformations radicales de tout ce qui existe et ne les satisfait pas.

Peut-être ont-ils raison de rêver beau et grand.

Peut-être ont-ils raison d'escompter un meilleur avenir.

Peut-être ont-ils raison de ne pas approuver l'organisation présente de la vie réelle.

Mais, où ils n'ont plus raison, c'est lorsque après avoir tant et tant fait de beaux projets, ils s'y arrêtent en une contemplation béate, croyant que le travail est fait ou sera fait tout simplement sans eux.

Il se fera sans eux ce travail de reconstruction du monde; mais, si celà arrive, qu'ils se mettent immédiatement dans l'esprit qu'ils deviendront vite une nuisance, un obstacle à l'atteinte de ce bel idéal social qu'ils ont rêvé comme étant leur oeuvre future.

Quelle douche froide, ces éclatants songeurs, recevraient au beau milieu de leurs méditations inutiles, si la Providence leur éclairait soudainement la route, à la façon d'un éclair fulgurant qui illumine dans la nuit des objets insoupçonnés.

Et, cependant, si l'éveil se fait dans l'esprit, si une noble pensée jaillit, ne pas chercher à l'exécuter nous rend coupables au moins du retard de sa réalisation. Dès lors nous n'avons pas de reproche à faire à ceux-là qui peut-être cherchent sans trouver la solution que l'on possède déjà.

Il est donc vrai de dire que nul ne doit se désintéresser de l'avenir. Mais, que nul n'a simplement le devoir d'y songer sans essayer quelque chose de pratique, ne serait-ce que la préparation du MOI, au cas où... l'on en aurait besoin!

Si Montmorency-Laval, Champlain, Maisonneuve, Laviolette, Marquette et Jolliet, nos missionnaires et nos fondateurs s'étaient contentés de rêver aux missions, où en serait aujourd'hui le Canada?...

Nous, nous leur succédons.

Si nous nous contentions de rêver à ce que serait le pays si on entreprenait telle ou telle campagne, l'oeuvre si vaillamment commencée, et au prix de si héroïques sacrifices, ne durera pas longtemps.

Ils ont voulu du français sur les rives du St-Laurent, ils y sont venus en porter! Ils y ont rêvé faire germer des chrétiens, ils y sont venus les baptiser après les avoir évangélisés!

Rêvons beau, rêvons grand, mais essayons, au moins selon nos faibles pouvoirs, de réaliser quelque chose, ne serait-ce que la communication d'une noble pensée à quelqu'un qui puisse la transformer en actes. Si ce quelqu'un l'accepte, comme deuxième mouvement essayon s de l'aider.

Si ce n'est pas tel que nous l'avions rêvé, ne disons pas mot, il pourrait nous répondre que nous n'avions qu'à l'entreprendre nous mêmes!

Rêvons, mais réalisons un peu!

R. BOUTIN

Mon Dieu, prenez ma volonté! Que je ne veuille plus jamais que ce que vous voulez; et que toujours, dans la joie comme dans la tristesse, dans la paix comme dans l'inquiétude, dans l'abondance comme dans la pauvreté, je vous reste soumis et aimant; continuant doucement mon labeur, assuré que je vous fais plaisir en restant où je suis et en souffrant ce que je souffre.

La vraie mesure d'une vie ne doit pas être jugée au nombre des jours. Il ne s'agit pas ici de longueur, mais de profondeur: on ne mesure pas à l'aune, mais à la sonde. Le jeune soldat qui a donné sa vie, le martyr qui succombe n'ont-ils pas vécu? Toute leur durée se réfugie dans un instant, mais cet instant est d'une valeur suprême. L'étendue n'y fait rien; ce qui importe, c'est le contenu de la vie, c'est la façon dont chaque instant est compris, utilisé, sanctifié, de telle sorte que l'éternité vienne s'y prendre.

JEUNESSE CATHOLIQUE

J.O.C. - J.I.C. - J.C.P. — J.E.C. - J.A.C. - O.T.J.

LISEZ, JEUNES FILLES!...

Par ce bel après-midi de mai, ne sachant trop comment me distraire, il me vient tout à coup à l'esprit, une idée. Tout ce qui me tourne dans la tête aujourd'hui, pourquoi ne pas faire bénéficier les lectrices de l'"Action Catholique"? Qui sait?... peut-.tre réussirai-je à toucher le coeur ou l'âme des plus découragées. C'est là mon désir.

Ce matin, ayant lu l'Evangile du Bon Pasteur, je me suis fait ces quelques réflexions. Tout être humain peut, par exemple, par ses prières, ses sacrifices, collaborer avec **le prêtre dans son rôle de Pasteur.**

Vous, jeunes ouvrières, votre journée est parfois bien pénible, car la femme n'est pas faite pour remplacer l'homme. Alors il vous faut beaucoup de renoncement, et si vous savez y mettre du surnaturel, votre vie sera plus complète, et le fardeau quotidien vous paraîtra plus léger.

N'allez pas, jeunes filles, gaspiller votre vie, votre bonheur futur, dans un laisser-aller, une existence nulle qui plus tard vous rendraient malheureuses. N'est-il pas vrai ce vieux proverbe qui dit: "Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait"?

Non, ne gaspillez pas votre temps, mais au contraire, sachez être capables de vous créer du bonheur. Et le bonheur vous le trouverez, en remplissant bien vos devoirs d'état, en semant autour de vous la paix de Dieu, la joie, la résignation, la soumission. Soyez le réconfort de quiconque est dans la souffrance; et que tous les coeurs dans la peine puissent trouver auprès de vous la consolation et l'encouragement qui leur donneront la force de sourire malgré tout.

Jeunes filles, sachez aimer la vie. Rien n'est impossible à celle qui croit, qui espère et qui aime.

C'est là le message que je vous laisse. J'espère qu'il saura se faire un chemin jusqu'au fond des âmes même les plus tristes, et qu'il apportera à toutes un peu plus d'espérance.

Adrienne BLAIS

RICHESSES

L'intelligence est souvent mentionnée comme une richesse naturelle et, c'est peut-être réel.

Elle l'est et à un aussi juste titre que les mines, les forces hydrauliques ou les forêts.

Elle est naturelle en ce sens que la nature en a donné à chacun de nous à sa naissance, comme partie de son héritage biologique, nous donnant la capacité d'apprendre, de solutionner nos problèmes à la lumière des faits.

Certains statisticiens prétendent que dans son ensemble l'intelligence est assez bien répartie dans la population; de telle façon que cinq pour cent possèdent un dégré d'intelligence native variant entre la capacité moyenne et le pur génie.

Sommes-nous parmi ces derniers?... N'affirmons pas trop vite!

L'intelligence est aussi commune parmi les pauvres que parmi les riches; elle n'est pas comme les mines, les forces hydrauliques et les forêts confinée à un seul territoire et absente dans les autres.

Cependant comme ces forces ou richesses naturelles, l'intelligence, si elle n'est pas mise en fonctionnement par l'étude, est aussi inutile à un pays que le sont ces mines tant qu'elles restent inconnues ou inexploitées, ou ces forces hydrauliques tant qu'elles ne sont pas captées et utilisées.

Notre intelligence générale n'aura de force sur nos problèmes qu'en autant que chaque individu fera sa part pour mettre en oeuvre les énergies qui sont en lui, et cela, par l'étude.

L'école nous a pratiquement tous pourvus des outils nécessaires pour ériger la structure éducationnelle.

Tout ce que nous avons à faire, c'est de les employer pour lire, étudier, discuter.

Si dans toute l'étendue du pays, nous avions demain des groupes d'adultes disposés à étudier les problèmes d'intérêt vital, nous aurions presque du jour au lendemain, un pays meilleur, où l'on vivrait mieux, comme il a été démontré en certaines parties de la province où depuis quelques années, on se réunit pour étudier et organiser la coopération.

Le besoin d'étude de la part de ceux qui travaillent pour gagner leur vie n'a jamais été aussi pressant qu'aujourd'hui.

Il n'est pas une vocation dans laquelle le travailleur ne puisse mettre à profit une augmentation de ses connaissances.

Par l'étude il accroit son efficacité et acquiert ce sentiment de valeur personnel et d'importance que seule l'instruction peut conférer.

L'étude professionnelle n'est pas confinée aux métiers et occupations de la haute mécanique. Prenez l'agriculteur par exemple. Il est difficile d'imaginer une seule connaissance d'ordre pratique qui n'ait pas son utilité sur la ferme. Le cultivateur ne doit-il pas être quelque peu mécanicien, forgeron, menuisier, électricien, médecin vétérimaire, comptable ?... Il doit être à la fois, dans un dégré restreint je le concède, un botaniste et un pathologiste des plantes. Il doit avoir des connaissances en génie civil et être un homme d'affaires. Il doit être au courant des marchés et du travail des coopératives. Il faut probablement plus de connaissances et d'intelligence pour s'engager aujourd'hui dans la profession d'agriculteur et y réussir que dans n'importe quelle autre branche. Mais, comme dans toutes les autres spécialistes de l'activité humaine, plus il a chance de réussir. Cette instruction, il ne l'aura pas plus que les autres, si ce n'est par l'étude.

Alors, qui que nous soyons, nous avons besoin d'étude pour arriver à quelques succès; et, comme la volonté est faible et les moyens limités, groupons-nous pour arriver plus facilement au but.

R. BOUTIN

Une des marques les plus manifestes pour distinguer l'âme fervente de l'âme simplement pieuse, c'est la patience qui, chez la première, est de beaucoup plus affermie... Les âmes pieuses comprennent la nécessité d'endurer avec résignation les contrariétés de la vie, et s'efforcent de le faire, mas que de défaillances! Elles ne sont jamais contentes des croix que Dieu leur envoie; il leur semble et elles affirment qu'elles seraient disposées à souffrir toute autre chose, mais non ce qui leur arrive.

Mgr Saudreau

EDUCATION PHYSIQUE

Pour tendre au développement complet de l'homme, toute méthode d'éducation physique doit être simple et accessible à tous. Outre de s'adapter aux constitutions les plus différentes, les procédés et les moyens doivent varier selon l'âge, le sexe, les conditions de vie et l'état organique d'un chacun. Tout se tient dans le développement de l'organisme humain. L'adolescence et la jeunesse sont solidaires de l'enfance comme l'âge mûr l'est de la jeunesse. Mépriser cette vérité physiologique, c'est s'engager sur le chemin d'un empirisme dangereux, qui fera toujours plus de tort que de bien.

Pour donner de bons résultats, l'éducation physique doit donc être méthodique. Il est vrai que dans ce domaine les règles ne sont pas absolues, mais elles sont sûrement d'une indication assez précieuse pour assurer une transformation profonde dans la constitution des individus.

Avant treize ans, l'éducation physique, uniquement hygiénique, doit tendre à développer les grandes fonctions: respiratoires circulatoire, articulaire. Il ne peut être encore question de développement musculaire. C'est la période de la pleine coissance et ce dont l'enfant, garçon ou fille, a surtout besoin, c'est une vigoureuse santé. On doit donc éviter de soumettre les enfants à des manoeuvres de force, à des exercices ayant pour effet de durcir les muscles. Cet derniers n'ont pas de points d'attache encore assez solides. Les jeux qui conviennent à ces jeunes sont des jeux d'imitation, des petits jeux qui ne demandent guère d'efforts comme courir, marcher, sauter, grimper, des rondes chantées, un peu de natation.

De treize à seize ans, ce sont les années délicates entre-toutes. Les sujets de cet âge sont encore, au point de vue physiologique, de véritables enfants qui passent par une transformation organique intense. Leur résistance est faible et leur force musculaire bien inférieure à celle que leur taille laisse supposer. Même le système respiratoire est sujet à de grandes variations. C'est l'époque de l'allongement des membres, de la rapide croissance de la taille, mais les muscles restent encore grêles. L'effort soutenu accable. Il faut être très modéré dans ses exigences à leur endroit.

De 17 à 20 ans, les adolescents cessent d'être des enfants. Les os ont acquis de la résistance et les muscles se sont soudain développés. Ils se sentent plus vigoureux, plus résistants devant la fatigue. Le moment est venu de cultiver l'énergie musculaire en graduant toujours les exercices pour se garder de compromettre l'équilibre physiologique des diverses fonctions. C'est la période des correctifs les plus efficaces pour combattre les déformations héréditaires ou celles causées par la sédentarité scolaire.

Cependant, les exercices seront encore de courte durée, toujours attrayants et bien dosés. Le but de l'éducation physique ne peut varier. Il s'agit toujours de donner de la force, de procurer de la résistance organique. Ce n'est qu'après avoir obtenu un bel épanouissement organique que l'adolescent pourra, vers 18 ans, songer à se spécialiser dans tel ou tel sport. C'est l'âge des grands jeux sportifs, de l'athlétisme sous toutes ses formes.

Immense est le rôle que l'éducation physique, couronnée par les sports et par l'athlétisme, peut exercer sur la santé publique. Les compétitions sportives, au point de vue humain, sont peut-être le plus efficace moyen pour lutter chez l'adolescent contre l'alcoolisme et la tuberculose. Elles sont sûrement d'une grande protection morale. Nous, Canadiens français, nous pourrions nous adonner davantage à l'éducation physique sans craindre de tomber dans l'excès. Nous devrions la commencer au foyer, la continuer à l'école pour réaliser son plein épanouissement dans les sports. La santé publique serait mieux équilibrée et les budgets aussi.

R. Gauvin.

AVEC LES PRETRES DES MISSIONS ETRANGERES

MARIAGE A L'HORIZON

Connaissez-vous François? C'est depuis mon arrivée en mission mon professeur de langue chinoise. Pensez-y bien, il doit se marier prochainement; ce n'est pas une banalité qu'un mariage en Chine. C'est un peu comme au Canada. D'ailleurs on ne peut se marier que si on a une position ou de la monnaie. Que ne peut-on pas réaliser avec de l'argent, surtout en notre vingtième siècle!

Au Canada, un jeune homme qui désire se marier choisit sa future. Il a ensuite la fierté d'annoncer ses fiançailles avec mademoiselle Une telle, et puis s'il veut être chic, il fait paraître son nom avec celui de sa fiancée au "carnet social". En Chine, les fiançailles revêtent un caractère particulier, et la manière de passer le contrat est bien différente de celle qui existe en notre pays, comme vous allez le voir dans la suite de ce récit.

Le Père Schetagne, nouvellement arrivé à Changtu, avait engagé un monsieur Tchang, l'oncle de François, comme cuisinier du presbytère. Il fallait bien trouver un Chinois sachant préparer les mets à la canadienne, car le Père Schetagne ne pouvait manger à la chinoise comme le Père P'ang, curé précédent. Sommes-nous capables, nous Canadiens, de manger des mets et des sauces piquantes chinoises? Je n'ai pas encore essayé, mais je serais porté à croire, surtout à l'odeur d'ail et de piment qui s'en dégage, que mon estomac s'y refuserait totalement.

Après mon arrivée à Changtu, il fallut me trouver un professeur de langue, car comment pourrait-on convertir les Chinois sans leur parler chinois? Le don des langues a été donné aux apôtres, mais pour moi, à ce que je puis voir, je ne jouis certainement pas de ce charisme, puisqu'à l'heure actuelle j'éprouve encore de la difficulté à me faire comprendre quand je parle, même de la température. Pour un nouvel arrivé, ce qui le renverse, c'est de voir les Chinois s'exclamer et les complimenter pour la façon dont il parle déjà le chinois, alors que le pauvre Canadien sait parfaitement qu'il le parle horriblement mal. Pas si frustes qu'on le pense, ces Chinois! Pour vous donner "la face", ils vous complimentent et feignent de croire que votre langage est une musique délicieuse à leurs oreilles!

Je me suis permis une petite digression, mais si vous le voulez revenons à notre François. Toujours est-il que le Père Schetagne tout en parlant de choses et d'autres avec son cuisinier, notre "vieux cook", comme nous aimons à l'appeler, l'à-propos tomba sur la question de trouver un professeur qui aurait une diction impeccable pour enseigner la langue chinoise au jeune missionnaire nouvellement débâllé:

"Père, j'ai mon neveu là-bas, dit le cuisinier, il n'est pas très instruit, mais il parle très bien et dans le moment il cherche une position. Je suis certain qu'il ferait parfaitement l'affaire".

"Très bien, dit le Père Schetagne, je vais y penser et je te rendrai une réponse dans quelques jours". Le Père Schetagne prit des références auprès du curé de François. Elles furent excellentes. Or, voici que par une belle après-midi, on nous annonce l'arrivée d'un jeune homme; c'était notre héros. Il n'y avait pas de temps à perdre, on le mit tout de suite à la besogne; dès le lendemain il me donnait mon premier cours de langue. Deux mois durant à chaque jour, c'était la même routine: François "s'égosillait" à me crier dans les oreilles des sons chinois.

Notre "vieux cook", son oncle, ne nous avait pas dit les idées qu'il caressait au sujet de son neveu, mais il en avait pour sûr, et bien vite on s'en aperçut, car bientôt on entendit parler de rumeurs de mariage. C'est que François avait vingt ans sonnés et il n'était pas encore marié. C'est l'âge des vieux garçons en Chine.

Il n'a plus la "face". Ses parents sont si pauvres qu'ils n'avaient pu lui choisir une femme.

En Chine (je vais peut-être vous faire ici une révélation) ce ne sont pas les jeunes gens qui se choisissent la compagne de leur vie, mais ce sont les parents eux-mêmes qui choisissent ou plutôt qui achètent celle qui devra être leur bru. Alors que le garçon est encore bien jeune, ils cherchent parmi leur entourage, chez leurs voisins, celle qui devra être la femme de leur petit gars. Moyennant une certaine somme, variant entre cent et trois cents dollars, cela dépend de l'état de leur fortune, ou encore des qualités physiques de la future, du degré d'instruction ou de la noblesse de la famille et de bien d'autres qualités, ils achètent, selon une coutume païenne millénaire, une fille qu'ils fianceront à leur enfant, et voilà certes de jeunes fiancés.

Les chrétiens doivent suivre la coutume chrétienne qui détermine l'âge des fiançailles, mais à part cela, ce sont les parents qui fiancent leurs enfants, sans que ceux-ci aient un seul mot à dire. Les fiancés ne se connaissent pas et ne se fréquentent pas, car chacun demeure dans sa famille jusqu'au grand jour du mariage, ils ne pourront se connaître et s'aimer que lorsqu'ils seront mariés. C'est une coutume chinoise.

Le beau François n'est pas dans ce cas-là, ses parents, trop pauvres, n'ont pu lui acheter une fiancée. Son oncle souffrait de cette situation anormale. Il se disait que si le Père Schetagne pouvait employer le jeune homme à la mission, il gagnerait de l'argent, puis de cette façon pourrait assurer son avenir. L'oncle qui aime bien son neveu, voulait absolument lui donner "la face" et lui assurer... une place au soleil. Il parlait souvent de son neveu aux employés de la mission comme célibataire et de la nécessité de lui trouver une épouse pour lui rendre la vie plus heureuse.

Un bon jour, une vieille chrétienne fait savoir "à l'oncle" que l'une de ses petites filles n'est pas encore fiancée. A la bonne heure! Aussitôt l'on s'informe de son âge, de sa santé, de ses qualités et surtout du prix qu'on demande pour son achat. Le prix exigé est de cent dollars: pas cher, n'est-ce pas, pour une femme? On en parle à François qui ne soupçonnait rien de l'affaire. Il s'en réjouit et consent à donner le montant convenu. Malgré la tradition qui veut que les fiancés ne se voient pour la première fois que le jour du mariage, il faudrait bien donner l'occasion à François de voir cette demoiselle, sans que cela paraisse, afin qu'il puisse juger si elle est digne de son amour ou non. De plus, il faut que l'oncle se rende auprès des parents de la jeune fille afin de conclure l'accord des fiançailles; car pour François, il n'a rien à voir dans toute cette affaire. L'oncle de François part donc en visite semi-officielle auprès des parents de la future; durant ce temps, François continue de donner ses cours comme si rien n'était. Au bout de quelques jours, l'oncle revient tout joyeux de sa visite, l'affaire a été on ne peut mieux amorcée. Il a vu la jeune fille, elle lui a semblé de son goût. Il y a cependant un point obscur. Est-ce la santé? Non, il a suffi à l'oncle de constater qu'elle ne boitait pas, qu'elle ne toussait pas et qu'elle payait un peu de mine. D'ailleurs, il se fie un peu aux parents qui, dit-il, sont de bonne taille. Pour la figure, elle a comme toutes les Chinoises de jolis yeux en amande et, au lieu de Cyrano, elle a un beau gros nez plat. Mais le point noir, semble-t-il, c'est qu'elle est affublée d'une trop petite tête pour la grosseur de son corps. Après tout, pour cent dollars, on ne peut toujours pas s'attendre à dénicher la plus jolie fille de Changtu!

Une semaine plus tard, voici que notre demoiselle s'amène à Changtu, dans le but de rendre visite à sa grand-mère, employée à la mission; ça va être pour François le bontemps de jeter un coup d'oeil sur sa future. Il est entendu qu'il ne peut lui parler et encore moins la saluer. Vous allez peut-être trouver que c'est un peu barbare, mais ce sont là les coutumes chinoises et il n'y a pas à y déroger d'un iota.

Tout ce qu'il pourra faire, ce sera de l'admirer de loin. Attendu que c'est la première fois que la jeune fille vient à Changtu (elle demeure dans une desserte voisine), sa grand-mère profite de l'occasion pour lui faire visiter notre petite église. François en a été averti un peu à l'avance. Dans la crainte que la jeune fille ne jette un regard indiscret du côté de François, son vieil oncle lui a conseillé de se mettre beau pour la circonstance. Il s'est fait raser la tête, il s'est acheté un nouvel habit et surtout il a eu soin de chausser des souliers tout à fait chic. Mademoiselle, de son côté, s'était parée de ses plus beaux atoutrs. N'allez pas croire qu'une Chinoise ainsi parée n'est pas coquette: un peu de poudre sur les joues et les chevaux bien lissés vous la feraient prendre pour une Montréalaise du dernier chic. Se sont-ils entrevus? La preuve qu'ils se sont vus, c'est que la jeune fille a fait à sa grand-mère cette remarque: "Mais c'est un petit picoté". En effet, le jeune homme a contracté la picote dans son jeune âge, et il est demeuré terriblement marqué.

L'impression de Français a été des plus favorables. C'est entendu, a-t-il dit à son oncle, vous pouvez conclure le contrat des fiançailles. D'après les coutumes chinoises, une fiancée doit se distinguer d'une autre jeune fille par certains bijoux qu'elle porte durant tout le temps des fiançailles. Ces bijoux, ce sont des bracelets et des pendants d'oreilles. Quand les parents du jeune homme remettent les bijoux à la jeune fille et l'argent convenu aux parents, ceci devant témoins, le contrat est conclu irrévocablement.

François et son oncle se dirigent donc vers le plus gros magasin de la ville pour acheter les traditionnels bijoux. Il y en a de toutes sortes: en or pur, en argent solide, en argent doré et d'autres qui paraissent bien (tout ce qui brille n'est pas or). François n'a que l'embarras du choix. Bien qu'il ne soit pas riche, il veut avoir "la face". Il a acheté à prix modique des bracelets en argent et de jolis pendants d'oreilles avec un beau petit poupon, garni de petites lamelles en celluloïd de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Mademoiselle sera chic avec cela et pourra se pavaner dans la ville; les villageois sauront qu'elle est fiancée.

Depuis le jour des fiançailles, François n'a cessé d'avoir le sourire aux lèvres. Il a "la face". Tout en continuant de donner ses cours de langue chinoise, il n'aspire plus qu'au jour heureux où il lui sera donné de contracter mariage et de fonder un foyer.

Germain PELLETIER, P.M.E., mission catholique, Changtu, Mandchoukouo.

NOS ADRESSES AU CANADA

1.— Séminaire des Missions-Etrangères, Pont-Viau, Co. Laval, P.Q., tél. Ru. 4224.

2.— Probation des Missions-Etrangères, 1236, Chemin Ste-Foy, R. R. no 1 Ste-Foy, P. Q.

3.—Mission chinoises et propagandiste, 1068 rue St-Urbain, Montréal, tél. La. 4846.

NOUVELLE MISSION A CUBA

Iglesia Parraquial, Nueva Gerona, Isla de Pinos, CUBA.

St-Ferdinand (Még.)

Feu M. E. Campagna. — (D.N.C.) — Le 27 avril, à l'hôpital de Thetford, décédait M. Eddy Campagna, à l'âge de 37 ans. Son corps fut exposé chez sa mère, à St-Ferdinand, Mme Phillias Fréchette.

Le service et la sépulture eurent lieu le 30.

Les porteurs étaient: MM. Maurice Marcotte, Paul Dubois, A. Langlois et Eddy Fréchette, M. Adrien Lafleur, portait la croix.

M. le curé Lehoux fit la levée du corps et M. l'abbé Lagacé, de l'Orphelinat agricole, chanta le service.

Outre sa mère, le défunt laisse dans le deuil son beau-père, M. P. Fréchette; sa soeur, Mlle Yvonne Campagna; ses demi-soeurs, Mme O. Bisson (Béatrice), et Marie-Thérèse Fréchette; ses demi-frères, MM. Désiré et Alfred Fréchette.

Nos sincères condoléances à la famille.

Baptême. — Le 9 mai, fut baptisée Marie-Carmen-Gaétane, fille de M. et Mme Jos. Fortier. Par. et mar., M. et Mme Donat Dubuc; porteuse, Mme Pierre Cyr.

LE COIN DU SCOUT

Route

Décidément, les Routiers ont apparemment beaucoup plus d'activités que les scouts... à moins que ceux-ci ne se décident à faire connaître les leurs!

Dimanche dernier, tous les Routiers du Clan partaient pour une sortie en patrouille. La journée était idéale:

assez chaude... pas trop,

assez de vent... pas trop,

le soleil brillait et, en lançant ses rayons à travers les arbres encore nus faisait craquer joyeusement les bourgeons...

partout, les oiseaux avec des cris bruyants, doux ou effrayes: merle, pinson, moineau...

Enfin, c'était le printemps dans toute sa force... le printemps.

Pas besoin de raconter ici comment s'est passé l'après-midi, c'est assez difficile et trop long... plus long que ça a paru.

De toute manière, on a eu juste le temps de penser que le chef nous avait donné rendez-vous à la carrière Vézina (célèbre entre toutes) pour 7 h. 30 p.m.

Comme entendu, ce dernier arriva à la carrière à l'heure, mais... il n'y avait personne. Cependant, l'appel étant lancé, tous les routiers surgirent d'un peu partout comme si c'était une simple réunion.

Tout aussitôt commença la cérémonie de départ d'un de nos compagnons, Jacques Taschereau.

Ceux qui n'ont jamais assisté à un départ de routier, ne peuvent jamais s'imaginer ce que ça peut être. Vraiment, pour une fois... entre autres, la plume de l'Aigle vert se refuse à donner la plus petite idée de tout le sens profond et indéniable de cette cérémonie.

Oh! on pourrait bien décrire l'air crâne et décidé de Jacques...

on pourrait bien parler de l'émotion que ressentaient tous les assistants...

on pourrait bien avec toutes les muses poétiques enjoliver la disparition de Jacques au détour de la route...

mais,

il y a quelque chose de bien plus beau,

quelque chose de bien plus simple,

quelque chose de bien plus grand,

comme une idée directrice de toute une vie neuve...

De toute manière, notre ami Jacques a été l'objet de nombreuses envies... admiratives, et il l'a bien mérité.

Chanceux, va!

Sans doute, tous les scouts te félicitent scoutement et te souhaite une vraie bonne chance.

AIGLE VERT.

Feu de camp

Mercredi dernier, la ville de Québec en entier a eu l'heureuse occasion d'assister à un immense feu de camp, organisé par l'abbé Gadbois.

Certains s'offenseront peut-être de nous voir employer ici le mot feu de camp, mais c'en était un, indéniablement: il faudrait vraiment ne pas connaître le sens du mot feu de camp... Après tout, le feu n'est pas l'élément essentiel du feu de camp. Ce qu'il faut c'est un esprit commun, fraternel.

Et cet esprit, l'abbé Gadbois a su le créer dans toute l'assistance.

Quoi qu'il en soit, il serait à désirer que semblable réunion se répète, d'autant plus que l'abbé Gadbois a le tour, hein!

Ça, c'est un frère!

En tout cas, ceux qui ont manqué ça...

AIGLE VERT.

La Fatigue Excessive Sape le Système Nerveux

Les devoirs domestiques ou d'affaires fatigantes, un choc soudain, une nouvelle déprimante, la folle tentative de vivre une semaine de vie normale dans 24 heures, tout cela exerce sur le système nerveux une pression qu'il ne peut supporter.

Si vous êtes fatigué, insouciant, nerveux, pourquoi ne pas donner aux Pilules Milburn pour la santé et les nerfs la chance de vous remettre sur pied?

Elles sont un tonique du sang et des nerfs et contiennent les éléments essentiels du sang et du système nerveux.

Aidez-vous à revenir à la santé — et au bonheur en prenant les Pilules Milburn.

Prix 50c. la boîte, 65 comprimés, dans toutes les pharmacies. Cherchez notre marque de fabrique, un "Coeur Rouge" sur le paquet.

The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

AVIS AUX PROPRIETAIRES

Le loyer de tout logement loué pour la première fois doit être fixé par un Comité des Loyers

Dans les trente jours suivant la signature du premier bail sur tout logement le propriétaire doit se présenter a un Comité des loyers pour obtenir la fixation du loyer.

Ceci s'applique à:

(i) Toutes maisons, conciergeries, logis ou duplexes neufs loués pour la première fois depuis décembre le 10-1942.

(ii) Toute habitation convertie en conciergeries, duplexes, ou logis par suite d'une modification et loués pour la première fois depuis le 10 décembre 1942.

(iii) Maisons, conciergeries, duplexes, ou logis occupés par le propriétaire ou vacants depuis le 11 octobre 1941, et qui sont offerts en location maintenant pour la première fois depuis cette date.

Avant de louer:

Afin de connaitre le prix du loyer qu'ils peuvent demander, les propriétaires peuvent s'adresser à un Comité des loyers pour obtenir une fixation

ou

peuvent louer leur logis à la condition de présenter a un Comité des loyers dans les trente jours suivant la signature du bail, une demande de fixation ou de confirmation.

Les demandes de loyer maximum pour les nouveaux logis dans la Province de Quebec doivent être faites aux officiers suivants:

Dans Montreal et ses environs: Officier Régional des Loyers, 84 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, Que.

Pour la ville de Quebec et ses environs: Officier Régional des Loyers, 71 rue St-Pierre, Quebec, Que.

Pour toutes autres parties de la Province: Au bureau d'un greffier de la Cour du magistrat le plus rapproché.

Administration des Loyers

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

M. René Chaloult n'est pas satisfait . . .

(Suite de la dernière page)

M. Penny ne peut préciser la date où telle ou telle déclaration qu'il reproche à M. Chaloult a été faite. M. Flynn insiste et lui fait répéter qu'il n'a envoyé personne aux assemblées pour prendre des notes précises. M. Penny dit que les déclarations étaient reproduites dans les journaux français de Québec et qu'il n'avait pas à douter, car elles étaient dans le ton ordinaire des discours reproduits de M. Chaloult. Il s'est basé sur les comptes rendus de l'"Action Catholique", de l'"Evénement-Journal" et du "Soleil".

Me Flynn veut citer un article de rédaction du "Soleil" intitulé "M. King impose la conscription" et "qui va cent fois plus loin que les discours de M. Chaloult" mais la défense s'oppose à cette lecture et le juge maintient son point de vue étant donné qu'il n'y est pas question de M. Chaloult.

M. Penny explique qu'il lisait les nouvelles chaque jour dans les journaux français. A Me Flynn il répond qu'il ne sait pas si le "Soleil" avait un représentant aux assemblées mentionnées et il ne s'est pas enquis. A Me Flynn qui demande si quelques précautions n'auraient pas été de mise, M. Penny répond que puisque personne n'a protesté il avait raison de croire que les comptes rendus étaient exacts. D'après lui, si M. Chaloult s'était plaint au "Soleil", il aurait vu une mise au point dans ce journal, car pour sa part quand on lui démontre qu'un compte rendu est inexact, il rectifie, dit-il. Après avoir été avisé de l'action de M. Chaloult il n'a pas essayé non plus à vérifier, répond-il à Me Flynn. Ce dernier prétend qu'un sage l'aurait fait.

Me Flynn. — Vous avez dit que M. Chaloult avait insulté votre nationalité et que vous aviez à la défendre.

M. Penny. — J'ai dit que les paroles de M. Chaloult étaient insultantes pour nous.

—Qu'a-t-il dit de si insultant?

—Il y a deux moyens d'insulter: dans la forme et dans le fait. Ainsi quand il disait que les Anglais taisaient la guerre pour défendre leur commerce, spécialement à Hong-Kong et qu'il disait que les Anglais étaient peu nombreux. Les gens de langue anglaise prenaient cela comme une insulte.

A Me Flynn, M. Penny répond qu'il est Anglo-Canadien.

—Qu'entendez-vous par votre nationalité? Vous êtes Canadien?

—Oui.

—Vous êtes Canadien avant d'être Anglais.

M. Penny dit que les allusions aux Anglais rejaillissaient sur les Anglo-Canadiens.

M. Penny admet qu'il n'y avait rien d'injurieux pour les gens de sa nationalité quand M. Chaloult disait que MM. King et Lapointe avaient violé leurs promesses. M. Flynn demande aussi si c'était injurieux pour les Anglais quand M. Chaloult réclamait que l'on commande les Canadiens français dans leur langue. M. Penny répond que lorsque l'unité doit régner, il n'est pas bon de jeter le cri de race.

M. Flynn lui demande s'il aimerait être commandé en français. M. Penny répond qu'il n'y aurait pas d'objection parce qu'il parle français. Mais ceux qui ne parlent pas français? demande Me Flynn.

Me Flynn demande aussi si M. Chaloult injuriait les Anglais quand il réclamait pour les Canadiens français la part d'emplois qui leur revient de droit. M. Penny répond que dans toute association tout n'est pas parfait.

Le témoignage de M. Penny finit là.

Les plaidoiries ont été fixées au 5 juin.

Nouveauté :

Comment aimer pour être heureux

par Anne-Marie Couvreur

—Ceux qui attendent l'amour apprendront à quelles conditions amour est bonheur . . .
—Ceux qui aiment découvriront les moyens d'entretenir, intensifier et protéger leur bonheur . . .
—Ceux qui attendaient plus de bonheur dans l'amour comprendront en quoi ils ont manqué et sauront se reprendre . . .

Vol. de 190 pages — $0.60, franco 0.65

LA LIBRAIRIE DE L'"ACTION CATHOLIQUE", Québec

NI SOMMEIL NI TRAVAIL

Quel soulagement que celui de pouvoir dormir à poings fermés, se lever tout reposé, prêt à faire une bonne journée! Je passais la nuit à me tourner et retourner, sans clore l'oeil. A moitié endormi le jour, je me trainais misérablement quand j'aurais dû me reposer. "Essaye les Pilules Dodd", me dit un ami, "c'est ton rein peut-être." J'ai suivi son conseil et maintenant je dors comme un moine—grâce aux 111-F

Pilules Dodd pour le Rein

Conditions générales . . .

(Suite de la dernière page)

mais dès qu'un homme abandonne sa position, afin de lui donner l'avantage d'amasser plus s'il peut travailler à un âge supérieur à 65 ans.

Il exposa aussi le deuxième point de la troisième grande condition de sécurité: l'assurance-maladie couvrant tous les cas (maternité, hospitalisation, accidents, etc.), et le troisième point: allocation aux enfants. Celles-ci ne seraient pas payées pour le premier enfant toutefois.

Il exprima l'opinion qu'il pourrait en coûter au pays 10 p.c. à 12 p.c. du revenu national pour la mise en application de son plan. Il traita son sujet objectivement, déclarant que l'homogénéité du peuple anglais en facilitait beaucoup l'adoption. Sir William prétendit aussi qu'un plan semblable pourrait s'appliquer dans les autres pays, vu que partout les problèmes du vieil âge, de sécurité, etc., sont les mêmes. Il qualifia d'"admirable" le plan du Dr Marsh, qui a rédigé un projet tendant à la même fin ,et il souligna combien il avait tenu compte des conditions spéciales au Canada.

Sir William déclara également que son plan n'était d'application que pour l'après-guerre. Au début de sa causerie, il fit remarquer que ce séjour à Québec était le deuxième, étant venu une première fois ici il y a 19 ans.

Le distingué économiste fut remercié en français par M. Bernard Devlin, c.r. L'assistance était nombreuse et très représentative. A la table d'honneur, on remarquait l'hon. juge en chef Albert Sévigny; l'hon. T.-D. Bouchard; sir Howard d'Egville, secrétaire de l'Association parlementaire de l'Empire; le lieut-commandant R.-E. Coleman, commandant de la corvette "Ville de Québec"; M. Rollin-R. Winslow, consul américain; Me André Taschereau, bâtonnier; MM. William Dobell, M.-J. Sheehy et C.-H.-L. Jones; le lieut-col. D.-B. Papineau, a.d.c.; dans l'assistance, on remarquait la plupart des membres du cabinet provincial; des représentants de l'armée, de la marine et de l'aviation et un grand nombre de citoyens de notre ville.

Funérailles de M. Emile Beaulieu

Des obsèques imposantes ont été faites en l'église de St-Malo, à M. Emile Beaulieu, commerçant, décédé le 16 avril à l'âge de 70 ans.

Un cortège nombreux a fait escorte à la dépouille mortelle du défunt de sa résidence, 172, rue St-Luc, jusqu'à l'église et de là au cimetière St Sauveur, lieu de l'inhumation.

Dans les rangs du défilé, on remarquait des citoyens en vue de notre ville, des hommes d'affaires, des professionnels, des représentants de plusieurs maisons de commerce ainsi qu'une foule d'amis de la famille en deuil.

La cérémonie religieuse fut solennelle. M. le chanoine Lamontagne, curé, a fait la levée du corps et le service fut chanté par le R. P. Joseph Hébert, O.M.I., curé du Cap de la Madeleine, neveu du défunt, assisté des abbés Gérard Robitaille et Edgar Marcoux, comme diacre et sous diacre.

Le deuil était conduit par ses fils: Emile, Joseph et Adjutor; son gendre, M. Henri Lortie; son frère, M. Ernest Beaulieu; ses petits-fils: Jean-Claude, Léopold, Gaétan, Yvon et Pierre Beaulieu; ses beaux-frères : MM. mer Laroche et Alfred Grégoire; ses neveux : MM. Lauréat, Lucien et Onésime Groleau, le R. P. Joseph Hébert, O.M.I., curé du Cap de la Madeleine, Adjutor Hébert, de Plessisville, Wilfrid Hébert, Alfred, René et Albert Gingras, Lucien Turbide, Alfred, Lauréat, Emile, Samuel, Wilfrid et Gérard Grégoire et Arthur Thibault, Paul-Emile, Paul-Henri et Raymond Gingras et Paul-Henri Grégoire.

Les porteurs étaient MM. Alphonse Côté, Joseph Blais, Joseph Paré, Napoléon Pouliot, Paul Dion et Napoléon Ampleman. Les porteurs de la ligue du Sacré-Coeur étaient MM. David Jacques, Charles Trudel, M.-J. Gingras et J. Kirouac.

A la chapelle du cimetière, le neveu du défunt, le R. P. Hébert, O. M.I., présida la cérémonie. Les chantres étaient MM. Gaston Royer, Jos. Boutet et M. Faguy. M. Arthur Parent touchait l'orgue.

Nos sincères condoléances.

CETTE ANNÉE FAITES UN VOYAGE AU CANADA !

MAGNIFIQUE VOYAGE

L'excursion aubaine de l'année

par chemin de fer et par bateau

$169.70 TOUS FRAIS INCLUS

10 JOURS

DU 23 JUIN AU 2 JUILLET 1943

PRIX PAR PERSONNE

Chambre à deux lits hôtels 169.70
Chambre simple aux " 171.70

Ces prix s'entendent de Québec. Les prix à partir d'autres localités seront fournis sur demande.

NOS PRIX COMPRENNENT :

1—Tous les transports de Québec à Fort William et retour.
2—Place réservée dans cabine extérieure munie de 2 lits sur le paquebot de Prescott à Toronto et pour la croisière de cinq jours de Port McNicoll à Fort William et retour; il y aurait un léger supplément pour occuper une cabine seule sur les paquebots.
3—Tous les trajets en chemin de fer se feront dans des voitures confortables et modernes.
4—Les frais d'installation dans des chambres avec salle de bain à l'hôtel Queens à Montréal, l'hôtel Royal York à Toronto et l'hôtel Lord Elgin à Ottawa.
5—Tous les repas en wagon-restaurant, aux hôtels et à bord des paquebots.
6—Tous les pourboires sur les trains et paquebots, aux gares, dans les hôtels, etc.
7—Transfert des voyageurs et des bagages entre la gare maritime et l'hôtel Royal York à Toronto.
8—Transfert des bagages entre les gares et l'hôtel à Montréal et à Ottawa; les hôtels sont près des gares dans ces deux villes.
9—Taxes de guerre, etc.
10—Les services d'un guide canadien-français qui assurera le bon fonctionnement du voyage.
11—Direction personnelle d'un représentant de l'Action Catholique.

Dépliant illustré gratuitement sur demande.

MONTREAL — OTTAWA
LES MILLE ILES
TORONTO
LES CHUTES NIAGARA

CROISIERE DE 5 JOURS SUR LES GRANDS LACS

PORT McNICOLL
SAULT STE-MARIE
FORT WILLIAM PORT ARTHUR

"N'attendez pas, inscrivez-vous aujourd'hui.
CE SERONT LES PLUS BELLES VACANCES DE VOTRE VIE.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser aux organisations :

L'AGENCE DE VOYAGES DE L'ACTION CATHOLIQUE

3, boul. Charest Tél. : 2-4771 Québec

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Deuxième Ordonnance Relative au Transfert Obligatoire de la Main-d'Oeuvre

Avis à Certains Employeurs et Employés

Avis est par les présentes donné aux hommes engagés dans certaines occupations civiles spécifiées, et appartenant à des catégories d'âge et d'état matrimonial déjà précisées par les Règlements du Service sélectif national (mobilisation), qu'ils sont tenus, au plus tard le 15 juin 1943, de se présenter pour une entrevue à un bureau de Placement et du Service sélectif.

A. But:

Cette deuxième Ordonnance rend disponibles, pour des emplois essentiels, les services d'hommes appartenant aux classes d'âge et d'état matrimonial désignées comme susceptibles d'appel au service militaire en vertu des Règlements du Service sélectif national (mobilisation), et actuellement employés à des occupations désignées comme non essentielles.

B. OCCUPATIONS EMBRASSÉES PAR LA PRÉSENTE ORDONNANCE:

Sont visés les hommes appartenant aux catégories désignées, s'ils sont employés comme suit:

(1) magasins de détail, ou occupations connexes; (2) la fabrication de plumes et de fleurs artificielles; de gomme à mâcher; de vin; de dentelles; de cartes de souhaits; de bijouterie; ou occupations connexes; (3) la distillation de boissons alcooliques, ou occupations connexes; (4) la fabrication industrielle de statues ou d'objets d'art, ou occupations connexes; (5) tout emploi dans des salles pour crème glacée ou bars pour raffraîchissements; (6) desserveurs (bus boys); ménage à la journée et nettoyeurs; tailleurs de fourrure sur commande; professeurs de dance; laveurs de vaisselle; portiers et chefs d'ascenseur (starters); entreteneurs de pelouses; entreteneurs de terrains; porteurs (autres que sur les chemins de fer); chauffeurs privés.

C. ÂGES ET ÉTATS MATRIMONIAUX VISÉS PAR LA PRÉSENTE ORDONNANCE:

(*a*) Tout homme, né entre 1917 et 1924 inclusivement, qui a 19 ans révolus.

(*b*) Tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui, le 15 juillet 1940 était: (i) célibataire; ou (ii) divorcé ou judiciairement séparé; ou (iii) veuf sans enfants.

(*c*) Tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement qui, depuis le 15 juillet 1940, est devenu veuf sans enfants actuellement vivants.

(*d*) Tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui, depuis le 15 juillet 1940, s'est divorcé ou judiciairement séparé.

D. Marche à suivre:

Tous les hommes ci-dessus désignés doivent se présenter à un bureau de Placement et du Service sélectif au plus tard le 15 juin 1943. Ceux qui résident en dehors d'un centre doté d'un bureau de Placement et du Service sélectif et sont trop éloignés pour se présenter personnellement, pourront d'abord écrire au plus proche bureau et attendre des instructions.

E. OBLIGATION DE L'EMPLOYÉ:

Lorsque, à la suite de l'entrevue ci-dessus mentionnée, il est enjoint aux hommes désignés dans les paragraphes B et C qui précèdent, d'accepter de l'emploi, ils sont tenus par les Règlements de se conformer.

F. OBLIGATION DE L'EMPLOYEUR:

Il sera illégal pour un employeur de retenir, après le 15 juin 1943, dans une des occupations énoncées au paragraphe B, un homme désigné dans le paragraphe C, sauf permis spécial à cet effet d'un fonctionnaire du Service sélectif national.

G. Transport:

Des dispositions spéciales seront prises pour le transport en cas de transfert pour de l'emploi à un nouveau lieu de résidence.

H. Appel:

Celui qui, à la suite d'une entrevue, aura été dirigé vers un emploi, pourra, s'il a des objections, en appeler à un tribunal d'arbitrage dans un délai de 7 jours après avoir reçu l'ordre de transfert.

I. Peines dans le cas d'employeurs:

Des peines sont prévues pour tout employeur qui, après le 15 juin 1943, retient ou prend à son service un homme visé par la présente Ordonnance, sauf permis spécial.

J. Peines dans le cas d'employés:

Des peines sont prévues pour tout employé concerné qui néglige ou refuse de s'inscrire conformément à la présente Ordonnance, ou de suivre des directions subséquentes quant à un emploi, et en sus de toute autre peine, le refus de se conformer rend passible de travail forcé dans un camp de Service alternatif.

K. Prière spéciale aux employeurs:

Tout employeur ayant à son service au moins 3 hommes visés par la présente Ordonnance, est prié de coopérer en communiquant avec un Bureau du Service sélectif afin de fixer le moment d'un rendez-vous pour ses employés.

L. Autorité:

La présente Ordonnance est rendue en vertu de l'autorité conférée au ministre du Travail par les Règlements du Service sélectif national (emplois civils)—(C.P. 246 du 19 janvier 1943, avec ses modifications).

M. Cette deuxième Ordonnance est supplémentaire de la première:

Les occupations énumérées dans le paragraphe B ci-dessus, et déclarées non essentielles dans cette deuxième Ordonnance, sont additionnelles aux emplois non essentiels énoncés dans la première Ordonnance. A la première Ordonnance, rendue le 4 mai 1943, les individus employés aux occupations suivantes, et désignés dans les règlements, ainsi que leurs patrons, devaient se conformer au plus tard le 19 mai:

(1) tavernes, débits de spiritueux, de vins et de bière; (2) vente au détail de bonbons, de confiseries, de tabac, de livres, de papeterie, de journaux; (3) salons de barbiers et de beauté; (4) fleuristes de gros ou de détail; (5) postes pour le débit d'essence; (6) vente au détail de véhicules-automobiles ou accessoires; (7) vente au détail d'articles de sport ou d'instruments de musique; (8) garçons de table, chauffeurs de taxi, préposés d'ascenseur, chasseurs d'hôtel (bell-boys), domestiques; (9) toute occupation se rapportant directement ou indirectement à des amusements, y compris, mais non exclusivement, les théâtres, les agences de films, les entreprises cinématographiques, les clubs, les allées de quilles, les salles de billard; (10) toute occupation se rapportant directement ou indirectement à la teinturerie, au dégraissage et au repassage (buanderies non comprises); les bains, services de guides, le cirage des chaussures.

Les hommes mentionnés ci-dessus doivent produire au Bureau de placement les documents attestant qu'ils se sont conformés aux règlements de la Mobilisation.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL,
Ministre du Travail

A. MACNAMARA,
Directeur du Service sélectif national

D-3-F

PIERRE D'ORSAN, DE LA MARINE 944 par F.-V. Martinet

Avec les Pères Blancs d'Afrique

LA LWANGWA

Comme vous le savez, je suis dans une position plutôt instable depuis 1940. Depuis le début des hostilités en Europe le gouvernement anglais permet aux Pères Blancs Allemands de continuer leur ministère auprès des indigènes, mais il a demandé que les Supérieurs des postes fussent des sujets britanniques. Il s'en est suivi un échange de missionnaires entre les Vicariats du Bangwéolo et de la Lwangwa.

Après un stage dans l'intéressante petite mission de Katibunga (maintenant confiée au poste d'Ilondola, résidence du Vicaire Apostolique, Monseigneur Henri Horst, Ce territoire n'est pas pays inconnu pour moi.

PREMIERE EXPEDITION

En 1923-24, alors que j'étais au poste de Malolé et avant la fondation du Vicariat de la Lwangwa, j'avais pris l'initiative de traverser la rivière Chambezai pour faire une tournée d'exploration dans le district de Chinsali. Les missionnaires catholiques n'avaient pas encore mis les pieds dans ce territoire et les Ecossais protestants, qui y avaient une mission, croyaient bien s'être acquis un droit exclusif sur ce district.

Pour la prise de possession éventuel de ce pays j'avais préparé en secret huit de mes meilleurs catéchistes. Notre première visite fut chez les chef Wwaba. La réception fut des plus amicales. Le lendemain, sans que nous ayons même parlé de religion, un groupe de jeunes gens veulent s'enrôler comme catéchumènes. Ils avaient entendu parler du grand mouvement qui se faisait vers la religion catholique de l'autre côté de la rivière, mais ils étaient convaincus que seuls les protestants avaient le droit de faire du prosélytisme dans leur district. Apparemment qu'ils étaient libres de choisir entre les deux religions, ils me demandèrent aussitôt un catéchiste résidant qui leur expliquerait la doctrine. C'est ce que je voulais! Deux catéchistes furent aussitôt installés dans le village du chef et, peu après, quatre autres furent envoyés pour catéchiser les villages environnants. Ce fut le début d'un grand mouvement religieux qui ne s'est pas démenti depuis.

Six mois plus tard un de nos convertis était nommé chef de Wwikwigile. Aussitôt il demanda et obtint que deux catéchistes fussent envoyés pour évangéliser ses gens.

VIVE CONTESTATION

Ce qui nous mène à l'année 1924 : année que les Babemba n'oublieront jamais. Leur grand chef, Citimkulu, venait de mourir. Deux prétendants se disputaient l'honneur de lui succéder. Chacun avait de nombreux partisans; tout le pays était en ébullition. Avant l'arrivée des Blancs de telles contestations amenaient infailliblement la guerre civile. A force de palabres on finit par s'entendre pour donner la couronne à un nommé Nkula.

Ce Nkula n'était pas un étranger pour nous. Il était venu plusieurs fois à la mission de Malolé. J'avais aussi eu l'occasion de la rencontrer chez sa mère(soeur du chef défunt) à 10 milles de la mission. Après sa nomination il me dit : "Attendez deux mois afin que je puisse préparer le terrain et je vous ferai venir dans mon territoire". Il tint parole : deux mois plus tard je dressais ma tente dans le chef-lieu de cette grande cheffauté.

La mission écossaise n'était qu'à 6 milles de là. Au plébiscite qui eu lieu ils envoyèrent une dizaine de leurs adeptes pour monter les gens contre nous. Mais déjà il était trop tard pour nous barrer la route; un bon nombre d'indigènes s'inscrivirent au catéchuménat.

Ajoutons que nous avions aussi un pied à terre à l'autre bout du

LE CUISINIER DU PERE ET SES PORTEURS

Chinsali, à 100 milles du poste de Malolé. Là est établi un riche Anglais qui emploie plus de 400 ouvriers sur sa ferme et dans son importante distillerie pour essences. Grand admirateur de l'oeuvre missionnaire de l'Eglise catholique. Etant Ritualiste et croyant à la présence réelle, il faisait préparer une table ornée d'un crucifix et de fleurs pour le Saint Sacrifice et assistait toujours à la messe. Il se chargea même du salaire et de l'entretien de deux catéchistes.

DIVISION DU TERRITOIRE

Nous sommes en 1926. Je quitte alors Malolé pour me rendre à Chilubula. Sous mes successeurs malolé est devenu un poste très affairé où les missionnaires sont débordés par le travail. De l'autre côté de la rivière le bon mouvement fut, non seulement entretenu, mais grandement développé. Les baptêmes se succédaient régulièrement chaque année.

En 1933 les quatre districts de l'est et du sud furent détachés du vicariat du Bangwéolo et érigés en mission autonome (la Lwanga). Le pas initial fut la fondation du poste d'Ilondola au milieu de mes chrétiens de la première heure. Les difficultés ne manquèrent pas dans ces débuts. Les fondateurs mirent l'avenir de la mission entre les mains de saint Joseph; c'est encore à lui qu'on s'adresse aujourd'hui pour la bonne marche de ce district. Le supérieur du poste Malolé (alors le Père Pueth) fut prêté à la nouvelle mission pour faire profiter les jeunes missionnaires de sa connaissance des lieux et des gens.

En 1937 la mission était suffisamment développée pour être érigée en vicariat apostolique sous la houlette de Mgr Horst qui établit sa résidence à Ilondola. C'est là que je me trouve aujourd'hui avec le vicaire apostolique et le Père Weber qui était supérieur du poste depuis 1938. Le travail m'est donc grandement facilité par ces deux confrères Allemands qui connaissent le poste parfaitement et qui parlent très bien le français.

Les Frères Coadjuteurs qui sont venus dans le vicariat en 1937 et 1938 sont d'habiles travailleurs, des gens de métier. Les postes n'ont pas encore d'églises définitives, mais toutes les constructions ont un air de fraîcheur et de propreté qui frappent tous les étrangers de passage.

LES ECOLES

Ajoutons que Mgr Horst est un spécialiste en fait d'éducation. Il a même fait un stage à Londres pour se perfectionner dans l'enseignement. Les indigènes disent que c'est le meilleur professeur qu'ils ont jamais eu. Dans toutes les écoles le programme du gouvernement est suivi parfaitement; et, aux examens officiels, nos élèves l'emportent sur ceux de la mission protestante. Depuis la guerre le manque de personnel atteint les écoles tout aussi bien que les postes de missions. Monseigneur Horst lui-même fait la classe régulièrement pour maintenir la haute réputation de l'école.

Mon premier travail sera de faire une série de tournées pour prendre un contact direct avec mon nouveau champ d'apostolat. Dans plusieurs points stratégiques les protestants ont une grande influence et s'emparent de la jeunesse par leurs écoles. C'est dire que l'école est le grand moyen d'apostolat dans ce vicariat. Le premier à ouvrir une école dans un village attire à lui toute la jeunesse désireuse de s'instruire. Autrefois un catéchiste pouvait jouer le rôle de professeur ambulant et desservir plusieurs écoles de brousse. Aujourd'hui la moindre école doit être enregistrée auprès des autorités et doit avoir son professeur titulaire.

L'AVENIR...

A Katibunga j'étais dans un pays de montagnes; à Ilondola le terrain est plat. Comme partout dans les environs, la fameuse mouche tsé-tsé nous empêche d'élever des troupeaux. Nous avons tout de même fait quelques essais; mais plusieurs de nos bêtes ont succombé.

Evidemment la guerre apporte bien des restrictions; mais, pour le moment, il y a encore moyen de tenir. Lors du passage des jeunes Pères Canadiens en route pour le centre, l'été passé, j'étais avec Monseigneur à Lusaka, capitale de la Rhodésie-Nord. Ce séjour dans une grande ville m'a permis de manger du pain avec du beurre; ce qui ne m'était pas arrivé depuis nombre d'années !

La santé est bonne et nous sommes bien prêts à faire tous les sacrifices qu'il faudra pour tenir. Que nos amis nous restent fidèles jusqu'au bout et nous pouvons leur promettre une belle moisson d'âmes malgré la guerre et les misères qu'elle entraîne...

Henri MARSAN, P. B.

N.-B. — La maison provinciale des Pères Blancs, missionnaires d'Afrique, est à 24 Chemin Ste-Foy, Québec.

L'ACTION CATHOLIQUE

JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Boulevard Charest, Québec.

Imprimé et édité par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE, Limitée
Boulevard Charest, Québec
Tel. : Echange privé 2-4771

J.-Ern. BEAUBIEN, président
E. CASTONGUAY, gérant général

ABONNEMENT
Québec : $6.00 par année 60c. par mois
Campagne : $5.00 par année
Etats-Unis : $6.00 par année

Pour vos petites annonces appelez 2-4771

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, MESSE DE REQUIEM, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES, $1.00 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel 02c.

RECONNAISSANCE OU REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES 50c.

Dans le carnet social ces avis sont chargés à raison de $1.50 l'insertion.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSIFIEE

Une insection — 25 mots ou moins — 35 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — 02c. du mot par insertion. Entête en noir 25c. additionnels par insertion, titre en caractère plus gros que le 6 pts — maximum 14 pts chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives moins 10%. Contrat d'un an, 43 fois le prix de six insertions moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 pts. et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12c. la ligne agate;
3 insertions consécutives : 10c. la ligne agate ;
6 insertions consécutives : 09c. la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .08c. la ligne.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne, et réclamant un casier devront être accompagnées de 05c. pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 h. a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

SUCCURSALES :

A Québec, vous pouvez donner vos annonces classées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, dans n'importe quelle succursale des magasins Jos. Côté Ltée ou des tabagies J.-E. Giguère.

Il y a également d'autres agents dans les divers quartiers de la ville et si vous désirez connaître le nom de celui qui est le plus près de chez vous, appelez notre service des annonces classées.

Animaux à vendre

J.-R. ROCHON
Belles vaches laitières à vendre

Les intéressés sont invités à venir me voir pour se rendre compte par eux-mêmes du beau lot de vaches laitières que je viens de recevoir; ce sont de belles vaches Holstein donnant de grandes quantités de lait. Elles sont visibles à mes écuries dès aujourd'hui. Tous ces animaux sont sous la surveillance du gouvernement fédéral. Une visite est sollicitée. Mon choix est considérable, mes prix sont attravants. 265, CHRISTOPHE-COLOMB. Tél. : 3-3256; res. : 3-2003. Annonce approuvée par le gouvernement fédéral.
40324—29-5 (1 fs) 10

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur automobile, meubles, etc., avec endosseur solvable. COMMERCIAL FINANCE, CORP. LTD, 37, DE LA COURONNE (Ch. 215). Tél. : 2-6438.
39660—14-5 (26 fs) 15

CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN
ETABLI EN 1880
PRETS en première hypothèque sur maisons construites et en construction à Québec et Sillery. Taux d'intérêt avantageux. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Notaire et agent d'assurance au choix. 72 COTE DE LA MONTAGNE, Québec. Tél. : 4-2468.
40086—18-5 (26 fs) 15

$500.00 à $10,000 sur 1ère hypothèque en Ville. Maisons à vendre dans tous les quartiers. S'adresser de LA BRUERE FORTIER, notaire, 37, DE LA COURONNE. Tél. : 3-2755, soir : 3-2580.
39223—22-4 (J. s. l au 19-6) 15

Articles de bureau

MEUBLES DE BUREAU

vous serez satisfaits. TOUJOURS EN MAGASIN un assortiment d'occasions en meubles de bureau neufs et usagés. Voyez-nous. BOIVIN & LEVASSEUR, ENR., 99, COTE D'ABRAHAM. Tél. : 2-1771.
40120—22-5 (S. mar. l. au 20-7) 17

Articles de ménage

ACHETONS-VENDONS-ECHANGEONS Meubles et lingerie de toutes sortes à vendre, poêle, chesterfield, set de rotin, commodes, etc. V. DRAPEAU 44, STE-THERESE. Tél. : 4-0194.
39656—15-5 (26 fs) 18

ACHETONS POELES ELECTRIQUES, réfrigérateurs, fers à repasser, machines à coudre, machine à laver. Aussi antiquités de toutes sortes. Payons comptant. M. GILBERT, 88, ST-VALLIER, Québec. Tél. : 2-7216.
39952—15-5 (26 fs) 18

ACHETONS MEUBLES, articles de ménages et toutes sortes de marchandises seconde main. Payons bon prix, allons à domicile. M. LUCIEN DROLET, 583, ST-VALLIER, tél. : 2-0300.
39651—5-5 (26 fs) 18

PIANO, SET DINER, ameublement à dejeuner. Divan, tout parfait ordre, de 4 à 6 heures p.m. CHAMBRE 21, 64, RUE ST-JOSEPH, Québec.
40090—22-29-5 18

PIERRE DENIS 189, DU PONT
TEL. : 4-0388

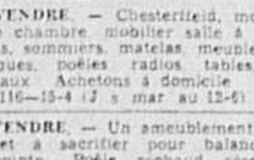

A VENDRE. — Chesterfield, mobilier de chambre, mobilier salle à diner, lits, sommiers, matelas, meubles antiques, poêles, radios, tables, bureaux. Achetons à domicile.
39116—15-4 (J. s. mar. au 12-6) 18

A VENDRE. — Un ameublement complet à sacrifier pour balance de compte. Poêle, rechaud, réservoir. Sets chambre, chesterfield, studio, cuisine, carrosse, tables, radio, prélarts, set à diner, etc. LES OCCASIONS ET ECHANGES, 129, CARON.
39861—14-5 (26 fs) 18

ATTENTION. — Cinq appartements meublés comme neuf, à vendre comprenant chesterfield, set chambre, poêle, studio, cuisine, radio, tables, carpettes, miroirs, etc. 129½, DORCHESTER, Québec (App. 1).
40080—22-5 (26 fs) 18

Articles de ménage

BEAU CHOIX divans studio recouverts en reps de couleurs attrayantes. Chesterfields, couchettes, sommiers, Matelas à ressorts, prélarts, carpettes congoleum, etc. VEZINA & FILLION ENR., 227, 3ième AVENUE. Tél. 4-2300.
40223—26-5 (26 fs) 18

50 LITS-PLIANTS en fer 30 pces $5.50, carrosses d'enfants $10. à $25.00, bassinettes, couchettes de fer d'enfant, neufs et d'occasions, comptoir vitré, balance plate-forme, etc. Achetons et échangeons. L.-J.-A. DEMERS & CIE, 183, DE LA COURONNE, Québec. Tél. : 2-2635.
40225—26-5 (26 fs) 18

MACHINES A COUDRE USAGEES "Singer" à vendre Garanties en parfaite condition et très propres. Quantité limitée. W. BESSETTE ENR., 803, RUE ST-VALLIER, Québec, Qué.
40121—22-5 (S. l. v. au 22-7) 18

HOPITAL DES POELES. — Réparation à domicile de poêles et fournaises de toutes sortes. Aussi vendons poêles usagés remis à neuf. 849, RUE ST-VALLIER, Québec. Tél. : 3-2563.
39260—22-4 (J. s. mar. au 19-6) 18

L. ROBITAILLE, MAGASIN DE SECONDE-MAIN. Achetons, vendons, échangeons. A vendre : mobilier de salle Louis XIII style jacobin. Frigidaire, set chambre à coucher, etc. 195, AVENUE DES OBLATS, Québec. Tél. : 4-0336.
29063—15-4 (J. s. mar. au 12-6) 18

A vendre — Divers

SAN - O - DOR
Nouveau et différent, désinfectant et déodorisant
Dépôt W. BRUNET
39697—8-5 (S. au 29-5) 21

POUDRES A BALAYER
"LILAS O ZONE"
DE HAUTE QUALITE
désinfectant parfumeur
PRODUITS ANGLO CANADIENS ENR.
600, RUE ST-VALLIER
QUEBEC. TEL. : 2-1112
39238—22-4 (J. s. mar. au 19-6) 21

AMATEURS DE LECTURE, aubaine pour vous, 16 romans d'amour complets, abondamment illustrés, expédiés malle payée 75 cts. le tout. Ordonnez de suite CASIER POSTAL 1911, QUEBEC, Que.
38646—27-3 (S. J. au 24-6) 21

JE SUIS ACHETEUR ET VENDEUR de meubles, poêles, radios, laveuses, etc., matériaux de construction tels que portes, chassis, lavabo, bain. G. DAIGLE, 122, DOLLARD, Québec. Tél. : 4-0297.
40199—25-5 (Mar. l. s. au 22-7) 21

PINE-ODOR

DESINFECTANT, ODORISANT, FORME CONCENTREE en nouveau format, 8 onces à $2.00. Pour fabriquer soi-même par simple dilution UN GALLON de Désinfectant prêt à vaporiser. En vente dans les PHARMACIES ou à : PRODUITS PERFECTO, 152, RUE ST-JEAN. Tél. : 2-6231.
39281—22-4 (J. s. mar. au 19-6) 21

CANOTS de TOILE USAGES et CHALOUPES "VERCHÈRES"
S. FABER
TEL: ZONE 8-017 LORETTEVILLE
39555—1-5 (S. l. au 31-5) 21 J.N.O.

ALCALINOL
Spécialement indiqué contre les brûlements d'estomac, dyspepsie, constipation, mauvaise digestion. Ne constipe pas.
Dépôt W. BRUNET
39698—8-5 (S. au 29-5) 21

FUMEZ DES CIGARETTES

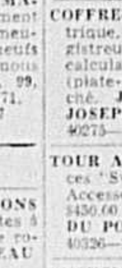

BIEN CONSERVEES ET FRAICHES. Pas cassées ni écrasées. Gardez-les à votre goût dans cette boite-étui, en peau de cochon. Il y a longtemps que vous les désirez sur l'ouvrage en état d'être toujours excellente; à fumer, bien conservées. Cet étui vous durera des années. Expédié franco sur réception de $1.50 ou faites le paiement sur réception. Adresse : LES SETS EN CUIR ECONOMIQUE, 1, RUE DALLAIRE, LEVIS, P. Q.
40276—29-5 5-6 21

COFFRE-FORT, Machine hot-dog électrique, brasseur à lait, caisse enregistreuse National, bancs, balance calculatrice, plusieurs grands miroirs (plate-glass) à vendre très bon marché. JOSEPH MAHEUX, 454½, ST-JOSEPH.
40275—29-5 (1 fs) 21

TOUR A FER A VENDRE. — 16 pouces "Swing" 5 pieds centre ensemble. Accessoires et engrenage complet : $450.00. RODRIGUE OSTIGUY, 181, DU PONT, Québec. Tél. : 2-6577.
40326—29-5 (6 fs) 21

ENCYCLOPEDIE DE LA JEUNESSE, dernière édition, pratiquement neuve. Vendra bon marché. S'adresser, 42, COTE DE LA MONTAGNE (2ième étage).
40332—29-5 (1 fs) 21

A VENDRE : outillage de boucherie complet, balance, caisse enregistreuse, coupe-jambon, hache-viande, bûche et comptoir. S'adresser à : 2941½, 1ère AVENUE. Tél. : 2-2824.
40310—29-5 (1 fs) 21

SERINS ROLLER, Choppers, Boller Fancy. Femelles jaunes, vertes, canelle. Jeunes serins $4.00. Cages avec supports, chromées ou émaillées. Cages usagées depuis $2.00. Renard argenté. 7, D'AIGUILLON, Québec.
40288—28-5 (2 fs) 21

LES ENCHERES MARCEAU ENREG
12, rue St-Joseph, Québec
ACHETONS TOUTES ESPECES DE meubles et articles de ménage. Nous payons le plus haut prix S.V.P. appelez : 2-1278 ou 2-1279 et notre expert passera chez vous. Vente à l'encan tous les vendredis à 1.30 heure p.m. Ventes privées tous les jours 9 a.m. à 6 hres p.m.
40083—25-5 (26 fs) 21

AMEUBLEMENT DE BARBIER comprenant : Chaise de barbier, miroir, etc. S'adresser : ARSENE AUCLAIR, ST-EMILE, Co. Québec. Tél. : 803-r 3.
40190—26-5 (6 fs) 21

3 MACHINES A TRICOTER bas de laine à vendre. 3 numéros différents. S'adresser : 328, DORCHESTER. Tél. : 8264.
40241—28-5 (2 fs) 21

GRAINES DE SEMENCES
De légumes et de fleurs.
Articles d'apiculture.
Le miel en septembre prochain
Verret, Charlesbourg, Qué.
38769—1-4 (52 fs) 21

A vendre — Divers

BANC DE SCIE circulaire, marque C.M.C. à 2 mandrins, dont une pour scie à déligner et l'autre à couper sur le travers, capacité scie de 16" dia avec table de 48" x 40" inclinante à 45%, contre-shaft à même la machine, en parfaite condition. S'adresser E.-A. ROUSSEAU, 4-4366, 158, DU ROI.
40284—28-5 (3 fs) 21

A VENDRE. — Ameublement de chambre à coucher, salle à manger. Lit en fer brun. Sommiers, matelas à ressorts 4½ pieds de large, tables, chaises, commodes, etc. M. GILBERT, 88, ST-VALLIER, Québec.
39951—15-5 (26 fs) 21

"DESIREZ-VOUS DU SUCRE"
"SUCRO" est là ! Seulement $0.50 la bouteille, ce qui équivaut à 25 livres de sucre. Garanti. Expédition rapide malle payée, sur réception de bon ou mandat. Commandez à : LA COMPAGNIE "SUCRO", CASIER POSTAL 1352, QUEBEC.
40026—19-5 (26 fs) 21 J.N.O.

Avis divers

MANQUEZ-VOUS DE SUCRE?
MENAGERES, à court de sucre pour vos pâtisseries, tartes, gâteaux, beignes, thé, café, lait, cocoa, limonade, salade aux fruits, etc., aidez au rationnement en employant le substitut : "SUCRINE" (500 fois plus sucré). Une bouteille équivaut comme valeur sucrée à 20 livres de sucre. Satisfaction garantie. Emballage soigné. Livraison rapide. Frais de poste et taxe compris 1 BOUTEILLE : 0.75; (6-$4.25) (12-$8.00). Adressez vos commandes avec bon, mandat, etc. LES BONS PRODUITS ENRG.", 351, BOUL. CHAREST, Québec. Tél. : 3-6179.
39899—14-5 (26 fs) 25

PONOL
Contre les poux : Employez "PONOL", en vente partout.
Dépôt W. BRUNET
36699—8-5 (S. au 29-5) 25

Balances

BALANCES. — Grand assortiment Plateforme 240 à 2,500. Usagées de comptoir Dayton, Toledo, Brantford. Réparation parties de rechange. Achetons balances plateformes usagées au plus haut prix. WM HAYFIELD, Tél. : 4-1238, 88, 4ième RUE LIMOILOU, Québec.
32997—10-4 (S. mar. v. au 3-6) 26

BALANCE DAYTON. Hache-viande électrique HOBART, tranche-viande électrique ou à main HOBART, GLOBE, moulins à café HOBART, presses à saucisse, balances plateforme 240, 600 jusqu'à 2000 lbs. Le plus grand assortiment de machines neuves et de seconde main dans l'est du Canada. Toutes machines garanties. Vente, service, pièces de rechange. Distributeurs : VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 93, COTE D'ABRAHAM, Québec, P. Q.
39575—4-5 (Mar. l. s. au 17-6) 26

Bicycle

J.-T. CHAMBERLAND
Marchand de Bicycles C.C.M. Aussi louage et réparation de bicycles de toutes sortes. 903, LA CANARDIERE LIMOILOU, Québec
Tél. : 2-0280
32952—3-4 (J. v. s. au 4-6) 26

Bicyclettes

PRENEZ GRAND SOIN de votre bicyclette, confiez-en l'entretien et la réparation à notre atelier. VOYER-CYCLE ENR., Gérard Voyer, prop. Bicyclettes C.C.M., accessoires, réparations. 599½, ST-JEAN, Québec. Tél. : 4-3932.
40323—29-5 (26 fs) 28

Bois de construction

BOIS DE CONSTRUCTION USAGE à vendre. S'adresser AU CHANTIER DE LA MAISON JOS. VAILLANCOURT, Coin St-Joseph et St-Anselme, Québec.
40194—25-5 (6 fs) 30

AUGER & AUGER
BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION, B C Fir, Epinette, Pin blanc, Pin de la Colombie, bois à plancher, moulures, portes bois brut ou préparé. Bardeaux d'asphalte, bardeaux d'amiante, papiers à couverture, finition de cuisine et chambre de bain planche isolante (Ten-Test). Demandez des catalogues. Il nous fera plaisir de vous coter nos tout meilleurs prix sur demande. AUGER & AUGER, 48, AVENUE INDUSTRIELLE. Tél. : 2-6891.
39447—30-4 (S. mar. l. au 28-6) 30

BILODEAU & DORE ENR.
MERISIER à plancher, B C Fir, moulures épinette de toutes dimensions. Veneer, pin, bardeau. Nos prix vous intéresseront. 280, ST-PAUL. Tél. : 2-5035. Près des chemins de fer.
40202—25-5 (1 ms) 30

Buanderies

PFEIFFER Inc.

Nettoyage à sec et buanderie
Nos 75 années d'expérience, les méthodes les plus scientifiques, les plus modernes, nous permettent d'offrir service de nettoyage à sec parfait. Prix populaires. Spécialités : tapis, etc., 4, McMAHON. Tél. : 2-2021.
40079—22-5 (S. mar. l. au 20-7) 36

Camps à vendre

1 CAMP A VENDRE ou à louer, situé au Lac Beauport, 5 minutes du Manoir. S'adresser : 80, AQUEDUC, Québec.
40301—29-5 (1 fs) 42

Chambres à louer

JEUNES FILLES SEULEMENT, trouverez à prix modique "Au Bon Gîte", 110, Du Pont, hôtellerie moderne, avec ou sans pension, chambres doubles ou simples, chauffées, bien ensoleillées, eau chaude, douches en tuile, salle de réception, etc. S'adresser au CONCIERGE entre 9 h. a.m. et 8 h. p.m.
40286—28-5 (6 fs) 44 J.N.C.

MANOIR HEBERT, situé près Université Laval, endroit idéal, tranquille. Chambres doubles et simples. Eau courante, bain, douche. S'adresser 8, HEBERT ou 3½, DES REMPARTS, Québec.
40065—20-5 (J. s. mar. au 15-7) 44

GRANDE CHAMBRE A LOUER dans quartier résidentiel, avec toutes les améliorations modernes. Conviendrait pour monsieur ou couple marié. INFORMATIONS : TEL. : 8386.
40278—28-5 (2 fs) 44

PAROISSE JACQUES-CARTIER. — Chambre à louer pour monsieur tranquille, dans famille privée. Usage du bain et téléphone. S'adresser tél. : 3-5968.
40336—29-5 (1 fs) 44

Si vous voulez trouver quelque chose que vous n'avez pas, consultez les annonces classées de l'Action Catholique régulièrement
...c'est un moyen efficace.

Chambres à louer

GRANDE CHAMBRE A LOUER à 36, 6ième RUE (3ième étage).
40308—29-5 (1 fs) 44

SALON DOUBLE A LOUER, semi-meublé. A droit au téléphone, chambre de bain, faire cuisine. Beau site. S'adresser : 31, BOURDON (St-Frs D'Assise). Tél. : 8140.
40305—29-5 (1 fs) 44

Chalets à louer

2 APPARTEMENTS à louer dans chalet moderne, pour 2 ou 3 grandes personnes. Situé Lac St-Augustin, 44, TASCHEREAU. Tél. : 2-2470.
40325—29-5 (3 fs) 50

A LOUER : DEUX CHALETS entourés d'arbustes près de la route nationale, du fleuve et de l'Anse de Berthier (entourée d'arbres). S'adresser sur les lieux ou à : J.-EDMOND ROY, ST-VALLIER VILLAGE.
40302—29-5 (3 fs) 50

Chalet à vendre

AU LAC ST-AUGUSTIN, côté sud, grandeur 24 x 24, 1 étage ½, grande galerie, véranda, électricité, eau courante. S'adresser : A. BROCHU, 291, 4ième AVENUE, LIMOILOU.
40102—28-5 (2 fs) 51

Chevaux à vendre

JE RECOIS toutes les semaines des chevaux d'Ontario. Belles juments pour cultivateurs, chevaux de voiture. Bien domptés. Prix défiant toute compétition. HENRI BLOUIN, COIN KIROUAC et ST-LUC, tél. : 3-2638.
32922—7-4 (Mer. v. l. au 4-6) 55

HIPPO BRUNET

Recommandé dans les troubles respiratoires du cheval il soulage promptement la pousse (souffle), la toux, la bronchite, et rétablit la vigueur antérieure.
En vente partout. DEPOT : W. BRUNET.
39700—8-5 (S. au 29-5) 55

J'ai reçu 3 chars de jeunes bons chevaux, doux et bien domptés. Vendus avec garanties par écrit. Prix défiant toute compétition. F.-M. BERNIER, 40, ST-BERNARD tél. : 4-1875.
39021—10-4 (S. mar. l. au 8-6) 25

Avis aux cultivateurs. Je recois chaque semaine 2 chars chevaux, venant fermes d'Ontario, garantis par écrit. Prix défiant toute compétition.
OMER TURGEON, ENREG., 25, Montmagny. Tél. : 6302. Rés. : 4-3904
40056—20-5 (J. s. mar. au 15-6) 55

ACHETEURS DE CHEVAUX. Venez faire votre choix sur plus de 150 chevaux de toutes pesanteurs. Tous ces chevaux me viennent directement des fermes d'Ontario et la grande quantité que j'achète me permet de les vendre à des prix défiant toute compétition. Plusieurs autres chars m'arriveront d'ici à quelques jours. Votre visite sera très appréciée. J.-P. BORDELEAU ENR., 1087, RUE ST-VALLIER, Québec. Tél. : 5887.
40339—29-5 (1 fs) 55

CHEVAL GRIS ACCLIMATE, pesant 1300 lbs. Age 10 ans. Bon de route. Garanti. Prix $130.00. Aussi grosse express à déménagement. S'adresser : 78, AQUEDUC ou 261, AVENUE DES OBLATS.
40335—29-5 (1 fs) 56

Chevaux — Voitures

EXPRESS LEGERE, bandages caoutchouc, en bon ordre, aussi carriole repeinte à neuf. Visibles dans l'après-midi et soir. 3 ou 4 tonnes de foin en bottes. M. J.-K. FABRY, 1ère AVENUE ET 29ième RUE OUEST, GROS-PIN, CHARLESBOURG. Tél. : 3-1371.
40179—23-5 (6 fs) 56

Chirurgiens — Dentistes

DR LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste ex-interne du Forsyth Dental Infirmary Boston. Anesthésie au gaz. Fermé les mardi et jeudi soirs. 207, 3e AVENUE, Québec. Tél. : bur. : 4-3312; Rés. : 2-4935.
39621—4-5 (26 fs) 57

Clavigraphes

CLEMENT & CLEMENT LIMITEE agents exclusifs de la Compagnie Underwood, 104, COTE DE LA MONTAGNE. Tél. : 2-1422.
Location de clavigraphes Underwood $3.00 par mois ou $7.50 par 3 mois. Réparation et vente de clavigraphes de toutes marques aussi rubans papier carbone et fournitures de bureau.
39527—1-5 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $3.00 par mois ou 3 mois pour $7.50. GERALD MARTINEAU, 93, ST-PIERRE, Québec. Tél. : 2-2890.
40201—25-5 (1 ms) 60

VEZINA ENR., 44, COTE DE LA MONTAGNE, Québec. Tél. : 2-3551; Rés. : 5496. VENTE, location, réparations, clavigraphes de toutes marques. Caisse enregistreuse, rubans, papier assorti, articles de bureau.
39410—27-4 (Mar. l. s. au 24-6) 60

GERARD POULIN
Représentant L.-C. SMITH et CORONA
MACHINES A ECRIRE remises à neuf

Vente, location, réparation, 92, COTE D'ABRAHAM, Québec. Tél. : 2-7917.
39865—18-5 (Mar. l. s. au 15-7) 60

Commerce à vendre

HAUTE-VILLE. — Maison de chambre en opération depuis plusieurs années, à vendre avec tout son ameublement, cause de maladie, revenue $4,264. J.-E. LEPAGE, 7½, ST-URSULE, Québec. Téléphone : 2-1455.
29-5 (6 fs) 66

Couture — Reprisage

LAINAGE ET SOIE. — Représentante des maisons Rodier, Coudurier, Fructus, Devigne, Blanchini, Férier, Ducharme, France-Couture. Mlle GOSSELIN, 15, BUADE, (2e étage), Québec.
38372 — 13 - 3 (S. au 4-9) 69

Déménagements

DEMENAGEMENTS
LOCAL, LONGUE-DISTANCE. — Pianos, safes, frigidaires, emballage, storage, assurance. QUEBEC GENERAL TRANSPORT, Donat Simard, prés. 451, ARAGO. Tél. : 3-0760.
39617—4-5 (26 fs) 73

Dentistes

Dr ALPHONSE DION
Chirurgien-Dentiste
24, côte du Palais Tél.: 2-2153
40084—22-5 (S. mar. l. au 20-7) 74

Divers

APRES LA GUERRE
QUE FEREZ-VOUS ? Aurez-vous un commerce ou une industrie à vous? L'avenir est à la petite industrie. Nous vous offrons des formules ou procédés de fabrication pour tous genres de produits : toilette, pharmaceutique, nettoyage, plastiques, etc. $1.00 chaque formule. Adresse : SERVICE DE COPIE, DEP. E., CASIER POSTAL 603, HAUTE-VILLE, Québec.
40019—19-5 (Mer. s. l. au 31-5) 75 J.N.O.

Divers

PERMANENT A LA MAISON

Donner - vous un permanent vous-même chez vous. Sans machines, chaleur ou électricité. Si simple qu'un enfant peut l'appliquer. Garanti pour ne pas contenir d'ingrédients dommageables, durer aussi longtemps qu'aucun autre permanent, transformer vos cheveux en belles boucles lustrées, naturelles. Deux grandeurs au choix. Modèle junior $1.04. Modèle régulier $1.20. Expédition par malle sur réception du montant. ECRIRE DEPT I. CASIER POSTAL 222, HAUTE-VILLE, Québec.
35857—3-4 (s. l. mer au 31-5) 75

AGENTS-VENDEURS-INTERESSES, 100 formules — 5c chacune — Faites vos produits. — Vendez-les. 800% de profit. Listes et autres offres gratis sur demande. Adresse : BOITE A-38, EDIFICE ARCADE, BAIE COMEAU, Québec.
40074—22-5 (20 fs) 75

PECHEURS
FABRICATION, réparations, remontages, séries de montagen pour amateurs, rachat, échanges, vieilles cannes de Pêche. Agents demandés. G. & G. ENREG., 33, AVENUE MURRAY, Québec, ou CASIER 929, L'ACTION CATHOLIQUE.
40042—20-5 (26 fs) 75

GRATIS HUILE A PARFUM EXQUIS

Liquide oriental, parfumé selon la célèbre méthode des asiatiques. A titre d'essai format $1.00 pour 25c., $2.00 pour 50c (Bon postal) pour couvrir frais d'emballage. Ecrire DEP. H. CASIER 222, HAUTE-VILLE, Québec.
40290—28-5 (Mar. l. s. au 27-7) 75

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
ILS DISPARAITRONT EN PRENANT DES VITAMINES. Pas de teinture. Traitement scientifique éprouvée, bon Dans plus de huit cas sur dix. Vos cheveux pousseront leur couleur naturelle. Essayez traitement de 25 jours, malle sur réception de $1.09 plus taxe .04. Ecrire : ECRIRE DEPT V. CASIER POSTAL 222, HAUTE-VILLE, Québec.
40163—22/5 (s.l.mer. au 19/7) 75.

MONTRES-BRACELET GRATIS

Pour Dames et Messieurs, et prime spéciale de promptitude. Pour la vente de 28 bouteilles de parfum de luxe de .05 à .25 cents.
Aussi : Coutellerie de 24 morceaux, 1 paire de Couvertes, Lampes, Couvertes en Edredon, Kodak, Robe de chambre, Parapluie, etc. Demandez notre catalogue.
39702—8-5 (s. mar. l. au 6-7) 75

American Mail Dealers
122 M, Boulevard Charest, Québec
39702—8-5 (S. mar. l. au 6-7) 75

Gratis
Montre pour Dames ou Messieurs, et plus de 100 Primes à votre choix. DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE 1943
Pour la vente de quelques bouteilles de parfum Vienna de 5c à 20c. Nécessaire de vente fourni gratuitement. Cadeau de promptitude.
LONDON PREMIUM CO.
1-B, HERMINE ST. QUEBEC
38773—3-4 (S. mar. l. au 1-6) 75

GRATIS

Une bouteille de Parfum "Gardenia" d'une valeur de 60 donnée gratuitement comme annonce à tous ceux qui en font la demande. Envoyez simplement 15 en monnaie, pour frais de transport et d'emballage. CASIER 846, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
39599—6-5 (J. s. mar. au 1-6) 75

LIQUIDE-POMMADE ROY-MAR, enlève pour vie, barbe chez femme, poitrine pollue, poils jambes, aisselles. Commencez aujourd'hui traitement pour plage. Garanti ou argent remis. $6.00 plus taxe, malle. Pharmacies de Montréal, Ste-Catherine-Est, Montréal; Québec : Livernois, Brunet, Dubé. Ecrire : PRODUITS ROY-MAR, CASIER 291, Québec.
39959—15-5 (S. mar. l. au 13-7) 75

Doreurs -- Argenteurs

REDORONS, REARGENTONS, VERNISSONS — Vases sacrés, candélabres, bénitiers etc. FABRIQUONS calices, ciboires, or, argent. ECHANGEONS orfèvrerie, bronze d'église. Travail soigné garanti. Tél. : 2-8032. J.-ARSENE BELLEVILLE LTEE, 45-47, SOUS LE FORT, Québec.
38965—13-4 (Mar. l. s. au 10-6) 77

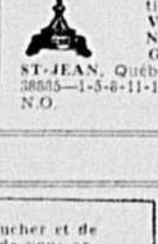

SEULS FABRICANTS de tabernacles à l'épreuve du feu, calices et ciboires. Réparation de tout objet métallique, liturgique, chirurgique, domestique. Nikelage, dorure, argenterie, tout autre fini. Soudure. Satisfaction garantie. GALVANOPLASTIE CANADIENNE, ENR, CY. GINGRAS, prop., 521½, ST-JEAN, Québec. Tél. : 3-4883.
38885—1-5-8-11-15-19-22-26-29-5 77 J.N.O.

Electriciens -- Plombiers

"BIEN VOUS SERVIR" est notre devise. Une attention spéciale est donnée à tous les ouvrages que nous exécutons. Les grosses comme les petites commandes sont exécutés avec soin. Un essai vous convaincra. O. PICARD & FILS INC. Plombiers-électriciens, 78, ST-AUGUSTIN, Québec. Tél. : 2-1239.
39615—4-5 (Mar. l. s. au 1-7) 80

JULES DORION, ENTR.-PLOMBIER.

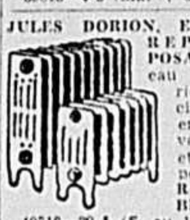

REPARATIONS ET POSAGE de système à eau chaude, plomberie, électricité. Spécialité : couverture en asphalte, gravois, cuivre, tôle, etc. Ouvriers experts. 11, RUE RAMSAY, QUEBEC. Tél. : 4-2916.
40316—29-5 (S. au 19-6) 80

Elèves demandés

ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE. —Vous savez un peu d'anglais mais vous ne pouvez parler. NOUS SAVONS CE QUI VOUS MANQUE. C'est peu de chose. Nous vous l'enseignerons en quelques leçons intéressantes. Ecrivez-nous pour leçon modèle DEP. "D" 7308, rue SHERBROOKE OUEST, MONTREAL, Qué.
40291—27-5 (6 fs) 81

ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE en quatre mois facilement : 200 exercices de conversation courante. Accent tonique et prononciation figurée de chaque mot. Clef pour correction. Circulaire gratuite. ACADEMIE RHEAUME, 3931, SAINT-DENIS, MONTREAL.
32893—16-7 (12 ms) 81

Bart School
COURS COMMERCIAL anglais, conversation anglaise, sténographie, cours du jour et du soir. Cours de vacances, cours de télégraphie par un ex-opérateur de plus de 20 ans d'expérience : 221, ST-JEAN. Tél. : 2-5489.
39175—20-4 (Mar. l. s. au 26-6) 81

ECOLE COMMERCIALE BLUTEAU. Cours commercial complet bilingue. Anglais, Français, sténographie, comptabilité, dactylographie, arithmétique. Aussi classe pour commençants ou autres par institutrice diplômée. Cours très rapide. 105, LA CANARDIERE. Tél. : 4-3215.
39796—11-5 (Mar. l. s. au 8-7) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE. — Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratis sur demande. Adressez : COURS PRATIQUES BILINGUES, ENR., CASIER 66, ST-HYACINTHE, P. Q.
40191—25-5 (26 fs) 81

INSTITUT J. THOMAS
23, ST-STANISLAS. Tél. : 2-7490. Anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet et tous les examens de la province. Cours d'été.
39558—1-5 (1 ms) 81

NOUVELLE METHODE. — Anglais par correspondance. Succès garanti par écrit en deux mois. Pour détails s'adresser : S.-A.-F. FORTIER, DEP. 2, ST-UBALD, Co. Portneuf.
39961—21-5 (26 fs) 81

Entrepôts à louer

ENTREPOT A LOUER. — Une bâtisse de 3 étages, 1200 pieds superficie par étage. A l'épreuve du feu. S'adresser : 976, ST-VALLIER, téléphone 3-0923.
39503—30-4 (26 fs) 86

Entrepôts à vendre

A VENDRE MANUFACTURE ou ENTREPOT
Possession immédiate. 4 planchers. En brique solide, 30 x 55 pieds environ. Situé coin Carillon et Falardeau, Québec.
Peut aussi se convertir en logement
CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES.
S'adresser à :
La Société de Prêts et Placements de Québec.
Téléphone: 2-1362 81, rue St-Pierre
39867—14-5 (26 fs) 87

Entrepreneurs

JOS. BEGIN
Maçonnerie et menuiserie générale
172, de la Ronde Tél.: 4-0989
38403—18-3 (J. s. au 12-6) 88

Femmes, filles demandées

COIFFEUSE DEMANDEE
EMPLOI IMMEDIAT et permanent pour bonne coiffeuse d'expérience. Salaire très avantageux. S'adresser personnellement au SERVICE SELECTIF NATIONAL, 15, DE LA COURONNE, Québec, No 2036-F.
39663—13-5 (26 fs) 90

TOUS VOS PARENTS, amis, voisins ont essentiellement besoin bas, lingerie à prix populaires pour dames, messieurs, enfants. Dans votre temps libre prenez leurs commandes et augmentez facilement votre revenu avec notre catalogue illustré échantillonné. Satisfaction assurée ou argent remis. Commission, boni et cadeaux. LINGERIE "DU JOUR", 1649-2 AMHERST, MONTREAL.
39968—17-5 (13 fs) 90 J.N.O.

FEMME-FILLE DEMANDEE. Travail facile, faire à la maison. S'adresser: 145, RUE ST-JEAN, Québec.
40212—26-5 (6 fs) 90

ON DEMANDE UNE PERSONNE FIABLE, d'un certain âge, pour la garde d'une maison pendant les mois d'été. S'adresser par tél. : 8331.
40311—29-5 (1 fs) 90

Fermes à vendre

TRES BELLE FERME située dans une des meilleures parties des Cantons de l'Est. 100 acres de terre cultivable. Résidence, grange avec deux silos, porcherie, poulailler, bâtisses neuves et des plus modernes. Outillage complet, tracteur neuf avec tous les accessoires. Beau troupeau de vaches, cochons, poules. Valeur totale de plus de $25,000.00. S'achèterait à prix d'aubaine pour régler succession. Pour plus de détails écrire à : CASIER 933, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
40227—26-5 (6 fs) 91

Garçons, filles demandés

ON DEMANDE deux garçons et deux jeunes filles pour lavage de bouteilles. S'adresser au SERVICE SELECTIF NATIONAL, Hommes : 45, Boul. Charest; Dames : 15, de la Couronne, No 2072-F-7.
29-5 (3 fs) 106 A.

Hommes demandés

OUVRIERS DE MOULIN A PAPIER DEMANDES, pour travailler dans le département des meules à Powell RIVER C. A. Plus haut salaire payé. S'adresser SERVICE SELECTIF NATIONAL, 45, BOUL. CHAREST, No 2070-2.
40243—27-5 (3 fs) 106

BONNES SITUATIONS POUR BONS HOMMES
AUX CHUTES-NIAGARA
Si vous êtes ouvrier stable et désirez avancer, informez-vous situation aux Chutes-Niagara en vous adressant au bureau Service Sélectif, 45, boulevard Charest, No 175-2.
40245—27-5 (6 fs) 105

HOMMES 75c à $1.25 heure
OUI. — Nous vous enseignons dans un temps record, à bon marché, le métier de soudeur ou machiniste et vous gagnez ces salaires. Des centaines de soudeurs demandés à Montréal, Sorel, Lac-St-Jean, Québec, etc. Immédiatement faites venir notre prospectus. Ecrivez à : L'ECOLE DE SOUDURE ET MACHINISTE "MILOCHE" No 1, 3ième RUE, QUEBEC.
40004—18-5 (26 fs) 105

ON DEMANDE FERBLANTIER compétent. Ouvrage à l'année. Aucune perte de temps. S'adresser SERVICE SELECTIF NATIONAL, 45, BOUL. CHAREST, no 2067-3.
40160—24-20-31-5 105

SERVICE SECRET. — Hommes 16 ans et plus demandés immédiatement pour s'entraîner détectives, investigateurs. Cours complets, prix modique. Renseignements, écrivez sans délai. MAURICE-L. JULIEN, B.P. 25, STATION T, MONTREAL.
39673—15-5 (S. au 5-6) 105 J.N.O.

Hommes, femmes deman.

ON DEMANDE UN COUPLE sans enfant comme concierge, nourri logé dans hôtel à trois milles de Québec. S'adresser au SERVICE SELECTIF, 45, BOULEVARD CHAREST, Québec, No 2054-5.
39680—6-5 (26 fs) 104

Hôtels à vendre

HOTEL, BONNE CONDITION, à vendre ou échanger, Cantons de l'Est. 30 chambres, licence bière, vins, liqueurs alcooliques. Acceptera propriété claire ou ferme aux environs ou dans Québec, ou sur l'Ile d'Orléans. S'ADRESSER : BOITE 116, KNOWLTON, Co. Brome, Qué.
40246—28-5 (3 fs) 110

Instruments de musique

INSTRUMENTS DE MUSIQUE
2 Basses à cordes;
2 violoncelles;
4 violons;
1 basse en cuivre circulaire en mi;
2 altos en cuivre;
1 basson;
2 cornets;
1 clarinette alto;
2 trompettes.
Tous ces instruments que nous nous sommes procurés dernièrement sont tous en parfaite condition et sont de véritables occasions.
J.-E. VALIN
238, RUE ST-JEAN, QUEBEC.
40032—19-5 (Mer. l. s. au 29-5) 113

Lingerie de seconde main

2000 ROBES à .25
CES ROBES SONT EN PARFAITE CONDITION. Centaines d'occasions en lingerie neuve ou usagée et GROS-DETAIL. Catalogue "GRATIS". MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES ENR., 1102, RUE ST-VALLIER, Québec.
39946—15-5 (26 fs) 117

CULTIVATEURS, ATTENTION
Nous avons le plus gros stock de lingeries neuves et usagées. Demandez catalogue pour explication.
MAGASIN DE LINGERIE USAGEE
1D, STE-THERESE, Québec
(Face au marché St-Pierre)
39614—4-5 (26 fs) 117

Logements à louer

POURQUOI TOUJOURS PAYER LOYER? 20 maisons neuves, prix défiant toute compétition, situées Avenue Marguerite-Bourgeoys, entre Saint-Cyrille et Chemin Gomin, à Sillerry. Financées avec plan fédéral du logement. EUG. CHALIFOUR, 3, AVENUE PLOERMEL. Tél. : 8033.
39559—1-5 (26 fs) 118

LOGEMENT de 4 appartements, à l'année, sur chemin de l'autobus, électricité, eau, toilettes, fini à neuf, à l'Ancienne-Lorette (Grand Désert). M. ADELARD GAUVIN, L'ANCIENNE-LORETTE, tél.: 4-5279.
40215—27/5 (3 fs) 118.

3 GRANDS APPARTEMENTS plus chambre de bain, situé à L'Ormière, (2ième maison à droite) à louer à l'année pour gens paisibles, 2 ou 3 personnes. S'adresser : JOSEPH-ALBERT SAVARD, sur les lieux ou 1751½, KIROUAC.
40329—29-5 (3 fs) 118

LE FANTOME 1313 par Lee Falk et Ray Moore

FOURRURES

Mesdames

Lorsqu'il s'agit de FOURRURES — achat ou réparation — il est toujours avantageux de

Consulter les annonces ci-dessous

L. ZICAT

MARCHAND DE FOURRURES
- Mouton de Perse
- Chat Sauvage
- Ecureuil naturel ou teint
- Seal
- Rat Musqué
- Visons, Renards toutes nuances.

TRAPPEURS
achetons fourrures brutes de toutes sortes.
579, ST-JEAN, QUEBEC
39655—4-5 (1 ms) 95

ULDERIC BEDARD

244, RICHELIEU, QUEBEC, Tél.: 3-4892
ENTREPOSAGE, voûte moderne. Tout manteau assuré contre vol feu et les mites. Grand assortiment de fourrures d'été, martres de toutes sortes. Renards argentés croisés fitch, vison, etc. Un acompte vous gardera un manteau pour l'automne. Manteaux seal, chat sauvage, caracul, boléros.
40085—22-5 (26 fs) 95

CHS-N. EMOND

ENTREPOSAGE, Fourrures du printemps, manteaux courts, boléros, collerettes, visons, martres du Nord, de Roche, écureuils, fitch, Kolinsky. Manteaux mouton de Perse et chat, 85, DES COMMISSAIRES, Québec Tél. : 6741.
39051—14-4 (Mer. s. l. au 12-6) 95

J.-B. PELLETIER

538, ST-JEAN, Québec. — Entreposage. Certificat d'assurance émis à chaque client contre feu et vol. Assortiment de garnitures, renard, loup, etc. Informations appelez: 3-3050.
39688—6-5 (au 19 mar. l. s. au 15-6) 95

Fourrures Modernes, Enreg

Mme HENRI POITRAS, propriétaire, 152, RUE ST-OLIVIER, Québec Tél. : 3-1527 Confection de manteaux de fourrure et réparation sur patron individuel, ainsi que robes, manteaux, costumes. Voûte moderne pour l'entreposage de vos fourrures.
38933—10-4 (S. mar. 1 au 8-6) 95

ROMEO DROLET
ENTREPOSAGE

VOUTE MODERNE. Votre manteau assuré pour 12 mois. Assortiment complet fourrures du printemps, boléros, etc. 11, AVENUE JACQUES-CARTIER. Tél. : 5013
38767—1-4 (J. s. mar. au 29-5) 95

FOURRURES THIBAULT

282, rue St-Jean TOUJOURS EN MAIN dernières créations en fourrure. Manteaux, garnitures et parures de cou. Notre atelier est à votre disposition pour repassage, réfection. Achetons peaux vertes. Entreposage.
39536—1-5 (1 ms) 95

ACHETEUR

de fourrures brutes de toutes sortes.

H. SANFAÇON
Marchand-Manufacturier de fourrures
110, de la Couronne, Québec
38787—2-4 (V 1 mer au 31-5) 95

JOS. ROBITAILLE ENREG.

ASSORTIMENT manteaux, parures de cou, fourrures pour collet, manteau drap, réparation et manteaux faits sur mesures, repassage, teinture des fourrures. Entreposage. 108, RICHELIEU, Québec. Tél. : 2-3288.
39970—17-5 (26 fs) 95

ENTREPOSAGE
...VOYEZ...
HENRI DION
168, de MAZENOD, Tél.: 9702
38757—1-4 (J. s. mar. au 29-5) 95

VOUTE FROIDE

POUR LA CONSERVATION de vos fourrures. Lustrage gratis avec chaque entreposage. ALBERT TRUDEL, 61, RUE STE-CLAIRE, Québec, tél. : 3-1125.
39280—22-4 (J. s. mar. au 19-6) 95

AUTOMOBILE

Accessoires - Service - Occasion

Accessoires d'Autos

PARTIES D'AUTOMOBILE, neuves et usagées de toutes marques. Achetons chars usagés, accidentés et scraps. LUDGER FERLAND, 105, 1ère AVENUE. Tél. : 4-2920.
39468—29-4 (26 fs) A.A.

King Auto Parts Reg'd

TOUJOURS EN MAIN toutes marques de chars ou pièces neuves et usagées, carrosserie, moteur, outillage, pneus, batteries, hoist. Prix défiant toute compétition. 17, 3ième RUE. Tél. : 3-1557.
39342—24-4 (S. mar. 1 au 26-6) A.A.

GOUVERNEURS DE VITESSE pour moteurs d'auto et tracteurs utilisés pour pouvoir stationnaire et portatif. Satisfaction garantie ou argent remis. Catalogue fourni. 7346, WISEMAN, BOITE H, MONTREAL.
39553—1-5 (S. au 29-5) A.A. J.N.O.

VITRES D'AUTO Gros, détail. Verre sécurité plate et cristal. Assortiment complet, pièces neuves et usagées pour autos et camions. Prix modérés. DORCHESTER AUTO PARTS, 297, Dorchester, Québec. Tél. : 2-2808.
40252—29-5 (S. au 19-5) A.A.

Camions à vendre

CAMION (Panel) Terraplane à vendre modèle 1936. S'adresser : H. NOREAU, 8, RUE ST-JOSEPH.
40055—20-5 (J. s. mar. au 17-7) C.V.

Réparation de radiateurs

ALBERT TESSIER
230, du Roi Tél. : 2-2876
RADIATEURS REPARES, nettoyés ou refaits à neuf. Soudure autogène.
39799—12-5 (26 fs) R.R.

Réparation autos

GARAGE LAROCHELLE & FILS

MECANIQUE, DEBOSSAGE, PEINTURE. Ouvrage garanti. Prix modéré. VENTE ET ACHAT D'AUTOS. GARAGE LAROCHELLE & FILS, 10, 3ième RUE, LIMOILOU, tél. : 4-2191.
39579—1-5 (S. mar. 1 au 29-6) R.A.

Réparation de pneus

FAITES REPARER VOS PNEUS durant l'hiver pour éviter un retard au printemps. Travail garanti. VULCANISATION DE QUEBEC ENR., 419, BOULEVARD CHAREST, Québec Tél. : 2-4524.
38059—4-3 (J. s. mar. au 1-7) R.P.

Autos à vendre

AVIS
Notre département de pièces fonctionne comme auparavant à
33, Boul. CHAREST
DESIRONS ACHETER DE BONS AUTOS USAGES
MORISSET AUTOMOBILE ENR.
Tél. : 7158
39667—6-5 (26 fs) A.V.

ACHATS ET VENTES : Automobiles et Motocyclettes. RODRIGUE OSTIGUY, 181, DU PONT, Québec. Tél. : 2-6577.
40189—25-5 (26 fs) A.V.

ACHETEUR & VENDEUR
de chars usagés de toutes marques
PAUL MAHEUX
597, Boul. Charest. Tél. : 3-4167
39797—15-5 (S. mar. 1. au 13-7) A.V.

HUDSON COUPE 1940 à vendre. Moteur et pneus neufs. En très bon ordre. S'adresser par tél. : 4-5231.
40304—29-5 (3 fs) A.V.

LASALLE COUPE convertible, 8 cylindres, moteur en parfaite condition. Pneus pratiquement neufs. A vendre bon marché. S'adresser : EMILE SANFAÇON, CHARLESBOURG, téll: 4-5579.
40214—29-5 (1 fs) A.V.

Garage — Service

J.-S RUELLAND

CARROSSIER DIPLOME GENERAL MOTORS, REPARATIONS DE CORROSSERIES D'AUTOMOBILES, débossage et peinturage au DUCO. Ouvrage mécanique, vitrage d'autos, bourrure. Travail fait par des experts. COIN ST-VALLIER, BELLEAU et COLOMB, Québec, Tél. : 8216.
39576—3-5 (26 fs) G.S.

GARAGE ANDREWS, 136, BOULEVARD LANGELIER. — Accessoires neufs Ford, Chevrolet : neufs et usagés toutes marques, motocyclettes, bicycles et accessoires S. M. MAJESTIC, parties d'ELK. Réparations générales. REMORQUAGE jour et nuit. Tél. : 3-3738.
39537—1-5 (S. mar. 1. au 29-6) G.S.

Huile à moteur

SERVICE DE BATTERIE, pneus Goodrich, huiles à moteur garanties pour 2,000 milles, au prix du Gros. J.-F. BEDARD ENR., 143, DE LA COURONNE. Tél. : 4-0182. Tél. : Résidence : 6082.
40054—20-5 (J. s. mar. au 17-7) H.M.

Salons de beauté

Vos jours en 1943 peuvent être remplis d'une amabilité continuelle, si vous laissez le soin de vos problèmes de beauté aux salons annoncés plus bas. Prenez votre rendez-vous dès maintenant.

SPECIAL PERMANENT $15.00 POUR $1.50, garantie pour 12 mois, avec machine moderne, avec ou sans fils. Spécialité : teinture de toutes teintes. SALON LELY, Enreg., 601½, ST-JOSEPH, tél. : 9370.
39963—6-5 (26 fs) S.C.

SALON LAROSE maintenant situé à 1, rue St-Jean. Spécial de réouverture : le fameux permanent à l'huile française de $10.00 pour $3.50. Aussi autres permanents et tous genres de coiffures. Mme S. PERRON-LETOURNEAU, prop. 1, ST-JEAN. Tél. : 8021.
39949—15-5 (26 fs) S.C.

SALON LA QUEBECOISE, tél. : 3-2672. Permanent, Brush-cut nouveau genre, coiffure de fantaisie par coiffeuses expertes. MLLE L.-A. GOSSELIN, 1164½, ST-VALLIER.
38770—1-4 (J. s. mar. au 29-5) S.C.

:-: Achetons :-:
chez les NOTRES

ULRIC BEDARD LIMITEE.—Magnifique choix machines permanente neuves: Bonat fils courts, Eugène dernier modèle, Lido, Paristyl, Acmé, De-Graff, portative Vapo-Curl cabinet Padol, sans électricité. Instructions gratuitement. 878, RUE ST-VALLIER.
39071—13-4 (Mar. 1 s. au 10-6) 1

SALON ALMA
111, St-Joseph, Tél.: 4-3013
39966—6-5 (J. s. mar. au 3-7) S.C.

SALON DE SALABERRY. — Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure, consultez nos experts. Entière satisfaction. Quatre coiffeuses à votre disposition. M. MARCOTTE, SALON DE SALABERRY, 617, ST-JEAN. Tél. : 3-4780.
39096—13-4 (Mar. 1 s. au 10-6) S.C.

Extermination

Coquerelles — Punaises, etc.
Exterminées par
MAHEU & MAHEU, Cie
145, DU PONT, Tél. : 8380
39706—8-5 (26 fs) EXT.

COQUERELLES PUNAISES, autres insectes domestiques, extermination garantie par écrit. Pas besoin de sortir du logement. Estimés gratuits. Poudre infaillible pour coquerelles 75c lb. Punatol, $2.25 gallon. J.-H. GOSSELIN, 18, STE-URSULE. Tél. : 2-4902.
38754—1-4 (J. s. mar. au 29-5) EXT.

Lecture

ABONNEZ-VOUS AU NOUVEAU JOURNAL "Le Carnet Social". Abonnement $1.00 par année. Numéro spécimen gratis sur demande. "LE CARNET SOCIAL" CASIER POSTAL 1722, QUEBEC, P. Q.
40027—19-5 (26 fs) 118 A. J.N.O.

Machineries

MOULIN A SCIE USAGE COMPRENANT : 1 banc de scie, 2 chariots, 1 neuf et l'autre usagé; 2 scies à dents rapportables, etc. Vendus à sacrifice. S'adresser : A. DESLAURIERS & FILS LTEE, 68, LALEMANT, Québec.
40196—25-5 (6 fs) 120

BOUILLOIRE STATIONNAIRE, USAGEE. Capacité 80 lbs de pression. S'adresser : A. DESLAURIERS & FILS, LTEE, 68, LALEMANT.
40195—25-5 (6 fs) 120

Machineries a vendre ou à louer

COMPRESSEUR A LOUER, 105 et 160 pieds cubes avec marteau et hose. Pompes à gazoline 2 pouces. Valves 4 à 12 pouces.
QUEBEC MACHINERY & SUPPLY CO. LTD.
19, Côte de la Canoterie, Québec. Tél. : 2-7662.
40319—29-5 (1 fs) 120

Magasin à louer

199, ST-JEAN, coin St-Eustache, magasin à louer, possession immédiate. Téléphone : 4-2961, entre 9 hres 30 a.m. et 6 hres p.m.
40229—26-5 (26 fs) 122.

Maisons à vendre

MAISON A VENDRE, 2 logements, située route de l'Eglise, Ste-Foy. Grand terrain. S'adresser par tél. : 4-5220.
40079—28-5 (6 fs) 127

PROPRIETE A VENDRE, rue Aberdeen, 3 logements de 6 pièces. S'adresser à : C.-E. MIGNER, tél. : 2-3130.
40322—29-5 (26 fs) 127 J.N.O.

:-: Achetons :-:
chez les Nôtres

Maisons à vendre

POUR OCCUPATION IMMEDIATE à St-Sacrement. Maison brique solide, 3 logements de 3 pièces chacun plus chambre de bain, planchers de bois dur, cuisines modernes. S'adresser: L.-P.-R. THIBODEAU, 325, BOUL. CHAREST. Tél. : 3-5322 ou 4-2316.
39703—6-5 (26 fs) 127

GRANDE ALLEE pour occupation immédiate. Propriété de 2 logements en parfait état, 1 de 8 pièces et l'autre de 4 pièces, plus chambre de bain en tuile dans chaque cas; cour, garage brique solide. S'adresser : L.-P.-R. THIBODEAU, 325, BOULEVARD CHAREST. Tél. : 3-5322 ou 4-2316.
40198—25-5 (6 fs) 127

POUR OCCUPATION IMMEDIATE à Charlesbourg. Magnifique propriété neuve, 8 pièces, planchers bois dur, beau grand solarium avec garage en dessous. S'adresser : L.-P.-R. THIBODEAU, 325, BOULEVARD CHAREST. Téléphone : 3-5322 ou 4-2316.
39954—19-5 (26 fs) 127

LIMOILOU 5 logements non chauffés, revenus 11% net; prix $8,200. Conditions faciles si désirées. RAYMOND BELANGER, 335, BOULEVARD CHAREST, Québec. TEL.: 3-5352.
39532—6/1 127

MAISON NEUVES — EUGENE CHALIFOUR dispose encore de 3 maisons, Avenue Marguerite-Bourgeoys, Sillery. Financées avec plan fédéral. Prêtes à occuper immédiatement. Faites une visite ou TELEPHONEZ : 8038.
39707—8-5 (26 fs) 127

A VENDRE. — MAGNIFIQUE MAISON située 83, ST-CYRILLE, avec terrain donnant rue Maisonneuve. Pour informations, s'adresser par tél. : 8191 ou 2-5047.
40130—22-5 (26 fs) 127

AUX TROIS PISTOLES-SUR-MER. — A eVndre ou à louer, "Les Mouettes", 7 pièces meublées avec confort, eau courante, bain, électricité. S'adresser à : 8048, CASGRAIN, MONTREAL.
40017—22-29-5 5-6 127

NEUVILLE. — Maison à vendre, près de l'église, 8 appartements, magasin, étable, poulailler et grand jardin. S'adresser à : Mlle ANT. ANGERS, NEUVILLE, Co. Portneuf.
39917—15-22-29-5 127

VERITABLE OCCASION réduit à $1,975, maison 2 étages, habitable à l'année, finie neuf, moderne, planchers durs, bain, etc., située Val St-Michel, près gare, autobus, Arsenal, libre immédiatement, terrain 170 x 75, conditions très faciles. S'adresser ou écrire: W.-V., 1266 CH. STE-FOY.
39057—13-4 (S. au 31-7) 127 J.N.O.

Maison à vendre ou à louer

STE-PETRONILLE, I.O., maison habitable été, hiver. Vaste parc jardinage, chalet pour été sur propriété. Merveilleux site, centre du village. ROY & BAILLARGEON, 71, ST-PIERRE. Tél. : 2-1290.
39446—30-4 (26 fs) 127A

Maison à vendre ou à louer

MAISON de 15 pièces à vendre ou à louer dans centre de la ville de Montmagny. Excellent site pour homme d'affaire ou professionnel. Possession immédiate. S'adresser : DR W.-J. LEAHY, 6, D'AIGUILLON, Québec.
40277—28-5 (2 fs) 127A

BELLE RESIDENCE à vendre ou à louer au centre du village de St-Paul de Montmagny. S'adresser : M. J.-P. LETOURNEAU, ST-PAUL, Montmagny.
40077—22-29-5 5-6 127A.

Maisons de campagne

A VENDRE, A ST-LAURENT, I. O.

MAISON DE CAMPAGNE MEUBLEE, composée de 8 chambres, située sur grand terrain, au bord du fleuve. Comptant ou à terme. S'adresser au: NOTAIRE PAUL GRENIER, 325, BOULEVARD CHAREST, téléphone : 3-1531 ou 3-0072.
40256—27-5 (6 fs) 129 J.N.O.

ENDROIT IDEAL pour passer l'été, pour personnes distinguées, aimant la tranquillité. Service d'autobus et de trains à la commodité des voyageurs. S'adresser : Mlle H. LAMONTAGNE, LA DURANTAYE, Co. Bellechasse.
40039—22-29-5 129

Maladies des pieds

NIKOR
Pour enlever sans douleurs
Cors et Durillons
En vente partout

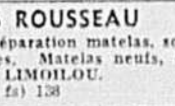

Dépositaire :
W. Brunet & Cie
39701—8-5 (S. au 29-5) 132

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU

TEL. : 4-1480. Réparation matelas, sommiers, meubles. Matelas neufs, 486, 3e AVENUE, LIMOILOU.
39645—5-5 (26 fs) 138

Matelas Frontenac, Tél.: 5347

MATELAS Réparation matelas à ressorts, crin échiffé, lit plumes, sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés. ULRIC POULIOT, PROP., 15, RUE BOISSEAU.
34079—14-9 au 14-8 138

Matériaux de construction

BRIQUE USAGEE A VENDRE. S'adresser au : CHANTIER DE LA MAISON JOS. VAILLANCOURT, Coin St-Joseph et St-Anselme, Québec.
40197—25-5 (6 fs) 137

Médecins

DOCTEUR CHS RINFRET, Voies génito-urinaires, médecine générale. Maladies vénériennes. 59, ST-JOSEPH, App. 101, Québec. Bureau : 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m. Le soir : lundi, mercredi, vendredi 7 à 8. Tél.: 4-4061.
40081—22-5 (26 fs) 140

Objets perdus

IMPERMEABLE DE CAOUTCHOUC NOIR perdu rue Artillerie entre Berthelot et Lachevrotière. Récompense promise si retourné à : L. GIROUX, 217, AQUEDUC.
40292—28-5 (2 fs) 149

Membres artificiels

C.-A. GAUCHER
Mécanicien Orthopédiste
84, ST-VALLIER
QUEBEC Tél. : 2-1847
MANUFACTURIER
de Membres Artificiels Bandes abdominales
HERNIAIRES
Corsets, etc., etc
40320—29-5 (S. au 19-6) 142

On demande à acheter

NOUS SOMMES ACHETEURS de guenilles, sacs vides, bouteilles, fonte, cuivre, plomb, etc. Allons à domicile. L. FRENETTE, 248, BOISSEAU, Québec. Tél. : 3-0164.
39561—1-5 (26 fs) 155

ACHETONS KODAK, ciné-kodak ou autres appareils photographiques et projecteurs. Tout matériel, amateur et professionnel. S'adresser : ATELIER ARTISTA, 70, ST-JEAN, Québec. Tél. : 4-4178.
39873—13-5 (J. s. mar. au 10-7) 155

PAYONS PLUS HAUT PRIX POUR SACS VIDES, poches, guenilles, etc. Payons transport provenant du Lac-St-Jean, Rivière-du-Loup, Rimouski, la Tuque. QUEBEC SACK SUPPLY 65, ST-FRANCOIS, Québec.
39775—12-5 (26 fs) 155

HOMME D'AFFAIRE demande à acheter une voiture de livraison et harnais pour poney. Pour références écrire à : CASIER 936, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
40232—28-5 (2 fs) 155

ON DEMANDE A ACHETER marchandises sèches, vêtements, articles pour hommes, épicerie, ferronnerie, etc. Payons comptant, n'importe quelle quantité. S'adresser : J. WALSH, 900, VICTORIA SQUARE, MONTREAL, tél. : HA. 1814, le soir TA. : 3879. Pour recommandations : Banque de Montréal.
40300—29-5 (26 fs) 155

Osthéopathie

A. LACHANCE
OSTHEOPATH — NATUROPATH
METHODE SANS DROGUE
13, d'Aiguillon, suite No 3. Tél. 4-2690
39529—1-5 (S. au 29-5) 197

Pianos à vendre

QUIDOZ, Heintzman, Stanley, Autopiano Co., Lindsay, Robitaille, Sherlock-Manning, Landsdowne, Weber, Evans Bros., Clinton. J.-C. MARCOUX, marchand, professeur de musique. EXPERT ACCORDEUR de pianos, 609, RUE ST-VALLIER. Tél. : 9775.
39646—5-5 (26 fs) 165

Positions demandées

PROFESSEUR DIPLOME de l'Ecole Normale, avec 4 années d'expérience, demande classe à la campagne. Fournira bonnes références. Ecrire : CASIER 934, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
40240—28-5 (3 fs) 172

JEUNE FILLE DEMANDEE TRAVAIL LE SOIR chez elle ou dans un bureau, dactylographie, comptabilité. Ecrire : CASIER 939, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
40330—29-5 (3 fs) 172

UNE INSTITUTRICE BIBINGUE de plusieurs années d'expérience, pouvant enseigner dans les classes de 10ième et 11ième années, demande position. Ecrire : CASIER 937, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
40303—29-5 (13 fs) 172

Propriétés à louer

MODERNE SIX ETAGES

217-219, RUE ST-PAUL. S'adresser par tél. : 2-8101, local 490, ou écrire : J.-A. COTE, 359, CHAMP DE MARS, MONTREAL.
40264—29-5 2-5-6 179

Recettes pour desserts

POUR MEILLEUR SAVEUR DANS VOS DESSERTS, employez ESSENCES SUPREME : Vanille, érable, etc. Elles sont supérieures. Recettes faciles accompagnent chaque bouteille. Demandez : LES ESSENCES SUPREME chez votre fournisseur. Fabriquées Compagnie Caron, Québec.
39140—27-4 (Mar. 1. s. au 24-6) 184

Remèdes, médicaments

PILULES MATERNELLES

UN MEDICAMENT qui, en activant la sécrétion lactée, permet à la mère de prolonger aussi longtemps qu'elle le veut, sans inconvénients, l'alimentation maternelle. Ces pilules sont également efficaces dans les cas de dysménorrhée et d'une façon générale diminuent considérablement, quand elles ne les font pas disparaître, tous les troubles fonctionnels. On les recommande encore d'une manière spéciale pour développer et affermir le buste. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 pilules Maternelles ou envoyez $2.00 en mandat-poste au : DR JOS. COMTOIS, B.A., ST-BARTHELEMY, P.Q., qui vous les enverra affranchies. 33 jours de traitement. En vente à Montréal : Pharmacie Laurent, 2610, St-Jacques, et à Québec, pharmacies Brunet et Livernois.
39900—15-5 (S. mar. 1. au 12-6) 186 J.N.O.

TONIQUE ANCHOR

Après la grippe, employez le tonique Anchor pour hommes, femmes et enfants.
Dépôt W. BRUNET
39696—8-5 (S. au 29-5) 186

PAMPHLET GRATUIT. — Les Femocrine" peuvent soulager toute femme et jeune fille souffrant de troubles particuliers à leur sexe. Elles facilitent aussi le retour de l'âge, aident les opérées et favorisent le développement et le perfectionnement du buste. Traitement d'un mois $2.50. Demandez notre pamphlet GRATUIT DR MARCHAND, ST-TITE, comté Champlain, P. Q.
39554—1-5 (S. au 29-5) 186 J.N.O.

SENALINE

REEDUCATEUR de l'Intestin, combat la constipation habituelle, aide la digestion, facilite les fonctions de l'estomac en général. Tonifie le système. Donne du teint. Flacons de 75c et $1.25 expédiés par la malle sans charges. PRODUITS PERFECTO, ENR., 152, ST-JEAN, Québec.
40250—27-5 (J. s. mar. au 26-7) 186

Réparations diverses

PARAPLUIES pour dames et messieurs, réparés par le manufacturier. Choix varié de couvertures et poignées. Changement de toutes pièces défectueuses. S'adresser : N.-E. PAPILLON ENREG., 406, ST-JEAN, Québec. Tél. : 2-1742
39257—21-4 (Mer. s. au 17-7) 190

Réparations électriques

SOUDURE AU GAZ ET ELECTRICITE
Réparations de moteurs électriques.
G. ROBITAILLE
12, St-Nicolas
tél. : 2-4250, 2-4538.
38911—7-4 (Mer. s. au 3-7) 188

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MEUBLES 5347 — Chesterfields. Divans studios, meubles antiques, rembourrage général et réparations de toutes sortes. Ouvrage garanti. ULRIC POULIOT prop., 15, RUE BOISSEAU. Tél. : 5347
34078—14-9 (au 14-8) 189

JOS MICHAUD 92, D'AIGUILLON, Québec. Rembourrage et réparation de meubles. Spécialité, meubles antiques, aussi meubles reconditionnés à vendre. Travail soigné garanti. Tél. 2-8497
38649—31-3 (Mer. s. au 26-6) 189

Sablage de planchers

LEOPOLD GAGNON, expert en SABLAGE sans poussière et FINITION sans vernis de plancher de bois dur au traitement "Simplex", 146, 2e RUE. Tél. : 4-1179.
40224—26-5 (26 fs) 194

Spécialistes

DR LEO ROBERT

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. — Spécialités : Maladies vénériennes, maladies de la peau et du cuir chevelu. 24, COTE DU PALAIS Tél. : 2-1003.
38910—7-4 (Mer. s. l. au 7-6) 202

DR J.-O. DUSSAULT

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS spécialités : Maladies vénériennes, maladie de la peau et du cuir chevelu. 417, RUE ST-JEAN, Québec. Tél. : 2-1975.
38911—9-1 (S. au 3-7) 202

Servantes demandées

ON DEMANDE UNE BONNE GENERALE pour 2 personnes. Lavage en dehors. Bon salaire. Références exigées. S'adresser : 32 1-2 SAUNDERS, tél.: 2-4859.
40233—26/5 (6 fs) 198.

BONNE GENERALE possédant références pour famille avec enfants, demandée immédiatement. S'adresser : 107, RUE ST-CYRILLE.
40188—25-5 (6 fs) 198

ON DEMANDE UNE SERVANTE munie de bonnes recommandations. S'adresser en personne à: 148, LOCKWELL, Québec.
40239—28-5 (6 fs) 198

BONNE GENERALE DEMANDEE immédiatement. Bons gages. S'adresser : 91 AVENUE BROWN, Québec, tél. : 9200.
40214—26-5 (6 fs) 198

FILLE GENERALE avec références, sachant faire un peu de cuisine. Devra aller à la campagne, pour la vacance. Salaire $25.00 à $40.00. S'adresser : 1216, CHEMIN STE-FOY.
40235—27-5 (6 fs) 198

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général. Gros lavage en dehors. Bon salaire. M. RENE BLANCHET, 53, RUE D'AUTEUIL. Tél. : 4-2664.
40247—27-5 (6 fs) 198

BONNE GENERALE DEMANDEE, sachant faire la cuisine. Bonnes références. Salaire : $30.00. S'adresser : 86, CHEMIN ST-LOUIS. (App. 1). Tél. : 7610.
40294—28/5 (3 fs) 198.

SERVANTE GENERALE DEMANDEE avec bonnes références. S'adresser : 318, AVENUE LAURIER. Tél. : 2-5142.
40333—29-5 (3 fs) 198

ON DEMANDE UNE SERVANTE. S'adresser: 80, AVENUE TASCHEREAU.
40327—29-5 (3 fs) 198

Tabac en feuilles

AVIS AUX FUMEURS

TABAC 38c lb
TAXE COMPRISE. — Bleu, Rouge, Havane, Comstock, Connecticut, Kentucky. Demandez notre tabac coupé pour pipe et cigarette. Prix défiant toute compétition. JOSEPH TREMBAY, 811, ST-VALLIER, Québec.
39289—22-4 (J. s. mar. au 19-6) 204

SENE ST-JEAN. — Spécialité tabac en feuilles. Gros et détail. Prix défiant toute compétition. Direct du producteur au consommateur. 127½, DE LA COURONNE, Québec. Tél. : 4-0120.
39695—8-5 (S. au 29-5) 204

Teinturiers

TEINTURERIE MATHIEU LTEE: Nettoyage, pressage et teinture sont obtenus selon les méthodes les plus sûres, avec des produits de première qualité. 15, RUE ST-ALBERT, Québec. Tél. : 4-1600.
40158—24-5 (26 fs) 209

TEINTURERIE DORCHESTER. — Nettoyage du ton clair parfait. Procédé exclusif de stérilisation 100% efficace, pour complets, pardessus, robes unies. Teintures pour deuil, 24 heures. 120, DORCHESTER, Québec. Tél. : 4-2484.
40003—18-5 (26 fs) 209

TEINTURERIE FRANÇAISE INC. — $1.00 nouveau prix pour nettoyage. Pressage nettoyage. Spécialité: teinture de soie. Département spécial pour commandes de la campagne. Sollicitons commande d'essai. 565, ST-JEAN, Québec. Tél. : 4-4088.
40200—25-5 (1 ms) 209

Terres demandées

TERRES DEMANDEES, de différentes grandeurs, avec roulant, animaux, etc. Donner détails et vos plus bas prix. $50,000.00 à placer sur des terres. Ecrire à : CASIER 863, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
39668—7-5 (26 fs) 211

Terrains à vendre

DEVENEZ PROPRIETAIRE, 52 terrains à vendre, 50 x 100 ou 100 x 100 dans la plus belle partie de Sillery. Conditions de paiement faciles sur demande. 75, AVENUE MAGUIRE SILLERY. Tél. : 2-3660.
39437—29-4 (26 fs) 210

TERRAINS A VENDRE au pied de la côte des Bell et à Québec-Ouest (10ième Avenue). Pour informations écrire : CASIER 926, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
40026—20-5 (12 fs) 210

A LORETTEVILLE, Rue Lessard, terrains à vendre à bonnes conditions. S'adresser : 598, RUE ST-VALLIER. Tél. : 2-7727.
40242—27-5 (3 fs) 210

TERRAINS A VENDRE. S'adresser : ALPHONSE BOURGAULT, ST-PATRICE DE BEAURIVAGE, Co. Lotbinière.
40274—28-5 (6 fs) 210

TERRAINS à St-Pascal-Baylon, près de la Canardière. Terrains de 50 x 90. Trottoirs faits. Prix $300. à $400. S'adresser : EMILE BROUSSEAU, 255, RUE ST-JEAN, Québec. Tél. : 2-5768.
29-5 (6 fs) 210

Terres à vendre

TERRE A VENDRE dans ville de Lévis. Comprenant 135 lots à bâtir, 1 grange avec 8 vaches et "run" de lait. Terrain excellent pour culture des légumes. Pour informations : 165, ST-GEORGES, LEVIS.
40022—19-5 (12 fs) 212

TERRE 2½ arpents, toute en culture avec circuit. Excellente terre à foin, grain, légumes. Terre toute en bois et autre terre 70 acres en bois construction, bois pulpe. Pour 20 vaches, 4 chevaux. Récolte 80, 90 tonnes foin par année. Tous instruments aratoires y compris chargeur et déchargeur à foin mécaniques. Engin gazoline, batteuse, scie circulaire. Maison brique, 3 granges, poulailler, éleveuse, poussins. 1 grange moderne avec installation en fer. 14 vaches canadiennes enregistrées. Boutique forge, utilité ferme. Vendra cause vieillesse. $16,000.00, $8,000 comptant, balance facile. S'adresser : TELESPHORE LAROSE, FERME DES ORMES, ST-ISIDORE, Dorchester.
40234—27-29-5 212

TERRE A VENDRE avec roulant, 4 terres à bois. S'adresser : GEDEON DUBEAU (Rang St-Joseph), BEAUPORT.
40232—27-5 (6 fs) 212

TERRE, 175 arpents, 60 en culture et pâturage, 115 en bois. Verger, sucrerie, cabane, bouilloire, 600 chaudières; 3-4 mille de Basilique Ste-Anne, 5 minutes des chars, du moulin de pulpe. Maison, grange, hangar, aqueduc, électricité, toilette. Roulant, animaux, clientèle de lait vendu à $4.00 le 100 lbs. Belle vue sur le St-Laurent. Prix $5,000, $3,900.00 comptant $1,100.00 sur prêt fédéral.
UNE AUTRE BELLE TERRE de 40 arpents, très bien bâtie. Maison, grange, hangar, aqueduc, électricité, toilette. Située 4 milles de Québec. $2,500.00 comptant, balance 3% d'intérêt.
AUTRE TERRE avec roulant et animaux à vendre ou à échanger pour maison de rapport à Québec. E. LEMIEUX, 114, DES FRANCISCAINS, QUEBEC.
39105—14/4 (mer. s.l. au 12/6 212.

PETITE TERRE, route nationale, 30 arpents, maison, grange, grand poulailler, restaurant, station de gazoline. Prix $2,500.00, $1,500 comptant, balance facile. S'adresser : J.-E. LACHANCE, 77, ST-LOUIS, LEVIS.
40293—28/5 (3 fs) 212.

TERRE A VENDRE. — 90 arpents, bonnes bâtisses, près école et église, plusieurs commodités, avec ou sans roulant. AMEDEE BRETON, STE-AGATHE, Co. Lotbinière.
40020—22-5 (S. mar. au 5-6) 212

A VENDRE : BONNE TERRE A LIN, 87 acres, moitié en culture avec bâtisses. Une autre terre 3 arpents large sur 30 arpents de long; 20 arpents en culture, balance en bois franc et de commerce. Les 2 à vendre pour $2,600.00, dont $1000.00 comptant, balance $100. par année sans intérêt. Aussi une autre terre bien bâtie. S'adresser sur les lieux à : ADELARD PELCHAT, STE-JULIE STATION, Co. Mégantic.
39737—8-15-22-29-5 212

TRES BELLE FERME située à moins de 2 milles du village. Superficie : 75 acres, 8 en forêt bien boisée. Bonnes bâtisses, etc. S'adresser : Hugues CHABOT, ST-BERNARD, Co. Dorchester.
40209—29-4 5-12-5 212

FERME A STE-FOY

BELLE TERRE A CULTURE A VENDRE, située à 1 mille des limites de la ville. Occasion pour prompt acheteur. Ecrire à : CASIER 938, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
40313—29-5 (1 fs) 212

TERRE A VENDRE. — Bonnes bâtisses, roulant complet. S'adresser sur les lieux : GEORGE LOUGHREN, CHAMPIGNY, ANCIENNE-LORETTE.
40211—29-5 5-12-6 212

Terre à vendre

TERRE A VENDRE, 5 milles de la ville, 62 arpents, 13 en bois. Belle sucrerie, bonnes bâtisses, roulant. Occasion pour prompt acheteur. J. DAGNEAU, 317, AVENUE DE OBLATS. Tél. : 2-6950.
29-5 (6 fs) 212

Feu Mme P. Demers

St-Etienne-de Lauzon. — (D.N.C.). — D'imposantes funérailles ont été faites, à St-Etienne-de-Lauzon, à Mme Philéas Demers (Elmina Laroche), décédée le 4 mai, à l'âge de 73 ans, 7 mois, après une longue maladie. Elle laisse le souvenir d'une parfaite chrétienne.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé N. Tanguay, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés A. Castonguay et P. Roy.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, une nièce adoptive, Mlle Cécile Laroche; sa soeur, Mme A. Cloutier (Phébée); trois frères: MM. Alphée Laroche, de St-Antoine, Joseph, de St-Agapit, et Alphonse, de Los Angeles, Cal.; ses beaux-frères: MM. Alexandre Cloutier, de St-Antoine, Ustazade et Arthur Demers, de St-Etienne, et Alcide Demers, de Saint-Agapit; les enfants de son époux: MM. et Mmes Pierre Guillemette, Alphonse Demers, de St-Agapit, Alphonse-Noël Demers et Ernest Demers, de Saint-Etienne; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Elle était aussi la tante des RR. Srs Ste-Rose-Viterbe, des Soeurs de N.-Dame du P.-S., St-Ignace-de-Loyola, dominicaine de l'Enfant-Jésus, St-Paul-de-la-Croix, de l'hôpital Ste-Anne de Québec, et Marie-Théophane, missionnaire en Afrique.

La croix était portée par M. Samuel Belleau et la dépouille mortelle, par MM. Johnny Lambert, Odina Allard, Onésime Lalliberté et Edmond Dubois.

Conduisaient le deuil, outre son époux et sa nièce adoptive, ses frères: MM. Alphée Laroche, de Saint-Antoine, et Joseph Laroche, de St-Agapit; sa soeur, Mme Alexandre Cloutier (Phébée), de St-Antoine; sa belle-soeur, Mme W. Caouette, de Québec; ses beaux-frères: MM. Alexandre Cloutier, Arthur-Ustazade Demers, de St-Etienne, et Alcide Demers, de St-Agapit; les enfants de son époux: MM. et Mmes Pierre Guillemette, Alphonse Demers, de St-Agapit, Noël Demers et Ernest Demers, de St-Etienne; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, ainsi qu'un grand nombre d'amis.

Nos sincères condoléances à la famille.

Non classifiées

NETTOYAGE TEINTURE

Si vous avez teinture ou nettoyage à faire pour des choses de valeur, confiez-les sans crainte à la maison de grande renommée qu'est la

Teinturerie Française Inc.
565, St-Jean Québec
38570—24-3 (Mer. s. au 19-6) N.C.

POUR DE LA PEINTURE

AU MEME PRIX ET MEME QUALITE QUE L'AN DERNIER, VENEZ AU MAGASIN DU COIN ST-PAUL ET HENDERSON, GRIS ET ROUGE $2.19, BLANC $2.29 et $2.69. LE GALLON. LIGNE COMPLETE DES PEINTURES "SICO". BROUSSEAU & FRERE ENREG.
40226—26-5 (Mer. s. au 21-8) N.C.

29-5-43

180 Feuilleton de l'"Action Catholique"

meubles, et quelque chose d'insensé se passe en lui; une houle le précipite; sa main se pose comme une griffe sur l'épaule de Xavier; son regard ardent brûle l'inconnu et il crie, dans une sorte de râle où il y a tout ensemble de l'égarement et de l'espoir :

—Cette femme... cette femme... qui est cette femme ?

Autour de l'ingénieur, c'est une stupeur. On le croit fou, et l'impression en est plus forte encore en voyant Alize, pâle comme une morte, s'accrocher désespérément à son bras en répétant inlassablement :

—Venez... partons... partons.. Georges, je vous en supplie... partons...

Mais lui n'entend pas; il ne voit pas; il bouscule Xavier Vivien en renouvellant sa question :

—Quelle est cette femme ?

—Mais, parbleu, c'est la mienne, déclare le fabricant de meubles, en s'efforçant de se dégager de la poigne qui lui entre dans les chairs, et je trouve étrange, mon cher...

—La vôtre !... crie l'ingénieur.

Sa voix résonne comme l'airain, il répète :

—La vôtre !..

Sa main abandonne l'épaule meurtrie du jeune époux pour saisir le frêle poignet d'Alize, et, les yeux dans les yeux, calme d'un calme terrible, il dit les dents serrées :

—Vous m'avez donc menti !... Mlle Montbard n'avait donc pas accepté d'épouser M. Vivien ?

—Georges, je vous expliquerai... Ce n'est ni le lieu ni le moment... Je me sens souffrante : partons mon ami...

—Répondez, ordonne durement l'ingénieur. Oui ou non, votre amie devait-elle épouser M. Vivien cet hiver.

Frémissante, Catherine écoute. Elle comprend, elle devine. L'ancien président, Mme Reumeil, Mme de Saint-Romain, veulent intervenir. Les bras étendus, la jeune fille les arrête et dit :

—Chut !... Attendez... Laissez parler Alize.

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

TROIS JEUNES FILLES ONT REVE... 177

—Ma chère, tu chantes supérieurement la romance du renoncement — quand tu n'es pas en jeu. Il est facile de faire figure d'héroïne en sacrifiant les autres. J'ai écouté avec patience toutes les fioritures dont il t'a plu d'enjoliver l'affection que tu portes à Fanny. J'ai apprécié ta verve et j'applaudis à la virtuosité de ta parole. Mais, pour me faire renoncer à Georges, il faudrait autre chose que des mots.

—Malheureuse ! ne tente pas le Ciel. Je ne sais par quels sentiers tortueux tu es arrivée à ton affreux succès, mais, prends garde. Tu es sans pitié et un jour...

—Quel ton pour une conversation entre amies, interrompt Mme de Saint-Romain en pénétrant dans le salon. Mes enfants, je vous entends de l'extrémité de la galerie. Si je ne connaissais votre affection mutuelle, je croirais à une querelle. Bonjour, Alize. Vous êtes seule ?

—Maman va me rejoindre dans quelques instants, Madame.

—Qu'elle ne tarde pas trop ! J'ai aperçu par la fenêtre de ma chambre, Mlle Darcueil et un beau jeune homme dont l'évocation vous fait rougir, Alize. Ils ne sont pas seuls : le président les accompagne. Etonnant pour son âge, le président ! On sonne, c'est eux. Tout est prêt, Cathe ?

—Tout, oui, maman.

Mme de Saint-Romain a remarqué l'agitation des deux jeunes filles. Sans en avoir reçu la confidence, elle a deviné le drame qui se joue entre Fanny, lointaine, pauvre et seule, Alize et Georges. Elle s'est tue, ne voulant pas augmenter la peine de Catherine, mais elle vient poser une main affectueuse sur l'épaule de sa fille en disant doucement :

—Merci, ma bonne chérie.

—Nous venons tôt, à cause de mon père, déclare Louise, en embrassant Mme de Saint-Romain, car je crains l'humidité du soir pour lui.

—Signe de décrépitude de votre serviteur, dit le vieillard, en faisant preuve de la bonne humeur qu'il témoigne toujours en présence de Catherine.

Mme Hibernie entre dans le salon en tenant par

CINÉ-BULLETIN

Titre et texte enregistrés — tous droits réservés Ottawa 1936

Sous cette rubrique, pour l'information de nos lecteurs, nous donnons des indications diverses et une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans différents cinémas sans toutefois assumer la responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ces salles.

Le Ciné-Bulletin n'est pas destiné au public des salles paroissiales; il s'adresse à celui des salles publiques de cinéma. Il constitue moins une invitation à les fréquenter qu'une mise en garde contre ceux de leurs spectacles qui offrent le plus de dangers.

Il n'est tenu, ici aucun compte des réclames des exploitants de cinéma, et ce bulletin ne contient pas d'annonce devante.

Les cotations morales mentionnées plus bas s'inspirent aux meilleures sources d'information. Pour les films jugés condamnables, la note sera tempérée s'il y a lieu suivant les modifications ou coupures effectuées par le Bureau de Censure des vues animées de la province de Québec.

APPRECIATION MORALE
Classification

1.- Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.
2.- Ne convient qu'aux spectateurs adultes sérieusement formés.
3.- A déconseiller, parce que dangereux.
4.- A proscrire et à combattre.
?.- Film dont nous n'avons pas la cotation. Un chiffre placé devant le point d'interrogation indique la cote probable.

L'ETOILE placée à la suite d'un chiffre indique un spectacle qui nous paraît comporter un réel intérêt.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement de la conscience : elle veut seulement le faciliter. Munie de nos renseignements, chaque personne doit savoir à quelle catégorie elle appartient et, dans le cas d'un danger particulier déterminer prudemment si elle peut s'y exposer. Il va de soi que le jugement du confesseur prime tout autre en la matière.

"Cambrai"

TAHITI HONEY — — — — — — — — — 2
Comédie musicale avec Dennis O'Keefe et Simone Simon. Un orchestre qui ne réussit pas, engage une chanteuse dans l'espoir qu'elle attirera des succès à la troupe.

BOOTS AND SADDLES — — — — — — 1

"Canadien"

CES DAMES AUX CHAPEAUX VERTS 1
La jeune orpheline Arlette est recueillie par ses quatre cousines, les demoiselles Davernis, surnommées les "dames aux chapeaux verts". L'espièglerie d'Arlette contraste avec la rigidité compassée des vieilles filles. Arlette découvre le secret d'une affection déçue dont sa cousine Marie fut l'héroïne. Elle se met dans la tête de renouer l'intrigue entre Marie et le professeur Ulysse Hyacinthe et y réussit. Ce premier mariage entraînera celui d'Arlette avec le fils du propriétaire des Davernis. Bonne intreprétation d'Alice Tissot, Marguerite Moreno, Micheline Cheirel, Larquey et Mary Berry.

LA GRANDE MARE — — — — — — — 1
Film inconnu.

"Capitol"

THE AMAZING MRS HOLIDAY — — 1
Comédie dramatique avec Deanna Durbin et Edmond O'Brien. — Une institutrice américaine fuit la Chine en guerre et cherche à regagner les Etats-Unis avec 9 orphelins. Après diverses aventures, elle se trouve dans une situation difficile, mais réussit à faire accepter les enfants par l'Immigration. Un mariage suit. — Plusieurs chants, comme à l'ordinaire dans les films de cette vedette.

SHERLOCK HOLMES IN WASHINGTON — — — — — — — — — — — — — 2
Film policier avec Basil Rathbone et Nigel Bruce. Le héros tente de retrouver la photographie d'un document disparu qui est en même temps recherché par des espions. Il y réussira après diverses péripéties.

"Cartier"

CHINA — — — — — — — — — — — — 2
Drame d'actualités avec Alan Ladd, Loretta Young et William Bendix. — L'action se passe en Chine avant l'entrée en guerre des Etats-Unis. Un Américain fait affaire avec les Japonais et les Chinois, mais reste neutre, jusqu'au moment où il constate l'attitude des premiers. Il se fait tuer en combattant une colonne ennemie.

REVEILLE FITH BEVERLEY — — — — 1
Comédie avec musique et danse.

"Cinéma de Paris"

LA KERMESSE HEROIQUE — — — — 2
Grande comédie. Interprétation de Françoise Rosay, Jean Murat, Louis Jouvet, Alerme, Bernard Lancret, etc.
— Boom, en Flandres, 1616. La ville se prépare à une kermesse et est révolutionnée par l'approche des Espagnols. Dans un stratagème, les hommes se cachent et le Bourgmestre se fait passer pour mort, dans l'espoir que les ennemis respecteront le deuil de la ville. Ceux-ci sont accueillis par les femmes de la ville et repartent le lendemain, dans les rires et les chansons. Boom reprend son indolence et la ville acclame son bourgmestre à qui sa femme a repassé la gloire de sa diplomatie féminine.
— Cette bande intéressera les auditoires formés et cultivés, capable de ne pas prendre au sérieux ce qui n'est qu'une farce dans un cadre historique. L'époque où l'histoire est censée se dérouler permet d'expliquer des attitudes des phrases truculentes, voire l'attitude d'un moine, qui correspondent peu avec les moeurs contemporaines, et seraient de nature à choquer des auditoires non prévenus.

LA VIE EST MAGNIFIQUE — — — — 2
Comédie avec Jean Servais, Katia Love, Germaine Dermoz, Roger Bontemps. Une partie du film a été tourné dans le décor naturel des Landes.

HORAIRES DES PROGRAMMES

CAMBRAI. — Boots and saddle à 1 h., 3 h. 40 6 h. 20 9 h. 05; Sujets courts et actualités à 1 h. 55, 4 h. 40, 8 h. 30, Tahiti honey à 2 h. 30, 5 h. 10, 7 h. 20, 10 h.

CANADIEN. — La grande mare à 3 h. 10, 6 h. 11, 9 h. 35; Ces dames aux chapeaux verts à 1 h. 05 4 h. 31, 7 h. 36; Actualités et annonces à 2 h. 46, 9 h. 13. — Continuel.

CAPITOL. — Sherlock Holmes in Washington à 1 h. 15, 4 h. 35, 8 h.; Amazing Mrs Holiday à 2 h. 40, 6 h., 9 h. 25.

CARTIER. — Reveille with Beverley à 2 h. 45, 5 h. 45, 8 h. 45, China à 1 h., 4 h., 7 h., 10 h.; Actualités à 2 h. 20, 5 h. 20, 8 h. 20.

CIN. DE PARIS. — Kermesse héroïque à 12 h. 45, 3 h. 49, 6 h. 33, 9 h. 36; La vie est magnifique à 2 h. 33, 5 h. 17 8 h. 20.

EMPIRE. — Powers girls à 1 h., 4 h., 6 h. 45, 9 h. 45; Sujet court et actualités à 2 h. 30, 5 h. 35, 8 h. 15; Yanks ahoy à 3 h. 05, 5 h. 45, 8 h. 50.

FRANCAIS. — Down Texas way à 1 h., 7 h.; Sujet court à 2 h., 8 h.; Coup de vent à 2 h. 30, 8 h. 30; Top Sergeant Mulligan à 3 h. 50, 9 h. 50.

(Commencant demain)

FRANCAIS. — Actualités à 1 h., 7 h.; Beyond Sacramento à 1 h. 10, 7 h. 10; Beyond the blue horizon à 2 h. 40, 8 h. 40; Private Buckaroo à 3 h. 33, 9 h. 55.
— Demain, soirée à 6 h. 30.

IMPERIAL. — Mr Wise guy à 1 h., 3 h. 56, 7 h., 9 h. 56; Sujets courts à 2 h., 8 h.; Road to Morocco à 2 h. 35, 8 h. 35.
— Demain, continuel.

PRINCESSE. — Blocked trail à 1 h., 4 h. 22, 7 h. 10 h. 22; Sujets courts à 2 h., 8 h.; Once upon a honeymoon à 2 h. 25, 8 h. 25.
— Demain, Continuel.

RIALTO. — Actualités à 3 h. 05, 8 h.; L'amour guide à 1 h. 45, 6 h. 40, 9 h. 55; Sunday punch à 3 h. 30, 8 h. 25; March of Time à 1 h. 30, 9 h. 40; Fin à 4 h. 50, 11 h. 20.

Demain. — Actualités à 3 h. 20 6 h. 20, 9 h. 20; L'amour guide à 12 h. 45, 3 h. 45, 6 h. 45 9 h. 45; Sunday punch à 2 h. 05, 5 h. 05, 8 h. 05.

VICTORIA. — Hitler's children à 2 h. 30, 5 h. 40, 8 h. 50; Two weeks to live à 1 h., 4 h. 10, 7 h., 10 h. 10; Sujet court à 3 h. 50, 8 h. 25; Actualités à 2 h. 20 5 h. 30, 8 h. 40. — Continuel.

LEVIS

ACA. DE MUSIQUE. — Actualités à 7 h. 15; I married an angel à 7 h. 25; Pochards à 9 h. 05.
— Demain, matinée à 1 h. 30 et soirée à 6 h. 15.

CANADA. — Journey into fear à 7 h., 10 h. 15; Sujets courts à 8 h. 15; Across the Pacific à 8 h. 40.

CIN. DE LEVIS. — Fly by night à 7 h., 10 h.; Actualités à 8 h. 05; For me my and gal à 8 h. 15.
— Demain, représentations à 1 h. 30, et 6 h. 15.

"Empire"

POWERS GIRLS — — — — — — — — — 2
Comédie avec musique et danse. En vedettes : George Murphy, Carole Landis et Anne Shirley.

YANKS AHOY — — — — — — — — — — ?
Film inconnu.

"Français"

COUP DE VENT — — — — — — — — 2
Version française d'un film italien mettant en vedettes : Aquistapage, Alcover, Mady Berry, Germaine Reuver, Azais et Yvette Lebon. — La bonté et un acte d'héroïsme du héros, lui valent l'admiration et la sympathie de tous ses voisins ceux-là même qui l'avaient accusé.

TOP SERGEANT MULLIGAN — — — 1
Comédie militaire avec Nat Pendleton et Charles Hall. Deux individus insolvables s'enrôlent pour échapper à un créancier, mais découvrent que celui-ci est leur sergent !

DOWN TEXAS WAY — — — — — — — 1
(Commençant demain)

BEYOND THE BLUE HORIZON — — — 2
Film exotique en couleurs. Interprètes : Dorothy Lamour et Richard Denning. — Pour prouver les droits de l'héroïne à un héritage, les principaux acteurs de l'histoire doivent pénétrer dans la jungle.

BEYOND TO SACRAMENTO — — — 1

PRIVATE BUCKAROO — — — — — 1
Comédie avec musique et danse.

"Impérial"

ROAD TO MOROCCO — — — — — — 2
Pleine d'excellents "gags", cette farce devrait dérider royalement les amateurs désireux de se détendre au cinéma sans chercher beaucoup d'idées dans les spectacles qu'ils vont voir. — Avec Bing Crosby, Bob Hope et Dorothy Lamour.

MR WISE GUY — — — — — — — — — 2
Mélodrame avec Leo Gorcey et les East End Kids. — Les jeunes héros sont trouvés dans un camion volé, et n'ayant pu prouver leur innocence, condamnés à la réforme. Mais le frère de l'un d'eux se trouve mêlé bien involontairement à une affaire de hold-up. Il serait électrocuté si les jeunes condamnés ne s'évadaient et ne prouvaient son innocence.

"Princesse"

ONCE UPON A HONEYMOON — — — 3

BLOCKED TRAIL — — — — — — — — 1

"Rialto"

L'AMOUR GUIDE — — — — — — — — 1
Comédie musicale avec Maurice Chevalier, Marcel Vallée et Jacqueline Francell. L'homme à tout faire d'un photographe rêve de devenir guide. Il a l'occasion d'aider une jeune fille réalise son rêve et épouse sa protégée.

SUNDAY PUNCH — — — — — — — — 2
Comédie avec Willian Ludigan et Jean Rogers.

"Victoria"

HITLER'S CHILDREN — — — — — — 2*
A travers une fiction amoureuse, ce drame illustre quelques-unes des méthodes par lesquelles l'Allemagne éduque, instruit et entraîne sa jeunesse et lui inculque sa fausse philosophie de la race. Avec discrétion sont évoquées quelques-unes des théories immorales du nazisme comme la stérilisation ou la maternité illégitime. — Avec Bonita Granville et Tim Holt.

Y Songez-Vous?

"Je crois que si S. Paul revenait, il se servirait du cinéma pour propager la doctrine catholique".
L. McMahon

— Strictement pour les adultes qui pourront gagner à voir cette bande.

TWO WEEKS TO LIVE — — — — — — — 1
Comédie avec Chester Lauck et Norris

LEVIS

"Académie de Musique"

MARRIED AN ANGEL — — — — — — 2*
Avec Jeannette MacDonald et Nelson Eddy.
Nelson Eddy, banquier de Budapest, fait un rêve où il épouse un ange. Cet ange n'est autre que Jeannette, sa commis de banque. Lorsqu'il s'éveille, il la rencontre vêtue d'un costume de bal et réalise son rêve.
Ce film diffère du genre habituel des films MacDonald-Eddy; mais les effets de scène y sont merveilleux et les chants très bien exécutés.

LA POCHARDE — — — — — — — — — 2
Mélodrame. Un médecin-légiste fait involontairement condamner une femme à la détention perpétuelle. Plus tard, se rendant compte qu'il a été induit en erreur, il garde son secret pour ne pas compromettre son avenir. Onze ans après le fils de ce médecin apprend la vérité et rétablit les faits. Interprètes : Germaine Rouer, Henri Bosc, Pizana, Jacqueline Daix.

"Canada"

ACROSS THE PACIFIC — — — — — — 2
Bon film d'espionnage dans la facture de "Maltese Falcon". Interprétation de Humphrey Bogart, Mary Astor et Sidney Greenstreet. — Un agent secret américain est renvoyé ignominieusement du service ce qui lui permet de s'introduire dans des milieux louches et de dévoiler les activités d'un espion étranger.

JOURNEY INTO FEAR — — — — — — 1
Film d'espionnage avec Joseph Cotten, Orson Welles et Dolorès Del Rio. — Des espions ennemis tentent de supprimer un expert artilleur américain à cause des secrets qu'il possède.

"Cinéma de Lévis"

FOR ME AND MY GAL — — — — — — 1*
Drame musical avec Judy Garland, George Murphy et Gene Kelly. — L'action se passe en 1914. L'héroïne vedette de vaudeville, est éprise d'un comparse égoïste qui se fiche d'elle. Elle passe en France et s'occupe de divertir les troupes, mais l'acteur qu'elle aimait l'y retrouve et se distingue finalement par un coup d'éclat.

FLY BY NIGHT — — — — — — — — — 2
Film d'espionnage avec Nancy Kelly et Richard Carlson. L'action se déroule rapidement et retient l'attention.

SHAWINIGAN

Auditorium"

UN GOSSE EN OR — — — — — — — — 1
Deux amis se chicanent à tout propos. Un jour, ils recueillent un enfant, seul survivant d'un accident il leur porte bonheur. Après quelques temps, l'enfant disparaît mystérieusement recueilli par un cirque où il rencontre une fillette de son âge. Les deux amis vont le reprendre et découvrent qu'il est le riche héritier du château du village. Il restera avec ses sauveurs et les comblera de ses largesses.

THE OLD CHISHOLM TRAIL — — — 1
(Ce soir)

SONG OF THE ISLANDS — — — — — 2

"Cartier"

IN WHICH WE SERVE — — — — — — 2*
Une oeuvre de première valeur, destinée à montrer l'attitude des marins anglais dans la présente guerre. — Le film n'a pas d'intrigue. Il est composé d'une série d'épisodes de la vie d'un bateau, des marins, de son équipage, des familles de ceux-ci. Les inquiétudes et les joies des uns et des autres, la perte du navire, le sort des survivants, etc., ne sont que quelques-uns des épisodes d'une bande qui devrait intéresser tous les auditoires, quelque soit leur genre de films préférés.

"Roxy"

UN SOIR DE REVEILLON — — — — ?

RECUPERATION

Le nouveau Comité de Récupération est maintenant organisé de telle sorte qu'il puisse aller chercher **promptement** tous les **rebuts utilisables** qu'on voudra bien lui confier. **Téléphonez à 2-2396.**

LEVIS et la banlieue

La question du bois n'est pas encore réglée. — Le conseil de ville de Lévis n'a pu obtenir encore le règlement de la question de l'approvisionnement du bois pour les citoyens de Lévis. Le conseil de ville à sa dernière réunion a adopté une résolution pour demander du contrôle des prix et du commerce en temps de guerre de hausser le prix du bois de $0.25 par corde pour les cultivateurs soient intéressés à venir vendre leur bois si bien à Lévis qu'à Québec. Voici le texte de la résolution approuvée à cette fin.

Il est proposé par M. l'échevin F.-B. Atkinson et secondé par M. l'échevin Léo Lamontagne,

Et résolu :

Considérant la disette de bois de chauffage qui existe actuellement;
Considérant qu'il est apportun que la cité de Lévis se procure une certaine quantité de bois de chauffage aux fins de le revendre à ceux qui sont dans le besoin;

Considérant que dans la cité de Québec le bois de chauffage se vend 25 sous de plus la corde d'un pied que le prix demandé à Lévis et à Lauzon;

Considérant que cette différence de 25 sous est la cause que les fournisseurs de bois préfèrent aller vendre leur bois à Québec;

Considérant que Lévis doit être mis sur le même pied que la cité de Québec;

Considérant qu'il serait à propos d'autoriser la cité de Lévis à vendre son bois 25 sous par corde de un pied de plus que le prix coûtant, et ce pour l'administration;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à M. L.-G. Gastonguay, représentant du sous-régisseur des bois de chauffage, ainsi qu'une copie de la présente résolution, avec prière d'autoriser immédiatement le conseil de la cité de Lévis à se procurer le bois de chauffage, aux conditions mentionnées dans la présente résolution.

Adoptée unanimement.

Vraie copie.

Le 75ième anniversaire de la congrégation des Enfants de Marie de Lauzon. — La congrégation des demoiselles Enfants de Marie de la paroisse de Lauzon célèbrera, demain, le 75ième anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, il y aura messe solennelle le matin, à 7 heures, au cours de laquelle un prédicateur étranger donnera le sermon de circonstance.

Demain après-midi, à 3 heures,

Réunion de l'amicale du couvent Jésus-Marie, Lauzon

La réunion annuelle de l'amicale du couvent Jésus-Marie, Lauzon, aura lieu le jour de l'Ascension, jeudi le 3 juin prochain.

Aucune lettre-circulaire ne sera adressée cette année, et les organisatrices espèrent que cette présente invitation suffira.

Toutes les anciennes élèves seront les bienvenues à l'Alma Mater. L'inscription se fera à 1 h. 30.

il y aura cérémonie spéciale au cours de laquelle un ancien aumônier de la congrégation, M. l'abbé Houde, curé de St-Joseph de Beauce, donnera le sermon.

Dans la soirée, il y aura séance dramatique et musicale dans la salle du collège de Lauzon.

Banquet civique. — Lundi soir, à 6 heures 30, aura lieu, à la salle du patronage de Lévis, un banquet civique, sous les auspices de la chambre de commerce senior du district. Ce banquet sera présidé par M. Hervé Baribeau et parmi les invités d'honnneur, on remarquera les représentants des autorités municipales de Lévis et Lauzon, les représentants des autorités provinciales et fédérales, des corps publics du district. On peut se procurer des cartes de M. Adrien Bégin, secrétaire de la chambre de commerce, 45 avenue Bégin, Lévis, tél. : zone 5-300, de M. Déziel Couture, 1 Mgr Gosselin, tél. : 1340 ou de M. Rosaire Maranda, 10 rue Napoléon, tél. : 861.

Enfants de Marie de Lévis. — Les demoiselles de la congrégation des Enfants de Marie de Lévis voudront bien se rappeler qu'elles auront leur messe de communion mensuelle demain matin, à 7 heures 15. Dans l'après-midi, à 3 heures, elles auront leur réunion mensuelle. Toutes sont priées d'être présentes.

Mariage Paris-Bégin. — Lundi matin dernier, à 8 heures 30, à la chapelle des congréganistes à Lévis, a été célébré le mariage de M. Georges-H. Paris fils de feu M. Emilien Paris, de Lévis, avec Mlle Cécile Bégin, fille de M. Arthur Bégin, de St-Jean-Chrysostome. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Armand Paris, vicaire à St-Jean-Baptiste de Québec, oncle du marié. M. Alcide Paris servait de témoin à son frère et M. Arthur Bégin accompagnait sa fille.

Pendant la messe un beau programme de chant fut rendu. Après la cérémonie nuptiale le déjeuner fut pris au manoir Shaienks, rue St-Georges, à Lévis, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Licenciés en sciences commerciales. — Deux étudiants de Lévis viennent de couronner brillamment leurs études à l'université Laval. Ce sont MM. Jean-Paul Roy fils de M. J.-P.-E. Roy, agent de billets au C. N. R. à Lévis, qui a obtenu son titre de licencié avec la note grands distinction et M. Fernand Simard, fils de M. Albert Simard, également employé au C. N. R., à Lévis, qui a obtenu le même titre (L. S. C.), avec la note succes.

Nos félicitations à ces deux nouveaux licenciés.

Beau succès au convent de Bienville. — Deux religieuses des Srs St-Louis de France du couvent de Bienville, viennent de subir l'examen du certificat d'espagnol que décerne l'université Laval, ce sont Soeur Thérèse d'Alençon, avec la note très grande distinction et Sr Marie-Véronique, avec la note distinction.

Sr Thérèse d'Alençon bâchelière de l'université de Montréal avait obtenu en 1938 la médaille du gouvernement français pour les brillants succès remportés dans ses études classiques.

Nous félicitons ces deux religieuses et nous souhaitons que le succès continue à couronner leur étude de langue.

Unité sanitaire. — Voici les principales activités de l'unité sanitaire de Lévis, pour la semaine du 31 mai 1943.

Lundi, le 31.—Lévis: de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures, p.m., clinique antituberculeuse (examen gratuit des poumons) par le Dr Laberge.

Cours de secourisme aux élèves de l'école des Frères.

Mardi, 1er juin. — St-Romuald : Clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie.

De 1 h. 30 à 2 h. p.m., à l'école de New-Liverpool.

De 2 à 3 heures, p.m., à l'hôtel de ville.

Cours de secourisme aux élèves du collège.

Mercredi, le 2. — Charny : Cours de secourisme au collège et au couvent.

Pintendre : Dans le soubassement de la sacristie, de 2 à 2 h. 30, p. m., clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie.

Lauzon : Cours de secourisme aux ouvirers de la Cie Davie.

Jeudi, le 3 : Fête religieuse.

Vendredi, le 4. — St-Etienne : A l'école du village de 2 h. à 2 h. 30 p.m., clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie.

T. St-Rédempteur : Au couvent, de 2 h. 30 à 3 heures, p.m., clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie.

Samedi, le 5 — Lévis : De 9 à 11 heures, a.m., au lieu habituel, clinique dentaire par le dentiste P. Goulet.

Mort de Mme Vve Barthélémy Baker. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Vve Barthélémy Baker, née Marie Fournier, décédée, hier, à Lauzon, à Lauzon, à l'âge de 93 ans.

Elle laisse dans le deuil son fils adoptif, M. Philippe Fournier, de Lauzon, ses frères, MM. Joseph Fournier, de Bienville, Onésime et William Fournier, de Lauzon, une soeur, Mme Alexandre Brulotte de Lauzon.

Les restes mortels sont exposés chez son fils adoptif, M. Philippe Fournier, 591 rue St-Joseph, Lauzon. Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures en l'église St-Joseph de Lauzon et l'inhumation sera faite au cimetière paroisial.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Mort de madame Vve Charles Samson.—Nous avons appris avec regret la mort de Mme Vve Charles Samson, née Anne Ouellet, décédée, hier, à l'âge de 64 ans. Elle laisse dans le deuil deux fils, MM. Charles Samson, militaire de Lévis et Marcel Samson, sergent, de Lévis; deux filles, Mme Thomas Hart, née Rose-Délima, de Lévis et Thomas Murphy, née Esther, de Lévis; trois gendres, MM. Thomas Hart, Thomas Murphy et Jean-Marie Bégin; deux belles-filles, Mmes Charles Samson, jr., et Marcel Samson, de Lévis; ses petits-fils, MM. Gaston, Raymond, Donald, Stephen et Laurence Hart, John et Malvin Murphy, Jacques et Lucien Bégin; ses petites-filles, Mlles Cécile et Pauline Samson, Katheline Hart, Ethel Murphy, Loraine Bégin; ses beaux-frères, MM. Philias Samson, de Québec, Ludger Samson, Emile Samson, de Lévis, sa belle-soeur, Mme Joseph Asselin, de Montréal; un frère M. Joseph Ouellet, de l'Ontario, une soeur Mme Vve Jules Gagnon, un neveu et une nièce, M. et Mme Amédée Gagnon.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures, en l'église du Christ-Roi.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Pour la fête des mères :

La maman idéale

Une élégante brochure du R. P. Poulin, s.j. où les parents trouveront des conseils, des lumières, des directives, des encouragements qui les aideront à mieux élever leurs enfants. Une brochure de 88 pages contenant 24 belles photos. Prix : $0.10 la copie, par poste 0.12; $1.00 la douzaine, par la poste 1.10. **La Librairie de l'"Action Catholique" Québec.**

La situation financière . . .

(Suite de la dernière page)

sis a déclaré qu'une audition complète par des vérificateurs impartiaux s'imposait pour déterminer la situation exacte du Trésor provincial. Si le gouvernement n'a rien à se reprocher, dit-il, il ne devrait pas redouter une pareille enquête.

Le chef de l'Opposition estime qu'un montant additionnel de dix à douze millions devrait entrer chaque année dans la colonne des dépenses. Le gouvernement, dit-il, déduit des dépenses certains revenus hypothétiques et ne fait entrer que la différence dans l'état des déboursés. De sorte que le budget nous présente une situation qui n'est pas du tout conforme aux faits. Il est temps de revenir aux saines méthodes d'affaires.

M. Duplessis reproche aussi au gouvernement actuel d'avoir payé un fort montant de dettes de l'ancien régime Taschereau et d'avoir présenté les faits de façon à faire croire qu'il s'agissait de dettes de l'Union Nationale. Il estime que l'on devrait faire concorder l'année fiscale de la Commission des liqueurs avec celle du gouvernement. La différence dans les dates permet au gouvernement, dit-il, de faire entrer dans l'état des revenus de la province, des profits fictifs de la Commission des liqueurs.

M. Duplessis a déclaré que sous l'Union Nationale, les finances étaient tellement saines que le gouvernement a pu emprunter 30 millions aux Etats-Unis sur la simple parole du premier ministre. Et l'emprunt a été souscrit en une demi-heure. Que l'on fasse une enquête, dit-il, et l'on verra que ce jugement des plus grands financiers du monde sera corroboré.

L'HON. M. MATHEWSON

Tout d'abord, le trésorier déclare que l'Opposition a exprimé deux bonnes idées dans sa motion, mais qu'elle a oublié de dire que le gouvernement avait réalisé ces idées depuis longtemps.

La vérification des livres par des comptables-experts, absolument indépendants, est la première chose que j'ai demandée au gouvernement, déclare le trésorier provincial. J'ai eu recours au plus grand expert que j'ai pu trouver. S'il m'avait été possible d'en avoir un meilleur, je l'aurais pris. Nous avons retenu les services de M. James-C. Thompson, qui s'est associé M. Rosaire Courtois. Un rapport élaboré a été produit.

M. Mathewson ajoute qu'il ne veut pas insister sur une chose pénible pour la province et qu'il se contentera de donner les grandes lignes du rapport. Il déclare tout d'abord que la province vit présentement selon ses moyens et que le budget est équilibré.

Le Dr Paquette. — Est-ce que la dette n'a pas augmenté ?

M. Mathewson. — Pour la première année, nous avons dû accepter la situation qui nous était faite. Le déficit a été de $52,000,000. L'année suivante, ce déficit a été réduit de $15,000,000. Puis, nous avons balancé le budget.

Pendant trois ans, l'Union Nationale a plus endetté la province que tous les autres régimes précédents depuis la Confédération. La grande erreur du chef de l'Opposition a été de ne pas tenir compte des moyens de la province et de l'endetter sans compter. L'administration actuelle a eu la tâche de refinancer.

En 1936, la dette consolidée était de $143,000,000. En 1939, elle était passée à $264,000,000. Les changements ont été moins considérables en ce qui regarde la dette flottante. Mais la dette globale, comprenant les promesses faites à droite et à gauche, les endossements de toutes sortes, est passée de $209,000,000 en 1936 à $420,000,000 en 1939.

L'Union Nationale endettait la province au taux de $1,000,000 par semaine. Les déficits furent de $25,000,000 en 1937, $50,000,000 en 1938 et $62,000,000 en 1939. Ces messieurs-là veulent maintenant poser aux grands financiers!

Le trésorier provincial fait ensuite une revue des promesses de M. Duplessis, pendant la campagne de 1936, diminution des dépenses, réforme du Conseil législatif, abolition du département des Affaires municipales, répartition plus équitable des taxes, strictes mesures d'économie, réduction de 20 pour cent du budget par la simple abolition des sinécures, abolition des taux de péages sur les ponts.

Revenant à la situation générale, le trésorier dit que l'Union Nationale a dépensé $110,000,000 en 1939 et que le régime actuel a réduit les dépenses de $20,000,000, car la province a aujourd'hui un budget de $90,000,000. Nous vivons selon nos moyens, conclut M. Mathewson et nous remboursons à un rythme de $100,000 par semaine.

Dans une brève réplique, M. Roméo Lorrain, député de Papineau, prétend que les déclarations du trésorier ne sont pas toutes conformes aux faits. Ce qu'il y a de certain, dit-il, c'est qu'avec $35,000,000 de taxes nouvelles, la province s'endette tous les jours.

L'amendement fut défait par un vote de 29 contre 10.

La Chambre s'est ensuite ajournée à mardi, le 8 juin.

Grosse souscription de 670 caisses populaires Desjardins

MONTREAL, 29. — (DNC) — Le Comité national des Finances de guerre à Montréal, annonce que les 670 caisses populaires Desjardins dans la province ont acheté pour $3,116,850 d'obligations et les sociétaires, $1,419,450, ce qui fait un total de $4,536,300.

Il y a une trentaine de caisses populaires à Montéal. Il y en a dans tous les comtés de la province et depuis quelque temps, on en ouvre une quelque part presque toutes les semaines.

Le montant de $4,536,300 provient des 670 caisses populaires, qui sont toutes indépendantes les unes les autres,mais qui sont reliées entre elles par l'entremise de six unions régionales et en dernier lieu par la Fédération des caisses dont le siège social est à Québec.

Une invitation du docteur B. Paquet

Le docteur Berchmans Paquet, directeur du Service municipal d'hygiène, recommande aux parents de présenter la semaine prochaine leurs enfants pour la seconde injection contre la diphtérie. Trois mille enfants ont reçu la première injection dans la semaine du dix mai, aux cliniques établies par le Service d'hygiène et la Ligue de Santé. La seconde injection leur sera donnée lundi et mardi, de quatre à cinq heures, aux mêmes cliniques que dans le premier cas.

Le docteur Paquet demande aux parents qui pour une raison ou pour une autre n'ont pas pu faire donner la première injection à leurs enfants durant la première semaine d'immunisation, de profiter de l'occasion qui leur est offerte.

Plusieurs parents ont fait donner l'injection de rappel à leurs enfants. On engage fortement les parents à profiter de cette occasion.

20 causes sur le rôle des appels

20 causes sont sur le rôle de la Cour d'Appel pour le dernier terme de l'année judiciaire, celui du mois de juin. Trois de ces causes sont en matière criminelle et les autres en matière civile. En voici la liste :

MATIERE CRIMINELLE

Sa Majesté le Roi et Steven Sauvageau, et Léon Baillargeon; Gustave Maltais et Sa Majesté le Roi; Louis Bonneuil et Rex.

CAUSES DE QUEBEC

J.-Roméo Lemieux et Edouard Demers; Alfred Pageau et Quebec Railway, Light & Power Co.; Emery Lemieux et Joseph Gauthier; Gosford Lumber Co. Ltd et Joseph Bastien.

CAUSES DES DISTRICTS

Dame Freida-J. Balzimer-Metrovilli et Christopher Turkey; Joseph Labbé et Roméo Otis; Philippe et Oram Mathieu et Léonidas Veilleux; Edouard Laflamme et Luc St-Pierre; Origène Montplaisir et Dame M.-J. Chevalier; Non Marine Underwriters at Lloyd's et Léo Dusablon; Gulf Pulp & Paper Co. Ltd et Dame Eva Cormier; Alphonse Huot et Banque Canadienne Nationale; Lucien Beauchesne et Eddy Roberge et Al; Albert Houde et Gédéon Benoit; Richard Talbot et Dame Théodora Roberge; Egilde Malouin et La Corporation de la cité de Drummondville; Hervé Sylvestre et Oréus Charland.

Réunion du cercle régional

Le comité exécutif du cercle régional de l'Association Forestière Québecoise vient de tenir sa première réunion depuis sa fondation à Sherbrooke a la suite du récent congrès qui a eu lieu au milieu de mai.

Comme on le sait, le président du comité exécutif est M. J.-A. Ste-Marie, régisseur de la Ferme expérimentale, Lennoxville; le vice-président, M. Napoléon Lagueux, Tring Jonction; le secrétaire M. L.-P. Thibodeau, agronome de Coaticook et les directeurs; l'hon. L.-A. Giroux, Sweetsburg, l'hon. Heri-R. Renault, Beauceville; M. Ernest Dupuis, East-Angus; l'abbé Armand Malouin, évêché Sherbrooke.

Décisions prises:

1—COMITES: Il est proposé et résolu que les comités suivants soient formés avec uovoir de s'adjoindre d'autres membres.

a) Comité forestier, membres: MM. Elwood Wilson, (Knowlton), l'abbé Armand Malouin, (Sherbrooke) V.-A. Rouillard, (Ste-Claire), Paul Cliche, (Mégantic), Ernest Dupuis, (East Angus), Wilfrid Blackburn, (Mégantic), sous la présidence de M. N. Lagueux, (Tring Jonction).

b) Comité agricole, membres: MM. l'abbé Eustache Breault, (Sherbrooke), Louis-P. Thibodeau, (Coaticook), Alphonse Schiller, (Lennoxville) Abel Marion, (Québec), Armand Choquette, Alvarez St-Denis, (Granby), McGregor MacDougall, (Lennoxville), Félix Arsenault, (Lambton) sous la présidence de M. J.-A. Ste-Marie, (Lennoxville).

c) Comité éducationnel, membres: MM. l'abbé Roméo Laurencelle, (Sherbrooke), J.-L. Arcadius Beaudin, (Richmond) Philippe Granger, (Victoriaville), R.-Eloi Guillemette, (Plessisville), Jean Martin, (Magog), Joseph-Albert Plante, (St-Georges), sous la présidence de M. Henri Pintal, (Sherbrooke).

d) Comité touristique, membres: MM. l'hon. Henri-R. Renault, (eBauceville), Horace Boivin, (Granby), Armand Crépeau (Sherbrooke), Albéric Julien, (Sherbrooke), G.-M. Stearns, (Mégantic), Roger Audet, (Waterloo), sous la présidence de l'hon. L.-A. Giroux, c.r., (Sweetsburg).

2—PROCHAINE REUNION DES COMITES ADOPTES: Que copie des résolutions adoptées par chaque comité au congrès régional de Sherbrooke soit adressée a chaque membre des comités ci-dessus pour étude et appréciation avec unvitation d'assister à une assemblée générale de tous ces comités à la salle des Syndicats nationaux, 24 rue Gordon, à Sherbrooke, lundi après-midi, le 21 juin prochain, à 2 heures précises.

3—RECRUTEMENT: Que lors de la dite réunion générale de ces différents comités et du bureau de direction le 21 juin, un programme de recrutement soit mis à l'étude pour constituer les cadres actifs du cercle régional dans tous les comtés des Cantons de l'Est et qu'à cette fin il soit demandé au Dr A.-R. Gobeil, gérant de l'Association, une liste des membres déjà inscrits dans l'Association et résidant dans les Cantons de l'Est.

4—PLAN D'ENSEMBLE ET ORGANISME CENTRAL DE COORDINATION: Sur proposition de l'hon. L.-A. Giroux, secondé par l'abbé Armand Malouin, il est résolu que le comité exécutif du nouveau cercle régional des Cantons de l'Est de l'Association Forestière Québecoise:

Que plus particulièrement une coopération et une collaboration soient établis avec les comités d'orientation économique et de reconstruction d'après-guerre; que l'un de ses moyens soit un inventaire et un fichier régional et central; enfin, qu'un sous-comité du cercle régional de l'Association Forestière Québecoise des Cantons de l'Est soit nommé pour mener à bonne fin les multiples projets de la présente résolution et que des démarches soient entreprises pour obtenir l'appui financier et nécessaire au paiement de toutes les dépenses du personnel de cet organisme central.

L'homme est à la foi le ciel et la terre : le ciel, quand par ses désirs il s'attache aux choses d'en haut ; la terre, parce que c'est ici-bas que sa ferme espérance porte des fruits par les bonnes oeuvres.

S. Grégoire le Grand.

-- Aujourd'hui tout comme hier --

---

178 — Feuilleton de l'"Action Catholique"

le bras Mme Reumeil qu'elle vient de rencontrer sur le boulevard.

—Voilà les intimes réunis, dit-elle gaiement. Profitons-en pour bavarder, tout à l'heure les géneurs arriveront.

—Tu es aimable pour ceux qui vont venir, rétorque Mme de Saint-Romain. Ils ne seront que deux et ce sont des gens charmants.

Comme par défi à l'adresse de Catherine, Alize a appelé Georges auprès d'elle. Tranquillement, elle l'a fait asseoir sur l'étroit canapé où elle a pris place. Quelque chose de triomphant et d'amer est en elle; sa joue est rouge, son oeil brille, sa voix vibre sous l'empire de la nervosité.

—Georges, regardez-moi, ordonne-t-elle et dites-moi si ma toilette vous plait.

L'ingénieur sourit avec un peu de mélancolie en répondant :

—Vous êtes charmante comme toujours.

—Et ma robe ?

—Elle est ravissante.

—Vil flatteur !... Vous ne lui avez pas fait l'aumône d'un coup d'oeil.

—C'est que je vous regardais, Alize.

—Et ?

—Je vous trouvais bien jolie avec quelque chose de combatif dans la physionomie qui ajoute à son charme. Contre quel moulin à vent allez-vous partir en guerre, ma gente Don Quichotte ?

—Je n'ai nulle envie de me battre ou de combattre, dit la jeune fille d'un ton grave et ne crains qu'une chose.

—Quoi donc ?

—D'être trop heureuse par votre amour, car vous m'aimez, Georges ?

—Vous le savez.

—Répétez-le-moi, j'ai besoin de vous l'entendre dire pour croire à mon bonheur.

—Je vous aime, chérie.

—Et vous m'aimerez toujours, quoi qu'il advienne ?

—Toujours.

—Quoi qu'il advienne ?

TROIS JEUNES FILLES ONT REVE... — 179

—Que voulez-vous qu'il advienne qui ait la force de changer les sentiments que vous m'inspirez, Alize. Vous êtes bonne et loyale votre coeur est pur, votre âme droite. Ce sont là les meilleures garanties de ma tendresse.

—C'est vrai, mais c'est que par moment, je tremble d'être trop heureuse.

—N'est-ce pas moi qui suis trop heureux d'avoir été distingué par vous mon amie.

La main de Georges s'est posée sur celle de la jeune fille; il la presse doucement; mais soudain, il tressaille. De nouveaux arrivants viennent de pénétrer dans le salon et il entend la voix de Mme de Saint-Romain qui s'élève un peu pour dire :

—Venez vite me présenter votre jeune femme, cher Monsieur Vivien.

Les doigts de Georges se glacent; son coeur cesse de battre et il lui semble entendre une voix qui gronde avec sarcasme à son oreille : "C'est Fanny... Retourne-toi... c'est Fanny heureuse auprès du mari qu'elle a choisi."

Défi au passé, il sourit à Alize et murmure. "Je vous aime". Puis prenant la main de la jeune fille, cette petite main qui tremble comme tremble la sienne, il ajoute, avec une prière fébrile dans la voix :

—Venez. Allons féliciter les nouveaux époux et leur apprendre notre prochain mariage.

—Georges... supplie-t-elle.

Elle sent la terre tournoyer autour d'elle et elle voit l'abime creusé sous ses pas; mais il est trop tard, l'ingénieur est debout; il la contraint à se lever et il l'entraîne vers l'angle du salon où il aperçoit Xavier Vivien qui pérore avec entrain :

—Mais oui, nous sommes deux tourtereaux qui nous aimons d'amour tendre.

Georges s'arrête.

Ah ! ce grotesque, ce fantoche, époux de cette exquise Fanny.

—Georges supplie encore Alize, partons, mon ami, venez...

Il ne l'entend pas, il vient d'apercevoir le visage de celle qui se tient auprès du fabricant de

Un congrès national du Tiers Ordre

Montréal, 29. — (D.N.C.). — Le Commissariat du Tiers Ordre au Canada annonce que les 7, 8, 9 et 10 octobre prochains, à Montréal, sous le haut patronage de S. E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, aura lieu un congrès national du Tiers Ordre franciscain des trois obédiences de l'ordre de S. François : conventuels, capucins et observants.

"Nous acceptons volontiers le patronage et la présidence de votre congrès national du Tiers Ordre franciscain", lit-on dans la lettre de Son Excellence au commissaires provincial du Tiers Ordre au Canada.

"Nous bénissons ce congrès et nous en attendons les plus grands fruits.

"A l'école de Saint François, nos fidèles se pénétreront davantage de l'esprit du Christ, et s'appliqueront mieux encore à donner sa place à Jésus-Christ dans la famille et dans la société.

"Les vertus chrétiennes seront à l'honneur pour le plus grand bien de notre pays".

Le sujet est d'importance et doit être étudié à son mérite selon les directives qui viennent de la hiérarchie. Il intéresse les enfants des trois ordres de Saint François sans doute, puisque l'initiative part du commissariat du Tiers-Ordre au Canada; mais il doit intéresser tout autant prêtres et fidèles, puisque tous les croyants véritables sont également désireux de se pénétrer de l'esprit du Christ, que l'Eglise consacre la manière qui a réussi à François et qu'elle reconnaît en ce grand saint un maître dans l'art de communiquer ses convictions.

Voleur envoyé au bagne

MONTREAL, 29. — (DNC) — Un gunman, Walter Carlson, âgé de 20 ans, qui s'était avoué coupable de deux vols à main armée, a été condamné à cinq ans de bagne dans chaque cause, par le juge Amédée Monet, mais ces deux peines seront purgées concurremment. Carlson esquissa un pas de danse moderne en sortant de la boîte aux accusés, après avoir entendu sa sentence.

Un complice, James Donnelly, âgé de 21 ans, sera condamné le 4 juin. Ce dernier avait d'abord protesté de son innocence, mais il a changé son plaidoyer alors qu'il allait subir son procès. Tous deux avaient dévalisé des chauffeurs de taxi, l'un de $15 et l'autre de son auto. Ils furent promptement retracés par l'équipe municipale contre les hold-ups, que dirige le lieutenant-détective Wilfrid Bourdon.

Pierre-Paul Lafontaine, âgé de 21 ans, a eu deux ans d'emprisonnement, après avoir été déclaré coupable de vol avec effraction dans un établissement de commerce sis à 5158 boulevard St-Laurent. Il avait déjà été condamné à deux reprises.

Les films dans nos campagnes

Le programme régulier de la campagne d'éducation civique par le film sera présenté dans les paroisses suivantes au cours de la semaine du 31 mai :

LUNDI, LE 31

Le Bic, comté de Rimouski;
St-Evariste de Frontenac;
St-Jérôme, comté du Lac St-Jean;
L'Annonciation, comté de Labelle;
St-Casimir, comté de Portneuf;
Contrecoeur, comté de Verchères.

MARDI, LE 1er JUIN

St-Louis du Ha ! Ha ! comté de Témiscouata;
St-Honoré de Shenley, cté de Beauce;
Desbiens, comté du Lac St-Jean;
St-Jovite, comté de Terrebonne;
La Pérade, comté de Champlain;
St-Roch sur Richelieu.

MERCREDI, LE 2 JUIN

Ste-Rose du Dégelé, comté de Témiscouata;
Disraeli, comté de Wolfe;
Chambord, comté de Roberval;
Labelle, comté de Labelle;
Batiscan, comté de Champlain;
St-Ours sur Richelieu.

VENDREDI, LE 4 JUIN

Coleraine, comté de Wolfe;
St-Thomas d'Aquin, cté de Roberval;
Mont-Rolland, cté de Terrebonne;
Champlain;
St-Antoine sur Richelieu.

Appel rejeté

MONTREAL, 29. — (DNC) — La Cour d'appel a rejeté l'appel de l'oratoire St-Joseph du Mont-Royal contre un jugement du juge Boyer, de la Cour supérieure, rejetant une demande d'expulsion présentée contre M. Dollard Théoret, en vertu des dispositions de l'ordonnance 108 de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Il s'agissait en somme de décider si les religieux de l'oratoire, en vertu de leur charte, avaient le droit de tenir une hôtellerie ou un restaurant sur leur terrain, à la montagne et pouvaient en conséquence prendre possession d'un immeuble qu'ils venaient d'acheter pour y continuer un semblable commerce.

L'intimé Théoret exploitait depuis 8 ans une hôtellerie, chemin de la Reine-Marie, et le 25 janvier 1943, l'oratoire acquerait l'immeuble dont le bail avait été consenti à M. Théoret deux ans auparavant et qui expirait le 30 avril suivant. Trois jours plus tard, le locataire recevait un avis d'avoir à quitter les lieux loués pour le 1er mai suivant. Le 3 février, le locataire signifiait à l'oratoire le désir de renouveler le bail pour une autre année.

LES REMEDES LACROIX

sont toujours un ami qui vous aide au possible à vous donner plus de santé et de bonheur.

Depuis 26 ans ils ont fait du bien à des milliers de clients, pourquoi pas à vous. Essayez-les donc avec un peu de persévérance.

Demandez soit le **digestif Lacroix**, qui aidera à faire mieux digérer ce que vous devez manger, aussi à faire mieux fonctionner, renforcir les divers organes de la digestion et de l'assimilation de votre nourriture, alors plus de forces et la santé revient.

Ou soit le **Tonique Purificateur du Sang Lacroix** qui fait mieux fonctionner les organes qui refont du sang et redonne les forces — —ce qui est très bon pour les éruptions diverses de la peau., redonne de la vigueur, de la joie de vivre et soulage foule de malaises qui au fond s'enchainent et proviennent du sang impur.

Aussi remèdes spéciaux : **Rhume et Catarrhe Lacroix** pour rhumes difficiles, voix enrouée, gorge écoeurée, etc., etc. Aussi pour soulager d'une manière à ne pas fatiguer le coeur, pour les rhumatismes, nervosité, etc.

En améliorant les causes, ces remèdes ne dérangent pas de soins spéciaux, ils ne sont pas une nourriture concentrée, mais font mieux profiter ce que vous mangez : ce qui met tout le système en meilleure action pour son travail.

Donc ler, si vous demeurez en dehors de la ville, écrivez pour un livret qui expliquera tout. Pour Québec ou ailleurs, si vous le désirez, venez acheter à mon magasin ces remèdes. Par poste ils sont envoyés partout. En vente seuls les mardi, jeudi de 9 h. a.m.. à 5 h. p.m. ; le samedi de 9 h. a.m. à 9 h. 30 p.m.

Témoignage entre des quantités que je possède :

MLLE M VERCHERE de INWOOD, MANITOBA, m'écrit : "Mon père, ma soeur et moi avons fait usage de vos remèdes et nous en sommes très bien trouvés pour notre santé en général. Merci".

MME H. TRUDEL de Lowell, U. S., dit : "Je veux ravoir mon tonique. Je me rappelle pas du numéro de mon cas. Mais je sais bien que lorsque j'ai fait usage de vos remèdes j'étais malade et je ne voyais rien qui me faisait du bien. Les vôtres m'ont rétablie alors".

F.-X. LACROIX

fabricant de remèdes brevetés.

438½ Saint-Joseph, Québec — Canada

En faveur de l'Aide à l'Acadie

Courville, — (Spéc.). — La société St-Jean-Baptiste de Saint-Louis de Courville a tenu une réunion en faveur de l'Aide à l'Acadie, hier soir, à la salle paroissiale, sous la présidence de M. Samuel Mathieu. Deux orateurs du conseil diocésain de la société Saint-Jean-Baptiste ont adressé la parole, M. l'abbé Antonio Laliberté, aumônier diocésain, et M. Edouard Coulombe, président diocésain. M. l'abbé Ulric Turcotte, curé de Courville, a dit le mot de la fin.

Dans sa courte allocution, M. Coulombe a insisté sur la fierté et l'union du peuple acadien, peuple qui a connu les pires destinées, mais qui n'a pas voulu céder quoi que ce soit de ses droits. Il nous faut aujourd'hui les aider à se fonder un organe de presse qui les unira davantage et qui ajoutera à notre survivance même, car en aidant les Acadiens, nous nous aidons nous-mêmes, puisque le fait français n'est pas le problème du Québec uniquement, mais celui de toutes les minorités françaises d'un bout à l'autre du pays.

M. l'abbé Laliberté a fait l'histoire du peuple acadien et dit notre devoir de leur venir en aide pour assurer la survivance française en Amérique. Il a insisté sur la nécessité d'un quotidien, moyen par excellence, pour propager les idées françaises et catholiques. Dans son mot de la fin, M. l'abbé Turcotte rendit hommage aux familles nombreuses et invita ses paroissiens à être généreux pour les Acadiens, car notre survivance française dépend étroitement de la survivance du peuple acadien, tout autant que de la survivance des Franco-Ontariens et des Franco-Américains. La réunion s'est terminée par la présentation du film sur l'Acadie.

Funérailles de M. Rosaire Gignac

Des obsèques imposantes ont été faites vendredi, le 21 mai, en l'église de St-Malo, à M. Rosaire Gignac, fils de M. Alfred Gignac et de Dame Laura Gagnon, décédé à l'âge de 27 ans.

Un cortège nombreux a fait escorte à la dépouille mortelle du défunt de la résidence de son père, 176 rue Père Grenier, jusqu'à l'église et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.

Dans les rangs du défilé, on remarquait des citoyens en vue de notre ville, des hommes d'affaires ainsi que de nombreux amis de la famille en deuil.

La cérémonie religieuse fut solennelle. M. le chanoine Lamontagne, curé, a fait la levée du corps. Le service fut chanté par l'abbé P.-E. Arsenault, assisté des abbés A. Chouinard et I. Robitaille, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par son père, M. Alfred Gignac; ses frères : Alfred, Herménégilde et Paul-Albert; son beau-frère, M. Clovis Paré; ses neveux : Jean, Guy et Ronald Paré, Ghislain, Emilien et Yvon Gignac; ses oncles : MM. Théophile, Delphis, Louis et Hector Gignac, Hector Parent, Wilfrid Dussault, Gilbert Giguère, Joseph Lapointe, Alphonse Lapointe, Raoul Gagnon, Philéas Bernard, Odilon Paquet et Honoré Laperrière; ses cousins : Joseph et Edouard Gignac, Gérard Gignac, Lucien, Majella et Paul-Emile Gignac, Armand Gignac, Emile, Hector, Delphis, Paul, Gérard et Wilfrid Parent, Marcel, Robert et Wilfrid Dussault, Lauréat et Camille Giguère, René, Herménégilde et Lauréat Lapointe, Arthur Lapointe, Albert Bernard, Albert Trudel, Joseph Lessard, Roland et Albert Bilodeau, Lucien Verret, Majella Garneau, Honoré, Edouard, Narcisse et Ovide Laperrière, Louis, Camille, Lauréat, Arthur, Honoré et Xavier Robitaille, Joseph Giroux, Alexandre Paquet, Wilfrid Giroux et Emmanuel Giroux.

A la chapelle du cimetière, M. l'abbé Bissonnette a récité les dernières prières et M. Gaston Royer a chanté "Nous passons" et "Jusqu'à quand ?"

Aux membres de la famille en deuil nos sincères condoléances.

Funérailles de Mme Joseph Gignac

De nombreux citoyens de Sillery et de notre ville ont assisté aux funérailles de Mme Jos. Gignac, de Sillery, le 25 mai, en l'église de Sillery. Un bel hommage a été rendu à la mémoire de cette citoyenne avantageusement connue. Mme Gignac est décédée, le 21 mai, à l'âge de 67 ans et 9 mois, après une longue maladie. Elle était née Marie Girard.

M. l'abbé Emile Létourneau, vicaire aux Sts-Martyrs, un parent, a chanté le service, assisté de MM. les abbés Sirice Hudon et Alphonse Asselin, comme diacre et sous-diacre. M. le curé Eugène Delisle, de Sillery, avait présidé la levée du corps. La messe et les motets de circonstances ont été rendus par un groupe de chantres sous la direction de M. Gailloux. A l'orgue, Mlle Alexandrine Aubin.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Jos. Gignac ; ses fils : MM. Eudore, René et Bruno Gignac ; ses gendres: MM. F.-X.-A. Blanchet et Jules Beaulieu ; ses frères : MM. Joseph et Adélard Girard ; ses beaux-frères : MM. Ernest Gauthier, Alfred Robitaille et Honoré Gignac ; ses neveux : MM. Jos. Girard, Emmanuel, Gérard, Noël, Raymond, Fernand et Jules Gauthier, Maurice et Gérard Robitaille, Jos. Léonidas, Emmanuel, Lucien, Albert, Jean-Marie et Joachim Gignac; ses cousins : MM. Auguste et Donat Hardy, Léopold, Désiré, Majella, Daniel et Clermont Gignac, Herménégilde et Charles Jolin, Emmanuel Paquet, Wilfrid Gauthier et Alf. Gignac. Un cortège, où l'on remarquait une foule de citoyens bien connus, accompagnait également la dépouille mortelle.

L'inhumation se fit au cimetière de Sillery.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

St-Prosper (Dorch.)

Retraite. (D.N.C.) — Le 9 mai, s'ouvrait, dans notre paroisse, une retraite pour les jeunes filles de la paroisse, prêchée par le Rév. Père Bergeron.

Communion solennelle. — Soixante-et-onze enfants suivirent le catéchisme préparatoire à la communion solennelle et, après examen, tous furent admis.

La cérémonie eut lieu le 6 mai, à 7 h. Il y eut chant, rénovation des promesses du baptême, réception des scapulaires, distribution des certificats et sermon par M. le curé. Il y eut aussi promesse de tempérance.

Naissance de jumelles. — Le 8 mai, à M. et Mme Donat Lachance, sont nées deux filles jumelles, baptisées :

Marie-Paule-Lise. Par. et mar., M. et Mme Antoine Lachance.

Marie-Claire-Lisette. Par. et mar., M. et Mme Azarias Pomerleau.

Feu Mme J. Gagné. — Le 28 avril, est décédée Mme Joseph Gagnon, née Sophie Morin, à l'âge de 73 ans. Service et sépulture le 1er mai.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son mari, ses enfants : M. et Mme Napoléon Gagnon, M. Frank Gagnon, MM. et Mmes Amédée Rodrigue (Marie-Anne), Alfred Beaudoin (Albertine), Jos. Larivière (Eva), toutes de Val Clermont, Abitibi, M. et Mme Louis Bussières (Mathilda), de Val Alain, M. et Mme Alfred Buteau (Clara), de Clérley, Abitibi, MM. René et Roméo Gagnon, de St-Prosper; son frère, M. Johnny Morin; sa soeur, Mme Omer Blouin (Célanire), de Gaspé.

Le service a été chanté par M. l'abbé Napoléon Roy, curé de St-Louis.

La croix était portée par M. Pierre Gagnon et le cercueil, par MM. Eugène Gagnon, Johnny Larochelle, Louis Drouin, Gaudis Bussière, Georges Talbot, Napoléon Beaudoin, ses neveux.

La quête fut faite par Mmes Onésime Morin et Albert Champagne.

Portaient la bannière : MM. Edg. Samson et Ths Rodrigue. Tenaient les rubans : Mmes Maxime Gagnon, Philéas Poulin, Arcadius Côté et Jos. Champagne.

Feu Mme O. Rainville. — Le 7 mai, est décédée Mme Vve Octave Rainville, née E. Tremblay, à l'âge de 61 ans. Service, le 10 mai.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son fils, Joseph; ses filles : Mme Gaudias Gilbert (Marie), Mlles Marie-Rose et Hermeline.

Décès d'enfants. — Le 5 mai, M. et Mme Romuald Gilbert ont perdu leur bébé Mariette, âgée de 11 mois.

—Le 8, M. et Mme Donat Lachance eurent aussi le chagrin de perdre leur bébé Lise.

Mariage. — Le mariage de M. Joseph Rodrigue et de Mme Vve Elisée Heitche a été bénit dans l'église de Thetford, le 10 mai.

--LA CLINIQUE DES RUMEURS--

Les conversations portent généralement sur les sujets qui intéressent ou passionnent le plus l'opinion publique. A l'heure actuelle, la guerre et ses multiples répercussions occupent naturellement la première place, mais la libre discussion, en pays démocratique, des questions se rapportant au conflit qui nous met aux prises avec les forces de la tyrannie, présente parfois de réels dangers pour la sécurité de nos soldats ou le succès des opérations militaires. C'est parce que certaines gens parlent trop souvent sans discrétion et que d'autres, soit par malice, ou simplement pour se rendre intéressants se font l'écho de rumeurs contraires aux meilleurs intérêts de la cause alliée. Il importe donc d'user de la plus grande discrétion dans nos conversations, même les plus ordinaires. Cela est d'autant plus important qu'en ce moment, des milliers de personnes de ce pays sont inquiètes ou rendues soucieuses à cause de la guerre et sont aptes à se laisser facilement influencer ou déprimer par des propos antipatriotiques ou pessimistes.

Les restrictions occasionnées par le conflit, restrictions qui affectent aujourd'hui l'existence de chacun de nous sont une autre cause d'impatience et de mécontentement. Il faut éviter d'en exagérer la portée et de critiquer les décisions de ceux qui ont pour fonction de nous les imposer, car rien de bon ne peut résulter d'une telle attitude. Il vaut beaucoup mieux se résigner et accepter ces contrariétés passagères en se disant qu'elles contribueront à abréger la durée de l'épreuve. Ce sont là des sacrifices que l'on nous demande de faire pour qu'il soit possible de subvenir à des besoins plus importants et plus pressants.

Il incombe conséquemment à tout bon citoyen de faire sa part pour éviter toutes les causes possibles d'irritation — propagation de rumeurs malicieuses, propos inconsidérés, critiques non fondées, railleries injustifiées aux dépens des chefs qui ont pour mission de nous diriger à cette heure critique de notre existence nationale.

Voici quelques exemples des rumeurs que certains se plaisent à propager et qui ne peuvent que servir les fins de nos ennemis.

UNE RUMEUR

"Des centaines de soldats canadiens et américains qui nous reviennent de ce temps-ci d'outre-mer ont complètement perdu la raison".

LA VERITE

Le brigadier-général H.-F. McDonald, président de la Commission des Pensions pour le Canada et personnage parfaitement qualifié pour se prononcer sur ce sujet, nous déclare : "La vérité, c'est que nous n'avons pas encore eu un seul cas d'aliénation mentale dû à la participation à des opérations militaires. Les cas qui sont venus à notre attention ont été découverts parmi les enrôlés par les autorités médicales longtemps avant que ces soldats aient été prêts à se diriger vers les champs de bataille.

"Non seulement le département des Pensions fait tout ce qui est humainement possible pour traiter et guérir ces malades mentaux, mais il ne néglige rien pour aider ces hommes à retourner dans la vie civile et à redevenir de bons et utiles citoyens".

UNE RUMEUR

"Les hommes qui reviennent d'outre-mer et qui ont obtenu leur réforme de l'armée ont de la difficulté à se trouver de l'emploi et le gouvernement ne s'occupe pas d'eux".

LA VERITE

M. W.-S. Woods, sous-ministre associé du service des Pensions et de la Santé nationale, nous fait la déclaration suivante à ce sujet : "Nos représentants, dans toutes les parties du Dominion, nous envoient des rapports mensuels démontrant que tous les réformés de l'armée aptes et disposés à travailler, peuvent facilement se procurer de l'emploi.

"S'il arrive que pour une certaine période on soit dans l'impossibilité de trouver de l'emploi à ces reformés, on leur accorde une indemnité. Le fait que 112 hommes seulement ont reçu des indemnités du gouvernement lors du dernier recensement, indique que le nombre des réformés aptes au travail et n'ayant pas obtenu d'emploi est plutôt faible. Le nombre le plus élevé de réformés à ne pas avoir trouver d'emploi depuis le début de l'année fut de 156.

"Si l'on considère que près de 75,000 hommes ont obtenu un congé indéfini de l'armée et sont retournés dans la vie civile, on réalise que le nombre de ceux qui ne travaillent pas est relativement bas. On a établi des centres de bien-être dans toutes les grandes villes du pays, à proximité des bureaux de placement du gouvernement. Nous faisons notre possible pour rejoindre tous les réformés de l'armée au moment où ils obtiennent leur congé. Dès qu'un soldat est licencié on lui remet un mois de solde et il doit ensuite se présenter à un bureau de placement. Si, après neuf jours, il est sans travail, il a droit de recevoir une indemnité. On peut juger de l'efficacité des services du gouvernement à l'égard de ceux qui quittent l'armée, quand on sait que près de 2,000 hommes par mois obtiennent leur congé et sont aussitôt remis au travail, dans la vie civile".

Une rumeur

"Un bateau fut torpillé récemment au large du cap des Rosiers".

La vérité

Le directeur de l'Information navale nous a déclaré ce qui suit : "Nous n'avons pas eu de rapport à l'effet qu'un bateau ait été tropillé près du cap des Rosiers. Si tel avait été le cas, on en aurait entendu parler".

Une rumeur

"Le brise-glace "Sorel" fut torpillé récemment dans le fleuve St-Laurent".

La vérité

De l'information navale :

"Nous nions énergiquement cette rumeur qui est absolument ridicule et dont nous ne connaissons pas l'origine. Le "Sorel" n'a jamais été coulé et est aujourd'hui en sûreté dans un port canadien".

Une rumeur

"Les étoffes canadiennes sont envoyées en Angleterre pour être préparées pour la mise en vente ; elles sont ensuite réexpédiées au Canada et vendues au public".

La vérité

M. F. B. Walls, corodinateur de l'administration des textiles et du vêtement à la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, dit à ce propos : "Aucune étoffe canadienne n'est expédiée en Angleterre pour être préparée en vue de la vente au Canada".

Comité éditorial : La Clinique des Rumeurs est publiée sous la surveillance d'un comité éditorial se composant des personnes suivantes : Dr F. Cyril James, principal et vice-chancelier de l'Université McGill; M. Paul Vaillancourt, secrétaire honoraire de la Croix-Rouge pour la province de Québec; le juge C. Gordon Mackinnon; M. Paul Fournier, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal; le lieutenant-colonel W. C. Nicholson, D.S.O., M.C., vice-président de la Légion Canadienne, M. Alfred Charpentier, président général de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada; l'honorable Wilfrid Bovey, conseiller législatif; le colonel G. G. D. Kilpatrick, directeur du service de l'éducation de l'armée, ministère de la Défense Nationale, Ottawa.

VOUS POUVEZ AIDER
NE REPETEZ PAS LES RUMEURS
— SIGNALEZ-LES

Ecrivez à : La Colonne Canadienne, immeuble Transportation, Montréal. (Toutes les lettres doivent être signées, car on ne porte aucune attention aux communications anonymes).

La Colonne Canadienne est une organisation qui ne fait pas de politique et ne recherche aucun profit matériel. Elle n'a qu'un but et c'est de faire tout en son possible pour aider le Canada.

Funérailles de M. J.-C. Lacasse

M. Calixte Lacasse, opticien, décédé subitement, à son établissement de la côte de la Fabrique, a eu des funérailles très imposantes, le mardi, 25 mai, en l'église de Notre-Dame du Chemin. Un cortège nombreux a fait escorte à la dépouille mortelle du défunt, de la résidence mortuaire, 60, avenue Casot, jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière Belmont, lieu de l'inhumation. Dans les rangs du défilé, on remarquait des citoyens en vue de notre ville, des professionnels, des représentants de différentes maisons de commerce et de nombreux amis de la famille en deuil. Dans le défilé, on remarquait aussi des représentants de l'hôtel de ville, ainsi que du Collège des Optométristes de la province.

A l'église, la cérémonie religieuse fut solennelle. M. l'abbé Omer Gagné, vicaire, a fait la levée du corps et a chanté le service. Il était assisté de MM. les abbés A. Renaud et W. Brulotte, comme diacre et sous-diacre.

Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait : M. le chanoine Frs Blanchet, M. l'abbé Eugène Brunet et M. l'abbé Antonio Picher.

Lorsque le cortège se mit en marche, un landau chargé de tributs floraux ouvrait le défilé et précédait le corbillard à la suite duquel venaient les membres de la famille. Le deuil était conduit par les petits-fils du défunt : MM. Michel et Pierre Lessard; ses frères : MM. Antonio Lacasse, E.C., et Adélard Lacasse, opticien; son gendre, M. Maurice Lessard, chimiste et directeur technique du département des Pêcheries; ses neveux : le docteur Willie Brunet, Louis-Ernest, Antonio, Paul, Yvan, Jean et René Lacasse, Charles Pacaud; ses oncles : MM. Joseph Samson, Etienne Samson; ses petits-neveux : MM. Willie, Jacques, Claude et Henri Brunet; ses cousins : MM. Maurice Arsenault, Maurice Samson, Robert Samson, Robert Samson, Guy Samson, Jean Samson, Henri et Calixte Dugal, Albert Lacasse, Jean-Charles Couture, A. Lacasse, Henri Vallières, J.-E. Couture, Chs Vallières, Georges-H. Dagneau, Lionel et Gédéon Couture.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Mort de madame Gérard Morel

On apprendra avec regret la mort de Mme Gérard Morel, née Cécile Pouliot, décédée hier, à l'âge de 33 ans, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. La défunte laissera le souvenir d'une femme de bien et d'une mère chrétienne.

Outre son époux, employé à l'arsenal, elle laisse quatre jeunes enfants: Denise, Madeleine, André et Michel. Lui survivent aussi deux soeurs: Mlles Marie-Paule et Marguerite Pouliot; deux frères: MM. Maurice et Lionel Pouliot; sa belle-mère, Mme Eugène Pouliot; ses beaux-parents, M. et Mme David Morel; plusieurs beaux-frères et belles-soeurs: MM. Alex. Talbot, Lucien Huot, Rolland, Paul-Henri et Marcel Morel, Adjutor Gagnon, Jos. Paré et Charles Lanouette, et Mmes Adjutor Gagnon, Jos. Paré, Charles Lanouette et Simone Morel.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 8 heures en l'église St-Esprit. La dépouille mortelle est exposée à 78A, 7ième rue.

Nos condoléances.

La Vie des Saints

DEMAIN, 30 MAI

Ste Jeanne d'Arc

Jeanne d'Arc naquit à Domremy, le 6 janvier 1412, de parents cultivateurs. La première parole que lui apprit sa mère fut le nom de Jésus; toute sa science se résuma dans le Pater, l'Ave et le Credo, et les éléments essentiels de la religion. Elle s'approchait souvent des sacrements de Pénitence et de la sainte communion et tous s'accordaient à dire qu'elle était une bonne fille aimant et craignant Dieu. La France était alors à la merci des Anglais et des Bourguignons. Dieu se souvint de son peuple et afin que l'on vit que le salut venait de lui seul, il se servit d'une humble fille des champs. L'archange S. Michel lui apparut et lui dit que Dieu voulait sauver la France par elle. Sa vie de bergère se changea alors en celle d'une guerrière vaillante et inspirée. Agée de 16 ans, le roi Charles VII lui confia la conduite de ses armées et bientôt Orléans est délivrée, les Anglais tremblent et fuient devant elle. Trahie à Compiègne, vendue aux Anglais, elle fut condamnée à être brûlée vive à Rouen en 1431. Elle fut canonisée par Benoit XV et déclarée seconde patronne de la France par Pie X en 1922.

31 MAI

Sainte Angèle de Merici

Issue de parents pieux, Angèle de Merici donna dès le jeune âge de grands exemples de vertu, faisait un usage fréquent du cilice et de la discipline, s'adonnant sans relache à l'oraison. Ayant renoncé à son patrimoine et embrassé la règle du tiers ordre de saint François, elle joignit la pauvreté évangélique au mérite de la virginité et ne négligea aucun devoir de charité envers le prochain. A Brescia, Angèle institua une nouvelle société de vierges s'attachant surtout à former le coeur de l'enfance aux principes de la vie chrétienne. Elle mit son institut sous le patronage de Ste-Ursule, d'où leur nom d'Ursulines.

—Le même jour Ste Pétronille, vierge romaine et la fête de la bienheureuse Vierge Marie, Médiatrice de toutes grâces.

Funérailles de M. Philéas Lortie

M. Philéas Lortie, membre de la brigade des incendies et attaché au poste No 12 depuis de nombreuses années, a eu des obsèques imposantes, le mercredi, 26 mai, en l'église de Notre-Dame du Chemin. Les derniers honneurs de la brigade lui furent alors rendus. Un cortège nombreux a fait escorte à la dépouille mortelle, de la maison mortuaire, 38, rue St-Laurent, jusqu'à l'église et de là au cimetière Belmont, lieu de l'inhumation. Dans le défilé, on voyait des détachements du service des incendies, de la police municipale, de l'Union de Bienfaisance des pompiers et du Syndicat des membres de ce service municipal. Dans le cortège on voyait aussi des citoyens en vue de notre ville, les officiers supérieurs de la brigade du feu et du service de la police ainsi que de nombreux amis de la famille.

La cérémonie religieuse fut solennelle. M. le curé Cyrille Deslauriers, curé, a chanté le service Il était assisté de MM. les abbés W. Brulotte et Alexandre Renaud, comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Ouellet, aumônier de la brigade du feu, assistait aussi à la cérémonie funèbre.

Dans le cortège, le détachement de la police était sous les ordres de l'inspecteur Guay tandis que l'escouade des pompiers était sous la direction du capitaine J.-E. Brousseau. Dans les rangs des pompiers, on voyait les officiers des deux associations, notamment le capitaine Edmond Dion, président de l'Association de Bienfaisance et le pompier Frs Prémont, président de l'Union catholique des pompiers.

La dépouille mortelle du défunt était portée par les pompiers V. St-Michel, A. Cantin, P. Gosselin, I. Trudel, J.-P. Genest et O. Rochon.

Dans le défilé, le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Jean-Baptiste et Arthur Lortie; son frère, M. Alexandre Lortie: ses beaux-frères, MM. Albert Boucher, Arth. Brind'amour, Etienne Levesque, Albéric Villeneuve et J.-C. Bourret; ses neveux, MM. J. L'Heureux, Clément et Léger Villeneuve, Benoit Villeneuve, Verchères Boucher, Emilien Darveau; son oncle, M. Frs. Savard; ses cousins, MM. Adélard et Eugène Savard.

Dans le défilé, on voyait aussi le chef Rosaire Beaulieu, le chef J.-J. Gagnon, les sous-chefs Edgar Wagner et Wilf. Lachance, le chef-adjoint C. Brulotte, MM. Laverdière et Plamondon, sécrétaire du département, etc.

Aux membres de la famille en deuil, l'"Action Catholique" offre ses sincères condoléances.

Feu B. Sasseville

Mistassini. — Le 15 mai, un dernier hommage était rendu, en l'église Saint-Michel, à la mémoire de Bertrand Sasseville, fils de M. Léon Sasseville, garagiste et de Dame Marie-Anna Gagnon.

Ce garçon d'à peine onze ans a succombé aux brûlures qui, depuis 8 mois, en avaient fait un vrai martyr. Outre ses parents, il laisse pour pleurer sa mort, ses frères, Allas, du séminaire de Chicoutimi, Egide, Léon-Guy et Florent; ses soeurs : Fernande, Lauretta, Rose-Aline, Yvonnette, Denisette; sa grand'mère : Mme Vve Geo. Sasseville; les familles de ses oncles, Arthur, Henri, Georges, Ludger, Joseph, Régis et Eugène Sasseville, Phidime Gagnon (de Jonquière) Ludger Bouchard, Ludger Tremblay et Edmond Perron (d'Alma)

Au service funèbre, chanté par M. le curé Egide Boivin, on remarquait, outre les enfants de choeur, sous la direction du Frère Daniel-François, les élèves du collège, dirigés par le Frère Louis-Emile, F.I.C., directeur, et une délégation du couvent des RR. Soeurs du Bon-Pasteur. Un grand nombre de parents et amis étaient aussi présents.

La chorale des enfants, sous la direction du Frère Alfred-Aimé, F.I.C., seconda la chorale paroissiale, dirigée par M. le vicaire Edmond-Louis Saulniers.

A la famille en deuil, notre journal présente ses condoléances les plus sincères.

Le Petit Forum

réponses

A — Après la mort, notre corps sera mis en terre.

B — Dans une longue lettre, Robitaille, après avoir rappelé la façon dont Joly s'était cramponné au pouvoir depuis tout près d'un an, exprima l'opinion qu'il valait mieux ne pas dissoudre les Chambres parce que 1) les élections générales doivent avoir lieu tous les quatre ans, "et cette période n'est pas tellement longue qu'il faille l'abréger encore, à moins de motifs d'une gravité extraordinaire"; 2) une élection générale cause toujours "un ébranlement profond et prolongé" du corps social par "les divisions et la démoralisation qui s'en suivent".

C — Le cheval-vapeur ne correspond pas à la force moyenne du cheval, car le dénommé Witbea, qui permit à Watt de faire ses mensurations, avait choisi un cheval des plus robustes. D'après des calculs faits un peu plus tard, on en vint à la conclusion qu'un cheval de force moyenne pouvait élever environ 30 kilogramme d'eau de 1 mètre en trente seconde, tandis que le cheval-vapeur exprime arithmétiquement l'élévation de 75 kilogrammes d'eau d'un mètre en une seconde. Il représente environ deux fois et demie le travail moyen d'un cheval.

SERVICES SPECIAUX

AU SALON FLEURI, ENREG.
345, St-Joseph, Tél.: 5068
Fleurs naturelles et artificielles
39864—21-5 (26 fs) S.S.

DR DONAT ROY, "Dentiste" chirurgien-dentiste. Anesthésie au gaz, heures bureau, 9 h. à midi et 2 h. à 6 h. p.m. 173, 3e AVENUE, LIMOILOU, téléphone : 4-1252, rés. : 8202.
40248—27-5 (26 fs) S.S.

P. FERLAND, Inc.
TEINTURIERS - NETTOYEURS EXPERTS. Notre passé est votre GARANTIE d'une entière satisfaction Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" quand vous pouvez obtenir meilleur à prix raisonnable. P FERLAND INC., nettoyeurs licencié "SANITONE", 153-157, DU PONT Tél. 4-3531.
39704—8-5 (26 fs) S.S.

ALINE PATRY Enr.

SPECIALITES pour enfants. Voyez nos prix pour manteaux, chapeaux, robes, etc. Une visite vous convaincra. 53, RUE DE LA COURONNE. Québec. Tél. 4-1966.
39784—10-5 (L. v. s. au 9-7) S.S.

H. LAFORCE & FILS
MANUFACTURIER MONUMENTS

Venez ou écrivez vous-même et gagnez 25% Plus beau choix
Catalogue gratis sur demande.
1327, RUE ST-VALLIER QUEBEC
38846—3-4 (S. mar. 1. au 1-6) S.S.

VARICOCELE
TRAITEMENT AUBULATOIRE au bureau seulement. Détails sur demande de DR L.-G. PERRIN, 24, DU PONT.
39866—13-5 (J. s. mar. au 10-7) S.S.

ARTHUR JOBIN MANUFACTURIER DE FOURRURES. Spécialités : Manteaux, Boleros, Casques, Manchons, Collets, Parures de cou de toutes sortes. Prix pour convenir à toutes les bourses. Satisfaction absolue sous tous les rapports. 147, RUE ST-JOSEPH, Québec. Tél. 9018. Attention spéciale accordée aux commandes reçues par malle.
40122—24-5 (L. Mer. s. au 21-7) S.S.

J.-E. LEFEBVRE, fleuriste
ACHETEZ VOS FLEURS ICI. Fleurs coupées, fleurs en pots, tributs floraux, fleurs naturelles et artificielles. 34, COTE DU PALAIS, Québec. Tél. : 2-2180.
38124—6-3 (S. au 29-5) S.S.

Services

POIRIER. — Mercredi, le 2 juin, à 8 heures, en l'église du Sacré-Coeur, sera chanté le service anniversaire de M. Alfred Poirier, époux de dame Alice Samson.
40312—29-5 (1 fs)

Magnan. — Le mardi 1er juin, à 8 h. 30. en l'église de Notre-Dame du Chemin, sera chanté le service anniversaire de feu le commandeur C.-J. Magnan.
40293—29-5 (1 fs)

2-2656
SERVICE D'AMBULANCE JOUR ET NUIT
ADELARD & GUSTAVE LEPINE ENR.
42, CHEMIN STE-FOY QUEBEC
Directeurs de funérailles
Salons mortuaires modernes
VIS-A-VIS AVENUE DES ERABLES

Naissance

LANGEVIN. — M. et Mme Louis-Philippe Langevin (Honoria Marcotte) ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, né à l'hôpital St-François d'Assise, le 26 mai, et baptisé le 27, sous les prénoms de Joseph-Uldéric-Philippe-Claude-Bernard.

Parrain et marraine : M. et Mme Uldéric Langevin, grands-parents de l'enfant.

Porteuse : Mlle Monique Langevin, tante de l'enfant.
29-5 (1 fs)

Décès

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

BAKER. — A Lauzon, le 28 mai 1943, à l'âge de 93 ans, est décédée dame Marie Fournier, épouse de feu Barthélemy Baker.
Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 591, rue St-Joseph, Lauzon, à 8 h. 30, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière paroissial.
29-5 (1 fs)

BELANGER. — A Québec, le 27 mai 1943, à l'âge de 72 ans et 9 mois, est décédée dame Grazielle Hudon, épouse de feu Achille Bélanger.
Les funérailles auront lieu lundi à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, 23, rue Ste-Hélène, à 7 h. 45, pour l'église de St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.
40266—27-29-5

BEAUDOIN. — A Québec, le 28 mai 1943, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean-Henri Beaudoin, époux de dame Bibiane Richard.
Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire, 143, rue Carillon, à 9 h. 45, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière de Montréal.
40338—29-5 (2 fs)

COULOMBE. — A Québec, le 27 mai 1943, à l'âge de 68 ans et 6 mois, est décédée dame Délia Cardinal, épouse de M. Pierre Coulombe.
Les funérailles auront lieu lundi à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, 183, rue Carillon, à 7 h. 45, pour l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière St-Charles.
40297—28-5 (2 fs)

GAULIN. — A l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, le 28 mai 1943, à l'âge de 79 ans et 5 mois, est décédée Mlle Marie-Philomène Gaulin, fille de feu Pierre Gaulin, boulanger, à St-Jean, I. O., et de feu dame Marie Pouliot.
Les funérailles auront lieu lundi, 31 mai, à 8 h. 30, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles.
40337—29-5 (1 fs)

LAMONTAGNE. — A St-Nérée de Bellechasse, le 28 mai 1943, à l'âge de 30 ans, est décédée Mlle Marie-Ange Lamontagne, fille de M. Joseph Lamontagne et de dame Eva Comeau.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 h. 50, pour l'église de St-Nérée de Bellechasse et de là au cimetière de la paroisse.
40317—29-5 (1 fs)

MOREL. — A Québec, le 28 mai 1943, à l'âge de 33 ans, est décédée dame Cécile Pouliot, épouse en secondes noces de M. Gérard Morel, employé aux usines St-Malo.
Les funérailles auront lieu lundi à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, 78A, 7ième rue, à 7 h. 45, pour l'église de St-Esprit, et de là au cimetière St-Charles.
40296—28-5 (2 fs)

PICHER. — A Montréal, le 27 mai 1943, à l'âge de 74 ans et 10 mois, est décédé M. J.-A. Picher, de Montréal, époux en premières noces de dame Marie-Louise Normand, et en secondes noces de feu Mary-Ann Durkin.
Les funérailles auront lieu samedi, en l'église de Notre-Dame de la Merci, à Montréal, et l'inhumation se fera au cimetière Belmont, à Québec.
La dépouille mortelle arrivera à Québec, ce midi, à 1 h. 30, à la gare du Palais, et un libera sera chanté, en l'église des Sts-Martyrs, à 2 h. 15.
Il était le père de M. l'abbé Antonio Picher, des Sts-Martyrs.
40295—28-5 (2 fs)

SAMSON. — A Lévis, le 28 mai 1943, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Anne Ouellet, épouse de feu Charles Samson.
Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 11, rue St-Onésime, Lévis, à 8 h. 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie.
29-5 (1 fs)

TOUSSAINT. A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 26 mai 1943, à l'âge de 63 ans, est décédé le capitaine David Toussaint, époux de dame Lydia Duval.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 h. 30.
Départ de la maison mortuaire, St-Jean-Port-Joli, à 9 h. 15, pour l'église de St-Jean-Port-Joli, et de là au cimetière de la paroisse.
40258—27-5 (3 fs)

VEILLEUX. — A Saint-Victor de Beauce, le 27 mai 1943, à l'âge de 89 ans et 9 mois, est décédée dame Mary Fecteau, épouse de M. Léonidas Veilleux.
Les funérailles auront lieu lundi, 31 mai, à 9 heures, en l'église de St-Victor et de là au cimetière de la paroisse.
40336—29-5 (1 fs)

Remerciements

FALARDEAU. — Madame Joseph Falardeau et la famille remercient bien sincèrement tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Joseph Falardeau, par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.
A tous un cordial merci.
40206—29-5 (1 fs)

PERRON. — M. et Mme Jean-Thomas Perron remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de madame veuve Joseph Perron (décédée aux Etats-Unis et inhumée à Saint-Joseph de Beauce), par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.
A tous un cordial merci.
29-5 (1 fs)

8 AGRANDISSEMENTS
Envoyez-nous vos films ou dix négatifs pour obtenir non seulement un ou deux agrandissements gratis mais tous vos portraits agrandis double grandeur. Seulement 40c plus 3c de poste.
PHOTO POSTALE
Boîte Postale 522, Sherbrooke, Québec. No. 2.

La situation financière met aux prises le trésorier et le chef de l'opposition

(Par Calixte DUMAS)

La semaine parlementaire, marquée par des discours et des procédures qui "sentent" les élections, s'est terminée par un grand débat sur les finances de la province. La bataille s'est engagée sur une simple motion pour que la Chambre se forme en comité des subsides.

Le Dr Albiny Paquette, secondé par M. Tancrède Labbé, a proposé, en amendement, qu'on fasse une vérification complète, fidèle et impartiale des finances de la province, que les dépenses capitales soient déterminées selon les principes reconnus en comptabilité d'affaires et que l'année fiscale de la Commission des liqueurs corresponde exactement à l'année fiscale de la province.

Le chef de l'Opposition a prétendu qu'un montant additionnel de dix à douze millions devrait entrer chaque année dans la colonne des dépenses. Il a ajouté que sous l'Union Nationale, les finances étaient tellement saines que le gouvernement a pu emprunter $30,000,000 aux Etats-Unis sur la simple parole du premier ministre.

Le trésorier provincial a répondu que les idées suggérées par l'Opposition avaient déjà été réalisées par le gouvernement actuel. Son premier soin fut de faire faire une vérification des livres par les meilleurs comptables-experts qu'il a pu trouver. D'après les chiffres fournis par le trésorier, la dette globale est passée de $209,000,000 en 1936 à $420,000,000 en 1939. Pendant trois ans, dit-il, l'Union Nationale a plus endetté la province que tous les régimes depuis la Confédération. Le régime actuel a baissé les dépenses de $20,000,000 et la province vit suivant ses moyens, avec un budget équilibré et rembourse au rythme de $100,000 par semaine.

L'amendement a été défait par un vote de 29 contre 10. Comme le débat s'était prolongé, la Chambre n'a pu commencer l'étude des crédits. Elle s'est ajournée à mardi matin, à 11 heures, le 8 juin.

Voici le texte de l'amendement Paquette :

L'Assemblée Législative de Québec consent à voter les subsides nécessaires à l'administration de la province, mais elle exprime l'opinion :

a) que des auditeurs ou vérificateurs, offrant toutes les garanties de compétence et d'impartialité, devraient être nommés immédiatement pour faire une audition complète, fidèle et impartiale de la situation financière de la province et afin de clarifier, simplifier et améliorer la comptabilité et la tenue des livres de la province ;

b) que les dépenses capitales de la province devraient être déterminées, non pas par la loi, mais par les principes reconnus en comptabilité d'affaires ;

c) que l'année fiscale de la Commission des liqueurs de Québec devrait correspondre exactement à l'année fiscale de la province.

Dans son discours, M. Duples-

(Suite à la page 18)

Calendrier

SAMEDI, 29 MAI 1943

Aujourd'hui :
Ste Marie-Mad. de Pazzi, v.
Demain :
Ste Jeanne d'Arc
QUARANTE-HEURES
Ste-Emélie

SOLEIL :	Lever :	5.18
	Coucher :	8.37
LUNE :	Lever :	3.25
	Coucher :	4.00

MAREES DE DEMAIN
Hautes : 4.39 a.m. — 5.04 p.m.
Basses : 0.13 a.m. — 0.35 p.m.

Nouv. lune, le 4, à 5 h. 43 m. du matin
Prem. quart., le 12, à 5 h. 25 m. du matin
Pleine lune, le 19, à 5 h. 13 m. du soir
Dern. quart, le 26, à 9 h. 33 m. du matin
(Ce calendrier n'est pas basé sur l'heure solaire, mais sur l'heure présentement en vigueur).

Donnons généreusement

Demain, dans les paroisses de la ville et plusieurs de la campagne, on fera une collecte à domicile en faveur de la presse acadienne d'expression catholique et française.

Mardi soir, à une réunion paroissiale de cette ville, M. l'abbé Bourgeois, le sympathique curé acadien de Shédiac, rappelait que jamais les Canadiens français n'ont regretté une aide apportée à un Acadien ou à un groupe d'Acadiens. Le conférencier avait parfaitement raison.

Cette fois, la satisfaction d'avoir aidé les Acadiens sera plus grande que jamais chez les Canadiens français, parce qu'en participant à la fondation d'une presse quotidienne d'expression catholique et française, les Canadiens français du Québec auront conscience de servir leur cause de la façon la plus pratique.

Donnons aux Acadiens, même si cela nous gêne un peu. C'est la coopération parfaite de ces deux groupes français de ce continent qui rendra possible non seulement leur survivance, mais leur plein épanouissement.

L'argent au service de la cause religieuse, nationale et intellectuelle, voilà qui est bien dans l'ordre.

E. L.

Enfant écrasé

MONTREAL, 29. — (DNC) — Robert Gagné, âgé de 3 ans, a été broyé à mort sous les roues d'un camion alors qu'il jouait dans la rue.

Demandez le :

"JEU VICTOIRE"

Un jeu de société en 3 couleurs, de grandeur 30 x 30 pour jouer de 2 à 8 personnes avec les cartes ordinaires. Explications claires incluses. Prix $0.50, franco 0.55. La Librairie de l'"Action Catholique", Québec.

Prière pour demander le Saint-Esprit

Ce petit feuillet du Rév. Père Faure, o.m.i. est à répandre pour la préparation de la neuvaine au saint Esprit. Prix : $0.05 l'unité, franco 0.06 ; la douzaine 0.35, franco 0.40 ; $2.50 le cent, franco $2.65. La Librairie de l'"Action Catholique", Québec.

Un tableau qu'il faut conserver

Affichez le tableau de valeur des coupons de viande bien en vue dans votre cuisine, à la hauteur des yeux, de façon que vous puissiez consulter au verso, le guide des cuisinières. Telle est la suggestion faite par Mme René de la Durantaye, directrice adjointe du Service des consommateurs à la Commission des prix et du commerce, Mme de la Durantaye était de passage à Québec, hier.

"Etudiez soigneusement ce tableau, conseille Mme de la Durantaye, afin de vous familiariser avec les différentes coupes de viande. Avant de partir au marché, choisissez deux ou trois coupes de viande, différentes et, si vous ne pouvez obtenir votre morceau préféré, vous pourrez immédiatement en demander un autre sans retarder les clientes arrivées après vous".

Un coupon ne donne pas au consommateur la garantie d'obtenir une coupe ou une qualité particulière de viande.

Les ménagères peuvent aider les marchands et faciliter la distribution de la viande en employant moins les morceaux connus, et en mettant en pratique des recettes nouvelles. Les Canadiennes prépareront leur repas avec encore plus de soin qu'auparavant de façon à tirer le meilleur parti possible de leur ration de viande. Pour compléter un repas, on peut se servir de légumes et de céréales; il faudra aussi utiliser les restes.

Mme de la Durantaye suggère aux ménagères de se servir des recettes données dans les journaux et dans les revues et qui ont pour but d'employer la ration de viande à son plus grand avantage. Elle demande aussi à toutes les mères de famille de surveiller les suggestions faites de la division des consommateurs du ministère de l'Agriculture qui a préparé le Guide des cuisinières, au verso du tableau de la valeur des coupons.

Evangile de demain

(S. Jean, chap. XVI, v. 23 à 30.)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : En vérité, en vérité je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite. Je vous ai dit ces choses en paraboles. Le temps vient où je ne vous parlerai clairement de mon Père. En ce temps-là, vous demanderez en mon nom, et je ne vous dis pas que je prierai mon Père pour vous; car mon Père lui-même vous aime, parce que vous m'avez aimé, et que vous avez cru que je suis sorti de Dieu. Je suis sorti de mon Père, et je suis venu dans le monde; maintenant je quitte le monde, et je retourne à mon Père. Ses disciples lui dirent : C'est maintenant que vous parlez clairement, et que vous ne vous servez plus de parabole. Nous voyons bien à présent que vous savez toutes choses, et qu'il n'est pas nécessaire qu'on vous interroge : c'est pour cela que nous croyons que vous êtes sorti de Dieu.

Offices du dimanche

LE DIMANCHE, 30 MAI 1943

5e dim. après Pâques, semi-double (blanc).—Messe du dim., GLORIA, 2e or. de Ste Jeanne d'Arc, 3e or. de S. Félix, 1e or. TEMPORE BELLI, CREDO, préface de Pâques.

Vêpres du dim., mém. de Marie-Médiatrice (IV.), de Ste Angèle (IV.), de Ste Jeanne d'Arc (II V.), et de Ste Pétronille (antienne SIMILE — verset DIFFUSA).

OFFICES LE JOUR DE L'ASCENSION

Ascension de N.S.J.C., double I Cl. avec oct. privilégiée de 3e ordre (blanc).—Messe de la fête, GLORIA (Om. C), CREDO, préface et COMMUNICANTES de l'Ascension.

II Vêpres de la fête, mém. de S. François de Caracciolo (I V.).

N.B.—Le 4 juin, 1er vendredi du mois, la messe votive du Sacré-Coeur est défendue. — On chantera ou lira la messe de l'Ascension, avec GLORIA et CREDO, 2e or. TEMPORE BELLI.

Aujourd'hui

SAMEDI

Collation des diplômes : Cérémonie du doctorat à lord Halifax, à 8 h. 30, à la salle des Promotions. Irradiation par Radio-Canada, de 9 h. à 9 h. 45.

Pour l'Aide à l'Acadie : Causerie de M. Cyrille Delâge, à CBV, de 7 h. à 7 h. 15.

Voyageurs de Commerce : Cours de vente, à 4 h. 30, à l'Ecole des Sciences Sociales.

Ligue canadienne de la Santé : Causerie du Dr Frappier, de Montréal, à 8 h., à Radio-Canada.

DIMANCHE

Semaine familiale : Causerie de M. le chanoine A.-A. Godbout, sur la famille et la morale, à CHRC, à 6 h. 30 à 6 h. 45.

Pour l'Aide à l'Acadie : De 8 h. 30 à 8 h. 45, à CHRC, causerie de Mme Béatrice Delisle.

Palais Montcalm : Revue de la Canadian Legion All Stars, à 8 h. 15.

Le Canada accroit sa production d'avions

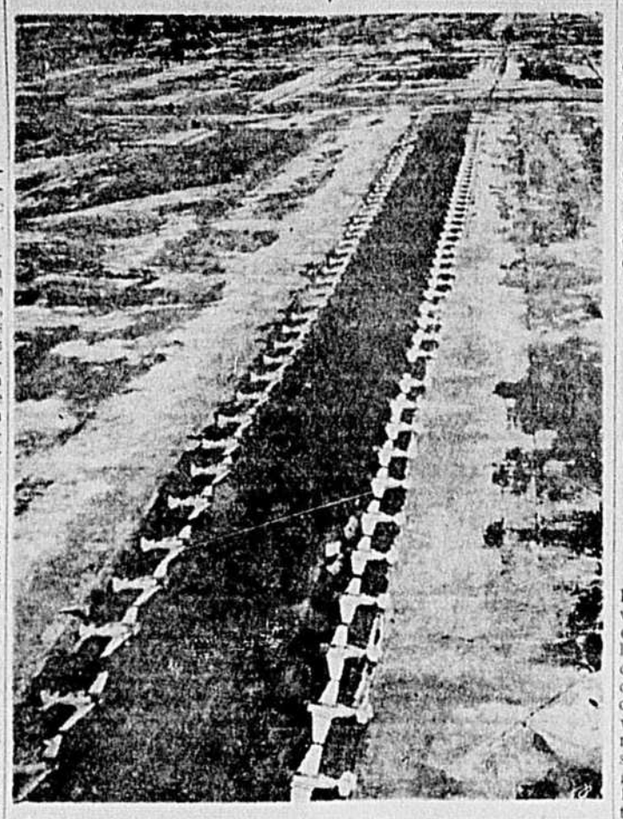

● Voici plus de 100 avions d'instruction Harvard, construits au Canada, attendant leur mise en service sur la piste d'envol d'une des plus importantes avionneries du pays où l'on emploie plus de 8,000 ouvriers et ouvrières. Le programme canadien de production aéronautique comporte maintenant huit modèles dont quatre avions d'instruction et quatre avions de combat, ainsi qu'un monoplan de transport, le Norseman, de conception canadienne fabriqué pour le Canada et les Etats-Unis dans la même usine qui produit le Harvard.

Conditions générales de la sécurité d'après-guerre

"Aujourd'hui, en Grande-Bretagne tout comme au Canada, nous luttons pour maintenir notre liberté, notre foi, notre civilisation; nous voulons et nous devons non seulement sauver ce qui est menacé, mais à la liberté nous devons ajouter la sécurité", disait hier midi, en français, Sir William Beveridge, auteur du célèbre plan de sécurité sociale qui porte son nom, hôte d'honneur du Club Canadien au Château Frontenac.

La réunion était présidée par M. Bernard Devlin, c.r., qui présenta le conférencier en anglais. C'était d'ailleurs la première réunion qu'il présidait depuis son élection à la présidence du Club. Il annonça qu'à l'avenir les dames n'assisteraient plus aux réunions du Club.

Sir William Beveridge, qui s'exprima également en français, au début de sa causerie, a exposé les grandes lignes de son plan, prévoyant tous les risques dans tous les domaines depuis la naissance jusqu'à la mort, et il répondit à certaines questions se rapportant à son plan.

Il énuméra d'abord les trois grandes conditions générales de la sécurité d'après-guerre: la substitution de la justice à la force; l'accession du travail à tous; l'assurance contre les risques. Ces trois conditions sont également indispensables. Il exposa surtout la troisième qui se divise aussi en trois parties: l'assurance contre le chômage; l'assurance contre la maladie; les allocations aux enfants.

L'assurance contre le chômage comprend la contribution dans la proportion de 25 p.c. par les employeurs et les employés chacun et 50 p.c. au moyen de taxes générales. La moyenne de la contribution de l'employé serait d'environ 90 cents par semaine. Le plan couvre toutes les catégories d'employés: ouvriers, hommes de métier, employés de bureau, professionnels, pêcheurs, etc. Sir William a explique qu'il était possible moyennant une contribution de 40 shillings, environ $9.00 par semaine de vivre en Angleterre, ceci incluant le logement, la nourriture, le chauffage, mais il ajouta toutefois que le coût de la vie n'était pas le même dans son pays qu'au Canada.

Le conférencier fit remarquer immédiatement que l'individu qui refuserait d'accepter une position ne pourrait retirer ses allocations, et que le système ne peut nullement décourager ceux qui voudraient travailler pour la même raison.

A ce sujet, Sir William déclara que les pensions de vieillesse ne devraient pas être payées à 65 ans,

(Suite à la page 15)

La lutte au blasphème à Montmagny

MONTMAGNY, 29. (Spéc.). — La Ligue de la lutte contre le blasphème, de Montmagny, fera, du 6 au 13 juin prochain, une semaine de propagande. A cette fin, il y aura, le dimanche 30 mai, au poste CHRC, Québec, de 4 h. 45 à 5 h. p.m., une causerie par l'aumônier de la ligue, M. l'abbé Henri Giguère.

Dimanche soir, le 6 juin, de 7 à 8 h., en l'église paroissiale, heure sainte prêchée par le R. P. Victor Lelièvre, o.m.i. Chacun se fera un devoir d'y assister.

Bacheliers en Théologie

La faculté de théologie de l'université Laval compte dix nouveaux bacheliers en théologie :

MM. les abbés Jean-Marie Fortier; Laurent Noël, Marcel Drouin, et le Fr P.-E. Bouchard, m.s.c., avec très grande distinction ; le Fr. Olivier Blanchette, a.a., et M. l'abbé Charles-Henri Morin, avec grande distinction ; MM. les abbés Jean-Baptiste Pépin, Lucien Noreau, Arthur Gingras, et François Landry, avec distinction.

Nos sincères félicitations.

Ensoleillez vos fenêtres

FAITES de votre demeure une place de beauté. Vos rideaux, draperies, housses et articles de décoration d'intérieur retrouveront une vie et un éclat nouveau grâce aux teintures Ampollina. Les vieux accessoires de votre foyer fanés à l'usage auront l'air de neufs si vous les passez dans un bain de teinture.

Qu'il s'agisse de teindre à l'eau chaude ou simplement de teinter à l'eau froide, les teintures Ampollina assurent les meilleurs résultats, même sans expérience préalable. Leurs belles teintes délicates, leurs coloris solides et brillants vous raviront.

Demandez à votre marchand ou pharmacien de vous montrer la carte des 28 couleurs Ampollina d'où vous pouvez tirer plus de 107 teintes nouvelles.

Essayez le bleu à laver AMPOLLINA
- Il est merveilleux ;
- totalement différent ;
- plus économique ;
- rend le linge blanc comme neige.

TEINTURE AMPOLLINA

Distributeurs au Canada :
BARIBEAU & FILS, Lévis

Prix en Théologie

M. l'abbé Louis-Emile Blanchet, de la faculté de Théologie de l'université Laval, a remporté la médaille du lieutenant-gouverneur attribué à l'élève qui s'est classé premier aux examens de licence en théologie.

Le prix Mgr J.-A. Langlois a été mérité cette année par M. l'abbé Yves Montambault.

Ce prix de $15.00 est attribué à l'élève de première année de théologie qui a obtenu, au cours de l'année, le plus de succès dans l'étude de la théologie morale fondamentale.

Végétation en retard dans l'Ouest

MONTREAL, 29. — (Spéc.) — La température froide qui a suivi quelques jours de chaleur a encore retardé la végétation dans l'ouest, dit le rapport hebdomadaire du service de l'Agriculture du Canadien national, cependant cette poussée lente favorise le développement des racines. Environ, 90 p. 100 des semis de blé sont terminés et les semis d'autres grains varient entre 50 et 100 p. 100 selon les régions. Il est à noter que le temps froid a amené une plus grande réduction des emblavures que l'on s'y attendmences sont terminées et le blé dait.

Dans le sud du Manitoba les semences de blé sont pratiquement terminées et celles des autres grains fort avancées. On a besoin de temps chaud.

Le sud de la Saskatchewan rapporte de la pluie et du froid. Dans quelques districts les vers blancs ont fait leur apparition. Tout le blé a été semé et les autres grains sont fort avancés. De grands vents ont enlevé à la terre une partie de son humidité. Il faudrait une pluie chaude.

Quatre vingt-dix pour cent du blé et 80 p. 100 des autres grains ont été semés dans le centre de la Saskatchewan. Les conditions d'huimidité sont bonnes, les pâturages verdoient et les insectes n'ont pas causé de dégâts.

Les semailles de grains divers sont générales dans le sud de l'Alberta où le blé est tout en terre, et même commence à sortir de terre à certains endroits. Dans quelques endroits on bat encore le grain de l'an dernier. Dans quelques districts on aura bientôt besoin de pluie.

Tout indique que 25 p. 100 moins de blé sera semé en Alberta cette année. En revanche on y sèmera environ 15 p. 100 plus d'autres grains. Pour le district de Rivière-la-Paix, les chiffres sont de 20 à 10 p. 100 respectivement.

Assemblée générale

L'assemblée générale de la Chambre de Commerce des Jeunes aura lieu le mardi, 1er juin, à l'hôtel St-Louis, à 8 heures. On y fera l'élection d'un nouveau bureau de direction.

POWER, BIENVENUE, LESAGE & TURGEON
Avocats
111, Côte de la Montagne
QUEBEC — Tél. : 2-4021

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE CROISADE"

"LA SAINTE CROISADE", l'organe de la Pieuse Union St-Joseph est honorée d'une bénédiction de S.S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par S. E. le card. Villeneuve, O.M.I., archevêque.

Elle publie des articles de fond des traits édifiants, des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand saint.

"LA SAINTE CROISADE" est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, oeuvre d'excellents artistes, tout en agrémentant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.

Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement : 50 sous par année. Etats-Unis : 60 sous.

Adresse : "LA SAINTE CROISADE" 96, chemin Ste-Foy, Québec.

De très belles récompenses sont offertes aux rélatrices de la revue.

Gérald MARTINEAU
93, rue ST-PIERRE. Tél.: 2-2890
Machines à calculer
Clavigraphes "Remington"
Mimeograph
Articles de Bureaux
CLAVIGRAPHES usagés "UNDERWOOD"
entièrement remis à neuf
Réparations de toutes sortes
PRIX MODERES

M. René Chaloult n'est pas satisfait des journaux

Le procès du "Chronicle-Telegraph" s'est terminé, hier après-midi, par un jugement de M. René Chaloult sur les journaux et une leçon aux journalistes. Le demandeur, rappelé dans la boîte par ses procureurs, a prétendu que les comptes rendus donnés par les journaux de ses discours durant la campagne du plébiscite "étaient imprécis, ne reflétaient pas sa pensée et étaient insuffisants".

Au cours du procès, il a été question des comptes rendus de tous les journaux et en particulier de ceux de l'"Action Catholique" et du "Soleil". "Les journalistes, dit M. Chaloult, sont de bonne foi, mais ils ont tendance à ne reproduire que ce qui frappe l'oeil."

Auparavant, la défense avait fait entendre M. Jean-Louis Gagnon, ancien journaliste au "Soleil". Son témoignage fut coupé de plusieurs objections de la part de la poursuite. On prétendait que la défense faisait une preuve illégale en référant à un compte rendu du "Soleil", alors que ce compte rendu n'était pas produit devant le tribunal. On discuta d'un discours prononcé par M. Chaloult à l'Assemblée Législative le 18 mars 1942.

Le témoin, Jean-Louis Gagnon déclara que M. Chaloult lui avait remis son texte avant de prononcer son discours en Chambre, comme il avait fait pour tous les journalistes. Le témoin déclare qu'il a fait son compte rendu d'après le texte de M. Chaloult. Il ajoute que ce dernier ne suivait pas complètement son texte en Chambre, mais qu'il intervertissait ses paragraphes. Dans ce compte rendu, on prêtait à M. Chaloult les paroles suivantes, soit que le Canada était le seul pays à ne pas avoir d'intérêts materiels dans cette guerre, mais seulement des intérêts spirituels.

Lorsqu'il est revenu dans la boîte, M. Chaloult a nié ces paroles que lui prêtait le "Soleil". Il affirme qu'il a dit que le Canada était le pays qui avait le moins d'intérêts materiels dans cette guerre. Il cite à l'appui de son témoignage le texte de son discours publié dans "Le Devoir" du 19 mars. Toutefois, il admet qu'il n'a pas suivi son texte mot à mot, mais il est certain d'en avoir suivi les idées.

Le principal témoin de la défense, M. J.-A. Penny, le rédacteur en chef du "Chronicle Telegraph" avait été longuement contre-interrogé par la poursuite au début de l'après-midi.

Comme Me Flynn demande si le "Chronicle" est libéral, Me Bernard Devlin s'oppose disant qu'une telle question n'est pas pertinente à la cause. L'objection est maintenue.

M. Penny connait M. Chaloult comme homme public depuis qu'il est député, soit depuis 1935. Il n'a jamais attaqué sa réputation. Me Flynn lui fait admettre que le plébiscite était pour permettre aux Canadiens de dire "oui" ou "non". Chacun sa chance. Il n'y avait rien d'injurieux dans ce que le plaignant a dit de Churchill. M. Penny n'a envoyé personne prendre sur place les déclarations textuelles de M. Chaloult. "Nous sommes un petit journal, dit-il; nos comptes rendus doivent être courts. Nous reproduisons les principales déclarations".

(Suite à la page 15)

Avis à nos Lecteurs

Par suite des restrictions imposées sur le métal et les autres matières premières qui entrent dans la fabrication quotidienne de notre journal, il nous est maintenant impossible de publier gratuitement toute photographie ou vignette qui n'est pas considérée par nous comme d'intérêt général pour la majorité de nos lecteurs.

Ces photographies ou vignettes ne seront publiées que contre paiement de $2.50 par colonne.

Adresser toute commande au Département de la Publicité l'Action Catholique, Québec.

Gros succès d'un dessin de LaPalme

"L'approche de la tempête", caricature de notre collaborateur Robert LaPalme, vient de remporter un succès sans précédent au Canada et aux Etats-Unis. Il y a plusieurs mois, on organisa une exposition de caricatures de guerre fournies par des artistes des divers pays du Commonwealth britannique. Le but de l'entreprise était de réunir des fonds pour une oeuvre de guerre. Cette exposition a fait son tour de l'Empire britannique, du Canada y compris. A Québec, elle fut présentée à notre public au Palais Montcalm.

Mais, dans toutes les villes du Canada, ce fut cette caricature intitulée "L'approche de la tempête" qui eut le plus de succès. M. LaPalme avait envoyé trois sujets à l'exposition. Des trois, c'est celle dont nous venons de parler qui a obtenu le plus de succès. Il en fut de même dans toutes les villes du pays.

Puis, l'exposition commença son tour des Etats-Unis. Là encore, la caricature de LaPalme tint la vedette. A tel point que la célèbre revue "Art News", de New-York, consacrée uniquement aux questions d'art, reproduisit l'oeuvre en question. Et même, ce fut la seule caricature de l'exposition qui eut les honneurs de cette publicité. Elle passa également dans le "Chicago Sun". Finalement, la revue "American Mercury" invita LaPalme à collaborer. Il fournit déjà des caricatures à plusieurs revues américaines.

M. LaPalme est collaborateur régulier de l'"Action Catholique" depuis 1939. Sa caricature sur les hostilités entre le Japon et les Alliés — tel est en effet le sujet de cette oeuvre si prisée — parut pour la première fois dans notre journal au début de 1942.

M. LaPalme est un artiste bien connu de notre ville. Il est professeur de dessin à la faculté des Sciences de l'Université Laval.

Dr P.-H. RAINVILLE
Chirurgien Orthopédiste
95, Avenue des Erables
Tél. : 2-7963
11 années d'études médicales dont 5 aux Etats-Unis et 3 en Europe
Spécialité : Membres et colonne vertébrale
Consultation : 1 à 4 hres p.m.

Nous sommes acheteurs
d'Autos Usagées
nous payons comptant
GIGUERE AUTO LIMITEE
501, St-Vallier — Tél. 8230

CAUSERIE DE L'UNION NATIONALE
DIMANCHE, 30 MAI 1943
CHRC, 7 h. 45 à 8 h. 15 p.m.
EMILE BOITEAU
NOTAIRE
MAIRE DE SAINTE-FOY
ORGANISATION DE L'UNION NATIONALE
145, Grande Allée — Tél. : 2-5954

NOUVEAUTES

EGO SAPIENTIA . . . "LA SAGESSE QUI EST MARIE", par Ch. de Koninck. Un vol. de 175 pages, $1.00, franco 1.10.
Quel rapport y aurait-il entre les qualificatifs de sagesse et de noirceur attribués à la Sainte Vierge . . .

DE LA PRIMAUTE DU BIEN COMMUN contre les personnalistes, par Ch. de Koninck. Un vol. de 210 pages, $1.25, franco 1.35.
Le principe de l'Ordre nouveau, Appendices.

—LA LIBRAIRIE DE L'"ACTION CATHOLIQUE", QUE.—

MON MISSEL DOMINICAL
par le Père Stedman

Le seul missel à posséder les qualités suivantes :
Méthode simplifiée pour suivre la messe; calendrier de la messe; explications du thème de la messe; explications liturgiques populaires; l'Ordinaire de la messe en latin-français; contient la messe de chaque dimanche.

Le missel le plus pratique,
le plus élégant,
le moins encombrant,
le moins dispendieux.

284 pages en deux couleurs — 160 images en deux couleurs.

Prix : reliure carton $0.40
reliure cuirette $0.50

N.B. : Remises spéciales à la quantité; demandez les prix pour les reliures de luxe.

LIBRAIRIE DE L'"ACTION CATHOLIQUE", QUEBEC

Pour l'école — — pour le foyer

LA COLLECTION "Gloires Nationales"
— 4 brochures en couleurs
— Format 7 x 10
— Couverture cartonnée.
● 32 pages de texte captivant
● 32 illustrations historiques
Prix : $0.25 l'unité (par poste 0.30) 2.50 la douz. (par poste 2.75)
Titres : Jacques Cartier — La Salle — Christophe Colomb — La Vérendrye
LA LIBRAIRIE DE L'"ACTION CATHOLIQUE" — QUEBEC

ON DEMANDE : BON FERMIER
marié ou non, sans enfants, pour demeurer dans un presbytère. L'épouse ne fera pas la cuisine. Adressez-vous à : CASIER 935, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC, P.Q.

FINISSANTS des COLLEGES
Elève de 9e et 10e année,
Pour vous spécialiser en
TELEGRAPHIE,
adressez-vous immédiatement à Ecole
"DES ORMEAUX",
Robertsonville,
Comté de Mégantic,
Téléphone : 90 W 21.

MACHINERIES
pour moulins à scie. Moulins à farine. Boutiques à bois, neuves - usagées.
SPECIALITES
Malaxeurs pour moulées balancées, bouilloires, engins, courroie, etc.
REPARATIONS GENERALES
La Fonderie St-Anselme
LIMITEE
ST-ANSELME STATION
Cté Dorchester, P.Q.

Admission des élèves à l'Ecole Apostolique Notre-Dame

Conformément au désir de Son Eminence le Cardinal Archevêque et dans l'intérêt des vocations, messieurs les curés intéressés voudront bien prendre note que leurs candidats devront subir une série d'examens, en vue de l'admission de septembre prochain.

Ceux qui auraient un candidat à présenter et qui ne l'ont pas encore fait voudront bien le faire avant le 9 juin. Dès qu'il aura reçu leur demande, le soussigné les informera de la date et des conditions de cet examen.

Le Directeur de l'Ecole Apostolique Notre-Dame, Lévis.

Retraites fermées Villa Manrèse

GROUPES et DATES
Générale . . . . . Jeu. 3 juin
Collégiens . . . . . Sam. 19 juin
Officiers des Ligues du S.-C. Jeudi, 24 juin
(Juillet, pas de retraites)
POUR INSCRIPTIONS
S'ad. au R. P. DIRECTEUR VILLA MANRESE
100, Ch. Ste-Foy Tél. : 5052
QUEBEC

ECOUTEZ CKCV

DEMAIN, 30 MAI,
6 h. 15 à 6 h. 30
Me Chs Cannon
avocat
sous les auspices de la JEUNESSE LIBERALE

DEMAIN, 30 MAI,
6 h. 30 à 6 h. 45
Me Paul ROY
avocat
sous les auspices de L'OPINION LIBERALE

Causeries politiques et radio

L'"Action Catholique", par suite du rationnement du papier et donc de l'espace, ne public plus à titre gratuit de texte complet de causeries politiques à la radio sauf pour des cas exceptionnels.

Le tarif de publication est de $35.00 la colonne, tarif de beaucoup inférieur à celui justifié par notre tirage. Il faut réserver l'espace et remettre le texte 48 heures d'avance.

Les causeries dont on ne nous réclamera pas la publication au texte seront résumées à la convenance du journal.

SI L'ON PAIE LA RADIO, L'ON DOIT PAYER LE JOURNAL